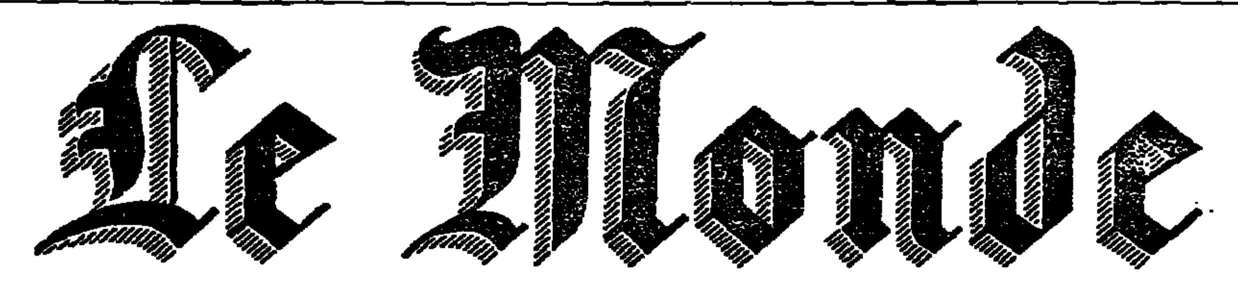


TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 286 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 14 MAI 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,20 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Telex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Nouvelles arrestations de contestataires en Chine

LIRE PAGE 6

M. Barre a remis la démission de son gouvernement

La France muette

La victoire du candidat socialiste a surpris la plupart des dirigeants étrangers, à commencer par ceux des pays voisins. Comment les rassurer dans les plus brefs délais si le président élu est contraint de rester silencieux ? S'il n'est pas loyalement informé par son prédécesseur des grands problèmes en suspens, s'il n'est pas discrètement mais réellement consulté sur les mesures conservatoires à prendre ? On ne peut que s'étonner, de ce point de vue, du fait que M. Giscard d'Estaing n'ait pas demandé à son successeur de désigner une *« mini-équipe »*, dont le rôle aurait été d'établir des liens étroits avec le Quai d'Orsay. Une telle pratique est de rigueur aux États-Unis, où elle s'étend à tous les secteurs de l'administration. Or, jusqu'à présent, l'Elysée semble se contenter de communiquer les doubles de certains télégrammes diplomatiques à M. Mitterrand. C'est bien peu.

C'est d'autant plus insuffisant que les partenaires de la France ne restent pas inactifs. Il y a deux jours, le chancelier Schmidt était à Londres, où il a suggéré un report du conseil européen, prévu en principe pour les 29 et 30 juin, à Bruxelles. Peut-être un tel report est-il souhaitable. *Mais ne serait-il pas convenable* que celui qui sera bientôt *président* de la République soit consulté ? Ce ne sont pas des vanités personnelles, mais des intérêts nationaux qui sont en jeu.

C'est avec les pays arabes, cependant, que la « note » à payer risque d'être la plus lourde. La plupart de ces pays ont été fort déçus par l'élection de M. Mitterrand, en qui ils voient, à tort ou à raison, un allié inconditionnel d'Israël. *Le silence en provenance* de Paris, s'il devait se poursuivre encore, ne pourrait qu'accréditer ces craintes, d'autant plus que le président élu n'a pas caché son hostilité au programme de coopération nucléaire franco-irakien.

Sur le plan financier, l'événement de ces deux dernières années a été l'afflux massif de capitaux arabes sur le marché de Paris, sous forme d'investissements en immeubles, en valeurs mobilières (actions et obligations, notamment des emprunts d'Etat), ou sous forme de dépôts à court terme auprès des banques françaises.

L'évaluation des montants en cause est difficile, mais certaines sources avancent le chiffre d'une trentaine de milliards de dollars, ou davantage, sur les 130 milliards de dollars qui constituent les réserves de changes françaises. *Jusqu'à présent, on* n'a relevé aucun mouvement de retrait, *mais nul ne peut pré*juger les décisions des inves*tisseurs arabes dans les pro*chains mois.

La France, par la force des choses — six pays arabes assurent 70 % de ses approvisionnements pétroliers — a développé ses relations commerciales avec ses nouveaux partenaires. Au cours des derniers mois, l'industrie française avait obtenu de très importants contrats au Proche-Orient, essentiellement dans deux pays : l'Irak et l'Arabie Saoudite, ses principaux fournisseurs de brut. Le carnet de commandes « français » dans cette région du monde peut être chiffré à plusieurs dizaines de milliards de francs. De nouveaux contrats étaient en discussion. Quelques jours avant le second tour, les négociateurs français avaient rencontré de sérieuses réticences chez leurs interlocuteurs. L'annulation de commandes récemment passées était même évoquée et, depuis quarante-huit heures, plusieurs négociations ont effectivement été bloquées.



• Le R.P.R. et l'U.D.F. cherchent à s'entendre pour constituer une majorité nouvelle
• L'entourage de M. Mitterrand s'inquiète des conséquences de la durée de l'« interrègne »
• La C.F.D.T. demande un relèvement du SMIC de 10 %
• Les pressions sur le franc se réduisent sur les marchés des changes

M. Raymond Barre a remis, ce mercredi 13 mai, la démission de son gouvernement au président de la République, à l'issue du conseil des ministres qui avait été réuni sans ordre du jour précis. M. Giscard d'Estaing a chargé son ancien premier ministre d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement.

Il a rendu hommage à l'action gouvernementale. « Je suis sûr, a-t-il déclaré, que l'opinion ne tardera pas à rendre *justice à l'œuvre accomplie.* » Le lancement de l'emprunt envisagé de concert *avec l'Allemagne fédérale est ajourné.*

Une réunion du gouvernement démissionnaire est prévue pour le 20 mai. M. Raymond Barre présentera un document décrivant « l'état économique et social de la France » qui, dans l'esprit de ses rédacteurs, sera opposable au bilan du septennat que M. Mitterrand a l'intention de faire dresser par un groupe d'experts. Dans l'entourage du nouveau président, on commence à s'inquiéter de la longueur de la période transitoire avant la passation des pouvoirs, qui risque de se traduire par une grave détérioration de l'économie.

Le bureau politique du P.C.F. confirme la volonté de ce parti de se mettre, « avec les droits et les devoirs correspondants, au service de l'action pour le changement et pour les réformes démocratiques qu'il implique ».

Les partis préparent activement les élections législatives qui suivront la dissolution de l'Assemblée nationale. Les élus *et la plupart des responsables* de l'U.D.F. sont plus sensibles aux offres d'entente du R.P.R. qu'aux anathèmes *lancés par* M. Giscard d'Estaing contre ceux qui l'ont trahi. *Les dirigeants de ces formations* vont se rencontrer pour établir le pacte d'une majorité nouvelle et les modalités de présentation de ses candidats. A gauche, les négociations ne commenceront pas avant la dissolution de l'Assemblée nationale et la formation du nouveau gouvernement.

Au cours d'une conférence de presse, M. Edmond *Maire* a précisé les revendications de la C.F.D.T. : obtention de la semaine de trente-cinq heures dans un délai de cinq ans ; majoration du SMIC de 10 % en juin, soit 7 % de pouvoir d'achat, porté à 30 % en trois ans.

Sur les marchés de change, les ventes de francs se sont faites moins massives, ce mercredi 13 mai. La devise française n'en est pas moins restée à son cours plancher vis-à-vis du deutschemark, la monnaie la plus forte du système monétaire européen. Le dollar a légèrement *fléchi.*

Un assainissement relatif s'est produit *à la Bourse de Paris où la cotation a été* réservée pour une dizaine de titres mais, cette fois, en raison d'un afflux d'ordres d'achat, notamment pour la Banque de Paris et des Pays-Bas, ainsi que pour Rhône-Poulenc.

« Il est difficile de réaliser qu'on a le pouvoir, dit un jeune dirigeant socialiste à qui cela n'est jamais arrivé, *mais on commence à se rendre compte que les autres ne l'ont plus.* » Il semble que *« les autres »* le perçoivent aussi, tant *il est vrai que l'on sent tout* de suite ce que l'on perd et moins clairement *ce* que l'on gagne. Et puis, il y a les habitudes à changer : ces images de télévision sur les moindres gestes du président Mitterrand, il faut s'y faire !

Tous ces détails sur les déchirements et tentatives de réconciliation de la majorité, révélés avec une précision souvent réservée aux avanies de la gauche, ne laissent pas de surprendre. Et de *quelle majorité s'agit-il* : la présidentielle, qui a changé, ou la parlementaire, *qui est en sursis* ?

Les dirigeants et les élus de l'U.D.F. et du R.P.R. se sont occupés mardi de la majorité parlementaire. *Une consultation* chasse l'autre : M. Giscard d'Estaing en *a perdu une, il convient de gagner* l'autre ou, du moins, de protéger ce qui peut l'être.

Au R.P.R., le discours de *M. Chirac, ratifié par les députés,* est simple : on ne retourne pas au combat électoral sous la conduite des perdants et en proposant ce qui vient d'être condamné. En conséquence, il faut, sinon un autre chef, du moins un autre élément dynamisant et une politique nouvelle. *Les gaullistes sont prêts à débattre* avec les giscardiens du contenu d'un *pacte qui aurait une signi*fication plus motivante que la reconduction des sortants. M. Chirac apporte les idées qu'il a défendues dans sa campagne et dont M. Giscard d'Estaing a reconnu le *bien-fondé entre* les deux tours et les électeurs nouveaux *qu'il déclare avoir* rassemblés sur son nom.

Aux giscardiens de dire s'ils en veulent... Les députés disent *oui sans se préoccuper* des états d'âme de leur leader qui aurait voulu voir dénoncer *« les trahisons »* dont il a désigné les auteurs. Non seulement les dirigeants et élus de l'U.D.F. ne suivent pas M. Giscard d'Estaing dans une querelle qu'ils estiment dépassée et nuisible à leurs inté*rêts, mais ils le rejettent, au moins* provisoirement, comme chef de *file. A l'argument d'opportunité,* ou d'efficacité, se mêlent, chez les giscardiens, des sentiments d'amertume et de rancœur à l'égard d'un *leader auquel* il est reproché de ne pas avoir écouté suffisamment ses amis et ses partisans.

La situation de la droite ne se réduit pas à ces querelles. *Derrière la volonté naturelle de* survie ou de revanche, deux stratégies s'affrontent. M. Chirac défend celle d'un rassemblement sur le thème de la défense des acquis de la Vᵉ République et il espère attirer autour du R.P.R. les indépendants et paysans, les radicaux qui l'ont soutenu pendant la campagne présidentielle. C'est la poursuite de son projet néo-*gaulliste* d'un parti *populaire* de gouvernement.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 10.)

Démocratie audiovisuelle

Une bataille électorale vient de s'achever. Une autre va commencer. Entre-temps, le pouvoir a changé de mains. Sur le chapitre si controversé de la télévision les vaincus attendent les vainqueurs au tournant. Ils sont persuadés, en effet, que le président élu en usera exactement comme le président sortant : en maître discret, certes, mais vigilant, soucieux d'imposer sa propre image et celle de son camp au détriment du temps d'antenne qui devrait, en toute équité, revenir normalement à l'opposition.

C'est l'éternelle question de la mainmise du pouvoir sur l'audiovisuel, domaine réservé qui s'est développé au cours du dernier quart de siècle à l'ombre de l'Elysée. D'où la suspicion dont il est, phénomène unique en Europe, l'objet en France.

L'objectivité si âprement réclamée par la gauche sera-t-elle accordée désormais à la droite ? Souhaitons-le. Le P.S. prépare en tout cas un projet de réforme des statuts destiné à être soumis à l'Assemblée issue des prochaines élections législatives. Il prévoit de réserver au seul P.-D.G. de chaque chaîne, lui-même désigné en toute liberté par le seul conseil d'administration, le choix du directeur des informations.

C'est le mode de désignation retenu par la plupart de nos voisins qui vont plus loin, en offrant aux responsables de l'information un contrat à durée indéterminée ou renouvelable automatiquement, à moins de faute professionnelle grave. Un départ prématuré, provoqué, exigé, susciterait un tel tollé aux Pays-Bas, en Suisse, en Suède ou en Grande-Bretagne que personne n'a jamais osé violer cette règle non écrite.

La lettre de la loi compte moins que son esprit. Seule une certaine idée de la démocratie peut et doit empêcher la nouvelle majorité de détourner, comme l'a fait si longtemps l'ancienne, le service public de sa mission et de le transformer parfois insidieusement en instrument de propagande.

(Lire page 12, l'article de Claude Sarraute, et page 25, celui de Philippe Boucher.)

AU JOUR LE JOUR

Solitude

Certains reprochaient beaucoup à M. Giscard d'Estaing cet exercice solitaire du pouvoir dont lui-même avait fait grief au général de Gaulle. Mais, à voir la manière dont les députés U.D.F. sont déjà prêts à s'entendre avec ceux du R.P.R., on a la sensation que la solitude de M. Giscard d'Estaing au pouvoir n'était rien à côté de celle qu'il risque de connaître dans l'opposition.

MICHEL CASTE.

Le chantier des inégalités

par PIERRE DROUIN

Le chantier des inégalités est le premier auquel compte s'attaquer M. Mitterrand. A quoi bon le changement, s'il s'agit seulement de gérer la crise d'une autre façon ? Encore convient-il que les nouveaux responsables ne se laissent pas emporter, comme tant de fois dans l'histoire, par le seul courant de la générosité et tiennent compte des réalités. La première réaction d'Edmond Maire est à cet égard fort encourageante.

C'est une entreprise de lessivage intellectuel que devra d'abord *entreprendre le nouveau gouver*nement. A droite ont fleuri trop de mythes sur les disparités sociales.

Le premier, et non le moindre, peut s'exprimer ainsi : le progrès technique conduisant à l'augmentation générale du niveau de vie réduit « naturellement » les inégalités. Parce que les voitures et les appareils de télévision sont *maintenant la propriété d'ouvriers* comme de cadres, de membres de *professions libérales ou de chefs* d'entreprise, une opinion trop légèrement informée a tendance à croire à l'homogénéisation des statuts sociaux. C'est là s'en tenir aux apparences. L'O.S. français vit mieux matériellement que son grand-père, mais moins bien que son collègue allemand.

Surtout, à mesure que la civilisation technicienne avance, les inégalités se recréent à d'autres niveaux. Par exemple, la répartition des lave-vaisselle ou des télévisions en couleurs est encore aujourd'hui peu homogène ; les loisirs d'été se sont démocratisés, mais les sports d'hiver restent réservés à une tranche de citoyens, même si celle-ci s'élargit. *« Enfin,* note M. Jacques Meraud (1), *certaines inégalités qui, voici deux ou trois décennies, tendaient à se réduire, comme les inégalités entre les familles nombreuses et les célibataires, ont commencé à s'accroître.* »

(Lire la suite page 12.)

(1) *Réduire les inégalités : jusqu'où ?* Ouvrage collectif de l'Institut de l'entreprise. Entreprise moderne d'édition. 1980. 17, rue Viète, 75017 Paris.

CAMBODGE : de la terreur à la contrainte

Lire page 7 le début de l'enquête de JACQUES DE BARRIN

PEINT PAR JEAN LACOUTURE

Pierre Mendès France symbole et preuve

Comment fait-il, Jean Lacouture, pour *réussir ce tour de force* ? Un an après son *Mauriac* de 1980, il publie *un Mendès France* de cinq cents pages également et qui, *certes, n'a rien de bâclé. Encore* une fois, et comme pour le *Léon Blum* de 1977, du *cousu main, du* travail de premier ordre. Depuis longtemps, avec *De Gaulle, Ho Chi Minh, Nasser, Malraux,* Jean Lacouture a démontré ses talents, ses exceptionnels talents de biographe ; mais, avec ses trois derniers portraits, il s'agit d'autre chose, en plus, que de pénétration psychologique : tout un environnement reconstitué, ressuscité. D'où l'immédiat accès d'un livre comme le *Pierre Mendès France* à ce groupe étroit des ouvrages dits « de référence », désormais, sur les sujets en question, fondamentaux, indispensables.

Mendès France n'aura été chef du pouvoir qu'une seule fois et pour huit mois à peine (du 18 juin 1954 au 5 février 1955), et ces deux cent quarante-cinq jours auront suffi pour faire de lui un Symbole, une Preuve. Jean Lacouture ne recourt à aucune hyperbole, il se borne à un constat, lorsqu'il *déclare* que le *bref* passage de Mendès France à la tête du gouvernement *« mobilisa »* des esprits et des cœurs par milliers comme *personne ne l'avait fait depuis le « de Gaulle d'août 1944 ».*

Pour l'histoire sommaire, Mendès France, c'est la sanglante et lugubre affaire d'Indochine enfin réglée (du moins en ce qui nous concerne). Et il est vrai que, s'étant offert pour cette tâche précise, Mendès France a su l'accomplir et dans le délai même qu'il s'était fixé.

Mais il conviendrait de n'oublier point que, aussitôt après, Mendès France entame à Tunis ce processus de négociations qui épargnera à la Tunisie comme à la France, le sort que connaîtra l'Algérie. Une fois de plus, Lacouture a raison : Mendès fut *« le premier homme d'Etat de la IVᵉ République qui tenta de remettre en question l'hégémonie coloniale »*...

HENRI GUILLEMIN.

(Lire la suite page 15.)

هكذا من الأصل

Le Monde

idées

D'UNE ÉLECTION A UNE AUTRE

L'élection présidentielle *à peine terminée*, les législatives s'annoncent. Pour Bertrand Fessard de Foucault, elles ne sauraient en aucun cas constituer un troisième tour ; pour Daniel Amson, au contraire, l'actuelle majorité parlementaire risque fort de les gagner. Joseph Rovan demande, en tout cas, qu'il n'y ait plus jamais de président-candidat, tandis que François Luchaire expose *sa conception du rôle* de l'ex-président en fonction de son appartenance de droit au Conseil constitutionnel. Pierre Marcilhacy, quant à lui, se félicite d'une victoire qui est celle de l'alternance et dans laquelle l'argent n'a joué aucun rôle.

Il n'y a pas de troisième tour

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

LES élections législatives anticipées ne peuvent constituer un troisième tour de l'élection présidentielle. Pour trois raisons au moins :

— *L'esprit du 10 mai* a formé une coalition débordant largement le clivage droite-gauche, à l'instar exact des majorités qui se portèrent à la Libération et pendant la guerre d'Algérie sur le nom du général de Gaulle. La légitimité et l'autorité de François Mitterrand tiennent autant à son parcours et à sa formation personnels qu'à la nature et au pluralisme des concours qu'il a recueillis ces dix dernières années en *renouvelant totalement* le parti socialiste et, ces dernières semaines, en incarnant la volonté nationale de changement, de restauration de la démocratie et de la morale publique. Cette coalition ne peut se défaire par le jeu d'intérêts *matériels* qu'un gouvernement de transition ne pourra apeurer, ou par des tactiques chuchotées se résumant à considérer François Mitterrand comme le dernier homme capable de renverser Valéry Giscard d'Estaing, *quitte à ce que, la place nette à droite, on le renverse à son tour par une majorité ressuscitée sous un autre chef.* La maturité de ceux qui ont décidé le changement en quittant l'ancienne majorité pour former la nouvelle ne *saurait correspondre* à ces paris personnels. Elle attend une politique, non des arrière-pensées. Il faudrait un bien rapide et complet changement des esprits pour réembrigader ceux qui se sont libérés au vu de tant de fautes *pendant tant de temps.*

— *La Vᵉ République* a constamment vérifié une règle non écrite *suivant laquelle la majorité ne* saurait changer à l'occasion d'élections législatives. Celles-ci, quand elles suivent une élection présidentielle ou une consultation référendaire, *sont* dominées par une logique : le bon usage du scrutin présidentiel qu'il faut assortir de ses moyens parlementaires. S'engageant sereinement mais à fond dans la bataille des législatives, le général de Gaulle, Georges Pompidou naguère et demain M. François Mitterrand — au contraire de M. Valéry Giscard d'Estaing en 1978 — montrent que le président de la République, quand il en appelle à la simple cohérence des choix présidentiels et parlementaires, a toutes chances d'être suivi.

Les élections de juin prochain son tdonc pour les Français — au-delà des clivages de droite *de gauche — le moyen de donner* à M. François Mitterrand la possibilité pratique de tenir ses engagements personnels, chacun des partis ayant bien entendu ses programmes et le nouvel élu ayant — dans l'esprit strict de nos *institutions — renvoyé tout débat* de programme et de composition durable du gouvernement à une négociation entre formations politiques au-dessus desquelles il a décidé de se tenir dès le premier tour. L'esprit du 10 mai débordant *les partis de gauche, les élections* législatives ne peuvent être qu'un correctif ou une précision.

— *La Constitution, dans* l'année qui s'ouvrira cet été et durant laquelle le droit de dissolution ayant été exercé ne pourra l'être de nouveau, impose au président et à l'Assemblée le devoir de s'entendre sur le minimum quo*tidien, s'ils ne sont* pas de *mêmes* convictions politiques ; elle donne de surcroît au chef de l'Etat les moyens de faire prévaloir l'essen*tiel, en attendant* la coïncidence souhaitable, mais pas obligatoire, des majorités présidentielle et parlementaire. Le budget pour 1982 pourra être promulgué par ordonnance, la plupart des mesures sociales sont du domaine *réglementaire ou de la concertation* entre agents économiques, les grands actes de refonte structurelle de notre économie sont certes du domaine législatif (parlementaire ou *« référendaire »)*, mais il serait contradictoire qu'un parti *s'étant longtemps réclamé* du général de Gaulle s'oppose à l'achèvement d'un programme de nationalisations entrepris en 1945-1946, s'oppose à une promotion juridique et financière du travail dans l'entreprise quand ce fut le cheval de bataille *des premières « assises du gaullisme »* et du dernier référendum de 1969. Même légèrement minoritaire dans la prochaine Assemblée nationale, le gouvernement du nouveau président de la République pourra donc agir *et répondre des* espérances et des exigences du 10 mai.

A moins que l'ancienne majorité — qui doit ces jours-ci trouver son nom, sinon de baptême, du moins de veuvage du pouvoir — choisisse l'itinéraire extrême qui *fit périr sous les balles* et par *la* conjuration du capitalisme apatride un Salvador Allende, que François Mitterrand eut l'honneur d'avoir pour ami. Ceux qui tentèrent d'enrayer la marche de l'histoire entre les deux tours, en *pointant du doigt* les chars soviétiques, feraient de notre pays ce qu'il n'a jamais été : un pays où la droite n'aime les urnes que quand elle les remplit. Cette droite-là est de toute façon minoritaire ; le nouveau septennat — *lui — se fonde sur* une autre sérénité, un véritable pluralisme, bref la légitimité.

Cent jours ou sept ans ?

par DANIEL AMSON (*)

POUR avoir écrit, il y a quelques mois (1), dans ces colonnes que, *quels* que puissent être ses qualités ou ses mérites, M. Giscard d'Estaing n'avait guère de chances d'être réélu chef de l'Etat, je ne crois pas faire injure à M. Mitterrand en observant que l'actuelle majorité parlementaire risque fort de gagner les prochaines élections législatives.

Il y a à cela des raisons historiques et des raisons plus actuelles.

Les raisons historiques tiennent à une tendance profonde d'une partie de l'électorat français à voter, quel qu'il soit, contre le pouvoir en place.

C'est de cette tendance qu'ont successivement bénéficié, à des degrés divers, le poujadisme, le gaullisme et, également, M. Giscard d'Estaing en 1974, qui réussit à incarner, dans l'opinion, le parti *du changement.*

Mais les Français, lorsqu'ils ont voté contre, se montrent volontiers irrationnels et retournent parfois rapidement aux opinions ou aux hommes qu'ils viennent d'écarter.

Sans remonter jusqu'en 1815, où Napoléon, évincé quelques mois auparavant, fut accueilli comme un libérateur à son retour de l'île d'Elbe, beaucoup se souviennent du 27 avril 1969, où une majorité — supérieure à celle que vient d'obtenir M. Mitterrand — se prononça pour le départ du général de Gaulle. Or, quelques semaines *plus tard, une* autre majorité — plus importante encore — portait à l'Elysée M. Pompidou, qui avait longtemps exécuté et toujours approuvé la politique du général de Gaulle.

Soyons bien certains que, de la même façon, beaucoup de Français qui viennent de voter « contre » ne donneront pas leurs suffrages à la gauche le 28 juin.

Il y a à cela une autre raison. L'élection de M. Mitterrand — comme *il est naturel* — a *fait* naître un grand espoir, et beaucoup en attendent une amélioration rapide de leurs conditions de vie que ni la persistance de la crise mondiale ni les pouvoirs nécessairement réduits d'un pré*sident privé de majorité* parlementaire ne permettront de satisfaire avant le scrutin législatif.

Il est donc possible, sinon probable, que la gauche n'obtienne pas, dans six semaines, la majorité à l'Assemblée nationale sans laquelle aucune réforme profonde ne pourra être entreprise dans ce pays.

Que se passerait-il alors ? Nul ne le sait.

Ne peut-on, toutefois, l'imaginer, en relisant ce que déclarait M. Mitterrand avant les élections législatives de 1973 :

« Si on demande au peuple de donner son avis — ce à quoi servent des élections législatives, — n'est-ce pas pour l'écouter ? Si a priori *il est décidé que le peuple parlera pour rien, alors il me semble qu'il y a une déviation sur le fond même, sur l'idée que l'on se fait de la démocratie* (2). »

Le peuple vient d'élire M. Mitterrand à la plus haute charge de la République. Mais nous ne savons pas aujourd'hui l'essentiel : l'a-t-il élu pour cent jours ou pour sept ans ?

(*) Avocat à la cour.

(1) *Le Monde* du 10 février 1981.
(2) François Mitterrand, *Politique*, Fayard, page 545.

L'avenir de M. Giscard d'Estaing est-il au Conseil constitutionnel ?

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

CHACUN sait qu'un ancien pré*sident de la République est de* plein droit membre du Conseil constitutionnel jusqu'à sa mort ; il ne peut en être exclu, il ne peut en démissionner.

Par contre, les conséquences de sa participation à la juridiction constitutionnelle font l'objet de controverses car les textes manquent de précision :

1) Mon collègue et ami Roger-Gérard Schwartzenberg a écrit qu'un ancien président de la République ne pouvait plus briguer un mandat parle*mentaire* ou *une fonction* ministérielle ; il est exact que l'un et l'autre sont incompatibles avec les fonctions de membre du Conseil constitutionnel.

Mais cette opinion confond l'incompatibilité et l'inéligibilité ; la fonction *préfectorale est incompatible* avec un mandat parlementaire, elle n'interdit pas à un préfet de se présenter à une élection (hors de son ressort).

Or *les* textes *relatifs* aux inéligibilités doivent être restrictivement interprétés ; *le Conseil constitutionnel l'a* souligné lorsque M. Krivine, accomplissant son service militaire actif, a été candidat à l'élection *présiden*tielle.

Aucun texte n'établit d'inéligibilité à l'encontre d'un ancien chef de l'Etat et il n'est donc pas possible de la décider sans texte. Au contraire, l'article 4, du décret du 13 novembre 1959, dispose que « *tout membre du Conseil constitutionnel qui entend solliciter un mandat doit demander sa mise en congé pour la durée de la campagne électorale* » ; c'est donc bien dire que tout membre du Conseil peut être candidat à une élection.

La conséquence de l'incompatibilité est donc très simplement qu'un ancien chef de l'Etat élu député (ou investi d'une fonction gouvernementale) doit s'abstenir *de participer aux* travaux du Conseil ;

2) Mais dans la mesure où il participe à ces travaux, un ancien président de la République n'est pas dans la même *situation* que les autres membres du Conseil constitutionnel.

En premier lieu, il est dispensé du serment que ne prêtent que les membres nommés ; cette précision a été introduite dans la législation par René Coty pour des raisons bien *compréhensibles.*

Or seul ce serment oblige un membre du Conseil constitutionnel à garder le secret des délibérations, on peut donc en déduire qu'un ancien président de la République n'y est pas tenu.

Toutefois le secret des délibérations est un principe général de notre droit qui s'impose à tous les membres d'une juridiction ; le Conseil constitutionnel est une juridiction.

Mais ont peut objecter que c'est une juridiction d'une *nature* très spéciale et que, dans certaines Cours suprêmes étrangères (par exemple aux Etats-Unis), les opinions dissidentes sont parfaitement admises.

En second lieu, et, par contre, d'après le décret du 13 novembre 1959, tous les membres du Conseil s'interdisent : « *de prendre aucune position publique sur des questions ayant fait ou étant susceptibles de faire l'objet de décisions de la part du Conseil.* »

— D'occuper au sein d'un parti ou groupement *politique* tout *poste* de responsabilité ou de direction et, de façon plus générale, d'y exercer une fonction inconciliable avec « *l'indépendance et la dignité de leur fonction* ».

La sanction de ces obligations c'est la démission d'office constatée par le Conseil constitutionnel lui-même (article 10 de l'ordonnance du *7 novembre* 1958) ; *or* cette *sanction* est inapplicable à un ancien président de la République qui ne peut ni démissionner ni être démissionné de sa qualité de membre du Conseil.

Il s'agit donc d'obligations sans sanction ou, si l'on veut, qui ne *trouve de sanction que dans la* conscience de l'intéressé ou dans *l'opinion publique.*

Il est difficile à un juriste de dicter à un ancien président de la République ce que sa conscience doit lui imposer. Toutefois une distinction doit être faite.

En effet, il paraît difficile d'interdire à *un homme* qui a *exercé* la responsabilité suprême dans l'Etat de dire ce qu'il pense de la situation du pays ou même des grandes réformes proposées.

Par contre, la direction d'une formation politique, ou *l'appel* aux citoyens pour se grouper derrière lui en vue d'une action politique se prolongeant hors des campagnes électo*rales, est absolument contraire aux* obligations d'un *membre* du Conseil qu'il s'agisse d'un membre nommé ou d'un membre de droit ;

3) Ainsi *le* Conseil constitutionnel ne peut être pour un ancien président de la République ni une prison *ni un bâillon : il impose simplement* à un ancien chef de l'Etat de conserver une certaine hauteur et une certaine réserve bien naturelle quand on pense aux fonctions qu'il a exercées.

C'est d'ailleurs son intérêt.

Pendant la IIIᵉ République, deux anciens chefs d'Etat (Raymond Poincaré et Gaston Doumergue) sont devenus chefs du gouvernement.

Mais ils ne le sont devenus qu'après quelques années et qu'après un certain silence.

C'est précisément le *dignité dont* ils ont fait preuve en quittant la magistrature suprême qui a permis de faire appel à eux.

(*) Professeur à Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel.

Plus jamais de président-candidat

par JOSEPH ROVAN (*)

PARMI les conclusions qu'il convient de tirer de l'élec*tion présidentielle que* la France vient de vivre, la plus urgente concerne la situation du président-candidat. On me dira qu'aux Etats-Unis cette situation est fréquente, sinon habituelle. Mais les mœurs démocratiques ne *sont pas les mêmes dans les deux* pays ; aux Etats-Unis la politique n'est pas comme chez nous la continuation de la guerre civile par d'autres moyens. Et la Constitution, elle non plus, n'est pas la même. En Amérique, le président *ne peut dissoudre l'Assemblée, et* il n'exerce surtout pas la même influence que chez nous sur les grands moyens d'information. Il n'est d'ailleurs pas vraiment nécessaire que le président sortant abuse réellement de la situation, *les gens en place* auront *souvent* tendance — qu'ils soient de gauche ou de droite — à devancer des souhaits qu'il n'aurait pas eu le temps ou le désir de manifester et, de toute façon, l'immense majorité des électeurs ne croira jamais à l'innocence *du « pouvoir » !*

Dans un pays où la Constitution accorde au président, explicitement ou implicitement, des pouvoirs immenses, il paraît indispensable de libérer un président qui *se* représente *des suspicions* que la situation rend inévitables. C'est pourquoi une réforme de la Constitution s'impose : que le président, qui sollicite un deuxième mandat, soit réputé démission*naire à partir du premier* jour de la campagne officielle. Les inconvénients d'une présidence par intérim ne sont pas redoutables, comme on a pu s'en apercevoir en 1969 et en 1974. Bien au contraire, le magistère suprême de la République se trouvera *de ce fait* soustrait à une contestation. Une telle réforme impliquerait bien sûr l'impossibilité pour le président intérimaire de se porter candidat lui-même, comme M. Poher le fit en 1969. Dans un tel cas, *fort légitime par ailleurs*, le président par intérim devrait à son tour être considéré comme démissionnaire.

L'élection de M. Mitterrand et la manière dont le nouvel élu paraît *envisager l'exercice de ses* pouvoirs, apportent dans l'ensemble une confirmation précieuse à la Constitution de la Vᵉ *République.* La réforme partielle, proposée ci-dessus, compléterait plutôt les dispositifs de 1958 et de 1962 qu'elle ne contribuerait à leur démantèlement. La suppression du président-candidat serait à la fois une mesure de pédagogie politique et de logique institutionnelle. Elle devrait faire l'unanimité de la majorité et de l'opposition.

(*) Journaliste et écrivain.

L'argent

par PIERRE MARCILHACY (*)

L'EXPLOSION de joie qui en maints endroits fort surprenants a marqué la victoire de François Mitterrand a de nombreuses causes que les politologues n'ont pas fini de relever et d'analyser. Je n'en retiendrai qu'une pour ma part : le retour à l'alternance, dont j'ai dit en 1973 qu'elle était l'essence même de la démocratie. Le balancier s'étant remis en route tel un cœur qu'on réanime, la France va pouvoir réapprendre à vivre sa vie politique.

Au-delà de toutes ces causes et raisons, je voudrais dire ici que depuis plus de vingt ans j'attendais une victoire qui ne soit pas celle de l'argent.

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas de laisser supposer que les différents élus avaient un intérêt financier personnel à leur élection. Ce n'était sûrement pas le cas du général de Gaulle, fort méprisant pour l'« intendance », ni de Georges Pompidou, en dépit de son passé dans une grande banque, ni peut-être de Giscard d'Estaing que sa fortune personnelle aurait dû, *semble-t-il*, protéger des tentations.

Mais qui donc oserait affirmer que la réélection du général de Gaulle, l'élection de Georges Pompidou, celle de Giscard d'Estaing, *n'ont pas été souhaitées, parfois* voulues, par ces puissances financières qui sont fort capables de provoquer un mini-krach à la Bourse de Paris car il ne faut pas beaucoup de titres jetés sur le marché pour faire chuter les cours en deçà de la cotation, et *ce qui se perd aujourd'hui* peut aisément se regagner demain.

C'est cela le jeu de l'argent, qui n'a que de lointains rapports avec l'économie et qui tourne souvent le dos aux problèmes humains et à leurs conséquences sociales. L'élection du 10 mai s'est faite sur des bases et pour des raisons qui ne tenaient pas au jeu de l'argent, sans que *pour autant* l'économie et ses prolongements sociaux soient écartés, bien au contraire.

C'est ce moment que j'attendais depuis plus de vingt ans, car la France méritait mieux que les secousses d'une « corbeille » que trop peu de mains agitent.

Et puis l'exemple vient toujours d'en haut. On va peut-être considérer les difficultés, les problèmes, les angoisses de notre société en fonction d'éléments qui ne seront pas seulement constitués par les paramètres de l'INSEE. En d'autres *mots* la France a des chances substantielles de retrouver son sens de l'humain et son attachement viscéral aux libertés en passant par les voies jusqu'alors verrouillées du socialisme.

Cela *c'est l'avenir.* Dans l'immédiat on peut, on doit se réjouir à la seule idée qu'une nette victoire électorale a été remportée contre les féodalités de l'argent, cet argent dont on ne devait pas parler dans les conversations familiales au temps de la jeunesse de François Mitterrand. Et le fils a retenu les leçons du père.

(*) Conseiller général de Jarnac.

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Tchad

Le GUNT entend conserver le contrôle des forces libyennes installées dans le pays

Un communiqué publié mardi 12 mai à N'Djamena, à l'issue d'une réunion du gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) du Tchad, indique que *les états-majors libyens au Tchad* doivent être immédiatement unifiés en un seul état-major à N'Djamena afin de ne recevoir d'ordres que du chef de l'État *tchadien. L'armée libyenne au* Tchad, note ce document, ne doit prendre aucune initiative sans l'accord préalable de M. Goukouni Oueddei, chef du GUNT.

Par ailleurs, le communiqué annonce que le colonel Hassan Isqual Mufta, commandant le détachement lybien à Abeché *(est du Tchad)*, et son *adjoint*, le lieutenant-colonel Ali, sont relevés de leurs fonctions par décision du GUNT. Cette décision a été prise à la suite des *événements survenus à la mi*-avril à Abeché, au cours desquels des soldats libyens ont appuyé les combattants de M. Acyl Ahmat (ministre des affaires *étrangères du GUNT) contre les* Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddei. Le GUNT, selon le communiqué, envisage éventuellement de retirer *le contingent libyen* de cette région orientale.

D'autre part, le GUNT a interdit, depuis dimanche 10 mai, les grèves et manifestations. Cette décision fait suite aux récentes *distributions de tracts appelant* la population à manifester « *contre la présence militaire libyenne au Tchad* » et au mouvement de grève déclenché à la mi-avril par le personnel hospitalier à N'Djamena.

L'acceptation par le GUNT de l'envoi d'une *force neutre africaine* à N'Djamena (*le Monde* daté 10-11 mai) suscite de nombreuses interrogations. Il semble peu probable qu'une telle force soit *effectivement* constituée et envoyée sur le territoire tchadien avant le prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine, prévue en juin à Nairobi. C'est à la lumière de l'évolution de la situation au Tchad, et à N'Djamena en particulier, que les dirigeants africains se *prononceront* pour ou contre l'envoi de contingents.

En effet, si M. Goukouni Oueddei s'est déclaré « *d'accord à l'avance* » *pour l'envoi de cette* force à N'Djamena, il s'est interrogé sur le rôle qu'elle est susceptible de jouer, tout en se déclarant prêt à recevoir les contingents *neutres « si l'Afrique insiste »*, le président du GUNT semble considérer qu'une telle présence n'aurait pas de raison d'être. La décision d'envoyer une *force neutre au Tchad avait été* prise lors de la conférence de Lagos en décembre 1980, rappelle-t-on. Un sommet restreint de l'O.U.A., destiné à discuter de la *formation* de cette force, devait se réunir à Lagos en avril, mais avait été annulé en raison de l'absence du *colonel* Khadafi.

Enfin, on indique, de source proche du GUNT, que le ministre de la santé, M. Moussa Medellah, a démissionné et s'est enfui, *vraisemblablement* au Soudan, afin d'éviter « *d'avoir à répondre de certaines malversations* ». — *(A.F.P.)*

Maroc

LE POUVOIR POURSUIT EN DIFFAMATION LE JOURNAL DE L'OPPOSITION SOCIALISTE

(De notre correspondant)

Rabat. — Les résultats de l'élection présidentielle française influenceront-ils la politique intérieure marocaine ? Des observateurs bien placés pour en juger affirment que le roi devra « *refaire ses calculs* », et qu'il invitera peut-être les socialistes à participer à un nouveau gouvernement. *L'U.S.F.P.* pourrait, toutefois, poser ses conditions car elle a proclamé son intention de quitter le Parlement en septembre prochain au plus tard, pour protester contre la prolongation de deux ans de l'Assemblée actuelle décidée par *référendum en mai dernier.*

Pour le moment, on constate plutôt un certain raidissement du pouvoir : ce dernier poursuit *en diffamation* le grand journal de l'opposition socialiste *Al Mouharrir*. Le quotidien est accusé de diffamation et d'atteinte à la dignité d'un *chef d'État arabe* pour avoir reproduit, le 23 avril dernier, une simple dépêche de l'A.F.P. décrivant sur le mode ironique les fastes inouïs du mariage du fils *aîné du cheikh Zayed*, président des Émirats arabes unis, mariage qui aurait coûté la bagatelle de 35 millions de dollars. Du coup, M. Yazghi, membre du bureau politique de l'U.S.F.P., directeur de la presse socialiste et député, a été interrogé par la police le mardi 5 mai, et une demande de levée de l'immunité parlementaire aurait même été présentée au président de la Chambre des représentants marocaine, M. Ould Sidi Baba.

On a remarqué aussi à Rabat qu'aucun député socialiste n'avait été associé à la grande campagne diplomatique lancée par le roi Hassan II pour expliquer, à travers le *monde*, la *position* du Maroc dans l'affaire du Sahara occidental (*le Monde* du 9 mai). — R. D.

PROCHE-ORIENT

LA CRISE SYRO-ISRAÉLIENNE

JÉRUSALEM : plus de menaces que d'actes

De notre correspondant

Jérusalem. — Paradoxalement, au moment même où venait de se produire un incident grave et où l'affrontement entre l'aviation israélienne et l'armée syrienne semblait presque *inévitable*, plusieurs signes sont apparus en fin de journée mardi 12 mai, à Jérusalem, indiquant une *certaine* diminution de la tension entre Israël et la Syrie qui permettaient du même coup à M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan, de poursuivre sa mission de bons offices. La presse israélienne *faisait même état*, ce mercredi 13 mai, d'une ébauche de compromis envisagée par le médiateur américain.

C'est seulement en début de *soirée*, mardi, que le *porte-parole* de l'armée à Tel-Aviv a confirmé que, peu après midi, mais sans atteindre leur objectif, des missiles sol-air syriens avaient été tirés contre des avions israéliens en vol de reconnaissance au-dessus de la Bekaa au Liban. Le communiqué précisait que les engins provenaient de batteries situées en territoire syrien à proximité de la frontière libanaise. Il n'était donc pas question *des missiles installés depuis* le 29 avril dans le Bekaa dont Israël exigeait le retrait. Israël n'avait pas riposté immédiatement, comme on aurait pu s'y attendre, compte tenu *de la tension* et de l'escalade verbale des jours précédents à Jérusalem. D'autre part, le délai écoulé avant cette confirmation paraissait indiquer que les dirigeants israéliens s'étaient donné le temps de la réflexion.

Les responsables gouvernementaux n'ont guère mis l'accent sur la gravité de l'incident, comme s'ils souhaitaient en minimiser l'importance. Certains obervateurs militaires *à Jérusalem estimaient* que l'armée syrienne avait tenté de provoquer l'affrontement, mais d'autres considéraient, au contraire, que ce tir de missiles était un « *signal d'alarme* » pour lequel Damas exprimait la nécessité de trouver rapidement une *solution diplomatique. Ce qui* venait de se produire était, en tout cas, un test : Israël n'était pas prêt à saisir la première *occasion* pour attaquer l'armée syrienne au *Liban, contrairement aux déclarations* menaçantes faites par M. Begin sur un ton pressant et que l'opposition travailliste continuait de lui reprocher très vivement.

Autre signe de détente : venant de Damas mardi, le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Christoph Van der Klauw, en mission au Proche-Orient en qualité de président en exercice du conseil des ministres de la C.E.E., a déclaré à ses interlocuteurs israéliens que les dirigeants syriens venaient de lui *faire* part de leur volonté d'éviter une guerre avec Israël et qu'il avait eu nettement l'impression qu'ils souhaitaient que ce message soit transmis. Au ministère israélien des affaires étrangères, on a déclaré « *avoir pris bonne note* » de cette information.

C'est ainsi que, après quarante-*huit heures d'entretiens à Jérusalem*, l'émissaire américain, M. Philip Habib, devait repartir mercredi pour Damas avant de se rendre à nouveau à Beyrouth. La prolongation de sa mission signifie qu'il y a un espoir de parvenir à un « arrangement », alors que, au début de la *semaine*, les dirigeants américains se montraient pessimistes. Selon des sources bien informées américaines et israéliennes, M. Habib aurait mis au point un projet qualifié à Jérusalem de « *complexe* » qu'il va proposer au gouvernement de Damas et aux dirigeants chrétiens libanais.

Visant à revenir à la situation précédant le 2 avril, date à *laquelle les Syriens ont lancé* leur offensive au Liban pour prendre le contrôle de positions stratégiques au-dessus de Zahlé et du réduit chrétien, ce projet comporterait les points suivants : les phalangistes devraient réduire leur présence à Zahlé ; les Syriens relâcheraient leur pression autour de la ville et sur les hauteurs qui la dominent ; les Israéliens s'engageraient à ne pas envoyer leur aviation en mission « *opérationnelle* », *comme* celle au cours de laquelle, le 28 avril, deux hélicoptères syriens ont été détruits ; après quelque temps, les Syriens retireraient discrètement les batteries *de missiles installées* dans la Bekaa, et Israël pourrait, à la suite d'un accord tacite sur ce point, continuer ses vols de reconnaissance au-dessus du *Liban afin de contrôler les* positions palestiniennes.

Cependant, au cours de la matinée du 13 mai, le gouvernement israélien a fait publier un communiqué démentant s'être engagé à restreindre les activités de l'armée israélienne au Liban.

FRANCIS CORNU.

BEYROUTH : la douche écossaise

De notre correspondant

Beyrouth. — En même temps que son aéroport, qui devait rouvrir ce mercredi 13 mai, après vingt-deux *jours de fermeture*, Beyrouth a retrouvé l'espoir. Un brusque et complet changement de décor s'est produit mardi en fin d'après-midi : au moment où, *plus encore que la veille*, une atmosphère de catastrophe régnait dans le pays, on annonçait, outre cette bonne nouvelle, un échange de messages conciliants entre la *Syrie et Israël*, et une déclaration du secrétaire d'État américain, M. Alexander Haig, affirmant qu'il avait « *très bon espoir* » que la situation au Liban puisse *être* « *normalisée rapidement* ». De plus, un calme *inhabituel* s'établissait soudainement dans une ville éprouvée la veille par une pluie d'obus qui avait *fait de nombreux morts* et blessés (*le Monde* du 13 mai).

« Garanties sérieuses »

Les Libanais, des plus hauts responsables aux plus modestes citoyens, en sont restés bouche bée. D'autant plus qu'ils avaient *accueilli, dans une grande tension*, les informations faisant état d'une mobilisation générale en Israël et de tirs de missiles syriens contre des avions israéliens.

La réouverture de l'aéroport, *marquée par le décollage* d'un appareil de la compagnie nationale M.E.A., ne résulterait cependant que d'un règlement ponctuel et limité comportant des « *garanties sérieuses* » selon le président de la M.E.A., M. Asad Nasr. Néanmoins, coïncidence ou élément faisant partie d'un arrangement d'ensemble, elle est ressentie comme le signe palpable d'une détente que rien ne laissait prévoir dans une capitale dont les habitants se sentaient pris au piège.

Alors, l'euphorie après l'angoisse ? Certes pas ! Les Libanais ont été échandés par trop de retournements de situation pour *ne pas être méfiants. Les* trois surprenantes bonnes nouvelles de mardi après-midi comportent, en elles-mêmes, des limites et des restrictions :

— *Le* fonctionnement de l'aéroport reste totalement soumis à la bonne volonté des belligérants et aux aléas d'une *situation* instable ;

— La déclaration de M. Alexander Haig est assortie d'une réserve : « *Il est encore trop tôt*, a-t-il lui-même souligné, *pour dire si la mission de M. Philip Habib réussira.* »

— *Enfin, le message conciliant* syrien à Israël ne constitue que l'amorce d'un dégel. Il reste encore beaucoup à faire à l'émissaire américain pour parvenir au compromis conçu à Jérusalem.

Et, même en supposant réglée la crise syro-israélienne, les volet spécifiques libanais ou plus exactement syro-chrétiens du présent cycle de violence *subsisteront*.

Ainsi, plus que jamais, Beyrouth vit sous le régime de la douche écossaise.

LUCIEN GEORGE.

● *Quatre personnes* ont trouvé la mort et dix-huit autres ont été blessées dans l'explosion, ce mercredi 13 mai, d'une voiture piégée garée à proximité d'un local du *parti syrien nationaliste* social (Mouvement de gauche libanais) dans un faubourg de Beyrouth, ont annoncé les forces de sécurité. — *(Reuter.)*

M. Begin reproche violemment à l'Europe des Dix son initiative au Proche-Orient

Jérusalem (A.F.P.). — Un entretien « *très dur* » a eu lieu, mardi 12 mai, entre le premier ministre israélien, M. Begin, et M. Van der Klaauw, ministre néerlandais des affaires étrangères et président du conseil des ministres de la Communauté européenne.

M. Begin a déclaré à la radio qu'il avait demandé à son interlocuteur les raisons pour lesquelles la Communauté européenne « *s'arrogeait le droit de décider ce qui était bon ou mauvais pour la sécurité d'Israël* ». « *J'ai notamment posé cette question,* a dit M. Begin, *en tenant compte du fait que la Communauté européenne a conclu, selon les termes du communiqué de Venise, qu'un État palestinien devrait être créé aux côtés d'Israël* (1) *(...). L'Europe croit savoir ce qui est bon pour la sécurité d'Israël, et ignore en même temps les massacres des chrétiens au Liban.* »

Il a insisté sur le fait qu'il s'était adressé « *au représentant de la Communauté européenne et non pas au ministre des affaires étrangères des Pays-Bas* ».

Selon la radio israélienne, le ministre néerlandais, qui *s'est* refusé à toute déclaration, « *semblait très irrité* ».

La politique au Proche-Orient de la Communauté est, d'autre part, qualifiée de « *destructive* » et de « *purement mercenaire* » par le ministère israélien des affaires étrangères, dans un communiqué remis à la presse. Dans ce document, le ministère évoque les « *flots de sang juif répandus en Europe* ». Et ajoute : « *C'est sur cette toile de fond qu'Israël doit considérer les propositions périodiques de la Communauté européenne pour une solution du conflit israélo-arabe.* »

M. Van der Klaauw, qui est chargé par ses collègues de l'Europe des Dix de préparer une « *initiative européenne* » au Proche-Orient, se rendra du 15 au 17 mai en Arabie Saoudite, du 22 au 24 en Algérie et du 6 au 10 juin au Koweït, au Qatar et à Abou-Dhabi. Il a déjà visité les autres pays arabes.

Il présentera son rapport au *prochain conseil européen, prévu* pour les 29 et 30 juin.

(1) A Venise, les « Dix » ne se sont pas prononcés pour la création d'un État palestinien mais pour l'exercice du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. — (N.D.L.R.)

A TRAVERS LE MONDE

Guatemala

● M. VERNON WALTERS, envoyé *spécial du secrétaire* d'État américain, M. Alexander Haig, est arrivé le mardi 12 mai au Guatemala pour des entretiens portant sur l'éventuelle *reprise de l'aide* américaine à ce pays, a-t-on appris de source diplomatique au Guatemala. M. Walters devait rencontrer mercredi M. Rafael Castillo Valdez, ministre des affaires étrangères. Celui-ci a déclaré que le Guatemala souhaitait en particulier pouvoir acheter des pièces détachées d'hélicoptères. L'administration Carter avait suspendu en 1977 l'aide militaire au Guatemala, accusé de violations des droits de l'homme. Plusieurs milliers de personnes sont mortes victimes de violences politiques dans ce pays en 1980. — *(Reuter.)*

Iran

● SOIXANTE-CINQ IRANIENS *AU MOINS* ont été tués et soixante et un blessés lors du bombardement par l'aviation irakienne de la prison de Sardacht, ville contrôlée par les partisans kurdes. Ces derniers détiennent dans la prison quelque deux cents soldats, gardes révolutionnaires et fonctionnaires, fidèles au gouvernement central. D'autre part, l'armée *irakienne a lancé cinq missiles* sur la ville de Dezfoul détruisant une cinquantaine de maisons et tuant « au moins sept civils », indique la radio de Téhéran. — *(Reuter.)*

R. F. A.

● L'ASSASSINAT DE M. KARRY, ministre de l'économie du Land de Hesse, a été revendiqué, le lundi 11 mai, par un « mouvement du IIIe Reich », jusqu'à présent inconnu en République fédérale d'Allemagne. Le parquet fédéral de Karlsruhe a ouvert une *enquête* contre inconnu pour présomption d'acte de terrorisme, mais la police ne dispose encore d'aucune indication sur l'origine de cet attentat. *Diverses hypothèses* sont évoquées dans la presse ouest-allemande : on rappelle, d'une part, que M. Karry était d'origine juive et entretenait des liens étroits avec *Israël*, d'autre part, qu'il avait été partisan de la construction d'une centrale nucléaire dans la région et du développement de l'aéroport de Francfort. — *(Corresp.)*

République Sud-Africaine

● M. « PIK » BOTHA A WASHINGTON. — Le ministre sud-africain des affaires étrangères a quitté Pretoria, mardi 12 mai, pour Washington où il rencontrera jeudi le secrétaire d'État, M. Haig. Cette visite aux États-Unis de M. « Pik » Botha a été qualifiée par la radio d'État sud-africaine de voyage à l'étranger « *le plus important d'un ministre sud-africain depuis que l'Afrique du Sud est sortie du Commonwealth* ».

M. Botha pourrait être également reçu par le président Reagan, déclare-t-on *dans les* milieux informés de Pretoria. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● LE PREMIER MINISTRE THAILANDAIS a déclaré le mardi 12 mai devant le conseil des ministres que tous les auteurs du putsch manqué du 1er avril qui sont encore en *fuite, pourraient bénéficier* d'une amnistie s'ils se mettent à la disposition des autorités pour enquête. Il s'agit de deux civils et de six militaires, dont *le responsable de la tentative* de coup d'État, le général Sant Chitpatima, qui se trouve en Birmanie. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● M. FRANJO HERLJEVIC, ministre yougoslave de l'intérieur, a accusé, mardi 12 mai, l'ambassade d'Albanie d'avoir *soutenu les activités « contre-révolutionnaires »* de la province autonome du Kosovo. Selon l'agence *yougoslave* Tanjoung, M. Herljevic affirme détenir de « *nombreuses preuves concrètes* » du rôle joué par l'Albanie dans les événements du Kosovo. (*Le Monde* des 4 et 5-6 avril.) — *(A.F.P.)*

Le Monde

publiera demain

- IDÉES : Les femmes dans la politique (Yves Florenne, Madeleine Chapsal, Maria-Antonietta Macciocchi).
- LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE M. MITTERRAND, par Philippe Lemaitre.
- « LE MONDE DES LIVRES » : Le centenaire de Teilhard de Chardin.

هكذا من الأصل

DIPLOMATIE

Après ses entretiens avec le chancelier Schmidt

Mme Thatcher insiste sur la solidarité anglo-allemande

De notre correspondant

Londres. — Au-delà de l'accord de principe enregistré sur la restructuration du budget communautaire, les conversations entre le chancelier Schmidt et Mme Thatcher, qui ont pris fin mardi 12 mai à la résidence des Chequers, ont confirmé un net *réchauffement des relations* entre les deux gouvernements. En tout cas, les deux dirigeants, dans leur conférence de presse conjointe, n'ont pas manqué l'occassion qui leur était offerte de mettre en évidence leur identité de vues sur les problèmes discutés, et plus particulièrement sur ceux concernant la Communauté

Mme Thatcher, qui a dirigé avec une autorité jugée excessive par les correspondants allemands, la conférence de presse, et emportée, semble-t-il, par l'enthousiasme, répondit péremptoirement à la question d'un journaliste qui lui demandait si les deux pays étaient de nouveau amis après leur récente querelle de Maastricht sur la pêche : « *La réponse est oui.* » Et le chancelier, questionné à son tour, répondit, en souriant : « *C'est ce qu'elle dit.* » Cette réponse légèrement ambiguë illustrait davantage la cordialité de l'entretien. De là, l'entourage du premier ministre concluait peut-être hâtivement qu'un déplacement de l'équilibre des forces au sein de la Communauté était en cours et qu'il s'agissait d'une nouvelle alliance entre les deux pays.

Il est évident que les Britanniques étaient soucieux de présenter sous l'éclairage le plus positif le rapprochement, les points de vue sur les problèmes communautaires. Mme Thatcher, pour parler familièrement, « en a rajouté ». Elle n'a pas manqué de dire, à propos de l'arrivée au pouvoir d'un nouveau président en France : « *Le peuple français a choisi son président et il nous appartient de travailler avec lui (...). Le chancelier et moi-même envisageons d'établir avec lui les mêmes chaleureuses relations personnelles que nous avons entre nous.* »

Un peu plus tard aux Communes, Mme Thatcher refusa de porter une appréciation sur les assouplissements éventuels que M. Mitterrand pourrait apporter à la politique française au sujet de l'Europe : « *Il ne m'appartient pas de me prononcer sur les personnalités que la France choisit pour la représenter. Les problèmes sont difficiles et restent les mêmes. La réforme de la politique agricole commune et des structures budgétaires est une question vitale à laquelle nous devons, en tout cas, trouver une solution préliminaire à la fin de cette année.* » Néanmoins, M. Foot, leader de l'opposition travailliste, a félicité ironiquement le premier ministre pour la rapidité et la générosité des vœux adressés au président Mitterrand.

Le chancelier Schmidt s'est prêté de bonne grâce à cette démonstration de solidarité anglo-allemande. Il a souligné son accord avec Mme Thatcher sur les conditions indispensables à un règlement du problème budgétaire. « *Nous ne pouvons considérer comme une solution celle par laquelle certains États obtiennent des transferts nets illimités, tandis que d'autres procèdent à des paiements nets illimités* », déclara-t-il. C'est ce qu'avait dit auparavant Mme Thatcher avec plus de brutalité : « *Nous sommes les deux principaux payeurs de la Communauté, les autres pays en sont les bénéficiaires.* »

HENRI PIERRE.

La signature d'un traité d'amitié avec le Congo constitue un succès pour l'Union soviétique

De notre correspondant

Moscou. — La République populaire du Congo devait signer ce mercredi 13 mai un traité d'amitié et de coopération sur le modèle de ceux que Moscou a déjà conclus avec une vingtaine de pays. C'est ce qu'a annoncé M. Leonid Brejnev dans l'allocution prononcée au dîner donné mardi au Kremlin en l'honneur de M. Denis Sassou-Nguesso, président du Congo. L'homme d'État africain était arrivé le jour même en fin de matinée à Moscou, où il avait été accueilli par les principaux membres de la direction soviétique conduits par M. Brejnev. Cette visite prévue depuis plus de deux ans déjà avait été remise plusieurs fois à la suite de divergences entre les deux pays.

L'Union soviétique demande notamment à Brazzaville la disposition d'une base navale à Pointe-Noire, mais les Congolais se sont toujours montrés très réticents pour accéder au désir soviétique. Le problème est-il réglé ou a-t-il été simplement mis de côté ? Les discours prononcés au Kremlin ne permettent pas d'en juger, mais la signature d'un traité d'amitié et de coopération *constitue un incontestable succès* diplomatique pour le Kremlin.

« L'Afrique... telle que la veulent les Africains »

M. Brejnev n'a pas manqué de féliciter M. Sassou-Nguesso pour le développement du parti congolais du travail, qui est, a-t-il dit, « *au nombre des premiers partis de l'Afrique indépendante à avoir opté pour la construction d'une société nouvelle fondée sur le socialisme soviétique* ». Les Soviétiques attachent en effet beaucoup d'importance à la création dans les pays neufs de partis de type marxiste-léniniste, dans lesquels ils voient une garantie pour la pérennité de leur influence.

Le chef de l'État et du parti soviétique a d'autre part défini la politique africaine de son pays. Comment les Soviétiques voudraient-ils voir l'Afrique ? s'est-il demandé. « *Eh bien, telle que la veulent les Africains, c'est-à-dire pacifique, indépendante, prospère. Car l'Afrique est la sphère des intérêts vitaux des Africains eux-mêmes, et uniquement des Africains.* » M. Brejnev s'est prononcé pour la création d'une zone dénucléarisée en Afrique. Il a condamné l'« *occupation illégale de la Namibie* » et exprimé sa sympathie pour « *la lutte légitime du peuple namibien avec à sa tête le SWAPO, son véritable représentant* ».

Pour sa part, M. Sassou-Nguesso a dit sa reconnaissance au peuple soviétique et à l'ensemble de la communauté socialiste « *pour le soutien et l'aide généreuse qu'ils accordent à la lutte des peuples africains, et plus particulièrement de ceux d'Afrique australe* », avant de se déclarer d'accord avec les grandes initiatives de la diplomatie soviétique.

Dans un compte rendu de première importance, l'agence Tass, qui fait état d'un « *climat d'amitié et de compréhension mutuelle* », condamne les tentatives de certains pays de l'OTAN d'« *élargir leur présence militaire directe sur le continent africain, d'attiser les litiges territoriaux et les conflits internes* ». « *Les projets des impérialistes de créer des groupements militaires formés en Afrique sous leur égide ont un caractère particulièrement dangereux* », ajoute-t-elle, en soulignant la nécessité de renforcer l'unité et la coopération des pays progressistes d'Afrique avec l'U.R.S.S.

DANIEL VERNET.

UN SUCCÈS POUR WASHINGTON

Les ministres européens de la défense confirment que les dépenses militaires augmenteront de 3 % par an jusqu'en 1988

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, *paraît avoir remporté* un franc succès, en obtenant mardi 12 mai, à Bruxelles, l'accord des ministres européens de la défense sur le maintien de l'objectif de 3 % d'augmentation des budgets militaires annuels, en termes réels, jusqu'en 1988.

Pour certains diplomates européens, M. Weinberger rentrera à Washington « *en ayant rempli sa mission* », puisque plusieurs pays de l'OTAN se montraient hostiles au maintien des 3 %, notamment l'Allemagne fédérale.

Selon un diplomate, les alliés européens ont « *en quelque sorte accepté un marché : la reprise des négociations eurostratégiques américano-soviétiques, voulue par eux, en échange du maintien de l'augmentation des budgets de défense, voulue par Washington* ».

Toutefois, constatent les experts, l'accord des Européens sur les 3 % est flexible. Bonn pourra inclure dans ce chiffre une aide économique à la Turquie, tandis que les efforts de défense alliés ne seront plus jugés uniquement de manière statistique. Il reste à savoir si les ministres nationaux des finances accepteront facilement d'entériner cet accord.

M. Weinberger a d'autre part brossé un tableau particulièrement sombre de la croissance militaire soviétique. Selon le rapport du comité militaire :

— Plus de la moitié de la force stratégique nucléaire intercontinentale (I.C.B.M.), qui compte environ 1 400 missiles, a moins de dix ans d'âge ;

— Plus de deux cent vingt missiles SS-20 eurostratégiques à trois têtes ont déjà été déployés ;

— La marine de guerre soviétique non seulement opère d'une manière courante dans ses eaux territoriales traditionnelles, mais aussi croise dans l'Atlantique, le Pacifique, la Méditerranée et l'océan Indien :

— L'U.R.S.S. a mis en service le porte-avions *Kiev*, le croiseur à propulsion nucléaire *Kirov*, le bâtiment de guerre le plus lourdement armé du monde, le sous-marin de la classe *Oscar* à propulsion nucléaire, armé de vingt-quatre missiles d'une portée de 500 kilomètres ; enfin, le plus grand sous-marin porteur de missiles balistiques stratégiques existant au monde, dénommé *Typhon*. Les missiles équipant cette unité sont dotés d'ogives à têtes multiples à guidage indépendant. Un nouveau type de sous-marin d'attaque de la classe Alfa, ayant une vitesse supérieure à 40 nœuds en plongée, a également été mis en service ;

— L'U.R.S.S., dans le domaine de l'aviation, dispose d'une flotte à capacité nucléaire qui augmente rapidement ;

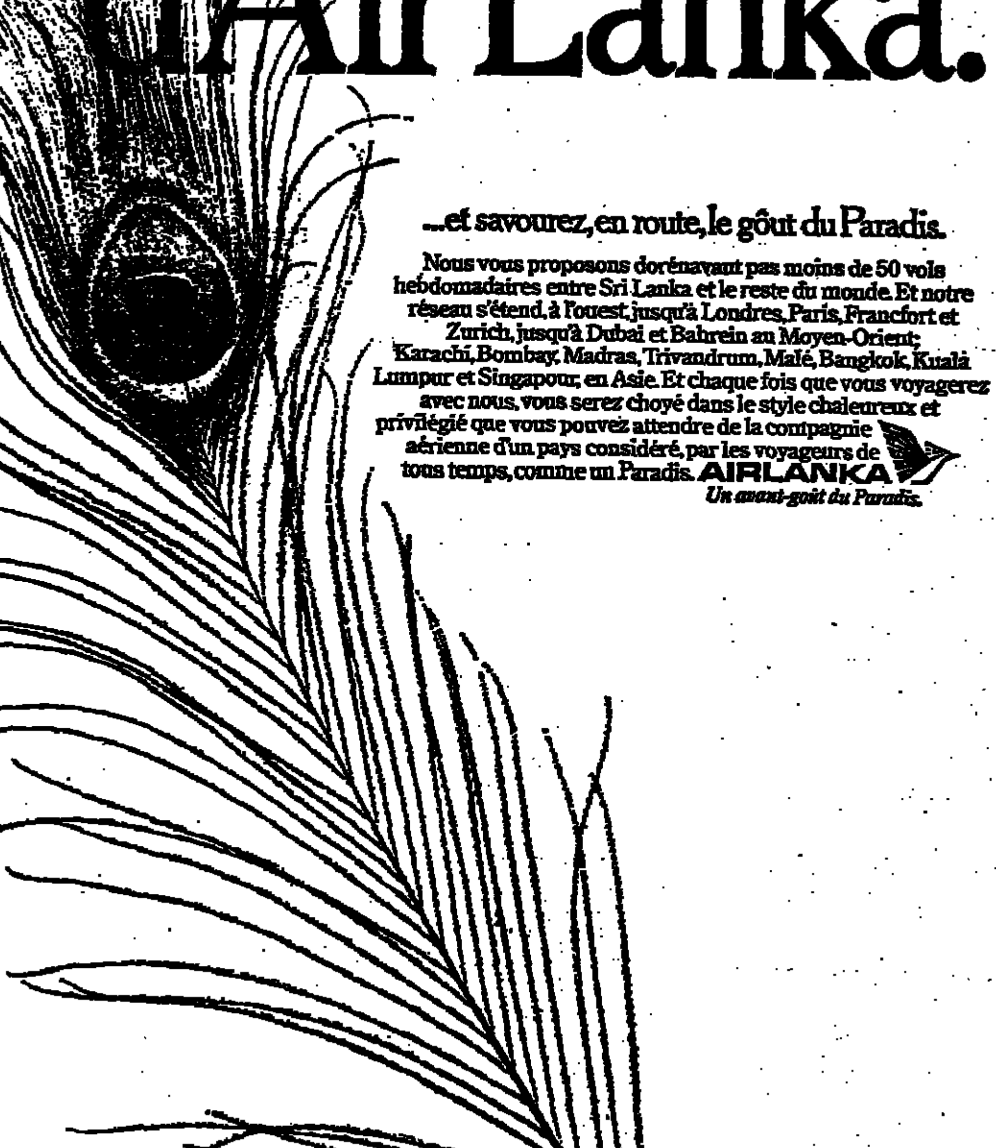
— Hélicoptères : les opérations en Afghanistan ont servi de banc d'essai pour le matériel et l'emploi tactique des hélicoptères d'attaque (Hip Hind) ;

— Les unités terrestres équipées de chars *E-64* et *T-72*, renforcés par des éléments supplémentaires d'artillerie et d'infanterie, sont capables de mener des manœuvres offensives rapides de pénétration en profondeur ;

— La capacité de transport de fret a quintuplé au cours des dix dernières années.

En conclusion, le rapport cite une déclaration attribuée à M. Brejnev. « *En 1985*, aurait dit le premier secrétaire du P.C. soviétique à Prague il y a trois ans, *nous aurons atteint, grâce aux effets de la détente, la plupart de nos objectifs en Europe occidentale. Nous aurons amélioré notre économie et le rapport mutuel des forces aura basculé de manière tellement décisive que nous serons capables d'imposer notre volonté chaque fois que ce sera nécessaire.* » Actuellement, conclut le rapport, « *nous n'en sommes qu'à la moitié de la période couverte par cette prédiction, et rien de ce que nous avons observé jusqu'à présent ne nous permet de penser que cette prédiction soit inexacte* ».

● *Les Occidentaux ont lancé, le mardi 12 mai*, à Madrid, une nouvelle offensive contre les « *violations répétées des droits de l'homme* » dans les pays de l'Est. A la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, le chef de la délégation américaine, M. Kampelman, a fait état de son « *profond malaise face à l'intolérance* » dont il a accusé les autorités soviétiques à l'égard de plusieurs dissidents, dont le prix Nobel, M. Sakharov. Les délégués des Pays-Bas, de la France, de la Grande-Bretagne et de la R.F.A. ont prononcé des discours dans le même sens. — (*A.F.P.*)



AMÉRIQUES

États-Unis

M. Meese conseiller de la Maison Blanche minimise les dissensions dans l'administration Reagan

De notre correspondante

New-York. — M. Edwin Meese, qui fait partie de la troïka des conseillers de la Maison Blanche, a donné mardi 12 mai aux journalistes étrangers quelques nouvelles indications sur la politique américaine. M. Meese a, tout d'abord, indiqué ce que l'administration Reagan estimait avoir accompli au cours de ses trois premiers mois d'existence : reconnaissance de la « *guérison* » économique du pays comme priorité absolue et progrès en vue dans ce domaine, instauration de « *relations fermes* » avec l'Union soviétique, resserrement des liens amicaux avec les pays alliés, nouvelle approche des problèmes du tiers-monde, renforcement de la capacité défensive du pays, instauration de bonnes relations avec le Congrès.

Interrogé ensuite sur la mission de M. Habib au Proche-Orient, M. Meese l'a qualifiée de « *très difficile* » et a paru éprouver quelques doutes sur ses chances de succès. Il a réaffirmé l'importance que le président accordait aux accords de Camp David, qu'il considère comme « *une étape indispensable sur la route de la paix* », mais a estimé qu'il pouvait y avoir de la place pour « *d'autres initiatives au Proche-Orient* », à condition qu'elles soient « *soigneusement préparées* » et lancées « *en temps opportun* ». A propos du projet de vente des AWACS à l'Arabie Saoudite, M. Meese a répété qu'il répondait à un engagement pris par l'administration Carter « *dans l'intérêt de la paix, de la sécurité et d'Israël* ». « *Il semble* a-t-il ajouté, *que les premières protestations soient venues des amis d'Israël aux États-Unis. Ce n'est qu'après que Jérusalem s'est joint à ces protestations.* »

Interrogé sur la pression sociale que les économies budgétaires risquent de faire peser sur les municipalités américaines, M. Meese a assuré que ces économies étaient, en fait, minimes et qu'elles ne consistaient qu'en réductions des augmentation de fonds fédéraux prévues par la précédente administration. « *L'inflation est plus grave encore pour les nécessiteux que pour les autres* », a dit M. Meese.

Sur le chapitre des « dissensions » entre les divers centres de décision de l'administration Reagan, le conseiller du président a affirmé que celles-ci avaient été « *très exagérées par la presse* ». « *Il y a eu, en fait, très peu d'incidents,* a-t-il assuré. *C'est que, dans notre administration, les individus ne sont pas « muselés » : ils peuvent exprimer leur point de vue... Mais Haig fait ce que le président lui demande de faire... Il n'y a pas, comme dans la précédente administration, plusieurs centres de décision et, en ce qui concerne la politique étrangère, le département d'État reste le premier.* »

NICOLE BERNHEIM.

● *Le Sénat américain* a adopté mardi soir 12 mai, à une majorité de 78 voix contre 20, le projet de budget 1982 avalisé par le président Reagan, qui parachève ainsi sa première grande victoire législative à la *Chambre* des représentants, obtenue la semaine dernière sur le même sujet. Le Sénat a adopté un budget de *700,8* milliards de dollars pour l'année fiscale 1982, qui commence le 1er octobre 1981. Il propose un déficit de 50,5 milliards de dollars. La Chambre avait voté jeudi dernier un budget de 689 milliards de dollars, faisant apparaître un *déficit de 36,9* milliards. Les différences entre les deux textes seront aplanies par une commission mixte qui devrait se mettre au travail dès mercredi et trouver sans difficultés un compromis entre les chiffres des deux projets adoptés, estimait-on au *Congrès* mardi soir. — (*A.F.P.*)

● *Un Boeing-707 et sa cargaison d'armes*, dont la destination était l'Afrique du Sud, ont été saisis le mardi 12 mai à l'aéroport de Houston (Texas), ont annoncé mercredi les services de douanes américains. Fusils automatiques, lance-grenades, revolvers et munitions, d'une *valeur de 1,2 million* de dollars, étaient en cours de chargement dans cet avion d'une compagnie autrichienne. Les armes, fabriquées par la société Colt avaient été achetées au Connecticut avec une lettre de crédit tirée sur une banque européenne. — (*A.F.P.*)

Bolivie

DEUX ANCIENS PRÉSIDENTS ONT QUITTÉ LE PAYS

La Paz (*A.F.P., Reuter*). — Deux anciens chefs d'État, les généraux Hugo Banzer et Alberto Natusch Busch, ont quitté la Bolivie pour l'Argentine, a annoncé mardi 12 mai le président Luis Garcia Meza lors d'une conférence de presse. Le président Meza a qualifié ses prédécesseurs « *d'éléments perturbateurs* », mais n'a pas précisé les raisons de leur départ. Il a affirmé que le général Banzer, président de 1971 à 1978, avait volontairement quitté le pays. Le général Banzer n'a pas fait de déclaration à son arrivée à Buenos-Aires.

Le colonel Emilio Lanza, commandant du centre d'instruction des troupes spéciales, basé à Cochabamba, dans le centre du pays, s'est d'autre part rendu mardi aux autorités militaires de la 7e division, a-t-on annoncé officiellement à La Paz. Le colonel *Lanza avait fomenté* lundi une rébellion de son unité et réclamé la démission du président Garcia Meza, ainsi que celle de *l'état-major* de l'armée (*le Monde* du 13 mai), mais il n'avait pu obtenir le soutien d'autres unités militaires.





AMÉRIQUES

Mexique

La course à la présidence est déjà lancée

De notre correspondant

Mexico. — « Il n'y a pas encore de fumée blanche annonçant que le successeur du président Lopez Portillo a été désigné, mais le conclave est réuni pour analyser les caractéristiques des différents candidats. » Cette phrase, prononcée récemment par l'un des hommes politiques mexicains aux propos les plus libres, a le mérite de reconnaître publiquement deux faits officiellement masqués : que la course à la présidence est déjà lancée et que la politique mexicaine respecte les rites.

La dernière ligne droite est pourtant encore lointaine, puisque le prochain président n'entrera en fonctions que le 1er décembre 1982, après avoir été élu au mois de juillet de la même année. Mais le parti révolutionnaire institutionnel (P.R.I.), qui dirige sous différentes appellations le pays depuis plus d'un demi-siècle à la suite de la révolution de 1917, doit désigner son candidat — qui est sûr d'être élu — dès la fin de cette année.

A la différence de celui de Rome, le futur président ne sera le pape que des Mexicains. Mais pour eux, il sera vraiment tout : source du verbe tout-puissant, institution inattaquable — on a envie de dire infaillible, — centre d'un pouvoir économique, politique, militaire tel qu'on n'hésite pas ici à distinguer les présidents en parlant de ce qui s'est fait sous le « régime » de l'un ou de l'autre. Seule limite de taille à cette toute-puissance : l'élu ne peut l'être qu'une fois. L'importance de cette disposition constitutionnelle est telle qu'on se plaît à dire que pendant les six ans de son mandat le président ne fait rien d'autre en fait que de préparer sa succession. L'expression est, bien sûr, à mettre au compte de l'humour mexicain ; mais il est de fait qu'un président ne peut, ici, aspirer qu'à figurer honorablement dans l'histoire de son pays, et non pas à être réélu. Or c'est son successeur qui écrira le chapitre correspondant au président sortant...

Un document anonyme, à circulation restreinte, intitulé *Etude sur la succession présidentielle*, définit le curieux système mexicain comme celui de « l'homme fort qui respecte l'engagement de remettre le pouvoir à un autre tous les six ans ». Grâce au respect des institutions, non démenti depuis près d'un demi-siècle, au renouvellement constant des dirigeants élus et au renforcement progressif de l'exécutif, le pays a su, selon l'auteur, « faire preuve d'une sagesse difficile à comprendre de l'extérieur, mais qui lui donne une force stratégique particulière, notamment face aux autres nations du continent ».

La succession présidentielle est un bon exemple de cette « hétérodoxie » mexicaine aux multiples dimensions. Dans ce pays où le pouvoir est aux mains d'un seul parti depuis plus d'un demi-siècle, le choix du futur président n'est arrêté qu'après un véritable tour d'horizon auquel participent toutes les grandes forces sociales : milieux d'affaires, armée, et les syndicats ouvriers et paysans qui sont représentés en tant que tels au sein du parti révolutionnaire institutionnel. Mais il semble que personne ne sache vraiment comment se déroulent toutes les tractations, toutes les consultations. Ainsi l'étude précédemment citée affirme-t-elle : « On a beaucoup spéculé sur la relève du pouvoir au Mexique. La vérité est que ce thème appartient aux grands secrets nationaux. » Tous les spécialistes sont cependant, à des nuances près, d'accord pour dire que la décision est, en dernière instance, entre les mains du président sortant.

Le pétrole, les États-Unis

« Une des caractéristiques de notre système politique est son côté rituel, nous a déclaré un journaliste mexicain. Par exemple, nous n'attaquons jamais le président, et les hommes les plus conservateurs eux-mêmes ne manquent pas, dans leurs discours, de faire référence à la révolution et à ses idéaux, même si — comme c'est trop souvent le cas — ils n'en pensent pas un mot. Pourtant, les étrangers ont tort de se moquer de l'importance de la liturgie. Elle est beaucoup plus que le goût du verbe ou de la forme, fort chez les Latins autant que chez les Indiens. Elle est, à la fois, la base d'accord minimum, le liant indispensable pour que nos contradictions ne deviennent pas explosives, et le symbole d'une unité ou, du moins, d'une coexistence nationale, et surtout sociale, difficilement gagnée, récente et toujours menacée. Elle est, en quelque sorte, le gage d'une stabilité qui repose sur la conciliation et n'empêche pas le développement. »

La grand-messe de cette liturgie vient d'être dite par le président Lopez Portillo, entouré de tous ses « cardinaux » lors de la « réunion de la République » qui s'est récemment tenue à Hermosillo (Etat de Sonora) à l'occasion de l'anniversaire de la Constitution de 1917. Tous les ministres, tous les gouverneurs de cette République fédérale, les présidents des principales entités administratives, économiques et politiques (au total quatre-vingt-dix-huit personnes, dont quatre femmes) étaient assis autour d'une table en forme d'anneau sous le regard de près d'un millier de délégués de tous les niveaux de la machine politique mexicaine. On y trouvait la presque totalité des hommes politiques importants du pays — ceux du parti révolutionnaire en tout cas, l'opposition n'ayant droit qu'à quelques strapontins.

Dans ce pays où les symboles pèsent lourd, on ne pouvait s'empêcher de remarquer que la disposition des lieux tenait à la fois de la table ronde, pour inviter à la libre expression entre pairs, de l'arène — l'enjeu étant figuré, au centre, par un gigantesque drapeau mexicain, à la taille de la circonstance, en cette année de pré-succession — et du stade : le drapeau était entouré d'une bande de sable sur laquelle — au figuré — les candidats possibles à la présidence ont fait leur premier tour de piste.

Le but officiel de cette réunion annuelle, dont le principe a été instauré par le président Lopez Portillo, est, pour chacun des quatre-vingt-dix-huit participants, de faire le bilan des activités de son secteur. Il s'agit, à la fois, de renforcer le fédéralisme, très relatif au Mexique du fait de la toute-puissance de l'exécutif central, et de progresser dans la modernisation et la rationalisation du fonctionnement de l'administration. Le fait est que le budget des municipalités et, même, celui des Etats ont été augmentés, ce qui renforce leur autonomie. D'autre part, ces échanges de vues permettent, par-delà l'inévitable formalisme, de se faire une idée de ce qui se passe dans le pays aux différents niveaux de l'appareil.

Mais, en cette année de *destape* (de *destapar*, découvrir, révéler : c'est ainsi que l'on appelle l'opération consistant à rendre public le nom du prochain candidat du P.R.I., et donc du prochain président), les observateurs étaient moins à la recherche d'informations sur la bonne marche de l'administration que de signes. Dans cette classe politique où tout le monde fait référence aux mêmes valeurs (la révolution, etc.), les convergences s'expriment par des poignées de main, les divergences par des différences d'intonation dans la façon de dire un slogan que tous sont obligés de prononcer — mais chacun à sa façon ! Les secteurs influents sont connus de tous. Il s'agit de voir comment leurs représentants, leurs ténors, se rapprochent ou se fuient, au gré des suspensions de séance.

Les plus connus des journalistes politiques notaient soigneusement les applaudissements obtenus par chaque orateur, les moments où ils les recherchaient et leurs fortunes dans cette quête. Surveillant la salle du haut du balcon de la presse, nos confrères interprétaient sourires, poignées de main, déplacements en milieu ou en fin de séance comme autant d'augures et d'indications. Le front dans la main, le novice avait, lui, l'impression de se trouver devant des hiéroglyphes dont le sens lui échappait largement.

Le fait marquant de cette réunion, qui caractérise parfaitement la période actuelle, est que le président Lopez Portillo en a profité pour réaffirmer son contrôle sur la classe politique. Alors que les participants n'avaient en tête que le problème du *destape*, ils se sont interdit, conformément aux ordres de la présidence, d'y faire allusion publiquement. Deux autres faits ont été interprétés comme la volonté de M. Lopez Portillo d'indiquer qu'il tient bien la barre : c'est le directeur de la compagnie nationale des pétroles mexicains (Pemex) qui a été chargé de prononcer le discours de salut à la Constitution — tâche traditionnellement réservée à un ministre, — d'autre part, le président a imposé comme candidat du P.R.I. au poste de gouverneur de l'Etat de Mexico (le plus riche du pays) un outsider que ne soutenait aucune des grandes forces en présence. Le sens codé du message était clair : « Ne perdez pas votre temps en vaines conjectures sur la succession et n'oubliez pas que le mot du président est décisif. »

Une des difficultés du système mexicain est, en effet, que le pays risque de ne pas être gouverné pendant deux années : celle qui précède le *destape*, en raison des luttes pour la succession, et celle qui sépare le *destape* de l'entrée en fonctions du nouveau président, dans la mesure où le pays, pendant cette période, est pratiquement bicéphale.

Le Mexique devra dans les années qui viennent résoudre deux questions essentielles. Tout d'abord, que faire du pétrole et comment utiliser les ressources qu'il procure ? Et, surtout, comment se déterminer par rapport aux importants changements en cours aux Etats-Unis ? C'est en fonction des réponses que la classe politique jugera bon de donner à ces deux problèmes que sera choisi le futur président.

FRANCIS PISANI.



EUROPE

La crise en Irlande du Nord

● Un manifestant a été tué à Belfast ● Un deuxième gréviste de la faim est mort

Le calme régnait, ce mercredi 12 mai au matin, dans Belfast, après les affrontements qui ont suivi l'annonce de la mort de Francis Hughes à la prison de Long Kesh, après cinquante-neuf jours de grève de la faim. Des coups de feu ont été échangés, pendant la nuit, dans plusieurs quartiers catholiques de Belfast et un manifestant a été tué.

Trois autres grévistes de la faim, Patsy O'Hara, Ray O'Cleech et Joe Mac Donald poursuivent leur mouvement à Long Kesh.

De notre correspondant

Dublin. — Francis Hughes est mort, le mardi 12 mai, dans la prison de Long-Kesh, après cinquante-neuf jours de jeûne. Le même jour, à Belfast, un adolescent protestant de quatorze ans a été enterré, victime des émeutes de la semaine dernière. Son père est gravement malade dans un hôpital de la ville.

La réaction à la mort de Hughes a été semblable à celle qui a suivi le décès de Bobby Sands la semaine dernière. Des foules, un peu moins nombreuses, semble-t-il, que la semaine dernière, se sont rassemblées dans les quartiers populaires catholiques de la ville et des émeutes sporadiques plus violentes que les précédentes ont éclaté en fin de soirée.

Des pierres et des cocktails Molotov ont été lancés sur la police et l'armée, des barricades érigées et des voitures incendiées. Un jeune homme de vingt et un ans est mort au cours des affrontements. Selon l'armée britannique, un tireur embusqué a ouvert le feu sur les soldats qui ont répliqué. Le jeune homme, grièvement blessé dans la fusillade, est mort à l'hôpital. A Londonderry, des affrontements se sont également produits et une bombe a été lancée contre un commissariat. A Dublin, enfin, un millier de personnes environ ont manifesté devant l'ambassade de Grande-Bretagne et se sont heurtées à la police.

Le premier ministre de la République d'Irlande, M. Haughey, a déclaré, mardi soir, que la nécessité de trouver une solution au problème dans la prison de Long-Kesh était devenue plus urgente que jamais : « *Aucun gouvernement irlandais*, a-t-il déclaré, *ne peut rester indifférent à la perspective de la continuation de ces décès* ». M. Haughey a réitéré sa thèse selon laquelle la commission européenne des droits de l'homme pourrait intervenir avec succès dans le conflit entre le gouvernement britannique et les détenus. Pour sa part, le chef du parti catholique modéré en Ulster, le S.D.L.P. (travailliste social-démocrate), M. Hume, rencontrera, mercredi soir, Mme Thatcher, après s'être entretenu avec le dirigeant du parti travailliste britannique, M. Foot. M. Hume estime que des concessions pourraient être faites aux détenus sans que le gouvernement britannique renonce à ses principes et sans l'octroi du statut politique revendiqué par les prisonniers.

On s'attend maintenant à une reprise de la campagne terroriste de l'IRA. Les provos, estime-t-on, vont à nouveau tenter de tirer le meilleur bénéfice, sur le plan de la propagande, des funérailles de Francis Hughes.

Hughes est un héros plus typique de l'organisation nationaliste extrémiste que ne l'était Bobby Sands. Il y avait adhéré lorsqu'il avait seize ans.

Soupçonné d'avoir participé à un attentat dans lequel un membre des forces paramilitaires de l'Ulster et sa fille de dix ans avaient trouvé la mort, il devint l'homme le plus recherché de l'Ulster. En 1978, il fut condamné à la prison à vie pour le meurtre d'un soldat britannique, membre du corps d'élite S.A.S. Dès le début de sa détention, Francis Hughes avait refusé de porter l'uniforme carcéral et entrepris, comme les autres détenus du mouvement républicain, une grève de l'hygiène. Il avait commencé sa grève de la faim le 15 mars, alors que Sands refusait de s'alimenter depuis deux semaines, pour obtenir la reconnaissance d'un statut spécial.

JOE MULHOLLAND.

Suicide ou sacrifice suprême ?

Francis Hughes vient de mourir une semaine après Bobby Sands. La grève de la faim, *qui a toujours fait partie de l'arsenal des nationalistes irlandais*, est devenue presque banale depuis douze ans, début de la guerre civile larvée en Irlande du Nord. *Avant* Francis *Hughes et* Bobby Sands, il y avait eu les sœurs Price, membres de l'IRA provisoire, et nombre d'autres.

La grève de la faim est une arme *utilisée de plus en plus souvent*. A la mi-avril, le terroriste ouest-allemand Sigurd Debus mourait en prison après une grève de la faim de plus de deux mois ; et, en France, *on assiste à une vague de grèves de la faim* engagées pour soutenir les revendications les plus diverses.

Si le Père Christian Delorme et le pasteur Jean Costil ont interrompu leur grève de la faim à Lyon fin avril, estimant avoir gagné l'essentiel de leur combat contre l'expulsion de jeunes fils d'immigrés, les deux ministres du culte étaient décidés à mener leur action jusqu'au bout en cas de refus. Et c'est leur cas, ainsi que celui de militants catholiques en Irlande, *qui a posé avec acuité* cette question à la conscience chrétienne : la grève de la faim illimitée est-elle un suicide ou un sacrifice ?

Par son caractère spectaculaire on *serait tenté de ranger la grève de* la faim illimitée parmi les gestes extrémistes que sont l'immolation par le feu ou encore la prise d'otages. Le but dans tous les cas est d'attirer l'attention *par des moyens dramatiques* et de changer une situation apparemment sans issue grâce à un chantage désespéré. Mais, alors que les deux premiers gestes sont réprouvés *par* la morale chrétienne — l'immolation par le feu est un suicide et la prise d'otages une violence injus*tifiable perpétrée sur des victimes* innocentes — le troisième jouit d'un certain prestige.

La fin et les moyens

Or la grève de la faim illimitée n'est-elle pas aussi un suicide, bien qu'étalé dans le temps ? Une violence contre soi-même ? Un chantage inadmissible ? Le Père Delorme reconnait « *la radicalité du geste posé* » car, dit-il, « *la grève de la faim illimitée agresse, « viole », trouble les consciences* » (1).

Les autorités religieuses, pour leur part, paraissent désemparées devant une telle provocation et réagissent de manière souvent contradictoire. Alors que le cardinal Basil Hume, archevêque de Westminster, déclarait, à Londres, que « *la grève de la faim jusqu'à ce que mort s'ensuive est une forme de violence que l'Eglise ne saurait considérer comme compatible avec la volonté de Dieu* », Jean-Paul II dépêchait son secrétaire particulier (nord-irlandais) à Belfast au chevet de Bobby Sands afin de « *témoigner de son souci pour les aspects humanitaires de l'affaire* ».

De même, en France, la première *réaction du cardinal Alexandre* Renard, archevêque de Lyon, était de regretter l'action du Père Delorme en demandant : « *Une grève de la faim illimitée est-elle conforme à l'Evangile ? Peut-on disposer de sa vie ?* » Les évêques d'Algérie, en revanche, ont été unanimes à apporter leur soutien aux grévistes, ainsi que de nombreux prêtres, religieux et chrétiens français, « *solidaires de la cause qu'ils défendent, qui est celle de la justice et de la fraternité* ».

Est-ce à dire que les fins justifient les moyens ? En morale classique, on a toujours reconnu que des situations extrêmes appellent des solu*tions extraordinaires. Le christianisme* admet même la révolution violente dans des situations extrêmes de tyrannie sans autre remède. Et, récemment, la Congrégation romaine *pour* la doctrine de la foi a écrit : « *Il faut distinguer du suicide le sacrifice par lequel, en vue d'une grande cause — comme l'honneur de Dieu, le salut des âmes ou le service de ses frères — quelqu'un donne ou expose sa propre vie* » (2). D'ailleurs, le Christ n'a-t-il pas dit : « *Nul n'a plus grand amour que celui-ci : donner sa vie pour ses amis* » (Jn 15, 13) ?

Pour que la grève de la faim illimitée soit légitime, donc, trois conditions sont requises. Que la cause soit exceptionnelle ; que la grève de la faim soit le dernier recours et qu'elle ait une chance raisonnable de réussir. On pourrait ajouter qu'il faudrait que le gréviste agisse en faveur d'autrui et non pas pour améliorer sa propre situation.

A ces conditions, le gréviste de la faim qui est prêt au sacrifice *suprême, au don de sa vie pour* autrui, donne, en effet, la plus grande preuve d'altruisme.

ALAIN WOODROW.

(1) *Non-violence politique*, mensuel du mouvement pour une alternative non-violente, nº 37, mai 1981, 5 F (20, rue du Dévidat, 45200 Montargis).

(3) Déclaration sur l'euthanasie, le 5 mai 1980.

Pologne

Moscou continue à dénoncer l'« activité destructrice » de Solidarité

Les représentants de Solidarité rurale ont été reçus, mardi 12 mai, aussitôt après l'enre*gistrement définitif de leur mouvement par* le ministre de l'agriculture, M. Wojtecki. Au cours de cette entrevue, à laquelle avaient été aussi conviés les responsables de la Centrale des cercles et organisations agricoles (le nouveau syndicat « officiel »), M. Wojtecki a annoncé que le secteur agricole d'Etat ne bénéficierait plus de subventions, à compter du 1er juillet et serait *désormais traité sur le même pied que le secteur privé*.

M. Golawski, le détenu politique membre de la Confédération de la Pologne indépendante, qui observait une grève de la faim depuis le 2 décembre et était alimenté de force, a été remis en liberté mardi. L'agence officielle PAP a, par ailleurs, confirmé les rumeurs faisant *état d'une mutinerie, la semaine dernière*, de deux cents prisonniers du pénitencier à régime sévère de Wronki, au nord-ouest de Poznan. Cette mutinerie avait été provoquée par le refus de la direction d'examiner une liste de onze revendications. Le directeur et l'un de ses adjoints ont été démis de leurs fonctions après que le parquet eut établi que « la force avait *été utilisée sans justifications envers certains* détenus ». Un groupe de juristes vient, à la demande de Solidarité, de rédiger un projet d'amendement du code pénal abolissant la peine de mort et la remplaçant par une peine maximale de vingt-cinq ans de prison.

De notre correspondant

Moscou. — Les Soviétiques ne se satisfont visiblement pas du calme qui règne actuellement en Pologne. Deux semaines de suite, la *Literatournaia Gazeta* a publié un reportage intitulé « *Un front sans effusion de sang* », réalisé par M. Félix Kouznetsov, secrétaire de l'organisation moscovite de l'Union des écrivains, qui s'est distingué ces derniers temps dans la chasse aux écrivains non conformistes.

Ce long texte très ambigu, quant au « renouveau » polonais décrit en détail les turpitudes de Solidarité et du comité d'autodéfense sociale (KOR). Considérant qu'il est difficile aujour*d'hui en Pologne de s'attaquer* directement au socialisme, les dissidents prônent un nouveau *socialisme*, écrit M. Kouznetsov, un socialisme « *naturellement sans communistes, sans rôle dirigeant du parti, un socialisme polonais, pluraliste, national, à visage humain* ».

Mais selon lui ce n'est qu'un masque, car l'objectif réel des « meneurs » du K.O.R. c'est la destruction du système socialiste. L'auteur en veut pour preuves les faits *suivants : l'idole de* M. Kuron, affirme-t-il, n'est autre que Trotski. Sans doute le *syndicat Solidarité compte-t-il* dans ses rangs une majorité de patriotes et de nombreux membres du parti, mais il est noyauté par les forces antisocialistes.

M. Kouznetsov croit savoir que le KOR applique un plan en *trois étapes. D'abord transformer* Solidarité en bastion du KOR, ensuite instaurer le régime qui *existait en Pologne avant 1939* après avoir affaibli le POUP, démoraliser l'armée et « *s'il le faut, après s'être débarrassé de Lech Walesa, qui est sous l'influence du cardinal Wyszynski et qui occupe une position centriste* », enfin s'emparer du pouvoir.

C'est aussi de front dont il est question dans la *Pravda*, mais de front économique. Le correspondant du journal à Varsovie explique dans le numéro du mardi 12 mai que Solidarité s'est lancé dans une véritable guerre économique contre le pouvoir. Après avoir constaté que la situation « *s'aggrave de plus en plus* », il rejette la responsabilité sur « *l'activité destructrice* » du syndicat indépendant.

Selon lui les forces de droite spéculent sur le mécontentement des travailleurs, attaquent de *front* les conquêtes sociales et le POUP, pour créer une situation de chaos et d'instabilité qui *leur permettra d'arriver à leurs* fins, c'est-à-dire la destruction du socialisme. A l'instigation du KOR les dirigeants de Solidarité continuent de braquer « *les pistolets de la grève* » sur les autorités pour obtenir la satisfaction de revendications irréalistes, écrit le journal du P.C. soviétique.

De plus, Solidarité cherche à élargir son champ d'action. La presse soviétique n'a pas critiqué ni même annoncé pour l'instant l'enregistrement de Solidarité rurale, mais la *Pravda* dénonce la volonté du syndicat indépendant de « *désorganiser* » les circuits de distribution et de prendre en main l'approvisionnement des villes « *afin de disposer d'un nouveau moyen de pression sur la population* ». Le but reste le même : « *aggraver la désorganisation de l'économie et rejeter toute la responsabilité sur le POUP et le pouvoir populaire, saper leurs positions et leur autorité.* »

Ces articles n'apportent aucun élément fondamentalement nouveau dans l'analyse soviétique de la situation en Pologne, mais ils montrent, s'il en était besoin, que le Kremlin suit avec inquiétude l'évolution de la société et du parti polonais, bien qu'il ait gardé le silence sur le projet de *programme du POUP. Il n'attend* pas des dirigeants de Varsovie reprise en main qui exclut les reprise en mains qui exclut les concessions et les compromis permanents.

DANIEL VERNET.

Tchécoslovaquie

LES DEUX FRANÇAIS ARRÊTÉS A PRAGUE NIENT LES CHARGES QUI PÈSENT SUR EUX

Prague *(A.F.P.)*. — Les deux jeunes Français détenus à Prague depuis le 28 avril pour avoir « *transporté des documents subversifs et de l'argent destinés à des citoyens tchécoslovaques* » nient toutes les charges qui pèsent sur eux, a-t-on appris, mardi 12 mai, de source proche de l'ambassade française.

Françoise Anis et Gilles Thonon — *qui ont reçu une première* visite consulaire, lundi, à la prison de Ruzyn, où ils sont détenus séparément — affirment qu'ils ignoraient la présence de ces documents dans le véhicule qui *leur avait été prêté et qui avait* été spécialement « *aménagé* ». Quatorze des vingt-six personnes qui avaient été arrêtées à Prague, Brno et Bratislava après cette saisie ont été inculpées pour « *activités subversives graves en liaison avec l'étranger* ». Six d'entre elles, dont l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Jiri Hajek, ont été remises en liberté. La plupart des inculpés, qui risquent comme les deux jeunes Français une peine maximum de dix ans de prison, sont des hommes de lettres. Il semble que relève parmi ces signatures celle affaire démanteler le réseau des *publications clandestines de l'opposition.*

● *Près de deux cents personnalités* du monde politique, syndical, littéraire, artistique, judiciaire et scientifique, ont signé, à Paris, un appel en faveur de la libération des deux Français et des inculpés tchécoslovaques. On relève parmi ces signatures celles de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du parti socialiste.

Espagne

● *Un général se serait suicidé en Espagne.* — Le général de l'armée de terre Marcelo Aramendi Garcia, âgé de soixante-trois ans, est mort, ce mercredi 13 mai, au matin, à Madrid, dans son bureau au quartier général de l'armée, d'un coup de feu à la tête « *tiré par sa propre main* », a-t-on annoncé de source officielle. Le général, qui faisait partie de l'état-major de l'armée, était directeur général de l'Ecole militaire.

[Il est vraisemblable qu'il s'agit d'un *suicide*. De nombreux officiers supérieurs de l'armée de terre ont eu une attitude pour le moins ambiguë lors du putsch manqué du 23 février dernier. Les révélations des journaux et l'enquête menée par la justice mettent plusieurs d'entre eux en position délicate.]

ASIE

Inde

Le fils aîné de Mme Gandhi fait son entrée en politique

De notre correspondant

Le fils aîné de Mme Gandhi, Rajiv, a fait, lundi 11 mai, son entrée en politique en présentant sa candidature à une élection partielle, le 13 juin, à Amethi, en Uttar Pradesh, ville dont Sanjay, le fils cadet du premier ministre, était député au moment de sa mort accidentelle.

New-Delhi. — Le 23 juin 1980 disparaissait, dans un accident d'avion, Sanjay Gandhi, trente-trois ans, fils cadet du premier ministre indien ; son *confident, son conseiller*, le compagnon des mauvais jours puis l'organisateur de la revanche, celui qui allait *orchestrer* la reconquête du pouvoir. En fait, beaucoup plus que cela : presque *un premier ministre, et, surtout*, le dauphin.

Après Sanjay qui ? Certains *songèrent un instant à son* épouse, Maneka, vingt-trois ans. Mais son tour de piste fut des plus brefs, Mme *Gandhi ayant* apparemment exprimé sa désapprobation. En fait, instinctivement, les yeux se tournèrent très vite vers le fils du premier ministre, Rajiv, trente-six ans. Un *pilote* d'avion qui entendait le rester et qui le fit d'ailleurs savoir. Pouvait-il cependant, arguant de son incompétence politique et au nom d'un bonheur familial, refuser longtemps d'occuper, auprès de sa mère, plus seule que jamais, la place de son frère ?

Il faut reconnaître qu'en la circonstance, Mme Gandhi fit preuve de réserve et de dignité. « *C'est à lui de décider* », ne cessa-t-elle de répéter à ceux qui l'invitaient à forcer la main de l'hésitant. De plus, elle n'entendait pas renouveler l'erreur *qu'avait été l'intronisation* brutale de Sanjay, imposé sans ménagement à la classe politique.

Orpheline, la jeune génération devait cependant se tourner spontanément vers Rajiv *(« Un rayon d'espoir pour le pays »*, proclamaient des affiches apparues dès août 1980), la vieille garde observant d'un œil favorable ce jeune homme inexpérimenté, donc influençable et malléable.

A coups d'appels, de pétitions, de campagnes, on lui fit donc savoir que sa mère, certes, *mais* surtout le pays avait besoin de lui. Et on l'invita à se sacrifier *sur l'autel de l'intérêt national*. Avec la certitude qu'une fois le doigt mis dans l'engrenage la machine le happerait pour le propulser vers son destin.

Bientôt on se pressa de plus en plus nombreux à sa porte, ministres compris. Poli et patient, Rajiv écouta.

On l'entendit même avouer, à ceux qui l'interrogeaient : « *Je n'y connais pas grand-chose en politique.* » Peine perdue. Le piège se refermait.

Et chaque jour qui passait le confirmait : Rajiv était déjà entré en politique. A sa façon, c'est-à-dire, appliqué et méthodique. Il avait écouté. A présent il consultait. Et, entre deux vols, il commençait à étudier les dossiers qui lui paraissaient importants. La *production d'énergie* (pétrole et charbon surtout) afin de réduire la dépendance du pays *vis-à-vis de l'extérieur*. La relance du planning familial afin de contrôler l'explosion démogra*phique, qui rendait vaine toute* politique.

Peut-être plus significatif encore, le remplacement progressif, dans la pyramide du pouvoir, des fidèles de Sanjay par des proches de Rajiv. Par exemple, à la tête de l'organisation des jeunes du Congrès sur lesquels *s'était* justement appuyé Sanjay.

L'équipe est désormais en place. Très *différente semble-t-il de* celle constituée par Sanjay. « *La plupart d'entre nous*, confiait récemment l'un *de ses membres, avons bien réussi dans nos professions respectives. L'argent n'est donc pas notre mobile alors que la plupart des fidèles de Sanjay étaient des arrivistes.* »

En septembre dernier, dans une interview, Rajiv avait observé que « *la classe politique indienne était tombée très bas* », la majorité des politiciens n'agissant à son avis que par goût du pouvoir et de l'argent. Et d'ajouter que les qualités majeures d'un homme politique devaient être l'intégrité et l'ambition, « *non pour soi mais pour son pays* ». Rajiv ne semblait manquer *ni de l'une ni de l'autre*.

Voilà qui explique que même sa réticence à entrer en politique *ait été portée à son actif. Dans* un pays où la classe politique apparaît pour le moins discréditée, *l'arrivée de Rajiv* sur la scène politique avait assurément quelque chose de rafraîchissant.

Restent ceux qui font remarquer que cette mise sur orbite d'un nouveau dauphin a quelque chose de choquant dans un pays qui se veut « *la plus grande démocratie du monde* ». La famille Nehru disposerait-elle d'un droit héréditaire à diriger l'Inde ? Le processus démocratique s'y réduirait-il à cette succession dynastique ?

PATRICK FRANCES.

Chine

NOUVELLES ARRESTATIONS A PÉKIN

Le régime est décidé à étouffer définitivement la voix des contestataires

De notre correspondant

Pékin. — Dissidents parmi les plus actifs, MM. He Qiu (connu aussi sous le nom de He Fang) et Fu Shengqi, ont été arrêtés dans le courant d'avril à Pékin, apprend-on de source sûre. Animateurs de l'Association nationale des *revues* parallèles fondée l'automne dernier, les deux jeunes gens, qui étaient venus *dans la capitale* pour protester auprès des autorités centrales contre la *répression*, ont disparu peu de temps après leur arrivée. La seule indication attestant de leur *présence effective à Pékin pendant* quelque temps le mois dernier serait un télégramme que M. Fu Shengqi *aurait envoyé à sa famille* à Shanghai avant d'être appréhendé.

Venant après les arrestations déjà connues de MM. Xu Wenli et Yang Jing, les responsables de la *Tribune du 5 avril, et celles révélées* ces derniers jours de MM. Wang Xizhe à Canton et Sun Feng à Qingdao, la privation de liberté de ces deux nouveaux contestataires oblige à conclure que ces *actions* contre les principales têtes du « mouvement démocratique » font *partie d'un* plan de vaste envergure destiné à étouffer définitivement la voix des dissidents. Cette *opération* avait, au demeurant, été recommandée dans une circulaire *du comité central diffusée* il y a environ *deux mois* parmi les cadres sous l'appellation de document nº 9.

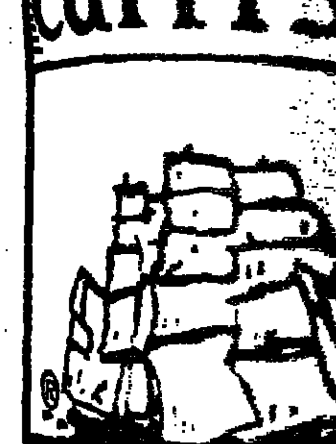
Tous deux ouvriers et se présentant l'un et l'autre comme marxistes, MM. He Qiu et Fu Shengqi étaient ces derniers mois les chevilles *ouvrières de la revue le Devoir*, l'organe d'expression de l'Association nationale des revues parallèles, dont plusieurs numéros ont pu être publiés depuis la naissance de ce *réseau en septembre*. Pour de précédentes activités jugées répréhensibles, l'un de ces deux contestataires, M. He Qiu, a déjà subi trois ans de rééducation par *le travail* de 1973 à 1976. On lui reprochait notamment ses « *mauvaises idées* ». M. Fu Shengqi, quant *à lui*, s'était présenté à la fin de l'année dernière aux élections dans son usine. Il avait obtenu *plusieurs* centaines de voix.

Si d'autres arrestations, comme on le pense, ont eu lieu dans d'autres villes ce serait, dans ce cas, l'en*semble du mouvement démocratique* — ou plutôt ce qu'il en restait — qui aurait été décapité. A cet égard, le coup le plus spectaculaire porté aux milieux oppositionnels a été la privation de liberté imposée *récemment* à M. Wang Xizhe, dont on a appris qu'il serait « *détenu dans son unité* ». *Membre du groupe Li Yizhe, qui* s'était rendu célèbre par un très long *dazibao (De la démocratie et de la légalité socialistes)* affiché en novembre 1974 à Canton, le nom de M. Wang Xizhe est, *en effet, un symbole* pour tous les contestataires. Protégés pendant un temps, en 1974-*1975*, par certains *dirigeants* dont M. Zhao Ziyang, alors premier secrétaire de la province de Guangdong (Canton), les trois membres du groupe auquel appartenait M. Wang Xizhe *furent arrêtés le 3 mars 1977*, six mois après la mort de Mao Zedong. Qualifié de « *clique contre-révolutionnaire* », le groupe ne fut réhabilité que le 6 février 1979. Il eut même *droit, à cette occasion, à un article* en première page dans *le Quotidien du peuple*. Depuis lors, le groupe *s'est* dissous et seul M. Wang Xizhe, tout en *conservant* ses options *marxistes, s'est lié au mouvement* démocratique. Après avoir collaboré à la revue *Renmin Zhisheng* (la Voix du peuple), il avait fondé une nouvelle publication parallèle, *Xueyou Tongxin* (la Lettre des compagnons d'étude). Son arrestation, étant donnée la place qu'il occupe parmi les oppositionnels, témoigne de la détermination du pouvoir à se débarrasser, dans cette période *politiquement* délicate, de tous ceux qui sont susceptibles de se dresser sur sa route.

MANUEL LUCBERT.









هكذا من الأصل

Cambodge : de la terreur à la contrainte

I. — Le spectre de la famine s'éloigne

De notre envoyé spécial JACQUES DE BARRIN

Phnom-Penh. — Même pendant la saison sèche qui vient de s'achever, les rizières reverdissaient. Pour un certain nombre de paysans, il y aura, cette année, deux récoltes de paddy. La campagne cambodgienne n'est plus inactive et silencieuse. Le spectre de la famine s'est éloigné, mais il est toujours à portée de vue.

Selon les dernières estimations de l'Organisation de l'alimentation et de l'agriculture (F.A.O.), la récolte de riz pour la saison 1980-1981 sera supérieure de plus du double à celle de l'année précédente, soit 700 000 tonnes, alors qu'en temps normal elle devrait atteindre le million de tonnes. Sur les bases d'une ration de survie de 400 grammes par tête et par jour et d'une population d'environ 6 millions d'habitants, les experts ont chiffré le déficit à quelque *200 000* tonnes, dont le besoin se fera sentir entre août et octobre prochains.

Les organisations spécialisées des Nations unies avaient prévu de fournir environ 110 000 tonnes de riz ; de son côté, l'Union soviétique devrait en livrer 90 000. Aux prises avec ses propres difficultés, le Vietnam, cette année, a déclaré forfait. Le plus urgent est la mise à disposition des agriculteurs cambodgiens, d'ici au début de l'été, de 30 000 tonnes de semences. Si ces délais sont respectés, certains techniciens n'écartent pas l'hypothèse que le Cambodge puisse atteindre, dès 1982, l'autosuffisance alimentaire.

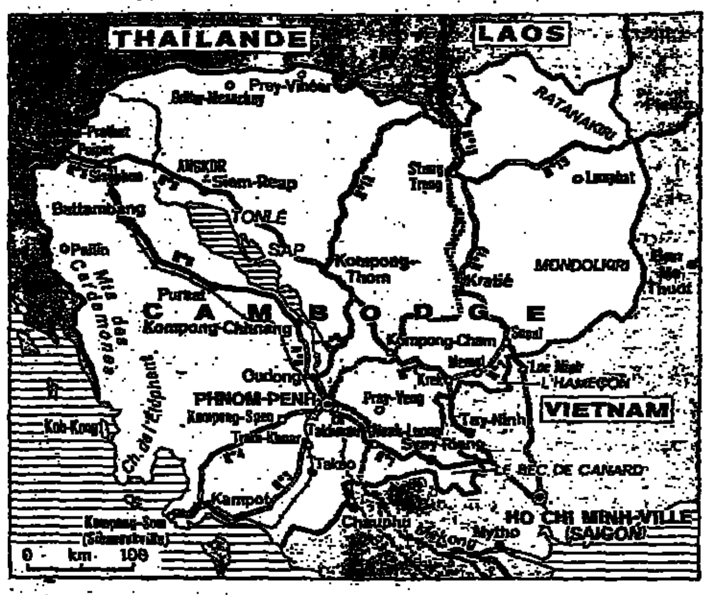
N'est-ce pas aller un peu trop vite en besogne que de fixer un terme aussi rapproché ? « *L'an prochain, nous ne pourrons augmenter que de 10 % nos surfaces cultivées à cause du manque d'engrais, d'insecticides, de carburant, d'animaux de trait, de tracteurs, d'agents vulgarisateurs* », indique M. Kong Sam Ol, vice-ministre de l'agriculture. A vrai dire, la situation varie souvent d'une région à l'autre. Si les provinces de Battambang et de Kompong-Thom peuvent, dès aujourd'hui, s'autosuffire, celles de Svay-Rieng et de Takeo, en revanche, *accusent un lourd déficit*.

Il reste les imprévus qui viennent compliquer la tâche de ces « paysans aux mains nues ». L'été dernier, dans le sud du pays, de graves inondations ont compromis la récolte. Les terres en friches attirent des légions de rats dont les cultivateurs sont impuissants à combattre les ravages. Pour 80 % le cheptel bovin est atteint par une épidémie de fièvre aphteuse qu'il est difficile d'enrayer faute d'une campagne systématique de vaccinations.

Quant à la pêche, ses résultats sont plus que décevants : environ 10 000 tonnes de poissons pour la saison 1980 au lieu de 50 000 en 1970. Les coupes d'arbres le long des rivières et la dérivation des cours d'eau sous le régime des Khmers rouges ont bouleversé la vie aquatique. Le manque de barques, de filets, et l'inexpérience des nouveaux professionnels éloignent encore la perspective de prises miraculeuses.

Le redémarrage de l'agriculture est si lent et si fragile que, pour le moment, les autorités cambodgiennes s'interdisent de mêler à leurs propos trop de considérations idéologiques. « *Tout est nouveau ; il faut partir d'en dessous de zéro. Nous n'avons même pas de statistiques* », déclare M. Kong Sam Ol, qui renvoie à « *beaucoup plus tard* » la création de coopératives. A son avis, les paysans en ont gardé un très mauvais souvenir. « *Du temps de Sihanouk et de Lon Nol, les présidents des coopératives étaient corrompus,* explique-t-il. *A l'époque de Pol Pot, les coopérateurs se voyaient confisquer leur récolte.* »

La quasi-totalité des agriculteurs font, aujourd'hui, partie des



groupes de solidarité, dit groupes Samaki. On en compte environ cent mille, chacun d'entre eux rassemblant de dix à quinze familles. Cette formule d'entraide répond aux vœux des paysans, qui, démunis de tout, ressentent la nécessité de se prêter main forte.

Le souhait du gouvernement est d'inciter les groupes Samaki à fusionner par village de manière à se donner les moyens d'acheter une motopompe, un tracteur... S'étoffant ainsi, ils auront plus d'autorité pour discuter avec l'Etat. « *Nous aurons en face de nous de vrais interlocuteurs* », note le vice-ministre de l'agriculture.

Toutes les terres collectives ont été distribuées aux groupes Samaki, qui, à l'égard de l'Etat, *n'ont d'autre obligation que de les* travailler. L'an dernier, engrais et semences leur ont été cédés gracieusement ; ils ont pu aussi utiliser des tracteurs sans bourse délier. Désormais, ce sera donnant donnant. « *A la saison des pluies, il faudra que les paysans nous remboursent en paddy les produits que nous leur fournissons* », avertit M. Kong Sam Ol. Ils devront aussi monnayer la location de machines agricoles contre leur participation à des travaux hydrauliques.

En 1980-1981, pour la seconde saison consécutive, aucune taxe n'a été prélevée sur la récolte de paddy. « *Nous verrons l'an prochain* », se contentent d'affirmer les autorités. Celles-ci ont notamment utilisé l'aide internationale pour nourrir les travailleurs de l'Etat, laissant ainsi aux groupes Samaki l'entière maîtrise de leur production.

L'Etat s'était fixé comme but, lors de la dernière saison, d'acheter 175 000 tonnes de paddy, notamment pour les distribuer dans les provinces déficitaires. *Pour le moment, il n'a pu s'en procurer que 100 000 tonnes, le plus souvent* sous forme de troc. Les paysans se voient ainsi offrir du carburant, des tissus, des casseroles, l'échange se faisant sur la base d'un prix qui, selon les régions varie de 0,65 à 0,90 riel par kilo, inférieur de moitié à celui du marché libre (1). Pour autant, les responsables cambodgiens n'envisagent pas de créer un marché d'Etat avant la fin de 1983, lorsque, disent-ils, « *nous aurons des cadres révolutionnaires et des marchandises à vendre* ».

« *Notre souci est d'abord de relever le niveau de vie*, insistent les autorités. *Aujourd'hui, le marché libre nous rend service.* » Chacun *se débrouille donc comme* il peut pour améliorer son ordinaire. Les provisions de riz et de poisson faites, le salaire d'un travailleur de l'Etat — 80 à 100 riels par mois — est très largement entamé. Comment, dans ces conditions, ne pas « *trafiquer* » pour acheter une bicyclette (de 1 200 à 2 700 riels selon les modèles), une paire de sandales en caoutchouc (30 riels) ou tout simplement un paquet de cigarettes thaïlandaises (12 riels) ?

Le commerce avec la Thaïlande est on *ne peut plus florissant*. Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister, en gare de Phnom-Penh, à l'arrivée du train de Battambang, qui déborde de marchandises diverses — étoffes, vêtements, postes de radio, glacières, — négociées contre de l'or ou des dollars. Une multitude de « passeurs » les prennent en charge entre la frontière thaïlandaise et la capitale. Un parcours plein d'embûches. Ils doivent, en effet, éviter les pièges que les racketteurs de tout acabit leur tendent. *Pour le moins sont-ils obligés de* payer la dîme aux soldats vietnamiens. Au bout du compte, la fraude sert les intérêts de chacun. « *Nous laissons faire pour consoler le peuple* », admet un responsable.

Pendant combien de temps sera-t-il nécessaire de « *consoler* » le peuple ? *Les 273 millions* de dollars que les organisations spécialisées des Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) ont dépensés à l'intérieur du Cambodge, d'octobre 1979 à décembre 1980, ont réussi à conjurer le péril immédiat de la famine. Mais une chose est d'empêcher un pays de mourir, une autre de l'aider à revivre.

Or, maintenant que la situation alimentaire au Cambodge semble se normaliser, la communauté internationale estime avoir rempli son devoir de solidarité. Beaucoup d'Etats donateurs hésitent, aujourd'hui, à participer à la reconstruction du pays, de crainte de donner leur aval à un gouvernement dont l'ONU ne reconnaît pas la légitimité. Certains s'exercent donc à établir de subtils « *distinguos* » entre aide humanitaire et *programme* de développement.

Mais, ces analyses ne résistent pas toujours aux réalités économiques. A quoi sert, en effet, de donner des sacs de riz s'ils ne parviennent pas à temps à leur destinataire parce qu'il manque de camions pour les acheminer à bon port, *que* ces camions sont immobilisés faute de carburant, *de pièces de rechange ou de* routes carrossables...

Quoi qu'il en soit, le Cambodge, qui jusqu'alors a bénéficié d'un concours *tout* à fait exceptionnel de la communauté internationale pour retrouver sa respiration, risque désormais de se sentir un peu seul pour conduire la vraie bataille, celle du développement.

(1) Au taux officiel, 1 dollar = 4 riels.

Prochain article :

LANCER LA MACHINE

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

Les conséquences de la défaite de M. Giscard d'Estaing pour la majorité sortante

BILLET

Que fait donc V.G.E. ?

Singulièrement refroidis par le choix que le pays a fait dimanche dernier, et légitimement soucieux de ne pas retourner devant leurs électeurs dans de trop mauvaises conditions, les députés U.D.F. ont manifesté sans vergogne, mardi, leur volonté de négocier avec leurs collègues du R.P.R. une « plate-forme d'action » et un « accord de désistement en vue des législatives de juin ».

Répondant ainsi au vœu de M. Chirac, favorable au plus grand nombre possible de « candidatures uniques » négociées, ils ont infligé un désaveu immédiat à M. Giscard d'Estaing, qui, la veille même, avait expliqué son échec du 10 mai par les « trahisons préméditées » de son ancien premier ministre.

On n'a aucune peine à comprendre ce désaveu, mais on ne parvient pas à saisir les raisons pour lesquelles un homme aussi avisé que le président sortant a pu s'y exposer.

Victime, au moins pour partie, de la désunion d'une « majorité » qu'il avait vainement appelée à se ressouder, comment a-t-il pu croire un seul instant que les députés giscardiens ne mettraient pas tout en œuvre pour éviter que les mêmes causes ne produisent sur eux les mêmes effets déplorables ?

Comment, d'autre part, M. Giscard d'Estaing peut-il espérer convaincre qui que ce soit en lançant l'étrange slogan de « rassemblement démocratique au centre de la politique française » ?

Serait-il le seul à n'avoir pas compris qu'il est absolument impossible de vivre au centre dans la France de la V[e] République ? Aurait-il oublié que, lors de la « présidentielle » de 1969, le centriste Jacques Duhamel n'avait rien pu faire d'autre que de se rallier à Georges Pompidou, et que lui-même avait bénéficié, en 1974, du ralliement du centriste Jean Lecanuet ? Ne voit-il pas que la bipolarisation accentuée par le mode de scrutin retrouve ses droits et impose ses contraintes en toutes circonstances, force les giscardiens et les communistes à faire respectivement la risette au R.P.R. et au P.S. ?

Pour résumer toutes ces questions en une seule, que fait donc V.G.E. ? On ne le comprend pas du tout.

RAYMOND BARRILLON.

La démission du gouvernement au conseil des ministres

« L'opinion ne tardera pas à rendre justice à l'œuvre accomplie » déclare M. Giscard d'Estaing

Au terme du conseil des ministres qui s'est réuni, mercredi 13 mai, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, le secrétaire général de la présidence de la République a rendu public le communiqué suivant :

« *Conformément à l'article 8 de la Constitution, le premier ministre a présenté au président de la République sa démission et celle des membres de son gouvernement. Le président de la République a accepté cette démission.*

» *Il a demandé au premier ministre et au gouvernement d'assurer l'expédition des affaires courantes jusqu'à l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement.* »

M. Giscard d'Estaing a fait, à ce propos, la déclaration suivante : « *Au moment d'accepter la démission du premier ministre, M. Raymond Barre, et de son gouvernement, je tiens à souligner le travail qu'ils ont accompli. Grâce à l'action gouvernementale, le franc a conservé sa valeur, le déficit budgétaire a été limité, la sécurité sociale remise en équilibre, l'économie française, soutenue par un puissant courant de modernisation, a résisté mieux que les autres aux effets de la crise. La dégradation de l'emploi a été combattue par la formation professionnelle et un effort continu de créations d'emplois.*

» *Les intérêts de la France ont été défendus avec efficacité dans les instances européennes et internationales.*

» *Certes, il n'était pas au pouvoir du gouvernement de faire disparaître les causes et les conséquences pour la France de la crise internationale. Du moins, il s'est constamment efforcé d'en protéger notre pays. Je suis sûr que l'opinion ne tardera pas à rendre justice à l'œuvre accomplie.* »

Suspension de l'emprunt franco-allemand

M. René Monory, ministre de l'économie, a déclaré au sujet de l'emprunt lancé simultanément avec l'Allemagne fédérale : « *Dans les circonstances actuelles, il ne peut être procédé au lancement de l'emprunt prévu. Il appartiendra au futur gouvernement de se prononcer à ce sujet* ».

[C'est le 8 avril, à partir de son quartier général de la rue de Marignan, que M. Giscard d'Estaing avait officiellement annoncé le lancement d'une action concertée franco-allemande en faveur des investissements prévoyant le lancement simultané d'emprunts d'un montant global de 5 milliards d'ECU (30 milliards de francs). Ces emprunts devaient se faire dans les dix-huit mois à venir, sur les marchés internationaux des capitaux. Le gouvernement français les destinait à un fonds spécial d'investissements pour l'emploi. Il en suspend aujourd'hui le lancement, laissant l'Allemagne fédérale agir seule. Selon M. Jobert, la suspension décidée par le gouvernement français démissionnaire, est « une mesure de bonne moralité financière et de bonne moralité politique ».]

CONCILIATEURS MEDICAUX : le conseil des ministres a décidé la création de postes de conciliateurs médicaux. Ces conciliateurs seront des magistrats honoraires désignés par le garde des sceaux. Ils auront pour mission de favoriser une meilleure information des patients et de leur famille et de faciliter le règlement amiable des différends portant sur la responsabilité professionnelle des médecins.

AUTRES COMMUNICATIONS : M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a présenté les dispositions du décret concernant la réforme de la procédure civile.

Une communication a porté sur la contribution du secteur économique de la santé à l'exportation, en particulier l'industrie pharmaceutique.

Enfin, M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, a présenté un exposé des premiers résultats des conséquences des technologies avancées dans les domaines économique, social et culturel.

Après le conseil, M. Giscard d'Estaing a longuement et ostensiblement serré la main de M. Raymond Barre dans le vestibule de l'Elysée.

Ce geste s'est accompli sous le regard des ministres et sous les flashes nourris des photographes.

Nominations individuelles

M. Philippe Mestre, directeur de cabinet de M. Barre, est placé, sur sa demande, en congé spécial.

M. Philippe Sauzay, préfet de la Sarthe, mis en disponibilité pour diriger la campagne de M. Giscard d'Estaing, est nommé préfet hors cadre.

Quatre ans et neuf mois à la tête du gouvernement

Ministre du commerce extérieur depuis le 12 janvier 1976 dans le gouvernement de M. Jacques Chirac, M. Raymond Barre avait été nommé premier ministre, après la démission de celui-ci, le 25 août 1976. Il avait alors cumulé les fonctions de premier ministre et de ministre de l'économie et des finances.

Démissionnaire le 28 mars 1977, après les élections municipales, il avait été aussitôt chargé de conduire le nouveau gouvernement en conservant directement la charge de l'économie et des finances. Son deuxième gouvernement avait été remanié après les élections sénatoriales de septembre 1977, puis en janvier 1978 lors des nominations de Mme Monique Pelletier au secrétariat d'Etat auprès du ministre de la justice, et de Mme Nicole Pasquier au secrétariat d'Etat chargé de l'emploi féminin.

Après avoir pris une part très active à la campagne de la majorité pour les élections législatives de mars 1978, M. Barre avait remis, une deuxième fois, sa démission, le 31 mars, et il avait été chargé par M. Giscard d'Estaing, le même jour, de diriger un troisième gouvernement dans lequel, cette fois, M. René Monory était nommé ministre de l'économie et M. Maurice Papon ministre du budget.

Ce troisième gouvernement avait été remanié à trois reprises, le 11 septembre 1978, le 4 juillet 1979, après les élections européennes, et le 2 octobre 1980, après les dernières élections sénatoriales.

M. Barre aura donc exercé la responsabilité de chef du gouvernement pendant quatre ans et près de neuf mois.

M. Chirac propose un « pacte pour une majorité nouvelle »

Il est parfois des « petites phrases » qui se retournent contre leurs auteurs et qui produisent l'effet opposé à celui qui était recherché. Tel est le jugement qu'exprimèrent en une insolite, exceptionnelle et peut-être éphémère convergence les députés « giscardiens » et « chiraquiens » réunis séparément mardi 12 mai après-midi à l'Assemblée nationale. Tous évoquaient, avec des accents de reproche violents et de désolation sincère pour les uns, sur le ton d'une feinte indignation et d'une satisfaction retenue pour les autres, les paroles vengeresses de M. Barre dénonçant ceux qui jouaient au « *quitte ou double* » le sort de la V[e] République et celles de M. Giscard d'Estaing clouant au pilori les auteurs de « *trahisons préméditées* ».

La colère des députés U.D.F. accusant le président sortant et son premier ministre de compromettre par leurs attaques contre M. Chirac (*le Monde* du 13 mai) la cohésion de la majorité parlementaire avait sans doute de quoi faire sourire, venant de la part d'élus dont les sentiments « gaullistes » ou « chiraquiens » n'ont jamais été évidents.

Cette attitude a fait apparaître d'autant plus satisfaits et sereins les députés R.P.R. qui siégeaient sous la présidence de M. Jacques Chirac. Le maire de Paris, qui depuis le soir du 10 mai se comporte comme un prétendant à l'animation de la majorité, s'est présenté une fois de plus comme un rassembleur et un partisan déterminé de l'unité de celle-ci. Il a naturellement été totalement approuvé par les quelque cent trente députés (sur 155) présents de son groupe. Comment pouvait-il en être autrement puisqu'il avait pris l'habile précaution de rendre hommage même à ceux qui avaient soutenu la candidature de M. Michel Debré (lui-même absent) et qui l'ont fait, a-t-il souligné, « *comme les autres, d'un même cœur au service d'une même idée* ».

Les propos œcuméniques ont été payés de retour par les applaudissements discrets mais remarqués de M. Olivier Guichard et par les propos approbateurs de M. Jacques Chaban-Delmas. L'unité du groupe gaulliste ainsi retrouvée, une fois de plus, M. Chirac a pu sans contradicteurs démontrer que ses 18 % de voix du premier tour de l'élection présidentielle représentaient en réalité un potentiel de quelque 23 à 24 % du corps électoral, correspondant aux résultats obtenu par le R.P.R. aux élections législatives de 1978.

Il suffit en effet pour cela d'ajouter à son score du 26 avril les voix de M. Debré, quelques-unes de Mme Garaud et les suffrages qui ont privilégié le « vote utile » dès le premier tour en se portant vers les leaders des deux tendances. Cela explique aussi, selon M. Chirac, le déficit enregistré par les communistes. Il ne doute pas que ses électeurs du premier tour qui ont voté Mitterrand pour éliminer le président en place et pour exprimer leur aspiration à un certain changement ne lui reviennent en juin prochain.

Des candidatures négociées

Mais surtout le maire de Paris a voulu faire partager sa confiance dans une victoire de la majorité sortante, pour peu que celle-ci se présente unie au scrutin législatif des 21 et 28 juin. Affirmant ainsi sa volonté d'union, M. Chirac a voulu contraindre ses partenaires soit à apparaître comme des diviseurs, soit à se rallier à sa conception. Les députés du R.P.R. pouvaient donc éprouver une double satisfaction en constatant que leurs collègues U.D.F. se voulaient eux aussi unitaires et se désolidarisaient de MM. Giscard d'Estaing et Barre, qui semblaient exclure les gaullistes de leurs appels.

M. Chirac a également fait à ses amis une fausse confidence en disant : « *J'ai proposé la candidature unique de la majorité dans chaque circonscription pour que les autres la refusent.* » Là aussi, il a voulu apparaître comme le *défenseur de l'unité de la majorité*. Or le R.P.R., en réalité, ne souhaite pas que ce système devienne un principe absolu. Dans bien des cas les candidats gaullistes préfèrent qu'au premier tour d'autres représentants de la majorité fixent l'électorat pour le transférer *au second tour sur le* candidat unique de la majorité resté face à celui de la gauche.

A l'U.D.F., on fait, naturellement, le même raisonnement. C'est donc en réalité une négociation cas par cas qui va se dérouler et que l'U.D.F. a acceptée. Cette solution diffère sensiblement de celle proposée par M. Lecanuet (*le Monde* du 13 mai) qui voulait des « primaires » entre U.D.F. et R.P.R. dans chaque circonscription. En fait, M. Chirac a voulu, par ce procédé, s'assurer qu'il y aurait concertation entre les deux formations et que les candidatures « sauvages » seraient ou dénoncées ou... contrôlées. Sur ce point, la journée de mardi a permis d'enregistrer un accord.

M. Chirac a aussi proposé l'élaboration en commun d'un « *pacte pour une majorité nouvelle* ». Ce document devrait, selon M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., s'inspirer avant tout des propositions de réformes faites par M. Chirac pendant sa campagne présidentielle et qui, selon lui, ont particulièrement intéressé l'opinion. M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., a proposé au nom de ses amis l'élaboration en commun d'une « *plate-forme d'action pour une majorité parlementaire libérale et sociale* ». Lorsque l'on sait le peu de goût qu'ont l'U.D.F. et le R.P.R. pour les programmes précis et contraignants, on ne voit pas, en dehors des formulations différentes, ce qui oppose ces deux propositions. L'U.D.F. pourra-t-elle d'ailleurs s'opposer à certains thèmes chers à M. Chirac alors qu'entre les deux tours de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing les avait adoptés bruyamment et avait félicité publiquement leur auteur ?

M. Chirac, qui assure officiellement ne pas vouloir devenir le leader de l'opposition, se comporte néanmoins comme l'agent moteur de la dynamique unitaire de la majorité sortante. Le maire de Paris s'adresse expressément à tous les autres mouvements — notamment le CNIP et les radicaux — qui voudraient aussi négocier avec lui, alors que l'U.D.F. n'envisage, pour le moment, qu'une rencontre avec le R.P.R. M. Chirac propose aussi qu'un nouveau sigle soit choisi pour tous ces candidats comme ce fut souvent le cas sous toutes les Républiques, du cartel des gauches en 1924 jusqu'à l'Union des républicains de progrès en 1973 en passant par le Front républicain de 1956 par exemple.

Ne voulant pas entamer de polémique à propos de l'élection passée, M. Chirac ne prononce même plus le nom de M. Giscard d'Estaing. Il en va curieusement de même pour M. Chinaud, président du groupe U.D.F., qui à chaque question concernant le président de la République battu répond régulièrement mais non sans quelque irrévérence « *le passé ne m'intéresse pas* ».

M. Labbé est plus direct lorsqu'il dit : « *Les hommes battus dans leur politique et dans leur personne ne peuvent pas mener victorieusement le nouveau combat* ».

Or M. Chirac est le seul représentant de la majorité à sortir de la campagne présidentielle avec tous ses titres intacts, maire de Paris, député de la Corrèze, président — de fait sinon en droit — du R.P.R. et auréolé du prestige d'une campagne réputée active et efficace.

D'abord contre le P.C.F.

La prochaine bataille électorale sera naturellement menée contre les candidats de la gauche. Mais il a semblé au groupe R.P.R. que si l'objectif était de maintenir aux sortants les effectifs qui leur assurent aujourd'hui la majorité, une priorité serait donnée aux attaques contre le parti communiste. Fort applaudi, M. Philippe Séguin, député des Vosges, a assuré : « *Il faut mettre nos forces en place pour éviter que l'addition des sièges communistes et des sièges socialistes fasse une majorité* » et il a précisé : « *Voter R.P.R. ce n'est pas créer une crise de régime, ce n'est pas empêcher le président nouveau d'exercer ses fonctions (...). Pour demain nous n'avons à exprimer aucune autre exclusive que celle que nous formulons à l'égard du parti communiste* ».

Il a enfin affirmé : « *Voter R.P.R., c'est faire en sorte que l'élu de dimanche dernier ne soit ni Kerenski ni Allende* ». Ce texte, qui a fort intéressé M. Chirac — au point qu'il se l'est fait communiquer, — révèle les sentiments et les projets que caressent encore en secret un certain nombre d'élus gaullistes : celui d'une relève qu'une fraction du R.P.R. serait prête à assumer auprès des socialistes dans la majorité future en cas d'une défection communiste ou d'un appel de M. Mitterrand.

La préparation de la campagne électorale que M. Chirac conduira de toute façon, au moins pour le compte de son mouvement, va s'accélérer. Les contacts avec l'U.D.F. n'auront lieu qu'entre le maire de Paris et M. Lecanuet, président de l'U.D.F., le premier étant accompagné de MM. Labbé et Pons. Déjà lundi 11 mai, les deux présidents se sont téléphoné. Sans attendre la conclusion d'un accord, le R.P.R. réunira dimanche 17 mai à Paris un comité central élargi devant lequel M. Chirac prononcera son premier « discours plate-forme ».

ANDRÉ PASSERON.

L'U.D.F. face à une crise majeure

L'Union pour la démocratie française, créée en février 1978 à la veille des élections législatives, regroupe le Centre des démocrates sociaux (dont le président délégué est M. Bernard Stasi), le parti radical (dont le président est M. Didier Bariani), le parti républicain (dont le secrétaire général est M. Jacques Blanc), les clubs Perspectives et Réalités (dont le président est M. Jean-Pierre Fourcade) et le Mouvement démocrate-socialiste (dont le président est M. Max Lejeune). Elle traverse actuellement une crise majeure consécutive à la défaite de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Comment éviter que la défaite présidentielle ne se transforme en *déroute législative* : c'est la première question à laquelle se trouve confrontée l'U.D.F., au même titre que le reste de la majorité. Mais cette question en introduit une seconde, essentielle pour les giscardiens : comment éviter que ce que représente l'Union pour la démocratie française sur l'échiquier politique français ne subisse une éclipse mortelle, ou ne disparaisse ? Il en est, dans les rangs de l'Union, qui donnent la priorité à la première question ; il en est d'autres qui se préoccupent plus spontanément de la seconde. D'où les troubles et les désaccords enregistrés mardi.

Premier touché, et au plus *profond*, M. Valéry Giscard d'Estaing. On ne pouvait guère attendre du président sortant qu'il enregistre un échec d'une telle ampleur sans laisser percer son amertume et son ressentiment. Il l'a fait avec une certaine violence et, à n'en pas douter, un manque d'opportunité politique certain. En dénonçant les « *trahisons préméditées* », il a exprimé une rancœur que partagent et comprennent la plupart de ceux qui l'ont soutenu. Il a aussi manifesté — pis ; que c'est M. Chirac qui était visé — son intention de ne pas laisser le maire de Paris occuper le terrain, et, partant, il a voulu donner une amorce de réponse à la seconde question : la survie de ce que représente l'U.D.F.

Mais, dans le même temps, M. Giscard d'Estaing est allé trop loin. Il a fait preuve d'une nervosité qui a choqué les députés, certains dirigeants de l'union et des partis constitutifs. D'ailleurs, la dénonciation des « *trahisons* » a été suivie de démarches du président sortant lui-même, qui a téléphoné à plusieurs de ces dirigeants pour leur demander de stigmatiser publiquement les responsabilités de M. Chirac dans la défaite.

C'est dans les mêmes dispositions d'esprit que M. Giscard d'Estaing a demandé lundi à M. Lecanuet de répondre que l'U.D.F. n'acceptait pas les propositions d'unité de candidature aux élections législatives annoncées par le R.P.R. et d'annoncer que l'Union présenterait des candidats dans chaque circonscription. Ce sont des directives semblables qu'il avait chargé M. Chinaud de faire valoir devant les députés.

Ceux-ci ne se sont nullement trouvés dans les mêmes dispositions puisque la réunion du groupe U.D.F. a donné lieu à des prises de position très critiques à l'égard du président en exercice. Le reproche précis porte sur l'attaque trop dure et tactiquement inopportune contre M. Chirac. D'une manière générale, les députés pardonnent difficilement au chef de l'Etat en exercice d'avoir perdu sa propre bataille et de risquer de leur faire perdre la leur. Le débat de mardi à l'Assemblée nationale et dans les couloirs tournait autour du thème : il nous a mis dans une situation dangereuse, comment nous en sortir sans lui ? Autant dire « Giscard au placard »

Les élus sont sans pitié dès que leur survie électorale est en jeu ! Sans parler de ceux qui estimaient qu'il avait manqué aux obligations de sa fonction en « *s'abaissant* » à mettre en cause son rival.

Les dirigeants de l'U.D.F. et les appareils des partis constitutifs sont toutefois sur des positions plus modérées. Là aussi, l'attitude de M. Giscard d'Estaing est accueillie avec quelques réserves ; mais on n'en est pas pour autant sur la même ligne que les députés. En fait, on cherche une solution moyenne tenant *compte de la nécessité de ne pas* aggraver les dissensions au sein de la majorité sortante, de la volonté des responsables de préserver la représentation élue de leur formation. MM. Lecanuet et Chinaud prendront en main la préparation du scrutin, rencontreront les dirigeants gaullistes et, en fait, s'attacheront à faire pour le mieux dans une situation pour le moins dangereuse, complexe et mouvante. L'un des objectifs étant de trouver une voie moyenne entre la rupture avec M. Chirac et une entente qui donnerait trop d'atouts au maire de Paris.

Reste la deuxième question. Au-delà des maladresses et des initiatives divergentes demeure la nécessité pour les giscardiens de maintenir un « pôle » libéral, centriste ou modéré — l'appellation varie selon la personne qui en évoque le projet — au centre de la vie politique. C'est cet impératif qu'a évoqué le président sortant le 11 mai en parlant d'un « *rassemblement démocratique* ». Il s'agit ni plus ni moins d'éviter l'éclatement de l'U.D.F., ne serait-ce qu'au niveau du groupe parlementaire. On craint, en effet, à l'Elysée comme au siège de l'alliance giscardienne, que certains élus ne soient attirés par le R.P.R. et d'autres par le P.S.

D'où le projet d'un parti ou d'un mouvement dont l'image demeure floue et dont l'idée est rejetée par nombre de dirigeants des composantes de l'U.D.F. Il pourrait aussi s'agir d'une sorte de rhabillage de l'U.D.F., avec changement de sigle à la clef et intégration d'un certain nombre de personnalités ayant pris position pour M. Giscard d'Estaing, notamment les ministres originaires du R.P.R.

Le silence ?

Le président sortant, quant à lui, n'entrera sans doute pas dans la lice électorale. Le député qui fut son suppléant, M. Morellon, l'a clairement laissé entendre mardi. On pensait qu'après son départ de l'Elysée, l'ancien chef de l'Etat pourrait « orienter » et appuyer le combat de ses partisans — sans toutefois intervenir directement dans le débat. Il semble toutefois que depuis mardi soir des évolutions soient en cours sur ce point. Après la « révolte » des députés, on paraissait mieux mesurer, en particulier à l'Elysée, l'erreur tactique qu'avait pu être la déclaration de lundi soir sur les « *trahisons* ». Surtout, on prenait en considération deux difficultés considérables : resserrer les rangs de l'U.D.F. autour du président sortant ne sera pas aisé au moment où la défaite conduit les composantes à rechercher plus d'autonomie et de liberté de jugement politique relève de la gageure quand les troupes hésitent à suivre un homme qui vient de subir une défaite.

Toutes ces raisons conduisaient mercredi un certain nombre de giscardiens à se demander si M. Giscard d'Estaing, contrairement à ses intentions initiales, n'allait pas choisir de marquer son départ d'une brève déclaration puis d'opter — au moins dans un premier temps — pour le silence.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Plate-forme d'action et accord électoral

Le communiqué diffusé, mardi 12 mai, par le groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale est le suivant :

« *Les députés ont pris acte, comme il est normal dans une démocratie, des résultats des élections présidentielles.*

» *Ils ont réaffirmé, quant à eux, leur foi dans une société de liberté, de responsabilité et de progrès telle que l'a définie Valéry Giscard d'Estaing.*

» *Ils estiment que cette société ne peut se développer que si la majorité parlementaire qui sera élue est en mesure d'éviter à la France les excès des projets socialiste et communiste. Pour atteindre cet objectif, ils estiment indispensable qu'une entente dynamique soit créée entre les différentes tendances de l'actuelle majorité parlementaire.*

» *A cette fin, ils demandent au président Roger Chinaud de rencontrer M. Claude Labbé, président du groupe parlementaire R.P.R. Cette rencontre doit conduire :*

» *— D'une part, à l'élaboration d'une plate-forme d'action pour une majorité parlementaire libérale et sociale ;*

» *— D'autre part, à l'examen pour chaque circonscription des modalités — candidature unique au premier ou au second tour — devant assurer le succès de cette union.* »

LIRE PAGE

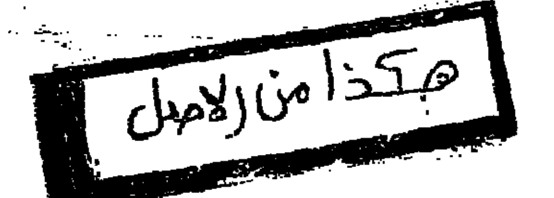
18. — Enseignement : Service public d'éducation et contrats d'association.

41. — Social : M. Ségny : « Ne rien faire qui puisse compromettre un changement durable. »

Ventes d'armes : Des clients dans l'expectative.

S.N.C.F. : L'avenir de la société nationale.

46. — [illegible] : L'indemnisation.



L'expédition des affaires courantes par le gouvernement démissionnaire

M. Barre opposera à M. Mitterrand son propre « état des lieux »

Dans sa dernière intervention télévisée de la campagne électorale, le 17 mars, M. Barre avait comparé les propositions des adversaires du président sortant au jeu marseillais du « trompe-couillon » popularisé par Pagnol, cette plaisanterie de mauvais goût qui consiste à cacher une grosse pierre sous un chapeau melon pour que le passant, tenté de shooter dans ledit chapeau, en conserve un mauvais souvenir.

Dédaignant cette mise en garde, les électeurs de la majorité ont donc shooté allègrement dans le chapeau socialiste. Le « mal » étant fait, il convient, dans l'immédiat, de contribuer autant que possible à limiter les dégâts prévisibles sur l'économie nationale, puis, à court terme, c'est-à-dire à l'occasion des prochaines élections législatives, de convaincre les électeurs de revenir à une meilleure appréhension des réalités.

Tel est, en substance, le double sentiment qui prévaut actuellement parmi les collaborateurs du premier ministre, tandis que dans la cour de l'hôtel Matignon des semi-remorques viennent prendre livraison des sacs d'archives détruites et transformées en confetti.

M. Barre, qui était, lui aussi, persuadé de la réélection de M. Giscard d'Estaing, avait prévu de prendre de longues vacances avant de retourner à ses *« chères études »*, comme il en avait plusieurs *fois exprimé le désir*. Il n'en fera rien, pressé qu'il est d'en *découdre, d'une part*, avec les socialistes, d'autre part avec M. Chirac, pour lequel il n'a pas de mots assez durs.

Pour l'instant, le *chef du* gouvernement va préparer le document *« décrivant de manière précise l'état économique et social de la France à la fin du mois d'avril 1981 »* que le président sortant lui a demandé, lundi soir, d'établir. Ce bilan sera présenté au dernier conseil des ministres du septennat de M. Giscard d'Estaing qui doit se réunir le mercredi 20 mai.

Avant de laisser la place aux socialistes, il s'agit en quelque sorte, de dresser un « état des lieux » qui puisse contredire celui que M. Mitterrand se propose de faire établir dès son entrée en fonctions afin de prendre les citoyens à témoin de la situation dont il hérite. MM. Giscard d'Estaing et Barre estiment que le président socialiste cherchera à noircir le tableau pour arguer de cet héritage s'il rencontre des difficultés à répondre aux aspirations de ses électeurs. Sans attendre que M. Giscard d'Estaing l'invite à élaborer le bilan de son septennat, le chef du gouvernement avait d'ailleurs résumé, dès sa première déclaration, lundi matin, les conséquences de son action qu'il juge positives pour la France (*le Monde* du 12 mai).

Volontaire !

Pour M. Barre, il ne fait évidemment aucun doute que la relance de la consommation annoncée par M. Mitterrand entraînera rapidement un important déficit de la balance des paiements et de celle des échanges extérieurs, la hausse des prix accélérera la chute du franc et, inéluctablement, aggravera le chômage. Il lui semble aussi certain que les difficultés de son successeur seront d'autant plus aiguës que bon nombre des nouveaux électeurs de M. Mitterrand ont été uniquement motivés, selon lui, par des intérêts catégoriels que les socialistes ne pourront pas satisfaire.

A l'hôtel Matignon, on relève volontiers certaines des récentes déclarations de M. Jacques Delors, conseiller économique de M. Mitterrand, pour souligner, par exemple, ses affirmations suivant lesquelles la lutte contre l'inflation demande du temps parce qu'elle implique des changements *« de structures et de mentalité »* (*le Monde* du 9 mai). On fait valoir que, depuis sa nomination, M. Barre *« dit exactement la même chose »*. A la différence, toutefois, que M. Barre n'a pas entrepris de réformes structurelles et que l'ampleur du succès de M. Mitterrand fonde à penser que son gouvernement bénéficiera, dès le début, d'un certain consensus social, ce qui ne fut pas le cas pour M. Barre.

Le premier ministre veut, en tout cas, mettre un point d'honneur à accepter loyalement le jeu de l'alternance en faisant en sorte — il l'a dit aux conseillers du président élu — que la période de transition ne donne pas lieu à des manœuvres politico-financières visant à compliquer la tâche de M. Mitterrand, avant même l'installation de celui-ci à l'Elysée, ainsi que certains extrémistes du camp giscardien, sous le coup de la déception, en exprimaient, dit-on, l'intention. Jusqu'au bout, M. Barre tient à laisser le souvenir d'un chef de gouvernement exclusivement préoccupé de l'intérêt national. Mais dès qu'il aura quitté l'hôtel Matignon, c'est avec la plus grande détermination qu'il mènera campagne contre le programme socialiste, à Lyon, et sur le plan national si M. Giscard d'Estaing n'y fait pas objection.

Dans son entourage, on exprime parfois ouvertement une certaine rancœur à l'égard de ceux des giscardiens qui avaient souhaité que le premier ministre se fît le plus discret possible, au cours de la campagne électorale, pour ne pas porter préjudice au président sortant. On rappelle volontiers qu'en 1978, malgré son impopularité, M. Barre, contrairement aux pronostics, n'avait pas perdu les élections législatives après être *« allé au charbon »* au nom de la majorité. On regrette aussi que l'autorité du premier ministre n'ait pas été mieux utilisée contre les adversaires du président sortant.

Ces regrets sont atténués, toutefois, par la constatation que M. Barre, resté en marge de la campagne depuis un mois et demi, ne saurait donc être tenu directement pour responsable de la défaite de M. Giscard d'Estaing.

Ces commentaires expriment à l'évidence un esprit de revanche, un vif désir de préparer dès à présent ce jour *« où, tirant les leçons de l'expérience, ils* [les électeurs] *se détourneront des illusions et des chimères pour reprendre avec courage et confiance la voie du réalisme et du progrès »*. Aucun doute : ce jour-là, M. Barre veut être encore présent sur la scène politique. Après avoir aspiré à une semi-réserve, le voici volontaire pour un nouveau service actif.

ALAIN ROLLAT.

M. GISCARD D'ESTAING REÇOIT M. ALAIN POHER

M. Alain Poher, président du Sénat, devait être reçu, mercredi 13 mai, à 17 heures, par M. Giscard d'Estaing. Le président de la République sortant devait ensuite recevoir, à 17 h. 30, le général Alain de Boissieu, qui lui a adressé, lundi, sa démission de grand chancelier de l'Ordre national de la Légion d'honneur et de chancelier de l'Ordre national du Mérite, en raison de la victoire de M. Mitterrand. M. Giscard d'Estaing devait, d'autre part, retenir à déjeuner M. Raymond Barre à l'issue du Conseil des ministres.

Directeur général du SDECE depuis 1970

M. ALEXANDRE DE MARENCHES EST NOMMÉ CONSEILLER D'ÉTAT

Aux termes du communiqué du conseil des ministres du 13 mai, M. Alexandre de Marenches, qui occupait les fonctions de directeur général du SDECE depuis 1970, est nommé conseiller d'État.

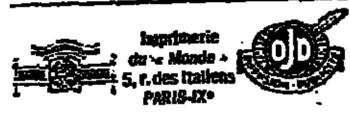
[Né le 7 juin 1921 à Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure), M. Alexandre de Marenches s'est engagé, dès dix-huit ans, au début de la guerre, dans l'arme blindée. Démobilisé, il gagne l'Espagne en 1941 où il sera interné durant plusieurs mois. En 1942, il sert comme sous-lieutenant dans un régiment de spahis au Maroc.

Pour sa connaissance des milieux anglo-saxons, il est choisi, comme officier de liaison en 1943-1944 entre le corps expéditionnaire français en Italie et les états-majors alliés, par le futur maréchal Alphonse Juin qui était un camarade de promotion du père de M. de Marenches, officier et ancien aide de camp du général John Pershing pendant la première guerre mondiale.

M. Alexandre de Marenches restera un intime du maréchal Juin, qu'il suivra, comme colonel, dans son commandement interallié des forces terrestres du Centre-Europe en 1953-1956.

Entré alors dans le secteur privé, où il est conseiller financier de plusieurs sociétés dont certaines travaillent en liaison avec la défense nationale, M. de Marenches est appelé, le 14 octobre 1970, par Georges Pompidou, président de la République, à la direction générale du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) où il succède au général Eugène Guibaud. A la tête des services secrets français, il aura exercé le plus long mandat depuis la création du SDECE en 1946.]

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

Dans la majorité sortante

Dans les couloirs de l'Assemblée nationale

Du passé, faisons table rase...

Quel est le souci principal d'un député menacé d'une dissolution de l'Assemblée nationale ? Assurer sa réélection. Quand on appartient à la majorité parlementaire et que son camp vient de subir une défaite à l'élection présidentielle, on serre les rangs pour limiter les dégâts. *« On ne fait pas de bonne politique avec du sentiment, on n'en fait pas non plus avec du ressentiment. Pas de querelle des chefs : la base en a ras-le-bol »*, dit M. Jean-Marie Caro, député U.D.F. du Bas-Rhin.

Mus par un réflexe d'autoconservation, selon le même député, les élus de l'U.D.F. ont décidé de tirer un trait sur *« les querelles du passé »*, ainsi que l'assure leur président, M. Roger Chinaud *« Nous sommes le 12 mai 1981*, ajoute-t-il, *je m'occupe de l'avenir. Le passé, c'est le passé. »* Ils ont écrit une nouvelle version, à usage majoritaire, de *« du passé faisons table rase »*, et enfoui au fond de leur mémoire les petites phrases rancunières de M. Raymond Barre et de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'égard de M. Jacques Chirac.

Au fait, qu'a-t-il dit, le président en exercice ? Que le maire de Paris s'était laissé aller à des *« trahisons préméditées »* qui ont valu au sortant d'être sorti ? *« Il a dit cela ? »*, feint de s'étonner M. Jacques Douffiagues (U.D.F., Loiret). *« La déclaration de Giscard ? Quelle déclaration de Giscard ? »*, s'interroge, avec une fausse naïveté M François d'Aubert (U.D.F., Mayenne). M. Jean-Marie Caro, lui, n'a pas entendu parler de *« trahison »*.

La mémoire du R.P.R. est plus fidèle. La formule de M. Giscard d'Estaing, M. Philippe Séguin (Vosges) l'a reçue comme *« une divine surprise »*, comme *« la meilleure chose qui nous soit arrivée depuis dimanche »*. C'est qu'elle a hérissé le poil de ses amis qui se sont vite rassemblés en vertu du principe selon lequel on se protège mieux collectivement que tout seul. C'est aussi qu'elle a incité leurs collègues de l'U.D.F. à se désolidariser du battu pour préserver leurs chances de victoires individuelles et à précipiter la conclusion d'accords électoraux avec eux.

La révolte des va-nu-pieds de la campagne giscardienne est claire, mais contenue. *« Nous nous sommes déjà bien assez ridiculisés comme cela devant les électeurs »*, remarque M. Jean-Marie Caro, qui milite, comme ses amis, pour la réconciliation électorale, législative, avec le R.P.R. *« Les élections législatives, c'est l'affaire des députés, pas des appareils de partis »*, affirme, pour sa part, M. Henri Ferretti (U.D.F., Moselle). *« Unité, unité »*, entend-on tout au long des couloirs de l'Assemblée nationale. Et *« réalisme »* : *« Si c'est la bagarre au couteau, nous reviendrons à 60 »*, remarque M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F., Paris).

Mieux vaut s'entendre : candidatures uniques ou primaires, afin de « ratisser » au premier tour, selon l'intérêt bien compris de chacun. M. Jean Boinvilliers (R.P.R., Cher) souhaite qu'on lui prête un centriste bon teint, afin qu'il grappille à son profit quelques voix de gauche. *« J'en avais un en 1978, mais il s'est dégonflé. »* M. Boinvilliers, qui n'a été élu qu'avec 1 334 voix d'avance sur 63 823 suffrages exprimés, aimerait préserver ce mince capital.

En 1978, M. Jean-Pierre Pierre-Bloch n'a enlevé le siège communiste de la Goutte-d'Or, à Paris, qu'avec un écart de 533 voix sur 26 834 suffrages exprimés. Lui aussi a besoin, au premier tour, d'un concurrent de la majorité. Encore faut-il que la primaire se passe en bonne harmonie. Il est indispensable, dit-il, de *« faire gaffe à ne pas se faire trop de mal pour le deuxième tour »*.

« Bon, maintenant, je vais bosser ! On n'a pas beaucoup de temps » : M. Gabriel Kaspereit (R.P.R., Paris), a commencé sa campagne. C'est le cas de la plupart de ses collègues de la majorité. M. Michel Barnier (R.P.R., Savoie), le benjamin de l'Assemblée, qui a prêté son concours à M. Valéry Giscard d'Estaing, à la télévision, pendant la campagne officielle, s'y est mis dès lundi. M. Philippe Séguin a loué ses panneaux d'affichage publicitaire au lendemain du premier tour, dès qu'il a compris que M. Giscard d'Estaing ne pouvait plus l'emporter. Quant à M. Etienne Pinte (R.P.R., Yvelines), il a organisé une séance de pose, la semaine dernière dans les jardins de l'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée, afin de préparer les photographies de son journal électoral.

« Giscard veut la peau de Chirac. Chirac veut la peau de Giscard. Nous, députés, nous voulons survivre », résume M. Antoine Rufenacht (R.P.R., Seine-Maritime). Et la survie, cela ne s'improvise pas.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LE R.P.R. ET L'U.D.F. CHERCHENT A S'ENTENDRE

(Suite de la première page.)

M. Giscard d'Estaing poursuit son dessein de constituer une force libérale de centre-droit — puisque, selon lui, la France se gouverne au centre — qui réduirait les séquelles du gaullisme. La conjoncture fait qu'il est mal placé pour convaincre ses propres amis que l'affrontement entre la droite et la gauche reste *« rétrograde »*. S'il a raison, ce n'est pas exploitable dans l'immédiat.

Dans l'instant, il faut résister et, en particulier, retenir la fraction de l'électorat centriste qui peut être tentée de soutenir, dans le domaine social, les réformes et les mesures envisagées par M Mitterrand.

Les socialistes ont le souci inverse et tentent d'encourager, sur leur droite, la formation d'un pôle d'ancrage pour des électeurs gaullistes en rupture de ban et ceux du centre-gauche qui avaient mis leurs espoirs dans le giscardisme. Parallèlement, ils se préoccupent aussi de leurs partenaires communistes. Si désireux qu'ils soient de renforcer leur audience à gauche, ils s'inquiètent des effets qu'aurait un nouvel échec électoral du P.C.F., qui risquerait de remettre en cause les bonnes dispositions dont ce parti fait preuve, actuellement, devant la perspective d'une collaboration.

En dehors de la préparation des élections législatives, M. Mitterrand s'inquiète de la durée de la période le séparant de son accès effectif au pouvoir. Le temps qui passe donne aux manœuvres susceptibles de dégrader la situation économique la possibilité de se développer. En remettant sa démission, le gouverement de M. Barre entend dégager sa responsabilité. Mais il ne suffit pas d'expédier les affaires courantes. M. Giscard d'Estaing s'est engagé à défendre « les intérêts essentiels de la France » jusqu'au terme de son mandat. C'est le moment de le faire ou de se démettre.

ANDRÉ LAURENS.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

La commission électorale siégeant au ministère des affaires étrangères a rendu publics les résultats du scrutin du 10 mai, pour les Français inscrits dans des centres de vote (ambassades et consulats) situés à l'étranger. Ces résultats sont les suivants :

Inscr., 132 141 ; vot., 104 112
Abst., 28 028 (21,21 %)
Suffr. expr. 102 231

M. Giscard d'Estaing : 71 246 (69,69 %).

M. François Mitterrand : 30 985 (30,30 %).

● *Le parti sioniste socialiste de France (Avoda) « se réjouit de la victoire de l'espérance avec l'élection de François Mitterrand (...). La victoire de François Mitterrand*, déclare-t-il, *est aussi celle d'Israël et du sionisme socialisme, du rejet du mépris mercantile qui a caractérisé le dernier septennat, et un bon point pour la paix et la réconciliation globale israélo-arabe que le peuple d'Israël et le mouvement Avoda appellent de tous leurs vœux »*.

● *Le bureau du Centre national des indépendants et paysans* (C.N.I.P.), qui s'est réuni mardi 12 mai, suggère la constitution *« d'un comité de sages composé de personnalités dont l'autorité morale incontestée permettra de restaurer l'esprit d'union de la majorité sortante »*. M. Philippe Malaud, président du C.N.I.P., a été chargé de prendre à cet effet tous les contacts nécessaires avec le R.P.R. et l'U.D.F. Il demandera à ces formations d'engager la campagne des législatives sur les thèmes suivants : initiative, responsabilité, liberté.

Autour du président élu

Le P.C.F. se met « au service de l'action pour le changement »

Le bureau politique du parti communiste a rendu publique, mardi 12 mai, une déclaration dans laquelle il indique que l'élection de M. Mitterrand est *« une première victoire des travailleuses et des travailleurs, de toutes les victimes de la politique du capital, avec ses injustices, son arrogance, son mépris de la dignité et des droits des hommes et des femmes »*.

Le bureau politique souligne que le P.C.F. est disposé à *« favoriser tout pas en avant »* sur le chemin de l'union de *« toutes les forces populaires pour mettre en œuvre une politique nouvelle de justice sociale, de progrès, de liberté, d'indépendance et de paix »* et qu'il est prêt à assumer toutes ses responsabilités *« au gouvernement, comme à tous les niveaux de la vie nationale »*.

« Il s'agit, en effet, déclare le bureau politique, *pour la nouvelle majorité présidentielle d'accomplir l'effort nécessaire pour répondre à l'espérance populaire. Appartenant à cette majorité, nous voulons lui apporter toute notre contribution. Nous nous mettons entièrement — avec les droits et les devoirs correspondants — au service de l'action pour le changement et pour les réformes démocratiques qu'il implique.*

» La victoire du 10 mai n'aurait pas pu être remportée sans les communistes. De la même façon, le changement ne peut s'accomplir sans la participation active et sans l'apport original du parti communiste français.

» C'est la conviction des quatre millions et demi d'hommes et de femmes qui ont voté Georges Marchais au premier tour. C'est aussi, nous en sommes persuadés, la conviction de ceux et celles qui, bien qu'ils aient voté autrement le 26 avril, continuent à se considérer comme des électrices et des électeurs communistes. Et c'est une conviction que bien d'autres hommes et femmes acquerront dans la lutte. »

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber considère que le « changement constitue une chance à saisir »

« Volontairement silencieux » pendant la campagne présidentielle, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a lancé un appel mardi 12 mai pour que l'on *« aide les forces vives qui sont arrivées au pouvoir dimanche à prendre en charge l'épanouissement de la France moderne que nous attendions depuis si longtemps »*. M. Servan-Schreiber a profité d'un déjeuner-débat, organisé par la société américaine d'études et de conseils I.D.C., sur le thème du « Défi informatique », pour prendre nettement position en faveur du *« changement »* qui vient de se produire, et qui *« constitue une chance pour la France »*.

S'adressant à plus d'une centaine de représentants d'entreprises et de spécialistes de l'informatique, l'auteur du *Défi mondial* a expliqué que l'ampleur même du problème posé par le passage de l'ère industrielle à cette nouvelle société, *« fondée sur l'intelligence, que véhicule l'informatique indivisible »*, nécessite une très important effort de la part des Français.

D'une part, *« la chute des emplois industriels est inéluctable »*. D'autre part, il va falloir dans le même temps *« remplacer toutes les machines et les usines par de nouvelles technologies, des robots ; refondre rapidement tous le système éducatif pour former les élèves à l'informatique ; décentraliser tous les pouvoirs et toutes les connaissances ; équiper le tiers-monde »*.

La transition d'une société à l'autre sera *« difficile et dangereuse »*. L'effort à fournir sera tel qu'il *« ne pourra s'appuyer que sur une certaine ascèse »*. Cela, il *« faut le dire, en expliquer les enjeux »*. Tout comme il sera nécessaire que cet effort *« soit réparti de manière plus équitable et plus juste »*.

« Le pire, a poursuivi l'ancien ministre de M. Giscard-d'Estaing, *aurait été de franchir cette période avec une société élitiste et centralisée. »* Il faut donc prendre *« l'élection de M. François Mitterrand comme une chance »*. *« Notre devoir est d'aider les forces neuves qui viennent d'accéder aux responsabilités, car elles représentent ce que j'ai réclamé depuis si longtemps : la décentralisation, l'égalité, la justice. J'entends depuis lundi des appels à la revanche, au recours pour annuler en juin ce que les Français ont décidé dimanche. Ce n'est pas le bon langage. Cela conduirait la France dans une impasse avec des risques considérables d'explosion, d'injustice et de désordre. »*

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber n'exclut pas de se présenter aux prochaines élections législatives. Tout comme il ne rejette pas, *a priori*, l'idée d'assurer de nouvelles responsabilités. Mais, dit-il, son *« problème personnel importe peu »*.

En bref

● *Le Cercle Bernard-Lazare*, qui avait mobilisé ses militants pour soutenir la candidature de de M. François Mitterrand, déclare que *« sa victoire fait lever pour la France une grande espérance. Cette espérance*, dit-il, *est celle des forces vives de la communauté juive engagées dans le combat contre le racisme et l'antisémitisme et résolument solidaires de l'Etat d'Israël en lutte pour son existence et pour la paix avec l'ensemble de ses voisins arabes. »*

● *La Fédération des Républicains de Progrès* (gaullistes de gauche), présidée par M. Pierre Dabezies, qui a soutenu M. Mitterrand au second tour, *« se réjouit de la nette victoire de ce dernier et de la part décisive qu'y ont prise les gaullistes.*

» Elle souhaite que l'idée de rassemblement mise en avant par le nouveau président ne soit pas compromise par les prochaines élections législatives afin que puisse voir le jour une véritable majorité nouvelle fondée sur la collaboration des socialistes et des gaullistes. »

● *L'Organisation communiste internationaliste* (O.C.I.) : *« Si, pour les travailleurs, il ne saurait être question de tout réaliser en un seul jour, on ne pourra améliorer les conditions de vie et de travail sans entreprendre une action résolue visant à soustraire l'économie du pays à la domination du capital. Cela implique la nécessité d'entreprendre une action résolue pour nationaliser les banques et les monopoles. On ne saurait avancer sur cette voie qu'en s'appuyant sur la conscience et l'organisation des travailleurs et de la jeunesse.*

● *La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA), « adresse ses félicitations les plus vives au nouveau président de la République »*. La LICRA déclare le faire *« avec d'autant plus de respect et d'amitié »* que M. François Mitterrand appartient à son comité d'honneur. La LICRA, *« point de rencontre de tous les courants démocratiques, souhaite que l'action des pouvoirs publics se dirige avec célérité vers le châtiment des actes racistes et antisémites, qu'une politique humaine envers les travailleurs immigrés, et notamment envers ceux de la seconde génération, soit instaurée, et qu'un meilleur équilibre de la diplomatie française au Moyen-Orient s'établisse »*.

● *M. Serge Dassault*, président de l'Union des libéraux indépendants, a annoncé lundi 11 mai que sa formation prend désormais le nom de « parti libéral ». Le fils de M. Marcel Dassault, qui avait créé l'Union des libéraux indépendants il y a deux mois, après avoir quitté le C.N.I.P. (Centre national des indépendants et paysans), a indiqué que l'élection de M. François Mitterrand *« s'est effectuée sur un malentendu. Les Français ont voté contre Valéry Giscard d'Estaing parce qu'il n'était pas suffisamment libéral »*, a-t-il ajouté. *« Il est de la plus haute importance que les libéraux se retrouvent autour d'une plate-forme commune avec une règle absolue : dans chaque circonscription des candidats uniques »*, conclut-il.

● *Démission de M. Aimé Pastre de ses mandats syndicaux C.G.T.* — M. Aimé Pastre, président de la Fédération justice C.G.T., membre du comité confédéral de la C.G.T., *« tirant les conséquences des positions prises par la direction de la C.G.T. lors de la campagne de l'élection présidentielle, s'est démis de ses mandats syndicaux »*, a-t-il été annoncé mardi soir 12 mai. M. Pastre précise qu'*« il n'était pas question de quitter la C.G.T. mais seulement de mettre en accord ses options syndicales et politiques avec le souci de préserver sa propre indépendance »*. M. Pastre, qui est membre de l'U.D.F., appartenait aux comités de soutien à M. Giscard d'Estaing.

● *M. José-Maria de Areilza*, nouveau président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adressé, mardi 12 mai, à M. Mitterrand un télégramme de félicitations : *« Je connais personnellement votre attachement à la coopération européenne qui est l'objet même des activités du Conseil de l'Europe. Aussi suis-je sûr que nous pourrons compter sur l'appui et le soutien du gouvernement français dans le développement de l'action indispensable que nous menons en complément de celle de la Communauté. »* (Corresp.)

Rue de la fièvre

Certains riverains l'ont rebaptisée *« Elysée bis »*, d'autres *« la rue de la fièvre.... »* En quelques heures, la rue de Bièvre, à Paris, est passée de l'incognito presque total à la plus grande célébrité. *« Comment, vous ne savez pas ?* s'exclame un badaud pour qui la rue est devenue la principale attraction, *mais « il » habite là... Le président voyons »*, ajoute-t-il, agacé par l'ignorance de son interlocuteur. C'est, en effet, au numéro 22, dans un ancien relais de poste, qu'habitent M. François Mitterrand et sa famille.

Voie étroite du quartier Latin reliant le boulevard Saint-Germain au quai de Montebello, la rue de Bièvre connaît actuellement une activité fébrile, un va-et-vient incessant d'hommes politiques.

Avides d'entrevoir le nouveau président, ou — qui sait ? — d'approcher un des futurs ministres, cinquante à cent personnes, jeunes et âgées, hommes et femmes, attendent en permanence au coin de la rue de Bièvre et du boulevard Saint-Germain.

Accrochée à une des barrières de protection, placées par la police pour interrompre la circulation et contenir la foule des curieux, Mme D., la quarantaine environ, ne quitte pas des yeux l'immeuble « historique ». Elle est là depuis plus de trois heures. *« Il va bien sortir un jour... »*, explique-t-elle imperturbable. Mme D. habite le vingtième, *« un des deux ou trois arrondissements qui ont voté à gauche »*, ajoute-t-elle. *« Neuf*, corrige aussitôt sa voisine, *on est neuf arrondissements à s'être prononcés en majorité pour Mitterrand. »* Elle aussi attend l'élu mais elle ne veut pas dire depuis combien de temps. Certainement depuis longtemps, car il est plus de 16 heures, et elle peut citer le nom de toutes les personnes qui sont venues au numéro 22 pour le déjeuner. M. T., lui, vient de Colombes, *« c'est pas que je l'ai jamais vu, Mitterrand, je suis un vieux militant, alors... mais enfin, maintenant c'est différent »*.

Petite récompense, trois hommes remontent vers le boulevard, MM. Jacques Delors, député à l'Assemblée européenne et président de la commission économique, Jacques Attali, conseiller de M. Mitterrand, et Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort. Crépitement des moteurs des appareils *photos*, bataille de micros, bousculade, applaudissements de la foule. Du fond de leurs boutiques, les *commerçants* regardent, goguenards, cette excitation. Il en faut plus pour les émouvoir : *« C'est souvent qu'on le voit, M. Mitterrand*, explique le barman du café-restaurant le Grain magique. *Il vient manger un couscous avec des amis ou la famille, mais on voit plus souvent sa femme... »*

Cette nouvelle célébrité n'enthousiasme pas outre mesure les commerçants. *« Lundi, la police bouclait complètement la rue*, dit le patron d'un autre restaurant. *Les habitués sont venus quand même mais les touristes, eux, n'osent pas... »*

« Faut voir, reconnaît le patron de la librairie-tabac, *pour le moment ça nous gêne mais on doit attendre quelques jours... en tout cas, il est passé ce matin pour s'excuser de tous les désagréments et il a promis que cela durerait peu de temps. »* En fait, la plupart espèrent des retombées bénéfiques à long terme de ce voisinage.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Mme DANIÈLE MITTERRAND NE RENONCERA PAS A SON ROLE DE MILITANTE

Mme Danièle Mitterrand s'engage à *« remplir de son mieux »* ses nouveaux devoirs, sans renoncer à son rôle de militante.

La nouvelle « première dame de France » affirme, dans une déclaration diffusée mardi 12 mai par le P.S. : *« Je me suis d'instinct tenue jusqu'ici à l'écart des projecteurs de l'actualité... Dans l'avenir, il va sans dire que je remplirai de mon mieux les devoirs qui incombent à une femme de président de la République, mais je ne renoncerai pas à mon rôle de militante, au sein des organisations humanitaires, nationales et internationales. »*

« Cette action, poursuit Mme Mitterrand, *correspond à la nature de mon caractère, et je suis convaincue qu'un être doit se consacrer aux tâches qui lui ressemblent ; je me réjouis profondément de pouvoir disposer désormais de moyens d'action plus vastes et plus forts. »*

LE PRÉSIDENT ÉLU REÇOIT LES PARLEMENTAIRES SOCIALISTES

M. François Mitterrand doit assister, mercredi après-midi, à Paris, à la réunion des groupes socialistes de l'Assemblée nationale, du Sénat et de l'Assemblée des Communautés européennes.

En annonçant, à sa sortie du domicile du président élu, la tenue de cette réunion, M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a indiqué que M. Mitterrand a accepté de venir saluer les parlementaires socialistes, lesquels, a-t-il dit, *« ont largement contribué à sa campagne »*.

Mardi après-midi 12 mai, M. Mitterrand s'était entretenu, pendant une heure, avec ses principaux conseillers économiques : MM. Jacques Delors, Jacques Attali et Christian Goux, auxquels s'était joint M. Jean-Pierre Chevènement.

M. Mitterrand a également évoqué avec M. Michel Vauzelle la mise en place de l'antenne présidentielle, dirigée par M. Bérégovoy.

MM. Louis Mermaz, président du comité directeur, et Louis Mexandeau, chargé des problèmes d'éducation au P.S., ont également effectué une brève visite rue de Bièvre, dans le courant de l'après-midi.

M. Alain Bonnet, député M.R.G. de la Dordogne, est venu déposer un message de félicitations pour M. François Mitterrand. Enfin, une délégation de la mission nord-coréenne à Paris est venue remettre une énorme gerbe de fleurs au nouveau président.

M. PHILIPPE DECHARTRE : aider le nouveau président.

M. Philippe Dechartre, ancien secrétaire général adjoint du R.P.R. et secrétaire général du Mouvement pour le socialisme par la participation (M.S.P.), qui s'était prononcé pour l'élection de M. François Mitterrand entre les deux tours de scrutin, a déclaré, mardi 12 mai, qu'il espère que le président élu réussira dans sa mission. *« Il va de la santé de France*, a-t-il dit, *que nous aidions au mieux le nouveau président, élu démocratiquement, à accomplir au mieux possible sa mission. »* M. Dechartre a qualifié de *« roman »* les rumeurs selon lesquelles il se serait servi des fichiers du R.P.R. pour adresser trois cent mille lettres demandant à voter pour M. François Mitterrand. *« Je n'ai pas envoyé ces lettres, je n'en aurais pas eu les moyens*, a-t-il assuré. *Simplement, j'ai, depuis quinze ans que je suis secrétaire général du M.S.P., un très grand fichier. Ce qui est intéressant, c'est que cette lettre a eu un tel impact que, en en envoyant vingt-cinq mille, elle a été reprise par les fédérations... Elle a touché trois cent mille personnes et peut-être plus. »*

UNE LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES SONDAGES

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Pierre Huet, président de la commission des sondages :

Dans votre numéro daté des 10-11 mai 1981, vous avez publié sous le titre « Equité et démocratie » une étude sur le déroulement de la campagne électorale dans laquelle je relève la phrase suivante : ...*« Aucune sanction n'intervenant — comme pour l'interdiction de la publication des sondages pendant la campagne officielle »*...

Je voudrais apporter à ce sujet les deux rectifications suivantes. D'une part, la publication des sondages n'est pas interdite pendant la campagne électorale, mais seulement la semaine précédant chaque tour de scrutin.

D'autre part, cette interdiction est sanctionnée de peines d'amende prévues par le code électoral, et la commission des sondages a demandé que des poursuites soient engagées contre des organes de presse et de radiodiffusion qui l'ont méconnue.

Usant du droit de réponse pour le compte de la commission, je vous demande de vouloir bien publier ces précisions.

● PRECISION. — Dans l'article que nous avons consacré à l'analyse des résultats à Paris (*le Monde* du 12 mai), nous écrivions que la gauche détient quatre circonscriptions dans la capitale. En fait, elle en détient cinq (13e, 14e, 16e, 29e et 31e circonscriptions).

M. MITTERRAND

Les réactions à l'étranger

Les télégrammes de félicitations affluent de tous les horizons politiques et géographiques à l'adresse de M. Mitterrand.

● AU PROCHE-ORIENT, le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, appelle le président élu « à une compréhension plus profonde de la cause palestinienne ». Il ajoute : « Votre élection démontre sincèrement que le peuple français n'était pas *satisfait de la politique de M. Giscard* d'Estaing, connue pour son hostilité aux peuples africains aspirant à la libération et pour son recours aux anciennes méthodes du colonialisme, telles que l'intervention militaire et l'hégémonisme. »

Les chefs des diverses tendances libanaises, les présidents irakien et iranien, entre autres, ont également félicité M. Mitterrand. M. Bani Sadr forme l'espoir que le nouveau président réussira « à suivre une politique indépendante ».

● EN EUROPE DE L'EST, la presse se montre discrète dans ses commentaires, notamment à Sofia, à Bucarest et à Tirana. A Varsovie, M. Kania, premier secrétaire du parti ouvrier unifié au pouvoir, déclare, dans un *message* à M. Mitterrand, qu'il est « particulièrement significatif que pour *la première fois dans* l'histoire de la France, un représentant de la gauche ait été élu au suffrage universel ». Il souligne l'importance que la Pologne continuera d'attacher « au développement permanent, dans tous les domaines, de la coopération franco-polonaise ». A *Bucarest*, M. Ceausescu, chef de l'Etat roumain, salue, dans un télégramme à M. Mitterrand « *la victoire* historique de la gauche française (...) dans la lutte pour le renouveau, la démocratie, l'indépendance et la paix ».

● A PYONGYANG, M. Kim Il Sung, président nord-coréen, qui a récemment reçu M. Mitterrand, écrit : « Votre victoire, camarade François Mitterrand, a été une victoire des travailleurs et des forces démocratiques françaises. »

● A CUBA, M. Fidel Castro félicite le *nouveau président de son* « *triomphe* électoral », qu'il considère comme « une victoire du peuple *français et* de ses *meilleures traditions* ». Il ajoute : « La présence française en Afrique pourra se transformer en un instrument de coopération pour le développement des pays africains avec la participation de toutes les forces progressistes engagées dans cette responsabilité *noble* et humaniste. Votre soutien à la cause de la démocratisation et de l'indépendance nationale de l'Amérique centrale représente un espoir, dans la situation actuelle complexe, pour les peuples de l'Amérique latine et des Caraïbes qui recherchent des voies alternatives moins dramatiques et moins coûteuses que la guerre civile. »

NEW-DELHI : surprise et préjugé favorable pour le vainqueur

De notre correspondant

New-Delhi. — Dans un pays où ni la diplomatie ni la presse n'avaient envisagé un seul instant la défaite de M. Giscard d'Estaing, la victoire de M. Mitterrand — dont la majorité de la classe politique indienne ignorait, semble-t-il, jusqu'à dimanche, l'existence — ne pouvait que constituer une surprise de taille.

Surprise donc mais, ainsi que l'avouait *The Indian express*, « *agréable surprise* ». Ainsi apparaît au fil des analyses un préjugé favorable à l'égard du vainqueur. La presse souligne le « *comportement impérial* » de M. Giscard d'Estaing, un comportement qui, relève-t-on, avait de quoi irriter le « *traditionnel caractère frondeur des Français* ». Certes, observe-t-on, M. Giscard d'Estaing avait, pendant la campagne, admis avoir commis des erreurs, mais la France, « *déçue par ce magicien qui l'avait si longtemps tenue sous son charme* », a finalement été séduite par le « *new deal* » que lui proposait M. Mitterrand.

Reste, au-delà de la séduction opérée sur les éditorialistes par le programme socialiste, un anticommunism à peine voilé et que traduisait ce titre paru entre les deux tours : « *Reds support Mitterrand* » (« *Les rouges soutiennent Mitterrand* »). Aussi, n'est-il pas étonnant que *The Hindustan Times*, par exemple, se réjouisse de ce que M. Marchais, ce « *Stalinien endurci* », ne soit pas en mesure d'imposer sa volonté au nouveau président.

The Statesman voit dans la victoire de M. Mitterrand un encouragement possible à l'eurocommunisme. *The Times of India* relève « *ce coup d'arrêt à la vague conservatrice qui déferlait sur le Vieux Continent* ».

The Patriot, quotidien proche du P.C. pro-soviétique, constate cependant que l'« *épouvantail communiste* » a perdu de sa force. Manifestement séduit par la politique étrangère du président sortant, ce quotidien qualifie de « *coup bas* » les critiques formulées par MM. Chirac et Mitterrand à l'égard de la rencontre Giscard-Brejnev à Varsovie et espère voir le *nouveau* président adopter une attitude « *plus responsable* ».

S'interrogeant sur les implications de la victoire de M. Mitterrand en matière de politique étrangère, la presse s'attend à une attitude plus ouverte vis-à-vis « *des besoins et des aspirations* » des pays en voie de développement. — P.F.

La presse allemande porte des jugements contradictoires sur les intentions de M. Mitterrand en politique étrangère

De notre correspondant

Bonn. — Les Allemands ne réagissent pas de façon rapide. Même aujourd'hui leurs jugements sur la situation française sont un peu confus et souvent contradictoires. Aussi, la conclusion la plus générale des observateurs comme des dirigeants de la R.F.A. est telle qu'il faut s'attendre en France à une période d'incertitude.

Dans l'*immédiat*, personne ou presque ne veut mettre en doute le *maintien d'une étroite coopération* politique entre Paris et Bonn. La plupart des *commentateurs* relèvent que jusqu'ici le *chancelier Schmidt* et M. Mitterrand n'ont pas révélé d'« *atomes crochus* ». Certains *n'hésitent* pas à faire état de sérieux antagonismes personels. Après la coopération établie entre « *Valérie et Helmut* », on assisterait donc aujourd'hui à la fin d'une « *constellation* » qui ne manquera pas d'affecter la politique européenne et internationale.

Cela dit, il paraît certain qu'à Paris *comme* à Bonn on s'efforcera de surmonter les antipathies personnelles pour ne tenir compte que des impératifs *politiques*. Ceux-ci, souligne-t-on, imposent comme avant une entente étroite entre Paris et Bonn.

La question fondamentale que l'on *se pose* est *naturellement* celle des relations Est-Ouest, mais à *cet égard* les réactions sont extraordinairement divergentes. *Le grand organe* populaire *Bild Zeitung* offre à ses lecteurs *le jugement de* Peter Scholl-Latour, vieux connaisseur *de la politique française*. A l'en croire, le président Mitterrand *ne fera pas la moindre* concession aux communistes dans le domaine de la politique étrangère. Son élection ne signifierait « *rien de bon pour le Kremlin* ». Dans un autre article, le même journal laisse entendre que désormais la France va resserrer avec l'OTAN les liens qui avaient été rompus par le général de Gaulle.

La *Frankfurter Allegemeine Zeitung* voit les choses d'une *façon différente*. *La nouvelle* attitude de Paris envers l'Est *poserait à tout le moins des* questions sérieuses.

Le grand journal des milieux d'affaires veut bien concéder que l'attitude du président élu de la France dépendra dans une large mesure du résultat des prochaines élections législatives. La perpective que des ministres communistes puissent exercer leur influence sur la politique étrangère lui paraît néanmoins représenter un *péril indéniable* pour l'Europe de l'Ouest et pour l'alliance atlantique.

Le journal *Die Welt* va encore plus loin et cet organe comme la *Bild* appartient à la chaîne Springer. Selon l'éditorialiste de *Die Welt*, en effet l'avènement de la « *République cinq et demie* » annoncerait « *l'heure des neutralistes* » en Europe. Après la Scandinavie, les Pays-Bas et une Allemagne fédérale déjà fléchissante, la France à son tour serait prête à s'accommoder des menaces soviétiques. La seule chance de la communauté atlantique résiderait désormais dans le rétablissement des « *relations spéciales* » entre Londres et Washington.

Sur le terrain économique, les *jugements sont à peu près tous* alarmistes. Chacun se rend *compte que la réforme jugée indispensable* du budget de la *Communauté et celle du marché* agricole vont non seulement être *ajournées mais qu'elles dépendront* du résultat des élections *législatives* françaises.

L'impression générale des spécialistes est que *le nouveau* gouvernement s'abandonnera aux idées depuis *longtemps dépassées* de Keynes. Aux yeux des experts ouest-allemands, toutes les propositions visant « *à réamorcer la pompe économique* » avec des injections massives de crédits ne peuvent qu'accélérer l'inflation, compromettre la stabilité du franc, menacer l'équilibre du système monétaire européen et provoquer, en fin de compte, des *mesures protectionnistes*, sans parler du contrôle de la circulation des capitaux.

JEAN WETZ.

BANGKOK : inquiétude sur l'avenir de la politique française en Indochine

De notre correspondant

Bangkok. — Limitrophe de l'Indochine à l'histoire de laquelle la France a été étroitement associée, la Thaïlande s'interroge avant tout sur la politique que conduira dans cette partie du monde M. François Mitterrand. Dans un éditorial, *The Nation Revue* estime mardi que le nouveau chef de l'Etat est « *un novice en politique étrangère* ».

« *Il est d'un grand intérêt pour nous de savoir si la politique indochinoise de la France va changer* » indique *The Nation Revue*. « *Jusqu'à maintenant la France a condamné l'invasion et l'occupation du Cambodge par le Vietnam, quoique d'une manière tiède, et s'est rangée aux côtés de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) lors des débats de l'Assemblée générale des Nations unies.* »

La France, qui a dans le passé forgé le concept d'Indochine, laissera-t-elle celle-ci se reformer par des moyens militaires, sous l'égide du Vietnam, se demande la presse thaïlandaise ? A ses *yeux*, la *prochaine conférence* international sur le Cambodge *devrait* permettre de *juger* en cette affaire les intentions du *nouveau* dirigeant.

La Thaïlande, directement *confrontée à la « menace communiste »*, s'inquiète du rôle que jouera le P.C.F. dans le nouveau gouvernement. « *M. Mitterrand devra prouver que les communistes n'exerceront aucune influence indues sur son administration* », affirme dans un éditorial le *Bangkok Post*, qui s'en tient, « *pour l'heure à un prudent optimisme* ». De son côté, *The Nation Revue* écrit : « *On ne pourra jamais oublier que le nouveau chef de l'Etat a été porté au pouvoir avec l'aide des communistes et qu'il n'est jamais facile ensuite de se débarrasser du tigre.* »

Quant aux réfugiés indochinois qui vivent dans des camps en *Thaïlande et qui* attendent de gagner la France où ils ont été autorisés à s'installer, l'élection d'un président socialiste avec le soutien du P.C. ne manque pas de les alarmer.

Beaucoup de candidats au départ ont eu des échos de la campagne électorale à travers les lettres de leurs compatriotes déjà installés en France. Au soir du scrutin, dans les camps, ils se sont rassemblés autour des postes de radio pour connaître le verdict des urnes.

Des Indochinois déjà installés *en France, notamment* à *Paris* et dans la région parisienne, se *sont-ils déplacés* vers l'Alsace pour être en mesure de franchir la frontière sans délai si la menace communiste se précisait ? *C'est ce que l'on raconte* ici, sur la foi de lettres de parents *ou d'amis reçues de « métropole »*, trop marqués par l'aventure qu'ils *ont vécue pour ne pas voir « le diable partout »*.

JACQUES DE BARRIN.

● *Hanoï a réagi* à l'élection de M. Mitterrand par la voie du quotidien du P.C., *Nhan Dan*. Dans un article publié mardi 12 mai et intitulé « *Le peuple français exige le changement* », le journal écrit : « *Le P.S. n'a pu vaincre que grâce à quelques millions de voix données par le P.C.F. à M. Mitterrand.* » « *Jusqu'ici, on n'a pas très bien compris le programme du P.S.* », poursuit-il, faisant sans doute allusion au manque d'enthousiasme des socialistes français à reconnaître le fait accompli au Cambodge et en Afghanistan. « *M. Mitterrand doit adopter une ligne nette pour être soutenu par la gauche* », conclut *Nhan Dan*.

« JE RÉVISERAI NOS RAPPORTS AVEC L'AFRIQUE DU SUD » écrivait le président élu avant le deuxième tour

New-York (*Reuter*). — Dans une lettre adressée, le 7 mai, au Mouvement français contre l'apartheid, M. Mitterrand s'est engagé à revoir la politique française en Afrique australe et notamment le problème des ventes d'armes à l'Afrique du Sud.

La lettre du président élu a été rendue publique mardi à New-York par le Centre des Nations unies contre l'apartheid. M. Mitterrand écrit : « *J'ai toujours considéré que la situation dans cette région du monde (l'Afrique australe) était contraire aux droits de l'homme auxquels je suis profondément attaché. Si les Français veulent bien m'accorder leur confiance dans quelques jours, je m'attacherai à développer une politique rigoureuse en faveur du respect des droits de l'homme, de la justice, de la liberté et de la paix en Afrique australe.* »

Après avoir rappelé une lettre adressée au Mouvement français contre l'apartheid, M. Mitterrand ajoute : « *S'il m'est difficile de préjuger des décisions qui seront prises à ce moment-là, je peux toutefois vous préciser qu'une telle politique s'appuiera sur une révision de nos rapports avec l'Afrique du Sud, notamment en ce qui concerne les ventes d'armes et sur une attitude active de la France dans les organisations internationales lors des débats et initiatives en faveur de la justice et de la paix.* »

APPEL TÉLÉPHONIQUE DU ROI D'ESPAGNE A M. MITTERRAND

Madrid, 13 mai (A.F.P.). — Le roi Juan Carlos d'Espagne a eu mardi 12 mai une « longue et chaleureuse » conversation téléphonique avec M. François Mitterrand, qu'il a félicité pour son élection à la présidence de la République française, apprend-on ce mercredi à Madrid au palais royal.





هكذا من الاصل

L'enjeu économique

M. Delors : on ne peut bâtir le progrès social sur du sable économique

« J'ai toujours été partisan de la libération des prix industriels. En faisant une analyse des causes françaises de l'inflation, il y a six ans, j'avais déjà critiqué le blocage et dit qu'on obligeait notre industrie à courir le 100 mètres olympique avec des souliers à clous, je ne me renie pas », déclare M. Jacques Delors, conseiller de M. François Mitterrand, dans une interview que publie notre confrère *l'Usine nouvelle*.

Concernant les prix du commerce et des services, M. Delors précise : *« La manière dont a été faite la libération des prix a provoqué un transfert de gains de productivité du secteur productif vers le secteur distibutif. Il faut, bien entendu, que tout le monde gagne sa vie, mais les pouvoirs publics auraient dû faire preuve de plus de diligence et de fermeté. (...) Aussi, notre méthode, ce sera d'abord la concertation avec les responsables. Ensuite, le pouvoir politique tranchera en tenant compte des différents intérêts en présence. »*

Répondant à une question sur la hausse du SMIC et des bas salaires et les conséquences qu'elle pourrait avoir sur la compétitivité des firmes, M. Delors déclare : *« Les socialistes n'ignorent rien des conditions dans lesquelles les entreprises françaises de toutes tailles travaillent (...)*

» Par conséquent, pour nous, en ce qui concerne la politique des salaires, le préalable, c'est une concertation approfondie entre le gouvernement, les organisations patronales et les organisations syndicales, afin de discuter de la politique des salaires dans son ensemble (...) Ce n'est qu'après cette vaste concertation et en fonction du bilan qui sera dressé de l'économie française que sera prise, assez rapidement d'ailleurs, une première décision sur le SMIC. »

M. Delors précise : *« La Sécurité sociale est financée à raison de 85 % environ par des cotisations assises sur les salaires : c'est le pourcentage le plus élevé de la C.E.E. ; il fait obstacle à la création d'emplois. S'il était ramené à 70 %, il pourrait en résulter une création de dizaines de milliers d'emplois supplémentaires dans les P.M.E., dans l'artisanat et dans les entreprises de main d'œuvre »*.

Comment développer l'investissement privé ? M. Delors déclare :

« L'industrie du bâtiment et des travaux publics peut, notamment dans les régions et les bassins d'emploi dangereusement frappés par la récession et la désindustrialisation, constituer un facteur euphorisant. »

« Nous avons des marges de jeu. Pour les utiliser, il nous faut recourir à des dépenses budgétaires un peu plus importantes que celles d'aujourd'hui. Disons la valeur d'un point de P.N.B. en plus. Nous ne voulons pas le financer par la planche à billets, mais par de la véritable épargne. D'où un grand emprunt qui fasse davantage appel à une épargne durable qu'à la transformation monétaire. Des précautions seront prises pour qu'il en soit ainsi. Bien entendu, un tel emprunt ne pourra être lancé qu'avec la nouvelle Assemblée.

» La politique que nous comptons mettre en œuvre comporte effectivement un déficit budgétaire plus élevé (mais en tout état de cause moins fort que dans d'autres pays européens), une politique monétaire plus rigoureuse, une évolution concertée et maîtrisée de tous les revenus et de tous les prix, et une politique active de l'emploi.

» C'est une alternative à la politique suivie depuis quatre ans. Elle a sa cohérence, comme d'ailleurs celle de Raymond Barre avait la sienne. Nous savons qu'il ne faut ni en faire ni trop ni trop peu. »

M. Delors conclut : *« Les faits sont têtus. On ne peut bâtir le progrès social sur du sable économique. »*

● *La Confédération générale des petites et moyennes entreprises* (C.G.P.M.E.), principale organisation représentative des P.M.E. liée au C.N.P.F., *« met en garde »* le prochain gouvernement *« vis-à-vis de toutes mesures qui remettraient en cause l'initiative et la responsabilité des chefs d'entreprise petites et moyennes »*. *« L'intérêt commun des P.M.E. et de leurs salariés, comme finalement l'intérêt du pays commande que, dans le cadre d'un dialogue à poursuivre, la situation des P.M.E. soit appréciée avec le plus grand réalisme »* ajoute la C.G.P.M.E. qui redoute *« l'aggravation des charges sociales et fiscales »*.

Le chantier des inégalités

(Suite de la première page.)

Seules des actions volontaristes permettent de redresser le cours des choses. C'est ainsi que les personnes âgées, les handicapés physiques et les salariés du bas de l'échelle ont vu leur sort s'améliorer parce que les pouvoirs publics ou le Parlement sont intervenus.

Enfin, si l'échelle des revenus s'est resserrée (en deux épisodes : après mai 1968, et depuis la seconde phase de la crise), l'action sur les patrimoines a été pratiquement nulle, du fait de l'archaïsme incroyable de la fiscalité des successions. Or, on sait qu'il n'y a pas meilleur reproducteur des disparités sociales que l'héritage.

Autre mythe : celui de la réduction des inégalités de rémunération entre hommes et femmes. La loi « à travail égal, salaire égal » n'est pratiquement jamais reconnue. Selon une récente étude (2), les salaires féminins dans l'industrie s'éloignent des salaires masculins à mesure que l'on monte dans l'échelle sociale. Si la différence est de 8 points seulement au niveau des employés peu qualifiés et de 17 points à celui de l'ouvrier professionnel, il est de 32 points dans la tranche des cadres supérieurs. Surtout, c'est au cœur de l'emploi même que le critère de sexe *joue* : les responsabilités les plus importantes sont le plus souvent confiées aux hommes.

Le trompe-l'œil de l'égalité des chances

La grande ressource de ceux qui ne peuvent nier cet échec des sociétés développées est de considérer que, du moins, un progrès sensible a été accompli dans l'égalité des chances accordée aux individus. Un alibi à regarder de près également.

Certes, il est satisfaisant pour l'esprit de se dire que si l'on supprime déjà les inégalités qui tiennent non aux différences de mérites entre individus mais aux atouts ou aux handicaps de départ, un travail considérable sera accompli. Remettre tout le monde sur la ligne de départ avec l'idée que le meilleur gagne fut l'une des aspirations du précédent septennat. Les réalisations ne furent pas à la hauteur de ses ambitions, il n'est que de le constater dans les domaines de l'éducation, de la formation continue, des loisirs, de la santé, mais surtout aujourd'hui dans la zone de ces nouvelles inégalités ouvertes par le chômage : les jeunes et les femmes paient un plus lourd tribut que d'autres à ce virus économique impitoyable et les tentatives faites pour y remédier (pactes pour l'emploi), paraissent être un cautère sur une jambe de bois.

Surtout, comme le notait justement Laurent Fabius (3), la philosophie de l'égalisation des chances est d'une inspiration contestable. Une telle politique conduit à changer le mode de désignation des gagnants, mais non à réduire les inégalités elles-mêmes. Pis, *« dans un monde parfaitement méritocratique, les mêmes disposeraient de tous les avantages »*. De plus, les classes supérieures ne douteraient plus d'elles-mêmes et les autres seraient scientifiquement amenées à penser qu'elles ne pourront jamais gravir les échelons dans la compétition.

Cela rappelle la petite histoire du client qui déclare au psychanalyste qu'il n'est pas bien dans sa peau parce qu'il souffre d'un complexe d'infériorité. Le praticien fronce les sourcils et, avec un regard un peu apitoyé tout de même, répond à son patient : *« Mais, cher monsieur, vous n'avez pas de complexe d'infériorité. Vous êtes inférieur. »* Raymond Boudon avait bien noté que pour l'éducation, par exemple, la seule façon de réduire les inégalités était de réduire les disparités économiques et sociales.

Il faut donc attaquer sur tous les fronts : l'économie bien sûr, mais la maladie, la mort, les régions, l'information et les attributions du pouvoir. C'est là le champ d'action d'un socialisme rajeuni. Encore faut-il qu'il extirpe lui aussi un certain nombre de mythes qui alourdissent sa démarche.

Gare au lit de Procuste

Le premier est ce vieux fond d'égalitarisme qui traîne toujours dans le subconscient collectif de la gauche, cet appétit de la toise, du lit de Procuste. Le danger de se laisser aller à ces rêves a été maintes fois dénoncé. N'insistons pas : si l'on voulait travailler à ce qu'aucune tête ne dépasse dans l'alignement social, c'est évidemment la liberté qui serait annihilée, le pire système totalitaire devant être mis en place. La liberté est en effet la valeur incontournable, ne cessons pas de le rappeler.

Autre mythe plus délicat à combattre : celui de la confusion de l'inégalité et de l'injustice. Il faut savoir d'abord que l'opinion — tous les sondages l'ont prouvé — admet les inégalités, à condition de les réduire. Comme l'écrit Laurent Fabius : *« Le juste n'est pas l'égal. Ni l'inégal nécessairement l'injuste. Etre juste, c'est donner à chacun ce qui lui revient. Et si ce qui revient à l'un doit être inégal à la part de l'autre, la justice consiste à distribuer l'inégalité. Mais le juste, d'un autre côté, ramène à l'égal. La justice consiste à rendre le faible moins démuni et le fort moins assuré. »*

Une affirmation tranchée de la gauche mérite qu'on y regarde de plus près : les inégalités sont source d'inflation. Il est certain que le « modèle dominant » choisi par la partie la plus riche de la nation tend à susciter dans les groupes moins fortunés et jusqu'au bas de l'échelle des besoins d'imitation plus ou moins artificiels. Plus les disparités de revenus et de patrimoine sont importantes plus les risques de demande « superflue » et donc d'inflation devraient être grands. Or ce n'est pas toujours le cas : il y a un seuil où le fossé est si large entre les catégories de population que les « privilèges » semblent tout à fait hors d'atteinte et n'excitent même plus l'envie. C'est ainsi que dans l'Espagne de Franco et le Portugal de Salazar l'inflation était très limitée malgré les grands écarts de position financiers des familles. En revanche, il est sûr que l'inflation est source d'inégalités.

Danger plus grave de trompe-l'œil dans la présentation socialiste : certaines inégalités, ayant l'argent pour base, auront sûrement tendance à se réduire avec un changement de *majorité*. Mais d'autres pourraient apparaître, fondées sur le pouvoir. La planification, les nationalisations, les contrôles, sécréteront « naturellement » plus de bureaucratie, et, selon qu'on sera du bon ou du mauvais côté des guichets, ou tout simplement... du manche, des disparités de fait risquent d'apparaître. C'est donc en compensant systématiquement cette dérive par une réelle décentralisation politique et économique que la gauche pourra écarter ce danger. Aura-t-elle la volonté nécessaire ?

Une occasion de distribuer un peu plus de pouvoirs au citoyen lui sera donnée par la réforme de l'entreprise, toujours annoncée, jamais appliquée du temps de M. Giscard d'Estaing. C'est le type même de moyens à mettre en œuvre le plus rapidement possible non seulement parce qu'il fera sentir à des millions de travailleurs que quelque chose a réellement changé, mais parce qu'il ne coûte pas cher.

Ce dernier point est important. M. Mitterrand aura intérêt à faire passer le plus tôt possible *les changements peu dispendieux* (réforme de l'entreprise, réforme fiscale). Les inégalités les plus criantes provenant du chômage, du taux du SMIC, des allocations familiales, devront certes faire l'objet, sans attendre, de mesures qui, elles, pèseront sur les dépenses publiques. Mais, il serait évidemment dangereux pour l'économie de trop charger la barque, et trop longtemps. Le répertoire des actions à mener sur le chantier des inégalités sans qu'il en coûte un centime pourrait être impressionnant si l'on pense d'abord à tout ce qui touche à la dignité de l'homme, dans l'éducation, le travail, la culture, l'information, etc.

PIERRE DROUIN.

(2) *Economie et Statistique*, février 1981, INSEE.
(3) *La France inégale*, Hachette, 1975.

LA RADIO-TÉLÉVISION ET LE NOUVEAU PRÉSIDENT

Ne pas substituer une censure à une autre

Vous avez vu lundi soir, au lendemain de l'élection, la tête d'enterrement de Patrick Poivre d'Arvor ? Non ? Curieux ! Pourtant il faisait peine à voir. D'ailleurs il portait une cravate noire. Pas étonnant : avec ce changement de majorité, ils doivent être drôlement inquiets, à la télé... Cette histoire de cravate, d'abord, je n'y ai pas prêté attention, et puis, à force d'entendre les gens en faire la remarque, je me suis dit qu'il était peut-être temps d'aller prendre la température de la rue Cognacq-Jay. Non sans m'être arrêtée rue de Solférino pour demander à Laurent Fabius, porte-parole du P.S., ce que le nouveau président comptait faire des responsables de l'information. Alors, lui : rien. Comment ça, rien ? Non, rien. On les laisse où ils sont. Pas question de toucher aux hommes du président sortant. Pas question de substituer une censure à une autre. On va s'empresser d'ouvrir les fenêtres, au contraire : « Ça sentait nettement le renfermé », et de couper le cordon ombilical qui reliait le « château » à son annexe.

Mais encore ? Jusqu'aux législatives, on demandera à une commission de contrôle, du genre de celle qui a veillé à la bonne marche des présidentielles, de superviser les journaux télévisés et de se porter garante de leur objectivité. Après quoi, on soumettra au Parlement un projet de réforme visant à libérer l'audiovisuel de la laisse qui la tenait attaché au grand mât de l'Elysée. Bonne idée. L'important, pour une télé libre, dit-on volontiers aux Etats-Unis, ce n'est pas d'être exacte, ce n'est pas d'être impartiale, c'est d'être... libre. Et à quoi se mesure l'indépendance d'un service public d'un genre aussi particulier ? A celle de son P.-D.G. C'est donc au seul conseil d'administration qu'il appartiendrait de désigner désormais, sans avis préalable du conseil des ministres, le responsable des chaînes. Et ce serait à lui de nommer ensuite un directeur de l'information.

Sur le papier, c'est déjà le cas, notez. Simplement, le nom de l'heureux élu est ou suggéré ou imposé en haut lieu. « Si l'indépendance que me garantissent les statuts est une fiction, *me dira Jean-Pierre Elkabbach (A-2),* alors il convient d'en changer et la lettre et l'esprit. » *L'essentiel n'est-il pas de garantir par tous les moyens cette fameuse liberté d'expression dont il soutient cependant qu'elle a été très largement respectée au cours des dernières années du septennat ? Depuis quand exactement ?* « Depuis le jour où Chirac a quitté Matignon en emmenant Marie-France Garaud », *me confiera, beaucoup plus net et cassant, Jean-Marie Cavada (TF 1).* « C'est elle, ne l'oubliez pas, qui a eu la peau de Pierre Desgraupes. »

Il est bien certain que le journal télévisé, réduit du temps de de Gaulle et de Pompidou à un simple bulletin de cour, a vu se relâcher considérablement — c'était inévitable — l'emprise obsessionnelle et tatillonne de l'exécutif. Au profit — ça on ne le dit pas — du législatif. La France des notables, poursuit Cavada, trouve tout à fait normal de voir défiler midi et soir à l'écran le quadrille ministériel suivi des choryphées de la majorité. La France, pays de la révolution, témoigne — on s'en étonne assez à l'étranger — d'une incroyable révérence à l'égard de l'ordre établi. « Que voulez-vous, c'est comme ça, le public exige qu'on s'incline devant M. l'archevêque, M. le patron des patrons, Mgr Séguy et M. le secrétaire d'Etat de je ne sais quoi. »

***

Quand je leur ai parlé, chacun séparément, d'une nouvelle commission de contrôle, Elkabbach et Cavada ont eu exactement la même réaction : un haussement d'épaules excédé, désabusé. « S'ils la veulent, ils l'auront. Mais on se demande vraiment pour quoi faire ! Pour découper le temps d'antenne en petits morceaux de fromage ? » *(Cavada).* « Pour obliger François Mitterrand à voter avant qu'il ne soit trop tard pour le passer au journal de 13 heures ? Contrairement à ce qu'on a dit et écrit, c'était matériellement impossible. » *(Elkabbach et Cavada).* « Pour s'assurer que Sanguinetti viendrait répondre aux allégations grotesques du général de Boissieu, comme si on avait besoin de la commission pour ça ! » *(Cavada)*.

Jean-Pierre Elkabbach affirme avoir voulu respecter pendant la dernière campagne l'égalité du temps de parole et d'image réservé, à l'intérieur de chaque édition du journal, à chacun des deux candidats restants. De même a-t-il fait, à l'en croire, la différence entre les soutiens empoisonnés et les soutiens empressés. Ce minutage exaspère Jean-Marie Cavada. Il est d'accord pour observer la règle de l'équité la plus stricte au cours d'une même journée, pas au cours du même journal. Et il revient sur l'affaire Deniau-Jospin pour rappeler que le matin, entre 6 et 9 heures, Jean Poperen avait eu droit à plus de cinq minutes d'antenne. Et puis, quoi, le temps ne fait rien à l'affaire : « En un quart d'heure, un malin peut rafler tous les suffrages que lui aura lâchés en un quart d'heure un imbécile. »

« De toute façon, *conclut Elkabbach,* si la télé permettait de gagner une élection, si elle remplaçait une politique, Giscard d'Estaing serait passé haut la main. » *Je suis obligée de lui donner raison sur ce point. A force de voir s'encadrer pendant des années dans le poste les mêmes visages, l'envie vous vient, irrésistible, d'en changer. Henry Kissinger, que j'ai eu l'occasion de rencontrer la semaine dernière, en convient volontiers : c'est à la télé que se mesure à présent l'usure du pouvoir. C'est en grande partie pour changer de vis-à-vis à l'heure du dîner que les Américains ont choisi d'envoyer Nancy et Ronald Reagan à la Maison Blanche.*

Ah ! j'oubliais ! Une dernière question : l'état-major du président élu a-t-il fait pression sur les chaînes au cours de ce début d'interrègne ? En aucune façon. Il faut s'accrocher au téléphone pour essayer de savoir ce que mitonne François Mitterrand.

CLAUDE SARRAUTE.

DANS LES UNIVERSITÉS ET LES LYCÉES DE PARIS

Ceux qui sont « nés avec de Gaulle »

Sans doute est-ce cela, l'état de grâce. Cette pause confiante qu'il avait réclamée et qu'ils semblent déjà lui accorder. Vus des facultés et lycées parisiens, ces deux premiers jours « à gauche » ont la saveur grise et hébétée des lendemains de fête. Ni débordements enthousiastes ni impatience incontrôlée. Simplement l'attente.

On s'est levé tard le 11 mai au centre universitaire Jussieu (Paris-VI et VII). « *Y'a pas grand monde sur la fac' aujourd'hui... Ceux qui sont là ont tous des valises sous les yeux...* », lâche ce militant de la Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), qui appose consciencieusement sa première affiche de la nouvelle ère. Trop liquide, la colle dégouline sur le parvis. « *Giscard battu, ce n'est qu'un début, le combat continue,* dit le texte (...). *Ne laissons pas les patrons nous priver de cette première victoire ; (...) mobilisation dans l'unité.* »

Mais les mots d'ordre attendront : tous, militants ou non, admettent ne pas vouloir se précipiter, ils veulent voir « *ce qui va se passer* », laisser un délai au nouveau pouvoir. Une assemblée générale, convoquée par les organisations syndicales de l'université, est envisagée pour cette semaine. Il y aura du monde, promet-on, mais « *plus pour se retrouver : un côté spectateur plutôt que combatif* ». Quelqu'un rétorque : « *Rassembler les gens, souffler un peu, ce n'est déjà pas si mal !* »

Et puis, il faut le temps. Le temps de se rendre compte, tout bêtement, d'imaginer le changement, de jouer au jeu des espoirs. « *Plus d'Alice !* », disent spontanément quelques étudiants qui, au creux de l'après-midi, se réchauffent à la cafétéria. Certains s'inquiètent du sort du nouveau président de l'université — « *un chiraquien qui avait de bonnes relations avec le ministère* », — d'autres des projets de DEUG renforcé (diplôme d'études universitaires générales), d'autres encore de « *toutes les questions sans réponse : les diamants, de Broglie, le troisième secret de Fatima... Il va pouvoir nous en dire des choses, Mitterrand !...* » Un étudiant africain est venu pour l'occasion en tenue traditionnelle du Bénin, somptueux dans cette grande robe brodée, jaune et écrue. Son petit espoir à lui : « *C'est qu'avec Mitterrand, on ne nous fiche plus à la porte.* »

Un tremplin

Mais ce serait mentir que de cacher cette once d'amertume : « *Avant-hier, on se disait qu'il y avait eu un grand bouleversement. Arrivé à la fac', c'est toujours pareil... Dans le métro, les gens ne sont pas plus détendus... Ça n'a pas changé.* » Au centre universitaire Censier, le ton est plus enjoué. Les locaux, plus compacts et chaleureux, sans cette impression d'immensité vide qui est la petite mort de Jussieu, n'y sont pas indifférents. Dans un coin, un bouchon de champagne s'envole. Les gobelets se lèvent. « *Pas à Mitterrand. Non, pas de culte de la personnalité. Mais à la gauche, à toute la gauche.* »

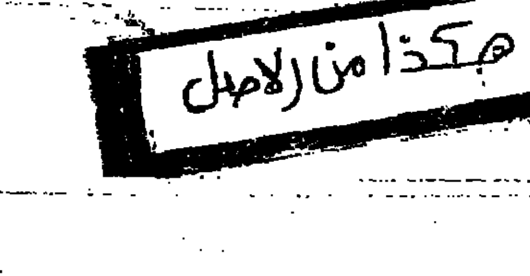
On se redit les émotions des premières heures. Souvenirs de libations et anecdotes de rue. Une fille a vu « *aux Champs-Elysées, un mec qui courait à poil une rose à la main* ». Un autre s'est engouffré dans un métro klaxonnant à la victoire. « *Beau* », « *super* », « *génial* », disent ces étudiants en lettres, qui souhaitent « *que ça continue* » et rêvent déjà au 14 juillet. « *On est né avec de Gaulle. Depuis, on n'a connu que la droite. On n'a jamais vu ça, des gens qui s'embrassaient, qui couraient, qui riaient, qui cherchaient le sourire les uns chez les autres.* »

Eux aussi sont prêts à attendre. « *Le temps qu'il déblaye, six mois... Je suis prêt à être patient, et pourtant je ne suis pas mitterrandiste.* » Une jeune fille plaide pour « *le changement tranquille* », un autre se dit « *curieux de voir* », une troisième recueille l'assentiment presque général en plaidant pour « *l'union de toute la gauche* », ministres communistes compris. « *C'est un tremplin, la victoire de Mitterrand ; la passivité, les jeunes écrasés tout le temps, c'est fini, ça !* » « *Si la droite nous met des bâtons dans les roues, on descendra dans la rue...* ».

La rumeur lycéenne est semblable. Ces élèves de troisième du lycée Jules-Ferry sont heureux que « *Giscard soit au placard, battu par Mimi* » (sic). Tous ceux de la classe ? « *S'il y en a qui n'étaient pas d'accord, ils l'ont pas fait savoir.* »

Ils ne savent guère ce qui va *changer*. Un peu de l'air du temps, sentent-ils confusément. Et cela suffit à provoquer leur sourire. Ces autres, des grandes classes du lycée Chaptal, ont l'ambition plus *précise* : que, comme promis, le service militaire tombe à six mois. Dans la cour du lycée Charlemagne, les « interros écrites » se taillent encore la part belle. Mais, dit une enseignante, « *j'ai eu des petits « sixième » fatigués ce matin, ils avaient fêté ça en famille* ». Venue avec des fleurs dans la « salle des profs », elle n'a pas eu le succès escompté : « *L'élan vient des jeunes, des vrais jeunes. Nous on est pris dans l'amalgame ; on tient à nos privilèges, on fait marcher le système* » Et, conclut-elle, « *au contraire, eux, ils sont neufs* ».

EDWY PLENEL.



M. MITTERRAND

La situation outre-mer

NOUVELLE-CALÉDONIE : le besoin d'être rassuré

De notre correspondant

Nouméa. — La *victoire* de M. Mitterrand a été accueillie avec tiédeur par la *majeure partie* de la population calédonienne, qui avait *accordé massivement* ses suffrages au président sortant, *surtout à Nouméa (1). Cette* attitude est la conséquence de la politique menée ces *trois* dernières années par M. Paul Dijoud et par la propagande officielle. Il faut se souvenir, en effet, qu'en *1974* M. Mitterrand avait légèrement devancé M. Giscard d'Estaing sur le *territoire* en recueillant 50,74 % des suffrages *exprimés*.

Le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM n'a pas eu que des actions bénéfiques pour la Nouvelle-Calédonie, mais, à la différence de ses prédécesseurs, il a entrepris une politique favorisant la promotion mélanésienne. Il a aussi eu le courage de s'attaquer à des problèmes fondamentaux en lançant notamment la réforme foncière pour la redistribution de terres aux Kanaks spoliés par la colonisation. Son erreur a été de s'appuyer, pour mener son action, sur le seul député R.P.R., M. Jacques Lafleur, qui devait le couper complètement de l'autre élu du territoire M. Roch Pidjot, député non inscrit, qui est aussi président du principal parti mélanésien, *l'Union calédonienne*.

Cette formation ayant choisi la voie d'une indépendance modérée, le secrétaire d'Etat a décidé de l'écarter de la vie politique. C'est ainsi qu'en 1979 il avait préféré provoquer la chute de M. Maurice Lenormand, leader de l'Union calédonienne et alors vice-prési*dent du conseil de gouvernement*, plutôt que de voir M. Giscard *d'Estaing lui serrer* la main au moment de son voyage dans le *Pacifique*. Une faute politique dont les conséquences allaient notamment se traduire par la constitution du Front indépendantiste et l'impossibilité de renouer le dialogue avec la partie de la population ayant décidé de s'opposer à l'action du gouvernement. On a donc assisté à une véritable coupure de la Calédonie en deux.

D'un côté, une majorité nationale, surtout « européenne », re*groupant la Fédération pour une* nouvelle société calédonienne *(F.N.S.C.), dirigée par M. Lionel* Cherrier, sénateur giscardien, et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.P.C.R.) de M. Jacques *Lafleur. De l'autre*, une opposition mélanésienne et indépendantiste. Par ses fonctions et son influence, M. Dijoud est parvenu à convaincre une grande partie des « européens » mais aussi de nombreux Mélanésiens que l'arrivée de la gauche au pouvoir serait catastrophique pour l'avenir du territoire. C'est pour cette raison que si l'élection de M. Mitterand réjouit les partis indépendantistes ayant fait campagne en sa faveur elle inquiète, en revanche, tous ceux ayant choisi le camp opposé. « *Je forme le vœu*, a notamment déclaré le vice-président du conseil de gouvernement, M. Dick Ukeiwe (tendance R.P.R.), *que le nouveau président de la République tienne compte des aspirations des Calédoniens telles qu'ils les ont exprimées démocratiquement.* »

Réagissant en parti responsable, l'Union calédonienne, forte du succès que la métropole lui apporte, ne semble pas vouloir verser dans la démagogie. Au cours d'un meeting, M. Lenormand a estimé que l'élection de M. Mitterrand marque « *la fin de trente-cinq ans de colonialisme* », mais il a ajouté, à propos des rumeurs selon lesquelles certains citoyens seraient « obligés » de *quitter* le terrioire à l'occasion d'une éventuelle « *progression vers l'indépendance* » : « *Nous n'avons jamais parlé de cela. Ce sont nos adversaires qui ont évoqué cette idée.* »

Parallèlement aux aspirations de l'Union calédonienne, un mouvement complémentaire se dessine parmi la minorité « européenne » en faveur de M. Mitterrand, au sein de laquelle vient de se créer un « *Rassemblement calédonien pour la majorité présidentielle* » visant à opérer le plus vaste rassemblement politique possible.

Pour sa part, le haut commissaire, M. Claude Charbonniaud, semble attendre de nouvelles instructions. La station FR 3, très réservée *jusque-là sur* les prises de position de gauche, a envoyé dès *lundi* une équipe de reportage filmer les manifestations favorables au président élu. On s'aperçoit, à Nouméa, que le pouvoir a *changé* de mains. La Calédonie attend maintenant que soit désigné le premier gouvernement du nouveau septennat pour connaître qui succédera à M. Dijoud. La tâche prioritaire du futur secrétaire aux DOM-TOM sera, bien sûr, de rassurer les Calédoniens, dont une majorité d'entre eux, en choisissant Giscard d'Estaing, ont d'abord voulu montrer leurs craintes de l'indépendance. *Mais* il aura aussi une autre mission capitale, qui consistera à essayer de réunifier le territoire en renouant le dialogue avec ceux qui avaient été écartés par le précédent gouvernement. A partir de là, tout deviendra possible.

JEAN-NOËL FÉRAUD.

(1) M. Giscard d'Estaing a recueilli 34 250 voix, soit 65,50 % des suffrages exprimés, contre 18 039 voix à M. Mitterrand.

● *M. Christian Nucci*, député socialiste de l'Isère, qui faisait partie d'une délégation envoyée par M. Mitterrand aux Antilles après le premier tour de scrutin, a notamment déclaré, mardi 12 mai, à son retour à Grenoble : « *Les personnes qui ont la charge de l'administration en Guadeloupe ont eu souvent un comportement étrange. Ainsi nous avons pu assister à la fermeture, pendant une journée, des bureaux de sécurité sociale, afin que ceux-ci puissent envoyer avant le scrutin du deuxième tour les mandats destinés aux assurés sociaux. Nous avons également pris connaissance des pressions intolérables qu'ont subies, avant le premier tour, puis entre les deux tours, les élus locaux de la part de l'administration départementale.* » M. Nucci a ajouté qu'il n'avait constaté aucune fraude lors du déroulement du scrutin du 10 mai.

LA RÉUNION : l'épouvantail du « largage »

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Cortège de voitures. Concert de klaxons. Des militants qui lancent des « *Debré le fini !* » (« Debré c'est fini »), des « *Giscard le mor* » (« Giscard est mort »). Un enthousiasme qui redouble quand on passe devant les édifices symbolisant le pouvoir qui vient d'être battu (la préfecture, la station régionale de FR 3) : les électeurs de François Mitterrand ont vibré toute la soirée du 10 mai à l'unisson de ceux de métropole. Cette orchestration a été essentiellement organisée par le parti communiste réunionnais, qui avait appelé à voter pour le candidat socialiste. Dans un hôtel de Saint-Denis, l'état-major de la fédération locale du parti socialiste a sablé le champagne en compagnie de M. Christophe Mitterrand, l'un des fils du président élu.

Au siège *du comité* de soutien à M. Giscard d'Estaing, la satisfaction née *du score* obtenu par celui-ci dans l'île (63,17 % des suffrages *exprimés*) ne parvient pas à dissiper l'amertume provoquée par l'annonce, deux heures après la fermeture des bureaux de vote de l'île, des résultats de *métropole. On se rassure* en disant que M. Mitterrand « *devra tenir compte* » du vote des Réunionnais.

Une nouvelle fois, c'est en termes d'autodétermination, de prises de position sur le *statut* de l'île, que les résultats sont interprétés. « *Nous allons continuer à mener notre combat pour conserver notre statut départemental, et les Réunionnais auront une deuxième occasion de se déterminer lors des élections législatives* », affirme M. Pierre Lagourgue, député U.D.F., président du conseil général et mandataire de M. Giscard d'Estaing. Ici, la question du statut de l'île avait été relativement peu posée au cours d ela campagne pour le premier tour. Les giscardiens avaient surtout mis l'accent *sur* les *réalisations sociales* du septennat. Les socialistes et les *communistes* avaient insisté sur la nécessité de mettre en œuvre une politique *originale de développement* et souligné les conséquences *néfastes* de l'intégration pour la production locale.

Les résultats du 26 avril n'ayant pas complètement exclu la possibilité d'un succès de M. Mitterrand, les animateurs de la campagne de *M. Giscard* d'Estaing avaient durci le trait, agitant l'épouvantail du « largage » — l'indépendance — avec d'autant plus de vigueur *que les* communistes réunionnais, partisans de l'autonomie, s'étaient mis en campagne pour le candidat socialiste. En outre, dans une île où trois Réunionnais sur cinq vivent de l'aide sociale, ils avaient aussi suscité l'inquiétude en présentant comme incertain le maintien des diverses allocations en cas de victoire de M. Mitterrand.

Pour le second tour, les giscardiens avaient reçu le concours des amis de M. Debré. En revanche, la fédération locale du R.P.R. avait invité les électeurs à voter « *selon leur conscience* ».

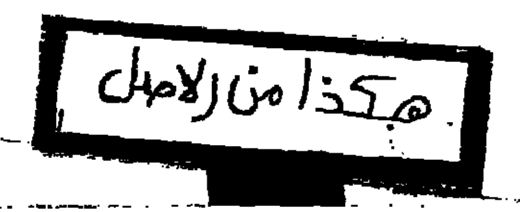
Malgré une *tension* plus perceptible qu'au premier tour, la consultation s'est déroulée sans véritable incident.

HUBERT BRUYÈRE.

« LE FUTUR GOUVERNEMENT PORTERA UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX DOM-TOM » déclare M. Joseph Franceschi

M. Joseph Franceschi, député du Val-de-Marne, délégué national du P.S. aux DOM-TOM, a déclaré, mardi 12 mai :

« *Le deuxième tour de scrutin marque un redressement du score des forces de progrès. Il faut cependant tenir compte que le résultat arithmétique ne donne pas le vrai visage politique des DOM et des TOM où divers facteurs ont faussé le scrutin. On observera, en particulier, que le déséquilibre de l'information et diverses manipulations ont désorienté de très nombreux électeurs. Je suis sûr que les prochaines consultations législatives, qui se dérouleront, celles-là, dans un respect scrupuleux des règles démocratiques, feront partout apparaître la véritable répartition des courants d'opinion. Je suis sûr également que le futur gouvernement aura à cœur, dès son entrée en fonction, de porter une attention toute particulière aux problèmes de nos compatriotes d'outre-mer.* »



L'ÉLECTION DE M. MITTERRAND

L'analyse du scrutin

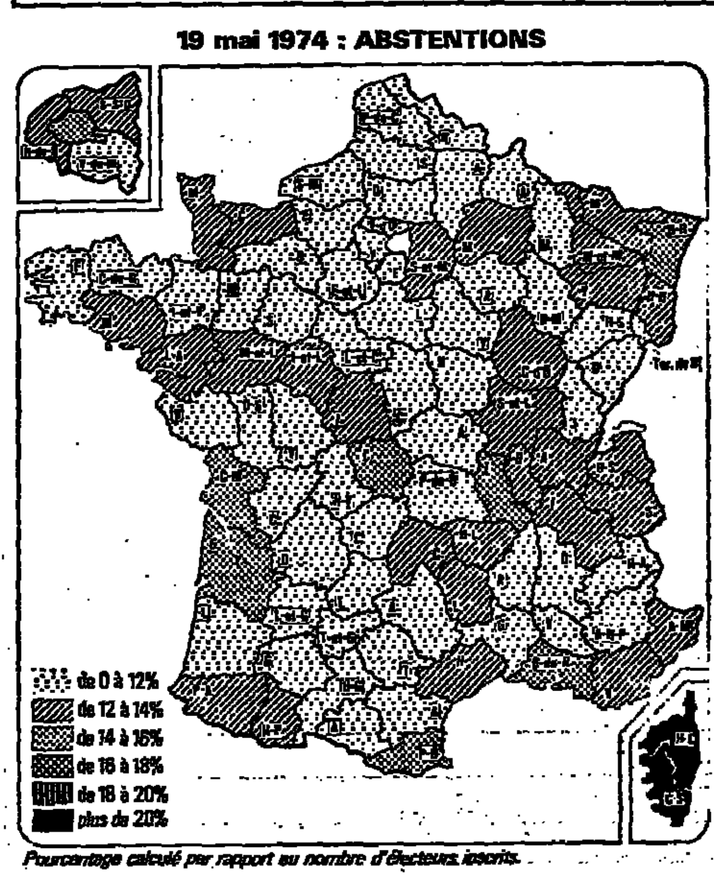
Les pourcentages des voix des deux tours (calculés par rapport aux suffrages exprimés)

DEPARTEMENTS	10 MAI		PREMIER TOUR				
	Mitterrand	Giscard d'Estaing	Giscard d'Estaing	Mitterrand	Chirac	Marchais	Lalonde
AIN	47,77	52,22	31,66	25,34	17,89	11,34	4,23
AISNE	56,68	43,31	25,49	25,34	16,26	21,69	3,25
ALLIER	56,04	43,95	25,36	23,81	17,97	22,83	3,11
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	53,53	46,46	27,16	26,09	15,65	19,25	4,36
HAUTES-ALPES	51,22	48,77	29,83	24,32	16,31	15,39	5,05
ALPES-MARITIMES	45,62	54,37	32,18	21,16	20,29	16,24	3,73
ARDECHE	50,61	49,38	31,54	25,21	15,74	15,80	3,96
ARDENNES	55,97	44,02	25,53	26,79	16,36	19,63	3,34
ARIEGE	63,22	36,77	20,79	32,41	15,45	20,46	3,21
AUBE	50,06	49,93	30,06	24,65	17,26	15,62	3,75
AUDE	63,66	36,33	19,13	34,40	16,20	20,39	3,17
AVEYRON	48,11	51,88	30,26	25,86	21,94	9,63	3,83
BOUCHES-DU-RHONE	56,10	43,89	25,52	23,84	14,82	25,55	3,64
CALVADOS	50,40	49,59	29,32	26,84	19,27	11,46	4,24
CANTAL	43,06	56,93	25,91	22,10	33,44	10,59	2,14
CHARENTE	56,11	43,88	24,22	27,84	18,55	15,99	2,88
CHARENTE-MARITIME	53,52	46,47	26,35	24,42	16,36	12,88	2,93
CHER	52,81	47,18	27,66	22,82	17,51	20,25	3,26
CORREZE	59,73	40,26	9,17	20,52	41,43	21,85	1,95
CORSE-DU-SUD	45,88	54,11	28,89	23,01	27,37	15,45	1,69
HAUTE-CORSE	49,48	50,51	24,11	17,69	27,26	16,78	1,71
COTE-D'OR	52,53	47,46	26,82	30,62	18,95	10,10	4,07
COTES-DU-NORD	55,53	44,46	27,23	27,97	17,05	16,20	3,83
CREUSE	56,35	43,64	19,38	23,17	28,17	20,32	2,13
DORDOGNE	57,89	42,10	20,86	26,08	21,64	20,44	2,87
DOUBS	52,39	47,60	25,86	28,94	19,86	11,29	4,54
DROME	54,10	45,89	27,20	28,25	15,48	15,02	4,79
EURE	51,01	48,98	28,68	26,64	18,78	13,53	3,54
EURE-ET-LOIR	49,20	50,79	30,60	26,02	17,48	11,98	3,82
FINISTERE	49,06	50,93	30,64	27,20	19,54	9,98	4,27
GARD	57,46	42,53	25,38	24,18	13,93	25,13	3,87
HAUTE-GARONNE	60,78	39,21	22,03	33,75	18,02	15,35	4,14
GERS	59,02	40,97	22,94	34,13	17,44	13,78	3,44
GIRONDE	57,72	42,27	23,35	33,23	16,66	14,06	3,32
HERAULT	56,35	43,64	25,30	28,38	16,01	20,92	3,76
ILLE-ET-VILAINE	45,81	54,18	32,97	25,74	20,20	7,37	4,48
INDRE	53,29	46,70	26,66	23,50	19,23	19,28	2,75
INDRE-ET-LOIRE	52,58	47,41	27,67	28,59	15,29	11,97	3,69
ISERE	55,88	44,11	25,86	28,47	15,11	16,54	4,88
JURA	52,45	47,54	28,12	26,55	16,62	13,69	4,57
LANDES	56,16	43,83	25,66	34,02	16,78	14,24	2,58
LOIR-ET-CHER	50,53	49,46	31,25	25,53	15,16	14,51	3,40
LOIRE	51,09	48,90	29,28	24,71	17,26	15,84	4,09
HAUTE-LOIRE	43,97	56,02	36,90	25,15	18,05	8,68	3,65
LOIRE-ATLANTIQUE	49,90	50,09	29,80	28,47	17,91	9,33	4,40
LOIRET	47,81	52,18	30,63	24,13	18,26	12,61	4,30
LOT	59,57	40,42	18,71	30,96	23,30	13,67	3,65
LOT-ET-GARONNE	56,62	43,37	24,59	27,37	17,52	18,06	3,76
LOZERE	40,57	59,42	39	22,21	19,37	8,48	3,41
MAINE-ET-LOIRE	42,35	57,64	35,25	23,90	20,02	7,01	4,35
MANCHE	40,86	59,13	36,39	22,33	21,80	7,07	4,78
MARNE	49,60	50,39	29,87	24,20	18,15	15,51	3,97
HAUTE-MARNE	51,97	48,02	28,69	27,97	17,53	13,35	3,51
MAYENNE	39,93	60,06	36,28	22,85	23,70	5,27	3,79
MEURTHE-ET-MOSELLE	54,18	45,81	29,50	26,64	13,78	17,74	3,60
MEUSE	48,83	51,16	33,15	27,06	15,73	12,19	3,50
MORBIHAN	46,02	53,97	34,35	25,16	19,15	9,62	4,00
MOSELLE	48,94	51,05	34	26,25	16,22	11,79	3,77
NIEVRE	62,91	37,08	22,61	39,32	13,63	15,13	2,58
NORD	55,35	44,64	27,36	25,91	14,62	21,44	3,47
OISE	54,60	45,39	26	25,54	17,39	18,15	3,79
ORNE	45,02	54,97	30,67	23,55	24,94	8,64	3,75
PAS-DE-CALAIS	58,20	41,79	26,14	27,71	13,78	23,15	2,65
PUY-DE-DOME	51,92	48,07	31,84	27,99	14,54	13,70	3,76
PYRENEES-ATLANTIQUES	49,57	50,42	28,74	28,56	20,78	10,55	3,70
HAUTES-PYRENEES	60,65	39,94	23,20	30,97	15,97	19,02	3,09
PYRENEES-ORIENTALES	56,30	43,69	26,52	25,58	15,37	20,87	3,72
BAS-RHIN	34,88	65,11	45,84	22,04	15,14	4,55	4,71
HAUT-RHIN	40,28	59,71	38,82	23,16	18,02	5,84	5,25
RHONE	50,70	49,29	28,79	26,15	17,58	13,28	4,73
HAUTE-SAONE	52,66	47,33	28,31	29,26	18,23	11,94	3,26
SAONE-ET-LOIRE	53,15	46,84	28,96	28,19	16,25	15,13	3,44
SARTHE	50,69	49,30	30,84	25,61	17,32	14,17	3,47
SAVOIE	50,44	49,55	27,98	25,25	19,11	13,85	4,93
HAUTE-SAVOIE	44,21	55,78	31,44	23,32	20,56	9,24	5,29
SEINE-MARITIME	55,46	44,53	28,06	26,57	14,19	19,14	3,73
DEUX-SEVRES	47,56	52,43	33,24	27,02	16,98	8,15	3,32
SOMME	55,08	44,91	26,48	23,81	16,48	22,38	3,23
TARN	55,12	44,87	25,12	29,52	16,50	14,39	3,82
TARN-ET-GARONNE	55,96	44,03	22,96	27,71	19,79	13,62	3,90
VAR	48,30	51,69	31,38	22,90	17,35	17,97	3,66
VAUCLUSE	54,25	45,74	26,79	25,86	16,25	19,03	4,19
VENDEE	39,61	60,38	36,95	21,61	20,85	6,71	3,54
VIENNE	52,98	47,01	27,37	26,79	18,83	13,33	3,44
HAUTE-VIENNE	62,18	37,81	17,28	25,88	23,20	24,26	2,69
VOSGES	49,83	50,16	29,92	22,11	18,30	11,50	3,74
YONNE	50,09	49,90	30,23	25,15	17,72	13,98	3,66
TERRITOIRE-DE-BELFORT	56,42	43,57	24,81	33,40	16,33	11,87	4,03
PARIS	46,43	53,56	25,96	24,58	26,96	9,18	4,06
SEINE-ET-MARNE	52,63	47,36	25,91	25,29	19,18	15,36	4,72
YVELINES	48,90	51,09	26,93	24,36	20,68	12,50	5,02
ESSONNE	56,51	43,48	22,89	26,66	18,11	16,80	5,35
HAUTS-DE-SEINE	51,18	48,81	24,94	23,52	20,61	16,14	4,62
SEINE-SAINT-DENIS	62,97	37,02	19,47	24,47	15,48	27,29	4,46
VAL-DE-MARNE	56,72	43,27	21,81	24,64	18,14	21,38	4,72
VAL-D'OISE	56,83	43,16	23,29	25,78	17,29	18,80	5,06

L'évolution des abstentions entre le premier et le deuxième tour

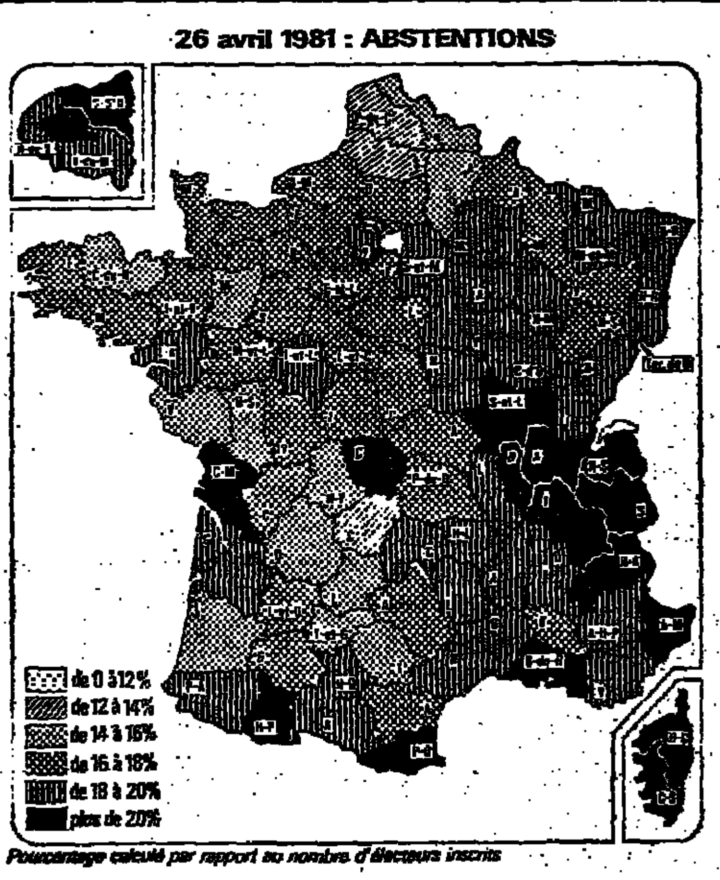
DEPARTEMENTS	26 AVRIL	10 MAI
AIN	20,89	13,32
AISNE	15,32	11,38
ALLIER	16,63	12,78
ALPES-DE-HAUTE-PROV.	19,08	12,60
HAUTES-ALPES	21,08	13,31
ALPES-MARITIMES	20,74	15,72
ARDECHE	18,99	12,90
ARDENNES	17,23	11,81
ARIEGE	19,51	13,09
AUBE	18,06	13,64
AUDE	16,51	11,40
AVEYRON	17,03	11,31
BOUCHES-DU-RHONE	21,60	17,37
CALVADOS	17,31	13,11
CANTAL	18,82	13,84
CHARENTE	17,98	12,29
CHARENTE - MARITIME	20,20	14,48
CHER	16,94	12,40
CORREZE	13,39	11,06
CORSE-DU-SUD	32,95	25,11
HAUTE-CORSE	36,50	27,67
COTE-D'OR	19,45	13,50
COTES-DU-NORD	15,37	10,07
CREUSE	20,09	14,27
DORDOGNE	15,27	10,88
DOUBS	18,40	12,93
DROME	19,79	13,70
EURE	16,26	11,88
EURE-ET-LOIR	16,37	12,00
FINISTERE	17,47	12,77
GARD	18,74	14,04
HAUTE-GARONNE	19,41	13,96
GERS	17,61	11,64
GIRONDE	18,91	13,89
HERAULT	19,39	13,91
ILLE-ET-VILAINE	17,38	12,03
INDRE	17,11	12,25
INDRE-ET-LOIRE	18,62	13,73
ISERE	20,73	13,80
JURA	18,67	11,61
LANDES	15,16	10,92
LOIR-ET-CHER	16,31	11,51
LOIRE	18,86	15,21
HAUTE-LOIRE	18,85	12,36
LOIRE-ATLANTIQUE	18,56	15,13
LOIRET	16,56	11,98
LOT	15,47	9,89
LOT-ET-GARONNE	16,44	11,49
LOZERE	19,38	13,08
MAINE-ET-LOIRE	16,65	12,82
MANCHE	17,49	13,08
MARNE	18,61	13,86
HAUTE-MARNE	18,82	13,07
MAYENNE	14,84	11,56
MEURTHE-ET-MOSELLE	19,44	14,52
MEUSE	16,86	11,83
MORBIHAN	16,68	12,77
MOSELLE	18,60	13,90
NIEVRE	18,52	12,83
NORD	14,78	11,75
OISE	16,99	11,56
ORNE	16,55	12,36
PAS-DE-CALAIS	13,60	10,78
PUY-DE-DOME	17,04	12,08
PYRENEES-ATLANTIQ.	18,07	12,59
HAUTES-PYRENEES	20,52	14,31
PYRENEES-ORIENTALES	22,27	15,43
BAS-RHIN	19,44	14,53
HAUT-RHIN	19,95	14,73
RHONE	21,95	15,66
HAUTE-SAONE	17,88	10,64
SAONE-ET-LOIRE	20,31	14,78
SARTHE	16,47	12,60
SAVOIE	21,80	14,99
HAUTE-SAVOIE	22,17	15,16
SEINE-MARITIME	16,39	12,58
DEUX-SEVRES	15,94	11,59
SOMME	13,30	9,70
TARN	14,69	10,13
TARN-ET-GARONNE	15,88	10,82
VAR	19,25	13,74
VAUCLUSE	17,66	13,22
VENDEE	14,24	10,69
VIENNE	16,90	12,28
HAUTE-VIENNE	14,90	11,54
VOSGES	17,59	12,20
YONNE	18,26	12,96
TERRIT. DE BELFORT	18,53	12,24
PARIS	22,43	17,30
SEINE-ET-MARNE	18,57	13,85
YVELINES	18,02	13,50
ESSONNE	17,91	13,55
HAUTS-DE-SEINE	19,77	15,31
SEINE-SAINT-DENIS	20,76	17,02
VAL-DE-MARNE	19,61	15,91
VAL-D'OISE	17,79	14,08

19 mai 1974 : ABSTENTIONS



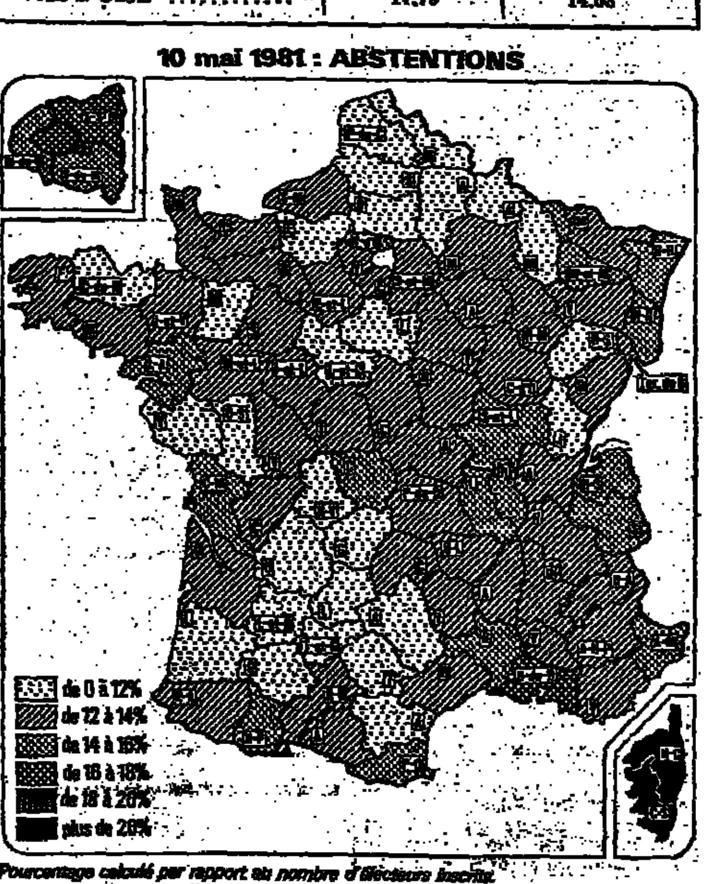
Pourcentage calculé par rapport au nombre d'électeurs inscrits.

26 avril 1981 : ABSTENTIONS



Pourcentage calculé par rapport au nombre d'électeurs inscrits.

10 mai 1981 : ABSTENTIONS



Pourcentage calculé par rapport au nombre d'électeurs inscrits.

هكذا من الاصل

POLITIQUE

« Pierre Mendès France », de Jean Lacouture

(Suite de la première page.)

Il décevra et chagrinera en 1958 quelques-uns de ses enthousiastes lorsqu'il refusera, le 1er juin, d'accorder, quant à lui, l'investiture à de Gaulle — lui, l'ancien combattant de la France libre (douze missions de bombardement) et l'ancien ministre du général. Le 1er juin 1958, Mendès France s'explique à la tribune sur son vote négatif ; et ce qu'il dit est incontestable : de Gaulle s'est imposé à Coty et au Parlement au moyen d'un chantage. Au printemps de 1958, Mendès France appelait de tous ses vœux de Gaulle au pouvoir : son passé, sa stature, son immense prestige lui permettaient, et à lui seul, de résoudre le problème algérien. Mais qu'il commençât, bien entendu, par ramener les militaires d'Alger à leur premier devoir : l'obéissance à l'Etat. (Dans un Etat libre, dirait l'homme d'Etat Robespierre, « *c'est le pouvoir militaire qui doit être le plus astreint* ».) Et de Gaulle s'en garde.

Comme l'écrit très bien Jean Lacouture, « *de Gaulle se sert de la bouilloire algéroise comme de la marmite de Papin pour se faire propulser aux commandes* ». Mendès regrettera, déplorera toujours que le général, de toute évidence et en dépit de ses très vaines dénégations ultérieures, ait délibérément, et avec une habileté sournoise, usé de la menace d'un coup de force pour contraindre la classe politique à s'effacer devant lui. Battu aux élections de novembre 1958, Mendès France pourra lire, dans *Combat* du 30 novembre, sous la plume de Maurice Clavel, un adieu d'une aigreur pénible.

La haine

Peu de Français ont été haïs au point où Zola le fut au moment de l'affaire Dreyfus, Blum à l'heure du Front populaire et Mendès depuis 1954. Jean Lacouture a conservé incandescent dans sa mémoire le souvenir de ce meeting à la Mutualité, début 1957, où, sous les galeries, une foule hystérique « *crachait sa fureur* » ; les « *A mort ! sale juif ! Vendu ! Bolcho !* » déferlaient en rafales. Bolcho ? Dieu sait pourtant que les communistes ne l'aimaient pas. On les verra, en mai 68, faire barrage, âprement, à la formation éventuelle d'un « *gouvernement de gestion* » si de Gaulle se retirait.

Au cours d'un de ces longs entretiens, d'une loyauté totale, qu'eut Mendès France avec Jean Lacouture pour l'aider à bâtir son livre, il lui dira : « *Je n'avais pas compris en 1968 que le danger gauchiste était beaucoup plus important pour eux (les communistes) que leur opposition à de Gaulle ; je ne pensais pas, comme je le fais aujourd'hui, qu'ils allaient jusqu'à souhaiter que le régime fût sauvé.* »

Impossible d'énumérer dans l'espace restreint d'un article tout ce que l'ouvrage de Jean Lacouture nous apprend sur les origines, l'adolescence, les comportements et la carrière de Pierre Mendès France. Une mine d'or, ce bouquin, un gisement de trésors. Mais je ne puis taire l'agrément que, par l'éclat de son style, Lacouture ajoute à ce qu'il nous enseigne. Voici devant nous, à l'Assemblée nationale, Herriot « *affalé sur son banc comme une baleine sur la plage dans un film de Fellini* » ; voici — adorable euphémisme — ce militaire « *étrangement peu doué pour les nuances* » ; voici Jean Lecanuet, le 17 juin 1954, « *les dents serrées dans un visage de séducteur pieux* » ; voici Edgar Faure, « *personnage miroitant* », et voici, au choix, tout un lot d'épithètes pour caractériser *l'Express* originel : « *combatif et mondain, lucide et partial, scintillant, discontinu, inventif, snob et provocant* ».

Allons à l'essentiel ; et je saluerai ici une phrase de Françoise Giroud, que cite Lacouture : un homme, Mendès France, « *attentif aux autres, supérieur sans superbe, exigeant moins d'autrui qu'il n'exige de lui-même* ». Qu'il me soit permis d'apporter un détail personnel, minime, complémentaire, à la magnifique déposition de Jean Lacouture. C'est le 23 juin 1954 que Chou En-lai, à Berne, rencontra Mendès, à l'ambassade de France... J'y étais, alors, depuis 1945, conseiller culturel, et l'ambassadeur Jean Chauvel me marquait une grande bienveillance. 17 heures : Chou En-lai était reparti pour Genève ; Mendès France devait regagner Paris, par avion, vers 19 heures, avec Jean Chauvel. Ce dernier, qui avait un rapport à rédiger, me demanda — à moi qui n'étais pas diplomate de carrière, qui ne venais point de l'ENA mais de l'Ecole normale, — il me demanda de rester à l'ambassade pour y tenir compagnie à Mendès France jusqu'au moment de leur départ.

Je me trouvai donc, avec le nouveau président du conseil, sur la terrasse de l'ambassade, face au petit jardin touffu. Il faisait très beau. Nous étions seul à seul, chacun dans un transat et munis de boissons glacées. Mendès France m'interrogea sur mon âge (j'avais quatre ans de plus que lui ; *cinquante et un ans* ; quarante-sept ans), mes travaux, s'intéressant à mes recherches sur Lamartine, Jean-Jacques, Hugo surtout ; puis il évoqua ses deux fils, et, avec une simplicité et une ouverture de cœur dont j'étais secoué, me parla de son nouvel état (son investiture datait de cinq jours) et de ce qu'une telle responsabilité comportait d'un peu effrayant, d'un peu vertigineux, de très beau en même temps. Il me disait qu'il voulait espérer être « *à la hauteur* »...

Je reverrai certainement jusqu'au bout de mes jours cet homme qui s'exprimait ainsi d'une voix tranquille, coupée de silences, pensant tout haut, en somme, sans l'ombre d'une mise en scène. Un élan naquit alors en moi, assez pareil à celui qui, trente ans plus tôt, m'avait emporté devant Marc Sangnier.

Je l'ai vu aux prises, Mendès France, non pas seulement avec le lobby colonial, mais en même temps (et ce n'est pas rien) avec le lobby de l'alcool, et je souscris à fond, je souscris passionnément à ce que Jean Lacouture nous dit, en conclusion, de Mendès France : Symbole, vivante Preuve, deux mots que j'ai risqués, plus haut. De quoi donc ce symbole, cette preuve ? De ce que « *l'action politique n'est pas avilissante par nature, ni le pouvoir pervers par essence* ». Il s'est trouvé qu'en 1954 un certain gouvernement a donné au peuple français le sentiment et l'exemple d'une politique accordée avec une morale, et d'un Etat qui n'était pas « *manipulé par les forces occultes de l'argent* » (et c'est pourquoi, peut-être, il ne fut que si peu de temps toléré).

Le juif Mendès France ? Et après ? Et je dirai même : tant mieux ! Louis Massignon, le chrétien, que j'ai beaucoup connu et beaucoup aimé, n'assurait-il pas que l'héritage juif est d'abord et avant tout « témoignage d'espérance en la justice » ?

HENRI GUILLEMIN.

★ *Pierre Mendès France*, par Jean Lacouture. Le Seuil, 548 p. Environ : 89 F.

CORRESPONDANCE

A quoi servent les « verts » ?

Le point de vue de Mme Monique Cazeaux, « A quoi servent les verts et que veulent-ils ? » (*le Monde* du 29 avril), a provoqué de nombreuses réactions dont voici les plus typiques. Mme G. Dessenne, de Besançon, agrégée de physique, licenciée ès sciences naturelles et membres de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, écrit :

« *Mme Cazeaux paraît assez satisfaite des résultats obtenus par l'actuel ministère de l'environnement. Pratiquement, sur le terrain que voit-on ? Les infractions, quand elles sont condamnées, aboutissent à des amendes dix fois moindres que les bénéfices qu'elles ont permis. Les décisions de l'administration et des élus sont le plus souvent prises sans, voire contre, l'avis des laboratoires compétents. Ni les associations ni les chercheurs n'ont accès aux mass media pour informer l'opinion.*

» *Quant à l'argument « aux scientifiques* l'environnement et les vaches seront bien gardées », *je rappelle qu'heureusement Jacques Ellul, Georges Friedman, Herbert Marcuse, Roger Garaudy, Denis de Rougemont et d'autres ont sauté les clôtures de leurs spécialités pour se demander si le phénomène exponentiel scientifico-technique ne devait pas être maîtrisé.* »

De son côté, M. H. Regnaud, militant des Amis de la terre, élève à l'Ecole nationale supérieure de Saint-Cloud, estime :

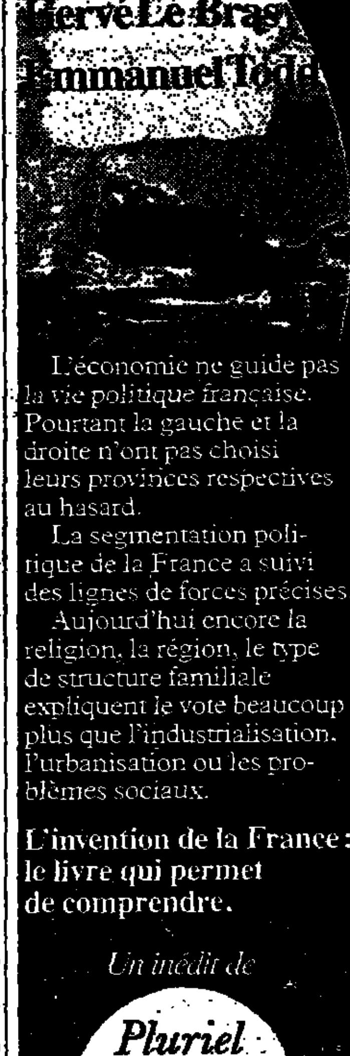
« *Mme Cazeaux pratique le léninisme vert. Ce serait aux décideurs, aux ministres, aux scientifiques agréés de définir et de mettre en œuvre une politique de l'environnement. Le peuple suivra ou subira. Chaque fois que le savoir s'est trouvé sous l'exclusive domination de quelques responsables, l'autoritarisme, voire la dictature, s'en est suivi. L'écologie, au contraire, telle que la défend Brice Lalonde, consiste à faire prendre conscience à chaque individu de son pouvoir d'homme, de femme, de citoyen.*

» *Quant aux erreurs grossières sur le « tout solaire », le « retour à la nature », l'incompétence des écologistes, ce sont des arguties qui donnent néanmoins du P.S. une image inquiétante.* »

Philippe Coll, étudiant de troisième année à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, nous écrit :

« *Ne confondons pas les termes comme semble le faire Mme Cazeaux. L'écologiste n'est plus le scientifique qui relève de la science du même nom, c'est le citoyen qui se réclame de l'écologisme, pensée nouvelle qui a engendré, entre autres, l'écologie politique.* »







هكذا من الاصل

En diffusant Apple avec un choix de programmes français, Sonotec décuple vos possibilités.

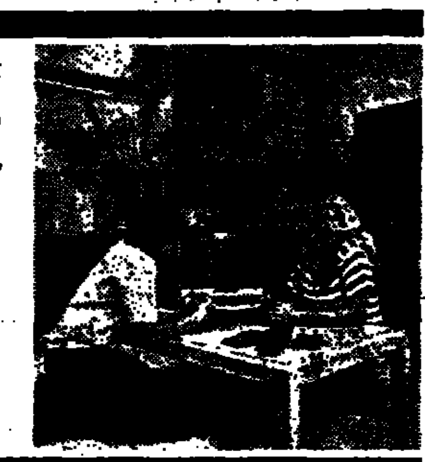
Sonotec vous offre une bibliothèque de programmes que vous pourrez exploiter sans être informaticien.



Aujourd'hui, on peut ignorer la programmation et utiliser quand même un ordinateur. On n'a plus besoin d'être informaticien pour bénéficier de l'informatique chez soi.

Avec l'aide de nombreux spécialistes français, Sonotec propose une bibliothèque de programmes en langage accessible dans lesquels l'ordinateur indique la marche à suivre. Des programmes pour traiter par exemple la comptabilité, la facturation, la gestion des stocks, la tenue des carnets de rendez-vous, le fichier clients des professions libérales, le calcul scientifique, la programmation industrielle, la modélisation des décisions, la conception graphique et enfin le traitement de textes.

Sonotec a déjà installé 7000 Apple dans la vie des Français pour libérer leurs loisirs.



Ça y est, le micro-ordinateur est entré dans la vie quotidienne des responsables. A une époque où l'accélération de la vie surcharge les individus, Apple est l'outil qui libère déjà 7000 Français, médecins, avocats, scientifiques, cadres, gestionnaires, professeurs.

Le micro-ordinateur en décuplant leur force et en réglant rapidement les mille problèmes de gestion et d'administration, leur permet aujourd'hui de consacrer l'essentiel de leur temps à l'exercice de leur métier et de regagner du temps libre.

Même dans les grandes entreprises équipées d'ordinateurs puissants, les cadres découvrent l'efficacité de l'informatique à l'échelle humaine pour mieux travailler et mieux décider. Pour mieux vivre tout simplement.

10000 Apple seront installés en France à la fin de cette année... C'est une vague de liberté qui séduit les responsables.

Et pas seulement les grandes personnes, puisque les enfants eux-mêmes se sentent à l'aise avec cet outil qui les invite à jouer, simuler et inventer le monde de demain.

Les revendeurs Sonotec, partout en France, vous conseilleront dans l'exploitation de votre ordinateur Apple.

C'est à l'enthousiasme et à l'efficacité de ses revendeurs que Sonotec doit son succès. Dans chaque ville importante, un spécialiste pourra vous informer, vous conseiller et vous assister dans l'utilisation d'Apple. Aujourd'hui grâce à Sonotec, la micro-informatique individuelle descend dans la rue. Sa simplicité fera réviser à beaucoup leurs idées reçues sur l'ordinateur.

Faites confiance au sérieux du réseau Sonotec et adoptez une autre façon de vivre.

Partez tranquillement à la conquête des régions de France... Dans chacune d'elles un revendeur Sonotec vous assurera une assistance dévouée.

Sonotec ne vous laissera pas seul dans la campagne avec votre Apple.

Pour l'assistance technique et le service après-vente vous pouvez compter sur la qualité et le sérieux des revendeurs Sonotec. Rencontrez-les. Ce sont des passionnés.

Sonotec, le premier distributeur en France des micro-ordinateurs de la nouvelle génération.

Voici leurs coordonnées :



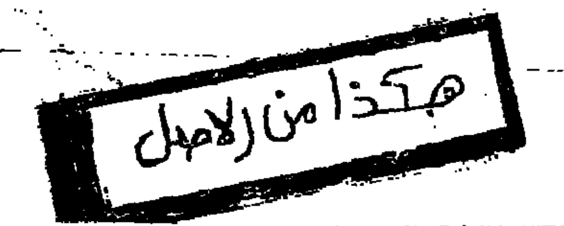
06. CANNES Micro-Computer Services - tél. (93) 99.00.78
06. CANNES-LA BOCCA Onde Maritime - tél. (93) 47.44.30
CAGNES-SUR-MER Vidéo Riviéra Diffusion - tél. (93) 20.61.37
11. CARCASSONE KABS Info-Citex - tél. (68) 25.17.38
13. MARSEILLE 05 Elp Informatique - tél. (91) 94.91.13
MARSEILLE 07 Provence Système - tél. (91) 33.22.33 ou 81.70.20
MARSEILLE 09 Europe Electronique - tél. (91) 75.03.03
AIX-EN-PROVENCE Soprogs - tél. (42) 59.14.83
14. CAEN OMB - Vassard Tillette - tél. (31) 93.48.09
15. AURILLAC SSI - tél. (71) 48.63.96
20. BASTIA Menghi - tél. (95) 31.25.52
21. DIJON Settem - tél. (80) 66.16.43 - Informatique Assistance - tél. (80) 41.16.96
24. SARLAT Soperac & Drugstore 4, rue des Consuls - tél. (53) 59.08.05
27. EVREUX SEM - tél. (32) 39.26.08 ou 39.24.87
29. BREST Nedelec Radio Sell - tél. (98) 44.32.79
31. TOULOUSE Soubiron - tél. (61) 21.64.39
FNAC Toulouse - tél. (61) 23.11.08
33. BORDEAUX AEA - tél. (56) 92.61.93
BEGUEY CADILLAC Audiovisuel Aquitaine - tél. (56) 27.11.29
34. MONTPELLIER IFI - tél. (67) 58.58.28
35. RENNES Ordiflace - tél. (99) 30.13.10
Sominfo - tél. (99) 79.32.97
38. GRENOBLE Alpha Systèmes - tél. (76) 47.80.67
44. NANTES Ordirama - tél. (40) 20.56.20
45. ORLEANS AMC - tél. (38) 62.62.58
49. ANGERS Informatique Service - tél. (41) 88.38.55
CHOLET MTIO - tél. (41) 62.57.57
51. REIMS HBN - Electronique - tél. (26) 88.62.87
EPERNAY Magenta Gestion - tél. (26) 53.19.93
54. NANCY SEREC - tél. (8) 332.12.60
LAXOU Semitec - tél. (8) 340.43.38
59. FRELINGHIEN ANPIGO - tél. (20) 75.88.80
VALENCIENNES Microinega - tél. (27) 46.89.22
TOURCOING EASA - tél. (20) 76.82.11
HAUBOURDIN Lénord - tél. (20) 07.30.35
60. BEAUVAIS Robert Ledoux - tél. (4) 448.48.48
62. LE TOUQUET Diflec - tél. (21) 05.32.23
63. CLERMONT-FERRAND Flagélectric - tél. (73) 92.13.46
Impact - tél. (73) 92.17.55
Neyrial - tél. (73) 35.02.70
64. PAU Sogec - tél. (59) 27.63.28
BAYONNE Calcul Intégral - tél. (59) 55.43.47
65. TARBES Bigorre Bureau - tél. (62) 34.73.04 ou 34.66.33 - Microrama - tél. (62) 93.65.48
66. PERPIGNAN MAB - tél. (68) 34.04.46
67. STRASBOURG - Strasbourg Micro Informatique - tél. (88) 22.11.32
CILEC - tél. (88) 37.31.61
FNAC Strasbourg tél. (88) 22.03.39
LINGOLSHEIM Téléctronic 2000 tél. (88) 78.02.88
SELESTAT OMB-Parmentier - tél. (88) 92.15.19
68. COLMAR Sadimo - tél. (89) 24.20.14
MULHOUSE Cémia - tél. (89) 46.42.57
69. LYON 01 SSE-Cami - tél. (7) 839.89.00
69. LYON 02 Alpha Systèmes - tél. (7) 829.89.00
71. CHALON-SUR-SAONE Sogemo - tél. (85) 48.47.81
72. LE MANS E.O.B. - tél. (43) 81.57.41
DOLLON Aesculapple 20 rue de la Gare 72390 - tél. (43) 93.42.24
75. PARIS 04 Thénésis - tél. 274.06.31
PARIS 05 Act Informatique - tél. 329.47.96
PARIS 06 FNAC - tél. 544.39.12
PARIS 08 JCS Composants Fanatronic - tél. 265.42.62
Micro Data International - tél. 325.26.49
Sivéa - tél. 387.01.56
PARIS 09 Anglade - tél. 878.71.00
EAC - tél. 281.11.44
Omnibus - tél. 526.24.15
DPS Bureaux tél. 878.26.45
International Computer - tél. 285.24.55
PARIS 11 MID - tél. 357.83.20
Triangle Informatique tél. 805.62.00
PARIS 15 IEF - tél. 828.06.01
Illel - tél. 554.83.81
Imagol Electronique - tél. 531.80.08
PARIS 16 Pentasonic - tél. 524.23.16
PARIS 17 Norodata - tél. 766.38.14
Sideg - tél. 627.12.43
KA - tél. 387.46.55
PARIS 18 JCR ELEC - tél. 606.97.73
PARIS 19 Bior - tél. 242.15.27
PME Computer - tél. 241.66.11
76. ROUEN Omic - tél. (35) 71.47.96
Conseil Computer - tél. (35) 63.36.06
Guézouli Informatique - tél. (35) 94.20.53
Scripta Calcul - tél. (35) 89.48.67
DIEPPE Electrodom - tél. (35) 84.18.58
LE HAVRE VPC - tél. (35) 42.49.21
80. AMIENS Dubürk Eurêka Electronique - tél. (22) 91.52.39
85. LA ROCHE-SUR-YON GCI - tél. (51) 37.42.67
LA ROULIÈRE OLONNE-S-MER Idées Informatique - tél. (51) 95.19.47
88 EPINAL AVM - tél. (29) 82.14.97
91. PALAISEAU IBEB - tél. 014.38.25
MONTGERON Mélzara - tél. 903.51.04
92. BOULOGNE Milligraphe Micro Informatique - tél. 608.44.31 - Paris Informatique - tél. 603.74.14
COURBEVOIE Siati - tél. 334.10.15
93. NOISY-LE-GRAND Cybernétic - tél. 305.40.03
95. CERGY Z.A. Bethunes Cergy Cart Expert France - tél. 031.92.80
ARGENTEUIL Jean Lambert - tél. 961.40.44
97. LE TAMPON (Réunion) Micro Systèmes Services - tél. (262) 27.02.58

sonotec

Distributeur

apple computer

5 rue François Ponsard, 75016 Paris - Téléphone (1) 524.37.40



n choix
çais,
ibilités

هكذا من الأصل

Le Monde

société

De nouveau mis en cause par « le Canard enchaîné » pour ses activités sous l'occupation

M. Papon n'a plus aucune déclaration à faire

M. Maurice Papon, que « le Canard enchaîné » du 13 mai met de nouveau en cause pour son comportement sous l'occupation, ne répondra finalement pas davantage aux accusations dont il est l'objet et ne s'expliquera pas non plus sur l'expression « truquage honteux » dont il avait qualifié le premier article de l'hebdomadaire dans le communiqué qu'il publia le 6 mai (« le Monde » du 8 mai)

Le ministre du budget, qui nous avait d'abord accordé un rendez-vous le 6 mai à 18 heures, devait dans l'après-midi de ce même jour nous faire savoir qu'il entendait alors « *laisser passer dimanche* », soit le deuxième tour de l'élection présidentielle.

En fin de compte, M. Papon, que nous avions appelé à plusieurs reprises dans la journée du mardi 12 mai pour obtenir le rendez-vous reporté, mais que nous n'avions pas pu joindre personnellement, nous a fait répondre le 12 mai en fin d'après-midi par son secrétariat qu'« *à son vif regret il n'avait en définitive plus de déclaration à faire sur cette affaire* », bien que nous ayons indiqué que *le Canard enchaîné* du 13 mai revenait sur sa mise en cause et reproduisait un document selon lequel il signa le 22 mars 1943, comme secrétaire général de la Gironde, un ordre d'arrestation de quatre juifs.

Le document reproduit par le dernier numéro du *Canard enchaîné* porte l'en-tête : « *Préfecture de la Gironde. Secrétariat général. Section : questions juives.* » Daté de « *Bordeaux, le 22 mars 1943* » avec pour « *objet : Arrestation de juifs* » et adressé à « *Monsieur l'Intendant de police de Bordeaux* », il est ainsi rédigé : « *En exécution d'instructions télégraphiques du ministère de l'intérieur, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire procéder à l'arrestation immédiate des juifs ci-après désignés (...) tous de nationalité hongroise.* »

L'hebdomadaire indique que les noms et les adresses des personnes concernées ont été volontairement masqués par ses soins. La pièce reproduite se termine par la mention : « *Le préfet régional. Pour le préfet, le secrétaire général* » et porte la signature manuscrite de ce dernier.

Selon *le Canard enchaîné*, deux des quatre personnes visées par l'ordre reproduit échappèrent à l'arrestation. Les deux autres furent conduites au camp d'internement de Drancy d'où elles partirent pour Auschwitz.

BIBLIOGRAPHIE

« Moi, Christiane F... »

La fillette, la drogue et la mort

Elle a des naïvetés d'enfant, des désirs et des rires d'enfant. Il est vrai qu'elle a à peine plus de treize ans. Christiane F., cette *jeune Berlinoise qui raconte son* histoire à deux journalistes. Pourtant, bottée, le corps moulé dans un jean étroit, elle n'ignore rien de la façon dont il faut marcher pour attirer le client friand de « Baby-Tapin ». Christiane se prostitue. Pas pour le plaisir, certes, ni pour l'appât du *gain lui-même*, *mais* pour acheter sa dose d'héroïne.

Christiane déposait comme témoin devant un tribunal lorsque Kai Hermann et Horst Rieck l'ont rencontrée au début de 1978. Ils faisaient une enquête sur la jeunesse allemande et souhaitaient une interview. Le récit de *Christiane* — qui depuis quelques mois tentait de se désintoxiquer — les a bouleversés. Ils l'ont écoutée pendant des semaines. Sa mère et son entourage ont parlé, tous voulant faire de ce livre un témoignage exemplaire.

A six ans, Christiane avait quitté, pleine d'espoir, son village pour la grande ville. Sa mère lui avait parlé d'un luxueux appartement, de beaux meubles, de *magasins* pleins d'objets inconnus. Elle a découvert le deux-pièces d'une cité-dortoir où les ascenseurs et les escaliers étaient les seules salles de jeux des enfants. Son père frappait fort, sa mère pleurait. Un jour, elle a osé divorcer. Tout occupée à essayer de revivre, regardait-elle encore sa *fille* ?

Toutes les étapes

La tendresse, la chaleur que Christiane ne trouvait qu'auprès de son chien — dont on l'obligea à se séparer — elle crut les retrouver chez les jeunes qui se réunissaient dans « *la maison* du milieu », pour y danser en buvant et en fumant du haschisch. Pourtant ce groupe n'était pas encore la « vraie famille » dont elle rêvait. Les fumeurs étaient un peu méprisés par ceux qui prenaient du L.S.D. Enfin, très loin de tous, il y avait les « junkies », *ceux qui se piquaient* à l'héroïne. Ils interdisaient aux autres de « *se mettre à cette saloperie* », mais ils avaient l'air si bien, si unis.

Alors en quelques mois Christiane a franchi toutes les étapes. Et elle a vu que la solidarité, l'amour de la bande auxquels elle *s'accrochait* si *fort* fondaient en un instant quand chacun luttait pour sa dose quotidienne. Tous les coups étaient permis, le vol de ses amis, la trahison. De chambres crasseuses en petits larcins, de passes occasionnelles en prostitution quotidienne, *Christiane* et *Detlev*, le *garçon* qu'elle aimait, se sentaient entraînés dans cette spirale qui conduisait tous leurs amis à la mort. Atze, dix-sept ans, le premier amour de Christiane, Lufo, Livia, dix-huit ans, retrouvée morte dans des toilettes publiques, et même Babsi, quatorze ans, la meilleure amie de Christiane, pour laquelle les journaux titraient la pleine page : « La plus jeune victime de la drogue à Berlin ».

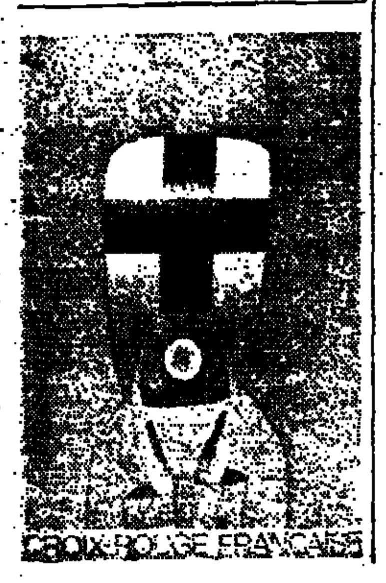
Le récit de Christiane est à peine croyable. On peut certes le lire en voyeur et se rassurer en pensant que c'est le fait d'une minorité, le paroxysme des perversions de la concentration urbaine. Ce serait vouloir ignorer que partout, à des degrés divers, *le désespoir de jeunes gens de* plus en plus nombreux se traduit par une recrudescence de l'alcoolisme, de la délinquance, des suicides et de la drogue.

Christiane et ses amis se sentent incapables de vivre dans l'indifférence. Or, elle les cerne. La mère de Christiane ne remarque *pas que sa fille est devenue* squelettique, qu'elle a un regard étrange, qu'elle ne mange pas. Elle mettra des mois à comprendre qu'elle demande son aide. « *Je prenais ses fous rires étranges pour une attitude un peu sotte d'adolescente* », dira-t-elle un jour.

La dérive de Christiane, sa lutte pour reconquérir une vie que certains lui refusent désormais — elle a été exclue d'une école lorsqu'on a appris qu'elle était une ancienne droguée. — son récit lui-même « *devrait être presque insoutenable* », écrit Horst-Eberhard Richter dans sa *préface. C'est le cas. Pourtant il* est devenu un best-seller, et chacun le lit avec cette attirance étrange, mêlée de dégoût, qu'on a pour l'interdit, le malheur et la mort.

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ *Moi Christiane F., treize ans, droguée prostituée*, 279 pages, *Mercure de France*. 80 francs environ.



Après avoir reçu un titre provisoire de séjour

LES 21 TUNISIENS DE MASSY ONT ARRÊTÉ LEUR GRÈVE DE LA FAIM

Les vingt et un grévistes de la faim tunisiens de Massy (Essonne) ont mis fin à leur action le 12 mai, à 17 heures, après vingt et un jours d'un jeûne qui a altéré gravement leur état de santé (*le Monde* du 28 avril, du 7 et du 13 mai). Ils ont reçu ce 12 mai dans l'église de Massy, où ils faisaient leur grève, des récépissés provisoires de séjour, valables trois mois et renouvelables, délivrés par la préfecture de l'Essonne. La veille, M. Jacques Perrilliat, préfet, avait reçu le comité de négociation représentant les grévistes. Un accord de principe était intervenu. Selon le comité, ces récépissés donneront accès à une carte définitive de séjour.

Pour sa part, le préfet de l'Essonne a précisé qu'il avait pu remettre ces récépissés provisoires dès que le comité lui avait, le 11 mai, présenté pour chaque gréviste des papiers en règle — un passeport avec une adresse officielle.

JUSTICE

A Chaumont

Un sous-officier, auteur d'un viol et son complice sont écroués

Dimanche 10 mai au matin, une jeune fille de dix-huit ans a été violée par un sous-officier de carrière du 6e régiment d'artillerie stationné à Chaumont (Haute-Marne). Retrouvés, l'auteur du viol et son complice, sous-officier au même régiment, ont été inculpés et écroués.

Il est environ 5 heures du matin lorsque Dominique Guyon, un maréchal des logis-chef, âgé de vingt-sept ans, Jean-Paul Mix, maréchal des logis, âgé de vingt-six ans, et Pascal Lardet, également sous-officier sortent de chez l'un d'eux pour aller chercher des croissants en voiture après une longue nuit de veille. Au détour d'une rue déserte, ils aperçoivent une jeune fille qui se promène en compagnie de son ami. Les trois sous-officiers se prétendent inspecteurs de police pour intimider le couple et prétextent un « contrôle anti-drogue » en vérifiant notamment les *traces éventuelles de piqûres* sur leurs bras.

Le « contrôle d'identité » du jeune homme leur apprend qu'il s'agit d'un appelé d'une caserne située à 6 kilomètres de Chaumont, en sortie irrégulière puisqu'il s'est déjà soustrait à l'appel de minuit. Les faux inspecteurs *proposent alors au jeune homme* de le raccompagner à la caserne afin de lui éviter des ennuis. Ce qui est fait.

C'est ensuite au tour de la jeune fille d'être « raccompagnée ». Mais les militaires arrêtent la voiture sur un chemin de traverse à proximité de Chaumont et D. Guyon viole *la jeune fille*. *P. Lardet laisse* faire tandis que J.-P. Mix, qui proteste, reçoit un coup de poing.

La jeune fille, une chômeuse d'une famille très modeste, a porté plainte au commissariat de la ville dès que les militaires l'eurent déposée près de la maison paternelle. La description qu'elle a donnée de D. Guyon ainsi que le numéro de la voiture qu'elle a relevé ont permis aux policiers d'identifier rapidement les *trois sous-officiers*. *Présentés* au parquet lundi 11, dans l'après-midi, D. Guyon et P. Lardet, qui sont aussi pères de famille, ont été inculpés de viol, de complicité de viol et d'usage de fausse qualité. J.-P. Mix, inculpé seulement pour s'être prétendu policier, a été laissé en liberté.

Le colonel de la caserne se déclare « *consterné* » par ce qui s'est passé dans les rangs d'un régiment, qui, selon lui, « *jouit habituellement d'une bonne réputation* », et a précisé que les deux inculpés actuellement écroués à la maison d'arrêt de Chaumont comparaîtront prochainement devant un tribunal permanent des forces armées.

● *Un journal d'extrême gauche poursuivi.* — Mlle Cécile Renaut, trente ans, directrice de la publication *Tumulte*, magazine d'opposition d'extrême gauche, a été inculpée, récemment, sur plainte du ministère de la défense d'« *injures publiques et diffamation envers l'armée* », pour un article de décembre 1980 sur le fonctionnement du service national.

ÉDUCATION

LE P.S. ET L'ENSEIGNEMENT

Service public de l'éducation et contrats d'association

Les rapports contractuels entre l'Etat et l'enseignement privé ont été établis par la loi du 31 décembre 1959, dite « loi Debré ».

Deux types de contrats ont alors été proposés au choix des établissements :

● *Le contrat* simple, dans lequel l'Etat paie les salaires des enseignants (qui sont *agréés*) et les charges sociales. Les frais de fonctionnement sont à la charge des écoles, donc des parents d'élèves, mais les municipalités *peuvent couvrir une partie de ces* dépenses en passant convention avec les établissements.

Ce sont essentiellement les *écoles primaires qui ont opté pour* les contrats simples qui, initialement prévus pour une *période* de neuf ans, ont été perennisés en 1970. Les écoles sous contrat simple doivent préparer les examens officiels et assurer l'enseignement des matières de base. Leurs maîtres doivent avoir, soit les mêmes titres, soit des titres équivalents à ceux de l'enseignement public.

● *Le contrat d'association* dans lequel, outre les salaires des professeurs (contractuels) et les charges sociales, l'Etat participe aux frais de fonctionnement en versant aux établissements une *somme appelée « forfait d'externat »*, calculée en fonction du nombre d'élèves. Mais l'Etat ne participe pas aux dépenses d'investissement.

Ce sont essentiellement les établissements d'enseignement secondaire qui ont opté pour ce type de contrat. Lorsque des écoles *primaires choisissent* cette solution les frais de fonctionnement incombent aux municipalités.

Les établissements sous contrat d'association doivent respecter les règles générales de l'enseignement public (horaires et programmes notamment) et se soumettre au contrôle financier et pédagogique de l'administration. La loi Guermeur adoptée le 25 novembre 1977 a notamment contribué à harmoniser la situation des maîtres de l'enseignement privé avec celle de leurs collègues de l'enseignement public en matière de retraite et d'avancement. Elle a aussi permis de revaloriser le « forfait d'externat ».

« Un véritable pluralisme »

Quatre-vingt-dix-huit pour cent des établissements privés sous contrat appartiennent à l'*enseignement catholique*, les 2 % restants se répartissent entre des écoles privées laïques ou d'autres confessions (juives et protestantes). Il existe, d'autre part, des écoles privées hors contrat.

Les propositions avancées par M. Mitterrand durant la campagne électorale visent à un « *grand service public unifié et laïc de l'éducation nationale* » permettant un « *véritable pluralisme* ». Les établissements privés qui le désirent seront accueillis dans le service public après des négociations qui dureront « *le temps nécessaire* ».

En attendant, les contrats d'association seront respectés, mais M. Mitterrand souhaite que les contrats simples soient transformés en contrats d'association pour permettre à l'Etat d'exercer un « *contrôle suffisant* ».

Les établissements qui choisiraient de rester « *libres* » ne bénéficieraient plus de l'aide de l'Etat

FAITS ET JUGEMENTS

M. Poniatowski entendu comme témoin dans une affaire de succession.

M. Michel Poniatowski, député à l'Assemblée européenne, s'est rendu mardi 12 mai au cabinet de M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, qui l'a entendu à titre de témoins à propos de l'héritage de Mme de Caraman-Chinay, née Jacqueline Hennessy, décédée *le 7 mai 1979 sans enfant*. Convoqué pour le 4 mars, M. Poniatowski avait demandé le report de son audition en raison de la campagne électorale.

La défunte avait institué légataires universels en 1975 les deux petites-filles de son frère, M. Kilian-Hennessy, le président *de la société du cognac Hennessy*, Mlles Laetitia et Jacqueline de Rochechouart. Bénéficiaient notamment, d'autre part, de legs particuliers : M. Kilian-Hennessy (une propriété), Mme Catherine de la Vandayra (des bijoux) et M. Michel Poniatowsky, neveu par alliance de la défunte (des terrains). Or Mlles de Rochechouart ont chargé en novembre 1980 Mr Charles Jolibois de déposer en leur nom une plainte en vol et recel en alléguant que des meubles, des œuvres d'art, de l'argenterie... avaient été enlevés du domicile parisien de la défunte, 26, cours Albert-Ier.

M. Grellier avait déjà recueilli ces dernières semaines les dépositions des autres légataires. En sortant de son cabinet, M. Poniatowski a déclaré : « *Je suis venu pour une affaire de succession qui intéresse de lointains cousins. J'ai donné au magistrat instructeur mon impression sur l'ambiance existant dans la famille, je crois d'ailleurs que l'affaire est en voie de règlement.* »

Manifestations de détenus à la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines).

Une centaine de détenus de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines) ont manifesté dimanche 10 et lundi 11 mai, pour exiger une amélioration immédiate de la nourriture et de la distribution du courrier, ainsi que pour obtenir la création d'une salle destinée aux visiteurs attendant d'accéder aux parloirs.

Après la détérioration du climat enregistrée depuis une quinzaine de jours, notamment chez les jeunes détenus, dans cette prison surpeuplée (*le Monde* daté 15-16 février), entre quatre-vingts et cent d'entre eux ont refusé, dimanche 10 mai, de rejoindre leur cellule, à l'issue de la promenade de 16 heures. Les discussions entreprises avec les protestataires par les responsables de l'établissement ne pouvant aboutir, un important détachement de C.R.S. est intervenu vers 20 heures pour rétablir l'ordre. Le même scénario s'est reproduit le lendemain après la promenade de l'après-midi.

Il n'y a eu, semble-t-il, aucun incident.

● *Seize personnes* ont été interpellées, mardi 12 mai, dans un appartement de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) par les enquêteurs de la septième brigade territoriale de la préfecture de police de Paris. Les policiers, avertis par un coup de téléphone anonyme, ont découvert au cours de leur perquisition, 2,4 kilos de graines de cannabis, une plaque de haschisch de 90 grammes et une dose d'héroïne. Ce mercredi 13 mai, en fin de matinée, les personnes interpellées étaient toujours gardées à vue dans les locaux de la brigade des stupéfiants.

Des peines de vingt ans de prison sont requises contre les deux principaux receleurs de la rançon de M. Thodorof.

Au cours des débats du procès, consacré depuis le 5 mai aux assises de Paris au rapt et à la séquestration en 1976 de M. Guy Thodorof, directeur général de la *SFAM-France* (*le Monde* du 8 mai), M. Paul Malibert, avocat général, a prononcé, le 12 mai, un réquisitoire sévère, si on considère que les accusés sont uniquement poursuivis pour avoir recélé des billets provenant de la rançon de 10 millions de francs. Assurant que la justice doit porter *un coup d'arrêt* au *développement* des enlèvements auxquels se livrent des bandes organisées, le représentant du ministère public a requis des peines plus lourdes contre ceux qui certainement connaissaient la véritable origine des fonds : vingt ans de réclusion contre Elie Cohen et François Tortosa, douze à quinze ans contre Mracel Lachant, douze ans contre Nicolas Sansalone, dix ans contre Bernard Lachant, huit ans contre Antoine Rossi et Christian Ehr, cinq à huit ans contre Michel Desumeur. Le magistrat a réclamé des peines correctionnelles couvrant la détention provisoire contre les autres inculpés : Fernand Tortosa, Viviane Ehr-Leclerc, Yolande Cauchois et Martine Félicité. *Pour Elie Cohen et François* Tortosa, déjà condamnés à quinze ans de réclusion criminelle pour l'enlèvement d'un banquier, M. Bernard Mallet, M. Malibert ne s'est pas opposé à une confusion des peines. Le verdict devrait être rendu vendredi 15 mai.

● *Un automobiliste tué par un gendarme.* — M. Messaoud Ahmed, trente et un ans, de nationalité algérienne, qui avait pris la fuite dans sa voiture lors d'un *contrôle* de police, au sud de Chalon-sur-Saône, sur l'autoroute, a été mortellement blessé lors de la poursuite qui s'était *engagée* par un gendarme sur la nationale 6 près de Saint-Albain (Saône-et-Loire). La victime, qui était recherchée après avoir été condamnée à dix mois par défaut pour proxénétisme et coups et blessures volontaires, avait fait l'objet, affirme la gendarmerie, des sommations d'usage.

● *La manifestation contre les extraditions* de militants basques espagnols à laquelle avaient appelé, à Bayonne, les organisations de la gauche nationaliste basque Abertzale ainsi que les syndicats et la ligue des droits de l'homme, a réuni, mardi 12 mai en *fin de* journée, près de cinq cents personnes. Les manifestants, qui demandaient aussi la supression de la Cour de sûreté de l'Etat et le rétablissement du statut de réfugiés politiques pour les Basques espagnols qui se trouvent en France, ont défilé dans le centre de la ville sans autre incident qu'une bousculade au moment de la dispersion face à un cordon d'agents de la police municipale.

● *Deux enfants asphyxiés.* — Deux enfants, Nordine, deux ans, et Hafid, *neuf mois, ont péri*, mardi 12 mai, dans l'incendie du logement de leurs parents, à Lille. En quelques minutes, la petite bâtisse d'une cour du vieux Lille où logeait la famille Boubsal a été *ravagée* par le feu sans que les pompiers puissent intervenir efficacement.

● *Inondations dans l'Ille-et-Vilaine.* — De fortes pluies ont provoqué d'importantes inondations en Ille-et-Vilaine où, mardi 12 mai, une dizaine de routes étaient coupées par les eaux, qui ont également emporté un pont à Antrain. Les communes de Saint-Grégoire et Bellon à la périphérie nord de Rennes ont été particulièrement touchées. Une cinquantaine de maisons et une quinzaine d'entreprises étaient sinistrées mardi soir. A Rennes dans le quartier du canal Saint-Martin une cinquantaine de personnes ont dû être évacuées par les sapeurs-pompiers. Un camp de nomades a été évacué dans la nuit tandis qu'il a fallu avoir recours à des engins de levage pour dégager l'écluse Saint-Martin *obstruée* par les vannes qui s'étaient brisées.

● *L'explosion accidentelle de bouteilles de gaz* a détruit, mardi 12 mai, une baraque de chantier de l'usine Renault à Flins (Yvelines). Du goudron, que coulaient des ouvriers, s'est enflammé. Le feu s'est communiqué à plusieurs bouteilles de butane. Aucun ouvrier n'a été blessé.

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Ouverture du XXXIVe Festival de Cannes



L'île du cinéma

SEULS certains cinéphiles professionnels, religieux du culte, connaissent quotidiennement ce qui arrive chaque année, quinze jours du mois de mai à Cannes, et qui est très étrange : le sentiment que la vie s'arrête où le cinéma commence. Or à Cannes, il n'y a que le cinéma.

Les dizaines de milliers de personnes qui débarquent sur l'île artificielle du festival — où la mer est un décor, où il n'y a pas de survie hors des salles et alentour, — même si elles se plaignent parfois d'avoir à s'y enfermer, ne se passeraient pour rien au monde de ce privilège rituel. Il en est ainsi d'Avignon, dira-t-on, de chaque endroit où l'on réunit des œuvres, des artistes et des critiques, et pourtant, non. Cannes, ce n'est pas la même chose.

Cannes ce n'est pas la même chose, c'est le seul rassemblement culturel qui fasse la loi dans les journaux, et reste comme un mythe pour des millions de gens. Normal : c'est le cinéma.

Les Américains, l'an dernier, sont repartis furieux. Sans doute en avaient-ils assez de ne remporter que des demi-palmes ; ils trouvaient surtout que c'était dépenser beaucoup d'argent pour rien — et, en effet, les Cannois, profitant astucieusement de l'irréalité ambiante, pratiquent des prix astronomiques, des prix de fiction. Les Américains, donc, ont créé un marché du film à Los Angeles. Ils ont assez bien réussi (les affaires ont été bonnes), même s'il n'y avait pas deux mille participants, même si, raconte-t-on, ce n'était pas l'effervescence de Cannes.

Il ne faudrait pas que le Festival de Cannes soit déconsidéré, soit pris de vitesse par un tel concurrent. Il est important que Berlin et Venise fassent la preuve de leur audace, de leur imagination ; il est aussi important que Cannes reste ce que ça va être pour la trente-quatrième fois : un marché, une exposition, où l'art et l'argent profitent l'un de l'autre, où, paradoxalement, le moindre film est bien traité, puisqu'il a été aimé, choisi par ceux qui programment les différentes sections (compétition, un certain regard, Semaine de la critique, Quinzaine des réalisateurs, Perspectives du cinéma français).

« Je me suis voué à défendre Cannes pour en faire le grand rendez-vous mondial annuel des représentants de l'art et de l'industrie cinématographiques. Parce que j'estimais qu'on ne pouvait pas se satisfaire de la seule partie culturelle et artistique. Il fallait aider l'industrie, et c'est ce qui a fait que le festival a pris son ampleur », explique Robert Favre le Bret, guide depuis la création (le Monde du 27 mars 1980). Il ajoute : « Le festival n'est pas un séminaire. »

Le Festival de Cannes n'est pas un « séminaire », et Rossellini avait provoqué une manière de scandale en 1977, quand il était président du jury, juste avant sa mort : il avait voulu susciter une réflexion collective sur l'audiovisuel. Si l'on réfléchit, à Cannes, ce n'est pas pour des remises en question. On croit à des projets insensés, on joue au poker avec les films, on triche, on bâtit des enchères comme des châteaux de cartes. Côté cinéastes, on est dévoré par la presse ; côté presse, on est dans l'urgence permanente.

Cela ne veut pas dire que le jugement soit faussé, que l'on voit « moins bien » les films à Cannes que dans le confort arbitraire des salles de projection privées à Paris. Du téléscopage des images naissent des choix sûrs, dans l'immersion se construisent vite et solidement des certitudes personnelles.

Cannes n'est pas un séminaire, et ce n'est pas la palme d'or qui fait progresser le cinéma, puisqu'il s'agit obligatoirement d'un spectacle, autour duquel il faut concilier les professionnels, les critiques et le public. Les dénominateurs communs, c'est une lapalissade, laminent les avant-gardes.

Mais Robert Favre Le Bret et le délégué général, Gilles Jacob, règnent tous les ans sur une fête, qui repose sur les grands noms de la sélection officielle — Rosi ouvre la manifestation, ce mercredi 13 mai, — et sur les grands espoirs révélés par les sections parallèles. Jusqu'au 27 mai, vive le cinéma !

CLAIRE DEVARRIEUX.

HORS COMPÉTITION

« Trois Frères », de Francesco Rosi

SUR un chemin pierreux, bordé de broussailles, un vieux paysan appelle sa femme. Elle surgit devant lui, souriante, fait un signe de la main, puis s'éloigne et disparaît. Le vieillard renouvelle son appel. Une fois encore l'image de la femme apparaît et s'efface. Alors le vieillard enfile un veston noir, va à la poste de son village et envoie à trois destinataires le même télégramme : « Ta mère est morte. »

Cette étrange et belle séquence annonce le thème central du film de Francesco Rosi, présenté ce mercredi 13 mai, en ouverture du 34e Festival de Cannes. A l'occasion de la mort de leur mère, les trois fils d'un modeste fermier de la région des Pouilles se retrouvent dans la ferme natale. L'aîné est un magistrat romain, le cadet s'occupe à Naples de délinquants juvéniles, le plus jeune — qu'accompagne sa petite fille — est ouvrier à Turin. Séparés par la vie, ils ne se connaissent plus guère. Chacun a ses problèmes. Des problèmes qui, malgré leur chagrin et l'émotion qu'ils éprouvent à évoquer leur jeunesse, vont, pendant ces heures de deuil, continuer à les obséder.

Il y a deux courants dans le film de Rosi, deux flux de nature différente, qui tour à tour se confondent et divergent. L'un s'adresse à notre sensibilité et apporte au récit sa chaleur, son mystère et sa poésie. Plus proche de l'inspiration habituelle du cinéaste, l'autre sollicite notre réflexion en nous ramenant aux drames de l'Italie d'aujourd'hui.

Au premier de ces courants appartiennent les résurgences du passé, la redécouverte par les trois frères de lieux oubliés, de sensations abolies, les rencontres qu'ils font chacun de son côté avec d'anciens amis ou une fille jadis aimée... De Donato, le veuf, Rosi trace parallèlement un émouvant portrait. Donato a quatre-vingts ans. Une dignité, une fierté de patriarche. Quand il embrasse ses fils, aucune larme ne coule sur son visage craquelé. Silencieux, économe de ses gestes, Donato préfère cacher sa peine. Mais, plus tard, allongé sur son lit, au côté de sa petite fille endormie, lui aussi se souvient. L'après-midi de ses noces, il y avait eu une grosse averse qui avait dispersé les invités. Puis, à la mer où il l'avait conduite, la jeune mariée avait perdu son alliance dans le sable... Vieilles images flétries d'un bonheur alors tout neuf. Sans doute le plus beau jour d'une longue existence.

Nostalgie, pureté, pudeur : ce récit à l'ombre de la mort nous empoigne. Mais ce n'est là qu'un aspect du film, le moins important peut-être pour Francesco Rosi. En effet, si le décès de leur mère les a momentanément coupés de leur milieu, les trois frères ne peuvent oublier ce qu'ils sont, ce qu'ils représentent, et ce qui les attend demain dans une Italie fiévreuse et angoissée.

Raffaele, le magistrat, a peur. On vient de lui confier un dossier particulièrement délicat, et il sait qu'il risque de tomber, comme tant de ses collègues, sous les balles des terroristes. Nicola, l'ouvrier, lui, pense à sa femme dont il s'est séparé, mais qu'il aime encore et qu'il voudrait reprendre dans ses bras. Quant à Rocco, l'instituteur, qui ne croit qu'en l'innocence, il imagine ses amis les enfants débarrassant le monde des poisons et des ordures de la civilisation.

Rosi matérialise les craintes et les espoirs de ses protagonistes. Parfois aussi, il les lance dans d'âpres discussions au cours desquelles chacun défend ses convictions, expose ses arguments et reprend à son compte les éléments du grand débat de l'Italie contemporaine.

De Salvatore Giuliano au Christ s'est arrêté à Eboli, de Main basse sur la ville à l'Affaire Mattei et à Cadavres exquis, voilà vingt ans que Francesco Rosi ausculte son pays, vingt ans qu'il porte témoignage et met au service d'une réflexion lucide et rigoureuse sa maîtrise technique. « Dans Trois Frères, a-t-il déclaré, je poursuis mon discours jamais interrompu sur l'Italie... J'ouvre une fenêtre sur cette réalité tourmentée qui nous voit à la fois coupables et victimes. »

C'est donc, une fois encore, en créateur responsable, en homme de bonne volonté qui traque la vérité et refuse le désespoir, que Rosi s'exprime dans son nouveau film... A-t-il voulu dire et montrer trop de choses ? Le seul reproche qu'on pourrait lui adresser est d'avoir délibérément schématisé son récit. En fait, ce n'est pas tant le caractère « emblématique » des trois frères — le notable, le militant, l'utopiste — qui nous gêne, que l'impression d'artifice que provoquent par moments leurs songes et leurs propos. Impression qui s'aggrave quand on en arrive au rêve de l'instituteur, à ce ballet purificateur dont la naïveté voulue convient mal au style du réalisateur.

Mais oublions ces réserves. Trois Frères est un film grave et noble qui confirme, s'il en était besoin, la maturité du talent de Rosi. Nous connaissions sa ferveur intellectuelle, sa force de conviction. Nous découvrons sa sensibilité. Il y a dans Trois Frères des plans d'une délicatesse de touche, d'une intensité dramatique qui font venir les larmes aux yeux. A l'écoute du cœur de ses personnages, Rosi reste aussi grand cinéaste qu'à l'écoute de son pays.

JEAN DE BARONCELLI.

HORS JEU

« Malevil », de Christian de Chalonge

IL y a quelques semaines, on le donnait favori pour la sélection française à Cannes. Finalement, Malevil n'ira pas au festival. Il semble que Claude Lelouch ait coiffé au poteau Christian de Chalonge. Nous ne savons rien des discussions qui fixèrent ce choix. Sans préjuger du film de Claude Lelouch, Les uns et les autres — que nous n'avons pas vu — nous pouvons tout de même vivement regretter que Malevil ne figure pas dans la compétition internationale.

On reproche souvent à notre cinéma de manquer d'ambition, de donner dans « l'intimisme » avec de petits moyens, de se replier sur lui-même. Or Malevil est le premier grand film français d'anticipation qui puisse, par son budget, sa mise en scène, soutenir la comparaison avec certaines œuvres américaines, sans, d'ailleurs, en subir l'influence.

Il n'y a pas seulement là un prestige à défendre, mais une originalité à souligner, à remarquer. Cannes aurait été l'endroit idéal pour une première sortie. Malevil va donc passer à côté de sa chance possible. Mais il sort, ce mercredi 13 mai, jour d'ouverture du festival.

Malevil est librement inspiré d'un roman (de Robert Merle). Comme pour l'Argent des autres, Christian de Chalonge et Pierre Dumayet ont travaillé ensemble au scénario ; Pierre Dumayet a écrit les dialogues. Même climat d'angoisse mais, d'un drame contemporain (et vrai), sur les relations d'un homme avec le pouvoir et l'argent, les auteurs sont allés à l'hypothèse d'un cataclysme atomique et de la survie difficile de quelques êtres épargnés par miracle.

Malevil, château du Sud-Ouest, semble défier les siècles dans une campagne verdoyante et ensoleillée. Le propriétaire, Emmanuel, qui est aussi le maire du village voisin, reçoit quelques-uns de ses administrés dans sa cave où il fait goûter son vin tout en discutant de la pose d'un réverbère près de la boutique du pharmacien, qui n'est pas content de l'emplacement choisi.

Une explosion formidable éclate au dehors comme si dix orages grondaient en même temps. La chaleur monte, intolérable, sous les voûtes ; les tonneaux éclatent, le châtelain, ses compagnons, la vieille servante et son fils idiot tombent sur le sol, se traînent. Ils étouffent. Lentement, le bruit et la chaleur s'apaisent.

Que s'est-il passé ? Nous ne saurons rien des causes de la catastrophe.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 20.)

هكذا من الأصل

LE PROGRAMME DU TRENTE-QUATRIÈME FESTIVAL

Deux axes bien définis

Cannes 1981 confirme le clivage existant, depuis plusieurs années, entre la sélection officielle de la grande salle du Palais des festivals, où Etats-Unis, France et Italie se taillent la part du lion, et les sections parallèles, plus attentives aux œuvres des nouvelles cinématographies. La Quinzaine des réalisateurs s'annonce particulièrement prometteuse avec un choix de films d'Amérique latine et d'Asie du Sud-Est. La Semaine de la critique et Un certain regard complètent cette information, tandis que la section Perspectives du cinéma français met l'accent sur les œuvres nationales. — L. M.

● Sélection officielle

Tre Fratelli (Trois Frères), de Francesco Rosi, Italie-France, le 13 mai, hors compétition.
Looks and Smiles, de Ken Loach, Grande-Bretagne, le 14.
Engel aus Eisen (les Anges de fer), de Thomas Brasch, R.F.A., le 14.
Cserepek (Quarantaine), d'Istvan Gall, Hongrie, le 15.
Tulipää (Cœur de feu), de Pirjo Honkasalo et Pekka Letho, Finlande, le 15.
Bodas de sangre (Noces de sang), de Carlos Saura, Espagne, le 15, hors compétition.
Violent Streets (le Solitaire), de Michael Mann, Etats-Unis, le 16.
Passione d'amore (Passion d'amour), d'Ettore Scola, Italie, le 16.
The Postman Always Rings Twice (Le facteur sonne toujours deux fois), de Bob Rafelson, Etats-Unis, le 17.
Quartet, de James Ivory, Grande-Bretagne, le 17.
Neige, de Juliet Berto et Jean-Henri Roger, France, le 18.
Groupe sanguin zéro, d'Almantas Grukiavicius, U.R.S.S., le 18.
Chariots of Fire (les Chariots de feu), de Hugh Hudson, Grande-Bretagne, le 19.
Light Years Away (les Années lumière), d'Alain Tanner, France-Suisse, le 19.
Heaven's Gate (la Porte du paradis), de Michael Cimino, Etats-Unis, le 20.
Beau-Père, de Bernard Blier, France, le 21.
Mephisto, d'Istvan Szabo, Hongrie, le 21.
Patrimonio nacional (Patrimoine national), de Luis G. Berlanga, Espagne, le 22.
La Pelle (la Peau), de Liliana Cavani, Italie, le 22.
Excalibur, de John Boorman, Etats-Unis, le 23.
Hommage à Luis Bunuel, le 23.
This is Elvis, d'Andrew Solt et Malcom Leo (Etats-Unis), le 23 hors compétition.
La Tragedia di un uomo ridicolo (la Tragédie d'un homme ridicule), de Bernardo Bertolucci, Italie, le 24.
L'Homme de fer, d'Andrzej Wajda, Pologne, le 24 ; sous réserve.
Possession, d'Andrzej Zulawski, France-R.F.A., le 25.
Montenegro, de Dusan Makavejev, Suède-Yougoslavie, le 25.
Film surprise, le 25.
Les Uns et les Autres, de Claude Lelouch, France, le 26.
Anima, de Titus Leber, Autriche, le 26, à 17 h, hors compétition.
Honeysuckle Rose (Show Bus), de Jerry Schatzberg, Etats-Unis, le 27 ; hors compétition.

● Un certain regard

Let There be Light, de John Huston, Etats-Unis, les 14 et 15.
Ko to tamo pewa (Qui chante là-bas ?), de Svoboda Sijan, Yougoslavie, les 15 et 16.
Cerromaoir, de Luis Filipe Rocha, Portugal, les 16 et 17.
A Tanu (le Témoin), de Peter Bacso, Hongrie, les 17 et 18.
Mur... Murs, d'Agnès Varda, France, les 18 et 19.
Eu te amo (Je t'aime), d'Arnaldo Jabor, Brésil, les 19 et 20.
On n'aime qu'une fois, de Rajko Grlic, Yougoslavie, les 20 et 21.
Eijanaika, de Soshei Imamura, Japon, les 21 et 22.
Goliamota nochni kapane (le Grand Bain de minuit), de Binko Jeliaskova, Yougoslavie, les 22 et 23.
Un moment de bonheur, d'Yves Laumet, France, le 22, séance unique, à 21 h.
Dios los cria, de Jacob Morales, Porto-Rico, les 23 et 24.
Memoirs of a Survivor (Mémoires d'une survivante), de David Gladwell, Grande-Bretagne, les 24 et 25.
Satah se uthata aadmi (Emergeant de la surface), de Mani Kaul, Inde, les 25 et 26.
Mille petits baisers, de Mira Recanati, Israël, les 26 et 27.

● Semaine de la critique

She dances Alone, Kyra Nijinski, de Robert Dornhelm, Autriche-Etats-Unis, les 14 et 15.
Papillons de nuit, de Tomaz Zygaldlo, Pologne, les 15 et 16.
Film fond fosFor, de Philippe Nahoun, France, les 16 et 17.
Es ist kalt in Brandenburg : Hitler Töten, de Villi Herman, Niklaus Meinberg et Hans Sturm, Suisse, les 17 et 18.
Malou, de Jeanine Meerapfel, R.F.A., les 18 et 19.
La Mémoire fertile, de Michel Khleifi, Belgique-Palestine, les 19 et 20.
Le Chapeau malheureux, de Maria Sos, Hongrie, les 20 et 21.

● Sélection de la quinzaine des réalisateurs

Les Plouffe, de Gilles Carle, Canada, les 14 et 15.
Memorias do Medo, d'Alberto Graca, Brésil, les 15 et 16.
La Fille offerte, d'Helma Sanders-Brahms, R.F.A., les 15 et 16.
Boltoar, Sinfonic Tropikal, de Diego Risquez, Venezuela, (Super-8, long métrage), les 16 et 17.
Programme de courts métrages en Super-8, les 16 et 17.
Americana, de David Carradine, U.S.A., les 16 et 17.
Alligator shoes, de Clay Borris, Canada, les 16 et 17.
Desperado City, de Vadim Glowna, R.F.A., les 17 et 18.
Albert Pinto ko Gussa kyoni aata hai, de Saeed Mirza, Inde, les 17 et 18.
Francisca, de Manuel de Oliveira, Portugal (première mondiale), les 18 et 19.
The Vulture (le Vautour), de Yaky Yosha, Israël, les 19 et 20.
Narcisse et Psyché, de Gabor Body, Hongrie, les 19 et 20.
Conversa Acabada (Moi, l'autre), de Joao Botelho, Portugal, les 20 et 21.
Pour la défense du peuple, de Rafigh Pooya, Iran, les 20 et 21.
Programme spécial Amérique centrale et Amérique du Sud, le 21.
Chakra, de Rabindra Dharmaraj, Inde, les 22 et 23.
Seuls, de Francis Reusser, Suisse, les 22 et 23.
Tell me a riddle, de Lee Grant, U.S.A., les 22 et 23.
Ato de violencia, d'Eduardo Escorel, Brésil, les 22 et 23.
The Mark of the beast, de Pieter Verhoeff, Pays-Bas, les 24 et 25.
Bona, de Lino Brocka, Philippines, les 24 et 25.
Baddegama, de Lester James Peries, Sri Lanka, les 24 et 25.
Wizja Lokalna, 1901 (Inspection de la scène d'un crime, 1901), de Philip Bajon, Pologne, les 24 et 25.
Les Fruits de la passion, de Shuji Terayama, France-Japon, le 26.

● Perspectives du cinéma français

Les jeux de la comtesse Dolingen de Gratz, de Catherine Binet, le 14.
Le Marteau piqueur, de Charles Bitsch, le 15.
Dernier Eté, de Robert Guedigian et Franck Le Witta, le 16.
Le Jardinier, de Jean-Pierre Sentier, le 17.
Prends 10 000 balles et casse-toi, de Mahmoud Zemmouri, le 18.
Reporters, de Raymond Depardon, le 19.
Skinoussa, de Jean Baronnet, le 20.
Le Blues dans la tête, d'Hervé Palud, le 21.
Chroniques indiennes, de Bernard Mazauric et Antoine Saharros, le 22.
Le Borgne, de Raoul Ruiz, le 23.

COMPOSITION DU JURY

Le cinéaste Jacques Deray, avec à ses côtés la comédienne américaine Ellen Burstyn, préside le jury, dont les autres membres sont : Jean-Claude Carrière, scénariste (France) ; Robert Chazal, critique (France) ; Franco Cristaldi, producteur (Italie) ; Carlos Diegues, réalisateur (Brésil) ; Antonio Gala, écrivain (Espagne) ; Andrei Petrov, compositeur (U. R. S. S.) ; Douglas Slocombe, directeur de la photographie (Grande-Bretagne).

En compétition

Deux films

UN ENTRETIEN AVEC THOMAS BRASCH

Les jeunes morts

BERLIN, 1948. Pendant les quelques jours du blocus, un adolescent, un homme mûr, une jeune femme, constituent un gang. Ils profitent de la peur, du marché noir, du désordre, de l'éparpillement de l'administration et des archives, de la déliquescence de l'Etat, et commettent un nombre considérable de vols. Ni historique ni policier, le film est le récit d'une tragédie sauvage dont les protagonistes et les choreutes semblent porter des masques qui reproduisent leurs traits, saisis et fixés dans la violence de l'attente et de la peur. Thomas Brasch a, dit-il, braqué la caméra sur les acteurs le temps nécessaire pour que disparaisse toute trace de jeu.

Un peuple de zombies. Quand le blocus est levé, quand le vacarme cesse, le gang, qui fête le succès d'un gros coup, est pris. Le chœur tend le poing vers les prisonniers, scande « Berlin, ce n'est pas Chicago »... Visages vieux et lourds, grommelant péniblement, comme si les mots en cachaient d'autres, qui n'ont jamais été criés au temps si proche de la honte nazie.

« Qu'ils en soient ou non conscients, *dit Thomas Brasch,* tous portent collée à la peau la désespérance de leur histoire. Mais le film ne reconstitue pas le passé. Il est un regard en avant. Je décris une situation de disponibilité qui pourrait ouvrir sur tous les chemins. Une sorte d'heure zéro, les cinq minutes avant minuit pendant lesquelles on se souvient... L'Europe est en train de vivre cette heure zéro. Je ne sais pas sur quoi elle débouchera, la guerre peut-être, ou, pire, le néant, le vent qui tombe. Peut-être aussi un renouveau.

La drôle de fille d'Iphigénie

» Cette situation que je décris peut se comparer à ce qui se passe quand deux êtres se quittent : on va dans un café, on s'asseoit. Alors on comprend qu'on est seul. Un moment, tout serait possible encore, mais il passe très vite, et on va ailleurs. Ce moment, cette minute de vérité qui éclate quand on est assis, seul, voilà ce qui m'intéresse. Je ne peux pas parler en homme politique, et je ne peux parler que de l'Allemagne, où après tant d'années consacrées à effacer les crimes, à meubler la mémoire de cultures étrangères, il est temps de reconnaître que nos laideurs et aussi nos beautés ont leurs racines dans notre propre histoire. Il nous faut la creuser.

» Quand j'allais à l'école, au début des années 50, les exploits du gang étaient légendaires. Puis, brusquement, on n'en a plus entendu parler. Les plaques commémoratives dédiées aux hommes politiques étant déjà trop nombreuses, j'ai fait ce film en hommage à un garçon de dix-huit ans amoureux de la mort et qui la provoque, à un homme de cinquante ans, déserteur de l'armée allemande, obligé par la suite à être bourreau, à décapiter les généraux dont il avait refusé les ordres, et qui veut recommencer sa vie. Deux générations. Les deux hommes se frôlent comme des animaux qui vont jouer ou se battre.

» J'ai voulu rendre hommage à la jeune femme Lisa. Pour moi elle est le personnage le plus important, parce qu'elle laisse parler son instinct, alors que les hommes se fient seulement à l'intelligence de leurs calculs. Elle est bien sûr une figure symbolique, et je ne peux pas même imaginer qu'un homme ait pu la remplacer dans sa fonction. Quand je cherche d'où elle vient, surgissent des images culturelles : Iphigénie, Phèdre, Médée... Lisa est leur fille en plus petit, plus drôle, plus sale.

» Lisa est le seul personnage du film dont le visage s'anime et s'amuse. Chez elle, le mot plaisir semble avoir un sens. C'est pourquoi elle survit, s'échappe, recroquevillée dans un landeau poussé par une petite fille aux yeux graves qui a suivi l'épopée du gang. Pour la petite fille ce n'était pas un jeu, une faute, c'était la vie normale.

» Le temps de l'innocence n'est plus. Chacun est coupable, personne n'est responsable. Les raisons d'agir sont sans valeur, dérisoires, n'ont pas à être jugées. La liberté soudain attrapée par ces jeunes gens est un leurre. Depuis le début, ils sont manipulés. Lisa est la seule à comprendre, et, quand elle comprend, elle trahit. Elle met la machine en marche, en est le moteur, la détruit. *Détruire pour recommencer.* Elle s'en va vivre.

» A la première version du scénario, l'histoire commençait, elle avait cinquante ans, se promenait dans Berlin, entendait un avion. Dans un cimetière, les cadavres sortaient de leurs tombes, reproduisaient leur histoire... J'aurais voulu me servir du

« MALEVIL », de Christian de Chalonge

(Suite de la page 19.)

Mais lorsque la porte de la cave peut être ouverte, sans danger apparent, il n'y a plus que les ruines du château au milieu d'un désert sur lequel tombe une pluie bizarre de débris et de particules. Aucune nouvelle, la radio est muette.

Ce début touche au fantastique par la transformation brutale d'un univers bucolique en paysage lunaire envahi par le silence et la peur. Ces quelques hommes, cette vieille femme — auxquels viendra se joindre, plus tard, une jeune fille, rescapée hébétée, du village détruit — ne savent plus où ils sont, où ils en sont. Etrangers désormais sur leur terre, ils flottent entre le monde disparu où ils avaient leur existence propre et un monde de cauchemar et de chaos. Ils sont, désormais, dans l'inconnu. La grande crainte de l'époque atomique est devenue réalité. Le choc est considérable. On le ressent en même temps que les personnages.

Christian de Chalonge et Pierre Dumayet se sont refusé la facilité du groupe humain, avec échantillonnage social caractéristique, qu'on trouve dans tous les films-catastrophes. Le hasard seul de la réunion dans la cave semble avoir tout décidé. Le châtelain-maire reste tout naturellement le chef de la petite communauté. Les rescapés parlent peu (la vieille servante est la plus bavarde et ses propos expriment toujours un bon sens paysan qui demeure du passé tout récent, dans le grand chambardement de la nature).

Maintenant, il faut agir. Il y a des provisions dans la cave, des vaches dans l'étable, des chevaux à l'écurie. Les Robinsons de Malevil s'installent vaille que vaille. Admirable est la vision de leur reprise de contact avec l'environnement, le territoire transformé autour de Malevil.

Utilisant la Panavision pour une exploration de cet environnement, Christian de Chalonge a fait surgir, de décors réels et sauvages de l'Aveyron et de l'Hérault, l'impression d'un autre univers, distillant une menace permanente après la fin du monde. Rocailles, terre desséchée composant une mosaïque étrange, rivière qui coule dans le vide de la campagne, venant on ne sait d'où, allant on ne sait où... ce n'est pas l'émotion qui nous envahit mais la terreur du possible. Le ciel pèse comme un couvercle sur cette région remodelée par quelque bombardement infernal. Les saisons reprennent leur cycle sur ce coin de France devenu une planète de désolation, de solitude.

Les gens de Malevil reconstruisent le monde à tâtons. Puis d'autres êtres surgissent, déguenillés, affamés, réduits à l'état de bêtes, mangeant l'herbe et le blé pas encore mûr qu'ont planté les rescapés. Il faut les chasser à coups de fusil. Le film entre alors dans une logique atroce : l'homme doit tuer pour survivre et protéger le peu qui lui reste ; les maux de la civilisation disparue renaissent.

A quinze kilomètres de Malevil, sous un tunnel, un dictateur mégalomane a refait une société d'oppression dans les wagons d'un train échoué. A la figure tutélaire du patriarche de Malevil (Michel Serrault, prodigieux dans un rôle tout à fait nouveau pour lui) s'oppose celle d'un fou de pouvoir secoué de tics (Jean-Louis Trintignant, prodigieux lui aussi en maniaque fasciste). La nature profonde de l'homme ne changera donc jamais ? Le nouveau monde sorti du chaos ressemble terriblement à l'ancien. Ruses de la diplomatie, équilibre des armes, guerre ouverte, lutte ambiguë du bien et du mal. *Malevil* est un film très pessimiste dans son amère lucidité.

Au miroir de l'avenir, Christian de Chalonge montre l'éternel recommencement de l'histoire humaine. Après l'âge atomique, l'âge des cavernes (cave de Malevil, tunnel) et de la reconquête, selon un processus déjà connu. Les colons de la nouvelle planète sont dirigés par un destin immuable. C'est l'idée forte de cette fable réalisée avec une maîtrise peu commune et plongeant dans ces abîmes tragiques.

Au moment où les gens de Malevil semblent avoir gagné la partie, des hélicoptères descendent du ciel comme des oiseaux de malheur. Il y avait d'autres survivants, un cordon sanitaire, la civilisation technologique reprend ses droits. Un dérisoire radeau de la *Méduse* flotte sur la rivière tandis que les hélicoptères emportent — vers quoi ? — ceux qui se croyaient sauvés. On n'a jamais vu cela dans le cinéma français.

Malevil est un événement dont il faudrait savoir mesurer l'importance, à notre avis considérable. Avec Serrault et Trintignant, tous les interprètes — Jacques Dutronc, Robert Dhéry, Jacques Villeret, Jean Leuvrais, Pénélope Palmer, Emilie Lihou, etc. se sont dépassés, engagés dans cette aventure, ainsi que l'équipe technique et le producteur. Comment ne pas en tenir compte ?

JACQUES SICLIER.

(Voir les films nouveaux)





مأخذ من الأرشيف



Deux films en noir et blanc

Dans une cité pavillonnaire britannique, des adolescents traînent leur misère oisive, l'humiliation quotidienne du chômage, le désarroi des inutiles, des oubliés. Le ciel est gris, grise l'herbe maigre des jardinets : « *Looks and smiles* », de Kenneth Loach, est en noir et blanc.

Dans les ruines de Berlin, en 1948. Trois ans après la défaite de l'Allemagne. Les Soviétiques imposent le blocus, les Alliés ravitaillent la ville par un pont aérien. La guerre à nouveau menace, le vacarme est infernal, incessant. L'enfer est dans les rues blafardes, sur les visages qui paraissent coulés dans de la cire blanche. « Engel aus Eisen » (les Anges de fer), de Thomas Brasch, est en noir et blanc.

Refuser la couleur aujourd'hui est un choix qui ne tient pas à l'économie. Il porte en lui-même un sens, des significations.

Kenneth Loach parle directement du présent, dans une forme proche du documentaire, montre la désagrégation d'une jeunesse laminée par la crise, montre la grisaille des jours vides.

Thomas Brasch, lui aussi, parle de la jeunesse, brisée par une histoire qu'elle n'a pas faite, montre la violence suicidaire d'un peuple de zombies, dans un État divisé, délabré, raconte des faits réels (mais n'est pas réaliste), recompose des formes élaborées des souvenirs dans la non-couleur brutale des cauchemars traversés par les bruits et les éclairs de l'enfer.

beau titre d'Anna Seghers *Les morts restent jeunes... On ne cesse d'appeler les morts et de les laisser disparaître.* Quand on écrit, on tue ses souvenirs et en même temps on retrouve l'intensité du moment où ils ont été vécus. Le film raconte mes souvenirs : la légende et le vacarme du ciel. Raconte par *l'image* l'histoire des gens. Par le son celle de *Berlin*.

» A l'école de cinéma, j'avais un ami *russe qui avait passé* vingt-deux ans dans les camps staliniens. Il m'a dit : « *Si tu ne racontes pas deux histoires, une pour être vue l'autre pour être entendue, autant faire un film muet.* » J'ai essayé de montrer une ville occupée par deux cultures *étrangères. La russe* est donnée par l'image — les jeunes gens vont au cinéma et voient *Ivan le Terrible*, — l'américaine par la musique qui vient de la radio... Les effets de ce qui s'est passé en 1933, l'écrasement de tous les arts, *ne sont pas encore effacés.*

» En 1945, l'Ouest a trouvé l'Amérique. A *l'Est*... en *définitive*, c'est mieux parce que, au moins idéologiquement, nous nous sommes préoccupés de notre histoire. C'est plus facile quand on est pauvre de prendre *soin du seul bien qui reste.* Dans le domaine formel, malheureusement... *Et puis*, ce qui vient de Russie nous est tellement étranger que nous ne pouvons pas l'assimiler. Ce *qui* vient d'Amérique, version emphatique de la culture européenne, *nous est très proche.*

» En Allemagne, aujourd'hui, nous entretenons avec notre *culture* une relation ambiguë, partagée entre l'indifférence et l'arrogance, avec un sentiment d'infériorité. Dans le *Spiegel*, la critique de *Engel aus Eisen se termine par cette phrase : « Le film le plus allemand que l'on ait vu depuis longtemps. » Je ne* sais pas si ça me fait plaisir ou mal, tout le *problème* est là et je suis bien obligé de *m'en* arranger. Mais peut-être a-t-on besoin de plaisir et de douleur pour travailler. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Thomas Brasch est né en 1945, en Angleterre, de parents juifs autrichiens et communistes, qui sont revenus en République démocratique en 1947. Il commence des études de journaliste à Leipzig, est exclu de l'Université, suit l'école de cinéma de Postdam-Babelsberg, en est exclu en 1968, est condamné à vingt-sept mois de prison pour avoir distribué des tracts hostiles à l'U.R.S.S., est mis en liberté surveillée, travaille en 1971 aux archives Bertolt Brecht, publie son premier livre en 1975, obtient en 1976, un visa et s'installe à Berlin-Ouest. A publié Les fils meurent avant les pères *(en français aux Editions Hachette). Deux pièces de lui ont été jouées :* Rotter *et* Lovely Rita.

UN ENTRETIEN AVEC KENNETH LOACH

Des jeunes sans importance

« *Pourquoi le noir et blanc ?*

— Parce qu'il simplifie l'image. Si vous tournez dans une maison de travailleurs, vous aurez des points *de couleurs qui détournent* l'œil de la véritable attention. Si vous filmez en couleur, vous aurez tendance à adoucir l'image, jusqu'à lui donner un aspect romantique. J'avais déjà essayé de faire *Family Life* en noir et blanc, *mais* les financiers avaient refusé le principe.

— *Vous venez d'un milieu industriel ; quand vous retournez dans une ville comme Sheffield, où vous avez tourné le film, quels sentiments avez-vous ?*

— Je reconnais des choses de l'enfance. Mais mon scénariste, Barry Hines, habite à Sheffield, il y a été professeur et il connaît bien les jeunes. Il a écrit le *film* sur place.

— *Alors, la base de la fiction est documentaire ?*

— Pas vraiment, je filme les séquences d'une histoire précise. Le plus important est d'avoir un dialogue qui soit absolument authentique, qui reproduise le parlé naturel.

— *Vous continuez à avoir des relations avec les jeunes, ou vous imaginez les relations que les jeunes ont entre eux ?*

— Pendant la préparation du film, qui a été très longue, j'ai *rencontré un grand* nombre de jeunes. Ils étaient heureux de parler : ce qu'ils *voulaient* faire comme travail, s'ils aimaient la moto... Ce n'était pas intéressant de poser des questions générales, les réponses sont évidentes. La famille, l'école, le football, les conversations restent ordinaires. *Peu de faits sont importants.* Je cherchais des jeunes qui pouvaient regarder leur situation de l'extérieur.

» J'ai d'abord proposé des improvisations. Les gens qui sont dans le film apportent intuitivement *leur personnalité*, *ils* s'expriment sans mes interférences. Le dialogue écrit est une base qu'ils acceptent comme une partie d'eux-mêmes et sur laquelle ils ajoutent, si ça marche bien, leur propre dialogue. La fille, par exemple, a beaucoup plus modifié ses dialogues que le garçon, qui intériorisait les siens. Barry Hines est toujours heureux de l'intervention de la réalité dans ce qu'il a inventé, pour lui le texte n'est pas sacré. Le seul *souci* est de *ne pas transformer* la structure centrale.

— Ceux-ci ont été simplifiés dans la *mesure* où nous avions décidé de tourner tout le film dans le même endroit. Il y a deux sortes d'H.L.M. en Angleterre : des petites maisons mitoyennes avec jardins, et, depuis la guerre, pour des raisons économiques, de *grands immeubles qui sont* étrangers à la tradition anglaise. *Maintenant, on revient aux* petites maisons, à cause des problèmes posés par les grands immeubles. L'aliénation suscite la violence. La situation familiale du garçon, plus harmonieuse que celle de la fille, correspond aussi à *son habitation* : un petit pavillon. Le choix des décors est important dans la mesure où *ils* doivent interpréter les problèmes sociaux et familiaux de chaque personnage.

— *A qui est destiné le film ?*

— Il est fait pour des gens ordinaires, je l'espère, pour qu'ils reconnaissent leur *situation* et ses *conséquences*, pour toute une petite bourgeoisie qui ne veut pas les admettre. Une division très forte subsiste entre le nord et le *sud* de l'Angleterre ; la richesse est concentrée dans le Sud, *qui vote toujours pour* le parti conservateur, tandis que le Nord vote pour le parti travailliste. Les journaux, la télévision, reflètent les préoccupations des gens du Sud. Il serait impossible de faire une émission de télévision *sur* le *chômage*. On *peut*, bien sûr, parler de la tristesse du chômage, mais jamais de ses incidences politiques.

» J'ai réalisé un téléfilm sur la crise de la métallurgie, qui est toujours interdit ; ce n'est pas officiel, mais on reporte de mois en mois la date de sa diffusion. Traditionnellement, le cinéma ne reconnaît pas les gens. Il n'est empreint que de la nostalgie de la *richesse* et de la beauté.

Un oiseau et une moto

— *Le film s'appelle* Looks and smiles, *pourtant il n'y a pas de quoi sourire...*

— Le titre a été la première chose *écrite. Au début je voulais* faire un film sur quelqu'un qui fait la cour à quelqu'un d'autre, raconter l'histoire des garçons qui trouvent des petites amies et des filles qui trouvent des petits amis, c'est pour cela que j'ai choisi une citation d'*Anna Karénine*.

— *Que pensez-vous du titre français*, le Bonheur demain ?

— Il y a une expression anglaise qui dit « jam tomorrow », de la confiture pour demain. Le bonheur n'est jamais pour aujourd'hui, et « le bonheur demain » est presque un slogan électoral, je *crois* que l'idée est bonne.

— *Dans votre film, les rapports entre les enfants et les parents semblent bouchés, désespérés, et ce désespoir semble s'exprimer dans la répugnance des choses sexuelles, de part et d'autre : est-ce qu'il y a vraiment cette fatalité presque charnelle entre les générations ?*

— C'est vrai que dans la classe ouvrière subsiste une attitude de crainte *envers* la sexualité, et qu'il est très difficile d'être tolérant envers la sexualité de ses propres enfants, mais on ne peut pas tirer de généralités. La famille du garçon, par exemple, le soutient à fond. Elle n'apparaît pas souvent, mais sa présence est très tangible. Quand il *reçoit la lettre du* travail, sa mère la lit sur son épaule, et son père lui apporte le journal pour l'aider à trouver un emploi. il y a une vraie tendresse entre eux.

» La tension qui existe dans la famille de la fille est liée à l'endroit où ils *vivent* : tous ces couloirs sinistres qu'il faut prendre pour *accéder* à l'appartement, ce côté aliénant. Quand on visite l'immeuble, la tristesse plane partout, et quand on rend visite aux gens on s'aperçoit qu'ils ont fait un effort pour rendre l'environnement plus chaleureux. *Juste après le tournage* du film, dans ce même immeuble, quelqu'un a jeté son poste de télévision par la fenêtre en tuant un enfant de cinq ans.

— *Les repérages doivent être très importants...*

— Kes *était un film plus romanesque, plus détaché de la quotidienneté : juste un enfant et un faucon, une sorte de pureté narrative...*

— L'oiseau et l'enfant étaient une bonne image centrale, mais pour moi *Looks and Smiles* est un film de la même veine. L'oiseau était l'objet d'une expérience très pratique ; dans le nord de l'Angleterre, la plupart des enfants capturent et élèvent un animal. Le garçon de *Kes* avait un faucon, celui-ci a une moto, la fonction est la même. *Les jeunes eux-mêmes ne verraient* pas la différence entre la poésie d'un faucon et celle d'une moto. En fait, le garçon qui veut une moto a un rêve plus prononcé que celui qui a un oiseau : *la moto le reflète davantage* dans son désir de puissance.

— *Vous n'avez pas envie de faire rêver vos spectateurs ?*

— Non, je ne généralise pas sur ce que les autres devraient faire. Mais ce n'est pas ce que je veux, la réalité est plus intéressante.

— *Vous n'aimez pas les effets ?*

— Je les trouve ennuyeux, les méchants tours de caméra n'apportent que la tromperie. Mais la photographie est intéressante ; elle permet de trouver des images qui soient en accord avec le sujet. La lumière aussi est importante. Une *mauvaise* lumière peut dévaluer les objets et les gens qu'on *met devant* la caméra. influencer la façon dont on les perçoit.

— *Hitchcock ?*

— Il ne m'intéresse pas plus qu'Agatha Christie, ils n'ont aucun sens social. Je préfère Simenon, ses personnages sont plus ancrés dans la *réalité*.

— *On pense beaucoup, en voyant* Looks and smiles, *et pas seulement à cause du* noir et blanc, *aux premiers films de Milos Forman et de* Skolimowski *tournés dans les années 60...*

— Je me sens en sympathie avec ces réalisateurs, parce qu'ils *ont une sympathie pour* les gens qu'ils filment. J'aime leur façon de se réjouir de la présence de la réalité ; j'aimerais bien imaginer que je travaille à peu près dans ce sens-là.

— *Est-ce que le cinéma ne doit pas progresser, si la vie ne progresse pas ?*

— Le cinéma doit progresser dans ses examinations de la vie, il ne peut pas progresser en les ignorant. La forme doit refléter le *contenu. Je trouve* le *cinéma* actuel trop obsédé par sa forme. Les incidents de la vie quotidienne ne changent pas, tout dépend de ceux qu'on choisit de souligner.

— *Où vous situez-vous dans le cinéma anglais ?*

— Derrière la porte de service, avec un chapeau dans lequel on jette des sous. Il faudrait pouvoir survivre en faisant des films produits par la télévision commerciale, mais qui passeraient au cinéma, comme ceux d'Olmi en Italie. La difficulté principale est de faire en *commun un cinéma européen* qui ne soit pas colonisé par les Américains.

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

Kenneth Loach est né en 1936, dans le Warwickshire. Son père était électricien. Après des études de droit, deux ans passés dans l'armée de l'air, il devient acteur, puis assistant réalisateur à l'A.B.C. et la B.B.C. Il réalise de nombreuses dramatiques pour la télévision anglaise. Looks and smiles *est son cinquième film, après* Poorcow *(1968),* Kes *(1970),* Family Life *(1971) et* Black Jack *(1978-1979).*





هكذا من الاصل

SELECTION

Théâtre

Un événement : Peer Gynt



Peer Gynt, mis en scène par Patrice Chéreau dans sa version intégrale, en deux soirées, est un vaste fleuve de splendeur, l'épopée de l'angoisse humaine et de l'amour, rythmée par le flux et le reflux de la machinerie théâtrale.

Décors de Peduzzi, costumes de Jacques Schmidt, clartés froides et lumières lourdes d'André Diot, comédiens, Maria Casarès, Henri Virlojeux, Catherine Rétoré, Nada Strancar, tous, tout ensemble tissent l'univers nocturne de Chéreau, profond comme la mort. La beauté pure.

CINEMA : *Malevil*, de Christian de Chalonge (lire notre article page 19. *Cinéma français 1945-1950, libération et immoralité* (rétrospective au Studio 43). *Les Ailes de la colombe*, de Benoît Jacquot (rêves de femmes à Venise). *Si c'est ça le destin*, d'Helga Reidemeister (la force du réel). *On s'fait la malle*, de Sydney Poitier (Laurel et Hardy).

EXPOSITIONS : *Profil du Metropolitan Meseum* de New-York, de Ramses à Picasso, et *Hantaï*, au Mai de Bordeaux. *Tomi Ungerer* au Musée des arts décoratifs, Paris. *Folon* au Centre de la communauté belge.

THEATRE : *Derniers détails* par la Salamandre à Tourcoing. *On attend ;* les Mystères de l'amour de Vitrac, par Viviane Theophilidès, à la Michodière. *Les Fiancés de Loches* de Feydeau, par Jean-Paul Farré, à Boulogne. *Calderon*, par Victor Garcia, à Chaillot. *L'Orage*, d'Ostrovski, par Anne-Marie Lazzarini, aux Athevains.

DANSE : *le Nederlands* dans Theater au Théâtre de la Ville ; *Kaléidanse* au Théâtre Présent ; le groupe *Karamunta* au Théâtre de la Plaine (musiques et danses d'Amérique latine) ; *Ke Takei* au Festival de Rennes ; création de *Léonard ou le pouvoir de l'homme*, de Vittorio Biagi, à l'Opéra de Lyon, et de *Simone et Félicien*, de Catherine Atlani, au « Moulin » de Darnetal.

Et aussi...

MUSIQUE : Ernst Haefliger chantera *le Voyage d'hiver* accompagné au piano-forte : 14 mai à la Conciergerie. *Turandot*, de Puccini, à l'Opéra de Paris, dirigé par S. Ozawa. *Orlando Furioso*, de Vivaldi, les 20, 23 et 26 mai, au Théâtre musical de Paris. Le London Symphony Orchestra donnera trois concerts au Théâtre des Champs-Elysées sous la direction de Claudio Abbado, avec M. Pollini, le 20, et J. Norman, les 21 et 22 mai.

VARIETES : *Véronique Sanson* au Palais des Sports, à 20 h. 30 ; *Serge Reggiani* à l'Olympia, à 20 h. 45 ; *le Cirque de Pékin* au Palais des Congrès, à 20 h. 45 (matinées le samedi à 16 h. et le dimanche à 15 h.) ; *Atahualpa Yupanqui* au Petit Forum des Halles à 20 h. 30 ; *Sixième Festival de musiques et danses populaires* de Ris-Orangis, le 16 mai ; le groupe *Karamunta*, au Théâtre de la Plaine à 20 h. 30.

ROCK : *Albert Marcœur et son groupe* au Palais des Glaces à 20 h. 30 ; *Magma* à Bobino à 20 h. 45 ; *The Tubes* au Palace, le samedi 16 à 19 h. 30 ; *Stanley Clarke* et *George Duke*, le 13 mai à Nice, le 14 à Lyon, le 15 à Paris, le 16 à Lille ; *Ted Nugent* le 21 à Saint-Etienne, le 30 à Paris, le 31 à Lyon.

Un poème musical

Le retour d'Arthus

Annulée *in extremis* pour cause de grève il y a deux ans, l'exécution en concert, sous les auspices de Radio-France, du *Roi Arthus*, drame lyrique en trois actes d'Ernest Chausson, est annoncée pour le 14 mai à 20 heures au Théâtre des Champs-Elysées. Depuis la création en 1903 à la Monnaie de Bruxelles, quatre ans après la mort accidentelle du compositeur, cet opéra, dont il avait écrit le poème et la musique, n'a été donné intégralement qu'une seule fois en 1949, à la radio...

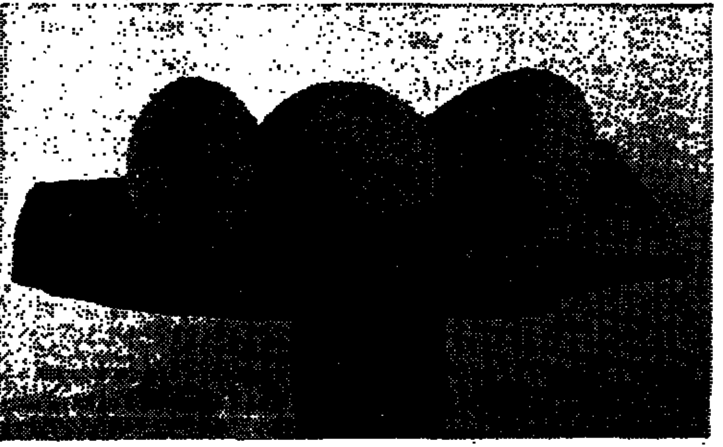
Le principal grief que l'on fait, le plus souvent, sans la connaître, à cette musique tient à sa ressemblance supposée avec celle de Wagner ; il est vrai que le sujet présente quelques affinités avec ceux de *Tristan* ou de *Parsifal*, mais à en juger par quelques fragments entendus ici ou là, c'est bien plutôt la qualité intrinsèque et l'originalité du langage de Chausson qui devraient nous frapper aujourd'hui. Il serait temps de nous réconcilier avec le grand frère de *Pelléas*.

Un département saisi par la danse

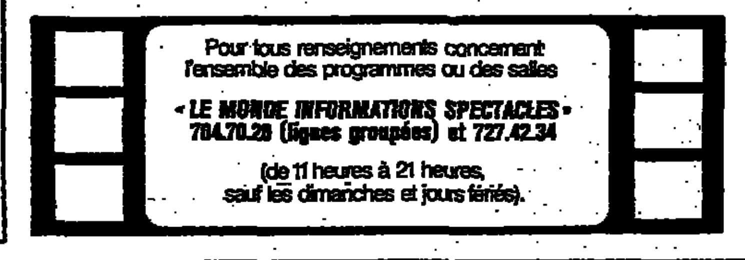
Dix-sept villes du Val-de-Marne ont accepté de participer à la Biennale de la danse, *parrainée par le conseil général et organisée par Michel Caserta, responsable du groupe chorégraphique de Vitry. Irriguer le département, tel est l'objectif de cette manifestation qui se propose d'accueillir et de promouvoir des spectacles de danse, dont certains, faute de moyens de diffusion, ne parviennent pas à toucher un large public.*

Du 15 mai au 6 juin, Créteil, Choisy-le-Roi, Villejuif, Ivry, Arcueil, Champigny... programment une vingtaine de jeunes compagnies françaises aussi différentes que Arcor, Mâ, *le* Théâtre de l'arche, *le* Théâtre-Danse de Rennes, *la* Compagnie française de danses populaires, La Main, Kaléi-Danse, *les jeunes solistes de l'Opéra de Paris et les chorégraphes Dominique Bagouet, Michel Hallet, Alain Germain, Françoise Dupuis, Serge Keuten, Edwige Wood, Jean Pomarès, Caroline Marcadé, Michel Caserta. On se prend à rêver : si tous les départements...*

Sculptures de Noguchi



Isamu Noguchi expose ses sculptures récentes galerie Maeght. De la taille directe sur pierre : le granit, le basalte, l'obsidienne. Des pierres nature, comme miraculeusement trouvées, faites de main d'homme, longuement travaillées au ciseau, au pointeau, au marteau, à rendre rugueuse ici, lisse là, leur peau minérale vibrante de la lutte du sculpteur avec la matière.



Une photo de Joyce Tenneson



Jeune photographe américaine exposée actuellement par Viviane Esders, Joyce Tenneson a quelques obsessions de matière, le tulle, la gaze nouée en linceul, ou de détails de corps, les pieds et le sexe d'une femme, la verge d'un enfant, qu'elle transcrit dans des images presque évaporées, à la lettre évanescentes, tirées subtilement sur un papier dessin granulé. (12, rue Saint-Merri, Paris-4e ; jusqu'au 31 mai.)

Un Indien

Atahualpa Yupanqui

Les adieux à la scène du folkloriste argentin. Le chant du gaucho qui a grandi avec la nature, sur des terres immenses, dans la solitude de l'homme abandonné à son royaume. Atahualpa Yupanqui chante un peu à la manière du « payador » qui, autrefois, allait d'une estancia à une autre et apportait au gaucho les nouvelles du pays. Yupanqui joue (de la guitare) et chante selon sa sensibilité du moment une diversité de chants de la pampa et de la montagne : la vidala, la milonga, la baguala, la zamba. C'est au cœur même d'une des plus grandes traditions musicales d'Amérique latine que nous plonge Atahualpa Yupanqui. (Petit Forum des Halles, 20 h. 30.)

Un Japonais

Teshigahara

L'Espace Cardin expose des poteries d'Hiroshi Teshigahara et projette en même temps deux de ses films : la Femme des sables *et* le Visage d'un autre.

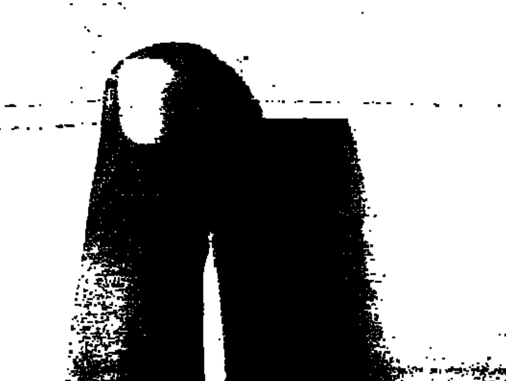
La Femme des sables *a révélé Teshigahara à Cannes en 1962. Second long métrage de l'auteur, c'est un étrange conte philosophique sur la recherche, la découverte de la liberté. Décor : une petite maison de planches enfouie dans une sorte de vallon, écrasée sous la menace des hautes et fragiles murailles des dunes. Personnages : une jeune femme qui, armée d'une pelle, se défend du sable et du vent ; un homme des villes, égaré ici, pour qui la solitude de l'endroit est une révoltante prison, jusqu'à ce qu'il découvre l'issue de sa propre délivrance.*











RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 15 au 21 mai

Les programmes du mercredi 13 mai et du jeudi 14 mai sont en page 26.

AU PETIT ÉCRAN

théâtre

SILENCE... ON AIME
(Au Théâtre ce soir)
Vendredi 15 mai
TF 1, 20 h 30.

arts

PEINTRES ENCHANTEURS D'AILLEURS
Dimitar Kazakov
Dimanche 17 mai
A 2, 22 h 15.
PIERRE SOULAGES
Jeudi 21 mai
TF 1, 22 h 30.

musique et danse

OPERA PREMIERE
LE BAL MASQUE,
de G. Verdi
Vendredi 15 mai
TF 1, 22 h 40.
SALOME
Samedi 16 mai
FR 3, 20 h 30.
BALLET : LES BICHES
de F. Poulenc.
Dimanche 17 mai
TF 1, 22 h 15.
MAGAZINE : PREMIERE
Le violoncelliste : Misha Maisky
Lundi 18 mai
A 2, 22 h 35.

documentaires et débats

V 3 - LE NOUVEAU VENDREDI :
Les nouveaux esclaves
Vendredi 15 mai
FR 3, 20 h 30.
THALASSA : LA TRINITE-SUR-MER
Vendredi 15 mai
FR 3, 22 h 45.
LES CARNETS DE L'AVENTURE
Opération moins 100
Samedi 16 mai
A 2, 23 h 15.
LES *NOUVEAUX RENDEZ-VOUS*
(En direct de Cannes)
Dimanche 17 mai
TF 1, 14 h 15.
MAGAZINE : VIDEO 2
Dimanche 17 mai
A 2, 23 h 10.
HOLLYWOOD : LES DICTATEURS
Dimanche 17 mai
FR 3, 18 h 45.
DES CHERCHEURS POUR QUI ?
Dimanche 17 mai
FR 3, 20 h 30.
L'INVITE DE FR 3 : P. DELAYE
Dimanche 17 mai
FR 3, 21 h 40.
MEDICALE
L'oxygénothérapie
Lundi 18 *mai*
TF 1, 22 h 5.
DOCUMENT :
Histoires de famille
Lundi 18 mai
A 2, 21 h *50.*
QUESTION DE TEMPS :
LES PRIORITES DU PRESIDENT
Lundi 18 mai
A 2, 20 h 35.
LES GRANDES AVENTURES
DE L'HIMALAYA
Mardi 19 mai
TF 1, 21 h 35.
CLES POUR DEMAIN :
Les grottes souterraines
Mardi 19 mai
TF 1, 22 h 25.
FENETRE SUR...
Musée du cinéma
Mardi 19 mai
A 2, *17 h 20.*
MAGAZINE SCIENTIFIQUE :
Objectif demain
Mercredi *20 mai*
A 2, 21 h 40.
L'INVITE DU JEUDI :
Bertrand Blier
(en direct de Cannes)
Jeudi 21 mai
A 2, 16 heures.
FENETRE SUR... NATHALIE BAYE
Jeudi 21 mai
A 2, 17 h 20.

téléfilms

NOIRES SONT LES GALAXIES
Vendredi 15 mai
A 2, 20 h 35.
CINQ-MARS
Samedi 16 mai
A 2, 20 h 35.

films

(Lire les notes de Jacques Siclier dans les programmes hebdomadaires.)

variétés

NUMERO UN :
Gérard Lenorman
Samedi 16 mai
TF 1, 20 h 30.



★ Dessin de BONNAFFE.

A LA RADIO

A France-Culture. A partir du mardi 19 mai, un nouveau feuilleton : « Mastro-don Gesualdo », de l'écrivain italo-sicilien Giovanni Verga, dans une traduction et une adaptation en français de Simone Vergennes et Armand Meffre, et une réalisation radiophonique de Georges Peyrou.

Giovanni Verga est né comme Emile Zola et Alphonse Daudet *en 1840, et cette concordance* n'est pas sans intérêt : on peut, en effet, le considérer comme *le fondateur d'un courant de* littérature sociale en Italie. Plus près de nous, des romanciers *comme Vittorini ou Sciascia se* sont réclamés de lui. Dans **La terre tremble** et **Rocco et ses frères**, Visconti s'est inspiré d'un de ses *romans,* **les Malavoglia.** Et le grand personnage de toute son œuvre, c'est la Sicile. **Mastro-don Gesualdo,** *qui conte* l'histoire de l'ascension sociale d'un petit artisan pauvre, en est *la meilleure illustration* : grâce à son ambition démesurée et à sa dureté de cœur, don Gesualdo parvient à se trouver à la tête *d'une énorme fortune et à épouser une représentante de l'aristocratie* sicilienne la plus ancienne.

(Vingt et un épisodes à 18 h 30. Le 19 mai, en ouverture, présentation de l'œuvre de Verga par les professeurs Mario Fusco et Enrico Fulchignioni.) — B. A.

Le « Matin des musiciens », musique russe du XXe siècle (du lundi au vendredi, 9 h 2, sur France-Musique.

Avec des personnalités aussi *novatrices que Scriabine ou* Stravinski, avant la guerre, puis leurs cadets Prokofiev et Chostakovitch, la musique russe n'avait aucune peine à se situer à l'avant-garde et, dans les années qui ont suivi la révolution, le mouvement futuriste a suscité des expériences plus hardies que le « bruitisme » qui effrayait *alors les Parisiens. La réaction* n'a pas tardé à se faire sentir : Chostakovitch a reconnu ses *« erreurs » dénoncées par la* « Pravda » en 1936 et a simplifié son langage pour le rendre *accessible au plus grand nombre* tandis que Prokofiev n'avait pas eu à attendre cela pour assagir l'agressivité de ses jeu*nes années.*

Fermement tenu en mains par une ligue des compositeurs qui *règle l'esthétique officielle sur* l'absence d'imagination de ses *membres*, la musique soviétique *n'a évolué depuis lors que dans la clandestinité.*

Vendredi 15 mai

Un film

ANIMAL CRACKERS
Film américain de Victor Heerman (1930) avec les Marx Brothers, M. Dumont, L. Sorin, H. Thompson (v.o. sous-titrée. Noir.)
A 2, 23 heures.

★ *Titre français* : l'Explorateur en folie. *C'est la « mise en film » d'un spectacle de Broadway qui avait valu aux frères Marx un triomphe. Ils piétinent les bonnes manières et désintègrent le « grand monde ». Il y a d'étourdissants dialogues dont la logique particulière tourne en dérision les lieux communs de la conversation. L'entrée de Groucho en costume d'explorateur, la scène du bridge, celle de la lettre, comptent parmi les moments les plus célèbres de ce spectacle dont le réalisateur est tout bonnement au service des Marx.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Un garde-fou contre la maladie : la vitamine C.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 *Tiennou, un paysan du XIXe siècle.*
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : Silence... on aime.
de M. Lengliney, mise en scène M. Risch. Réalisation : P. Sabbagh, avec J. Barney, S. Azema, H. Courseaux, D. Provence, M. Risch, M. Fagès, S. Sariel.
22 h 40 Opéra première : le Bal masqué,
de G. Verdi. Réalisation P. Sisser.
23 h 40 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les grandes voyageuses.
15 h *Série : Département S.*
La soupe de poisson.
16 h Magazine : Quatre saisons.
17 h *La télévision des téléspectateurs.*
17 h 20 Fenêtre sur...
Le monde du froid.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Félix le chat ; Tarzan.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Noires sont les galaxies.
de J. Armand, réal. D. Moosmann.
Un jeune interne des hôpitaux, témoin du meurtre d'un tenancier de boîte de nuit, devient pourvoyeur de cadavre.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Profession : médecin.
Avec F. Attali *(Le temps qui tue et le temps qui guérit)*, N. Bensaïd *(la Lumière médicale)*, P. Huguenard *(Mes combats pour la vie)*, P. Petrêve *(la Burie)*, G. Schlögel *(De l'autre côté du bistouri).*
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Marx Brothers) : l'Explorateur en folie, de V. Heerman.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive le basket ; des livres pour tous : *l'Homme invisible.*
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération de l'éducation nationale (FEN).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Les aventures de Tintin : l'Ile noire.
20 h *Les jeux.*
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Les nouveaux esclaves.
Une émission d'A. Sabas ; enquête : *C. Druhot.*
Avec un reportage de R. Delourme *et D. Nastiezes.*
21 h 30 Guide guindé à l'usage de l'Uzege.
Une émission de J.-M. Mariou ; réal. : G. de Mandiargues.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
La Trinité-sur-Mer...
Une rencontre de tous les grands skippers.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'homéopathie ; l'impact des rêves...
8 h, *Les chemins de la connaissance* : Afghanistan, Tibet de *l'Islam (Nomadisme et société)* ; à 8 h 32, Esotérisme et christianisme populaire.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, *Matinée des arts du spectacle.*
10 h 45, Le texte et la marge : Une odeur de trèfle blanc, avec G. Beaumont.
11 h 2, Epopées et ballades de tradition orale : La fonction épique au vingtième siècle.
12 h 5, Agora : La nuit des prolétaires, avec J. Ranciere.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, *Musiques extra-européennes* : Le Mexique provincial.
14 h, Sons : *Orly.*
14 h 5, Un livre, des voix : Une passion, de M. Cerf.
14 h 47, Un homme, une ville : Flaubert sous la loupe de Robbe-Grillet.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : L'édition musicale, disque et livre ; Denis Levaillant ; Les « lettres », de Debussy en musique ; Musique en peinture en province.
18 h 30, Feuilleton : Les cinq sous de Lavarède.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, *Les grandes avenues de la science moderne* : La catalyse.
20 h, *La séduction.*
21 h 30, Black and blue : L'improvisation dans le jazz.
22 h 30, Nuits magnétiques : God *save my cup of tea.*

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien musique : Moments musicaux (Frédéric II, Graun, J.-S. Bach) ; 7 h 2, *L'intégrale de la semaine* : les trios et sonates pour violon et *piano de Robert Schumann* ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Sibélius et le XXe siècle (Sibélius, Varèse, Bartok, Ligeti).
12 h 2, *Midi-Deux : Magazine de la vie musicale* ; 12 h 30 : Jazz *classique : les chanteuses de blues* classique ; 14 h, Musique légère : œuvres de Betti, Bonneau, Gabaye, Petit, Veneux.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée ; 15 h, L'éloquence visionnaire Alfred Cortot (Chopin) ; 18 h, L'Opéra de la semaine « Jenufa » de L. Janacek, par les Chœurs et l'orchestre du Théâtre national de Prague, dir. B. Gregor.
18 h 2, Le Club du jazz : Disques et actualité du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : Banc *d'essai de jeunes chefs d'orchestre.* Stéphane Cardon, dirige le *Nouvel orchestre philharmonique* (Haendel, Stamitz, Hindemith, *Bleuze).*
20 h, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.
20 h 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Capriccio » de Puccini, « Berceuse élégiaque, opus 42 » de Busoni, « La force du destin », ouverture, de Verdi, « Rara requiem, pour voix, guitare, violoncelle, instruments à vent, piano, harpe et percussions » *de Bussotti, par l'Orchestre* symphonique de la radio de Stuttgart, la Schola Cantorum et le Stuttgart Sudfunk-Chor, dir. G. Sinopoli, avec G. Ravazza, soprano, E. Estilnbaum, mezzo-soprano, A. Battedou, ténor, G. Luccardi, basse, W. Bruch, guitare et S. Palm, violoncelle.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, J.-F. Heisser, piano (Brahms) ; 23 h 5, Vieilles cires : Max von Schilling dirige Wagner ; 0 h 5, Jazz forum.

● **Pour découvrir Leos Janacek :** *France-Musique (18 heures)* diffuse l'une de ses grandes œuvres. **Jenufa,** que les Parisiens ont pu entendre l'automne dernier à l'Opéra, et que Michel Vincent présente aujourd'hui dans une interprétation des mu*siciens du Théâtre national de* Prague.

Leos Janacek est né en Moravie en 1854. D'abord instituteur à Brno, et fondateur d'une école d'orgue, ce n'est qu'assez tard, à l'âge de cinquante ans, qu'il *commence à composer les opé*ras et la musique chorale qui l'ont rendu célèbre, dans un style caractérisé en particulier par une variation constante du rythme.

Kostelnicka, la figure centrale du *drame, tue l'enfant illégitime que* sa belle-fille Jenufa vient de mettre au monde pour lui permettre d'épouser un autre homme. Le crime découvert, elle en assume seule la pleine responsabilité. Mais l'intensité dramatique et cette violence qui caractérisent le ton général de l'opéra sont également mêlées *de scènes paysannes d'allure* populaire.

Samedi 16 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 55 La traque aux gaspis.
12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cuisine légère : Gâteau de carottes fondantes.
12 h 45 Forum Education.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Jean-Pierre Foucault ; 13 h 55, la Famille cigale ; 14 h 50, Plume d'Elan ; 14 h 55, Ballet : Kalou-Pile ; 15 h 15, Archibald, le magicien ; 15 h 20, le magazine de l'aventure ; 16 h., Maya l'abeille ; 16 h 25, Temps X ; 17 h 10, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 15 Trente millions d'amis.
Les ordinateurs au secours des chiens et des chats perdus.
18 h 45 Magazine auto-moto.
19 h 10 *Six minutes pour vous défendre*, de l'I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Numéro un.
Gérard Lenorman, Marc Jolivet, Sheila, etc.
21 h 35 Série : Dallas.
A contre-cœur, épisode n° 16.
22 h 30 Téléfoot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 *A.N.T.I.O.P.E.*
11 h Sport : Cyclisme.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
Les soufflés.
12 h 45 Journal.
13 h 35 *Des animaux et des hommes.*
La mer : découverte, conquête, exploitation ?
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio : la caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord, de l'I.N.C.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 45 *Top club.*
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Cinq-Mars.
de J.-C. Brialy.
(Lire notre sélection.)
22 h 20 Variétés : Suivez Lecoq.
César, Néron, Antoine et les autres.
23 h 15 *Les carnets de l'aventure.*
Jacques Mayol, opération moins 100.
23 h 45 Journal.

Parodie

CINQ-MARS
A 2, 20 h 35.

Si tous les personnages de cette dramatique s'étaient abstenus de jouer, il n'y aurait rien eu à dire. Pas un détail ne *manquait aux décors. Mais il a* fallu que les acteurs et les événements s'en mêlent, s'articulant *autour d'une conspiration — a priori* séduisante : le complot d'Henri d'Effiat, marquis de *Cinq-Mars,* contre *Richelieu. Le* spectateur, surpris de la lenteur de l'action, ne sait s'il a affaire à une parodie ou à *une* tragédie de cour. On découvre un Richelieu gâteux, un Louis XIII dégoûté de la vie et un marquis de *Cinq-Mars qui ne cesse de* rouler langoureusement sur les lits de ses maîtresses. Mais *le plus surprenant encore sont* les dialogues de Didier Decoin, inspirés par le cardinal de Retz et Tallemant des *Réaux, ils ont* le privilège rare d'avoir été relus et corrigés *par* Bouvard et Pécuchet. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h 30 Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
13 h 30 Horizon.
Magazine du ministère des armées.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'odyssée de Scott Hunter ; Lolek et Bolek : Balthazar le mille-pattes.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : l'Ile noire.
20 h Les jeux.
20 h 30 Salomé.
D'après O. Wilde. Réal. : P. Koralnik. Chorégraphie : M. Béjart. Musique : J. Prodromidès. Avec : L. Tcherina (Salomé), M. Auclair (Hérode), M. Sologne (Hérodias), etc. (Redif.)
22 h Journal.
22 h 20 Ciné-regards : Hommage à Bunuel.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : *Regards sur la science.*
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : La lecture.
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... H. Mathews : Le naufrage du stade Odradek.
11 h 2, La musique prend la parole : *Debussy et les régions de la musique française (Préludes pour piano)*
12 h 5, *Le pont des arts.*
14 h, Sons : Le pont d'Oléron.
14 h 5, La muraille du diable, opéra de Smetana, par la Chorale de la radiodiffusion tchécoslovaque, chef et chœur : M. Maly, et *l'Orchestre symphonique de la* radiodiffusion tchécoslovaque, chef et chœur : M. *Maly,* et l'Orchestre symphonique de la radiodiffusion tchécoslovaque, dir. : F. Vajnar.
16 h 20, Recherches et pensée *contemporaines* : De la biologie comme un artisanat.
18 h, Pour mémoire : Rencontre avec... R. Huyghe.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Radio-Canada présente : La révolution sonore.
21 h, Andre dal Sarto, d'A. de Musset. Avec : R. Blin, J. Danno, J. Topart, J. Leuvrais, etc.
21 h 46, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et *légères : Carte blanche aux mélomanes* (Claudric, Bacri, Grieg, *Delibes, Tüzün, Albeniz,* Khatchaturian).
7 h 2, Actualité lyrique : L'opérette du jour, « Rêve de valse » d'Oscar Strauss, avec Mado Robin et Michel Dens, dir. L. de Froment, et des reportages à Strasbourg, Paris et Lyon.
JOURNEE FRANCE-MUSIQUE EN SCANDINAVIE (*Le* Ring nordique).
9 h, Ouverture de la *journée*, avec René Koering à Stockholm, Philippe Caloni à Oslo, Denys Lémery à Copenhague et Jean-Michel Damian à Helsinki ; *D'Oslo* : le Pays d'Ibsen (Grieg, Sinding).
9 h 10, *Le Ring* nordique : Ole H. Moe, directeur de l'Henie-Onstad Art Center, raconte les histoires de l'art en Norvège et interprète Chopin ; 9 h 25, Un inédit : rescapées d'une symphonie de jeunesse (Thommessen, Svendsen, Nordheim).
10 h 15, L'héroïne du chant norvégien : « Kirsten Flagstadt » avec Torstein Gunnarson ; 10 h 45, Une amie de Chopin, une élève de Liszt : Agathe Backer Grondahl ; 11 h, Mosaïque, en direct de Copenhague : invité d'honneur, S.A.R. le prince *Henryk.*
12 h, La patrie de Strindberg (en direct de Stockholm) : œuvres de Alven, Blomdahl, de Frumerie, Roman, Sandstroem, avec H. Hagegard, baryton.
13 h, Concert (Conservatoire de *musique d'Aalborg, 11 mai 1981)* : œuvres de Grieg et Nielsen, avec B. Magid, chant, T. Lossakov, piano, N.C. Larsen, clarinette, G. Donslund, piano, M. Granvig, violon ; 14 h, Le grand chant du nord (en direct de Stockholm).
15 h, Concert (en direct *de la* Berwaldhalle de Stockholm) : « Roméo et Juliette » de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de Stockholm, dir. Evgueni Svetlanov ; 16 h, Œuvres de Buxtehude, Nielsen, Holmboe, Hartmann (en direct de Copenhague) ; 17 h, Œuvres de Sibelius, Kajanus, Kilpinen, Pacius, Rautavaara (en direct d'Helsinki).
18 h, Concert de musique chorale (en direct du studio de la Radio *finlandaise* à Helsinki) : œuvres de Faltin, Sibelius, Melastin, *Kuusisto, Heinio, Kinjama,* Bergman, Kalpainen, Crusell, par le *Chœur de Jeunesse de la Radio*-diffusion finlandaise, dir. Heinz Hofmann.
19 h, Concert (en direct du Studio de la Radio suédoise à Stockholm) : « Laudi » de Lidholm, « Havet » de Nystroem, « Trois *chansons pour chœur* » de Stenhammar, par l'Ensemble baroque de Drottningholm, avec S. Lindenstrand, mezzo et C. Pehrson, flûte, et les chœurs de la Radio suédoise, dir. E. Ericson.
20 h., Concert (en direct du Concert Hall du Tivoli de Copenhague) : Prélude de l'acte II de « Saül et David » de C. Nielsen, « Eldorado » de Riisager, « La flûte chinoise » de Schierbeck ; Ouverture de l'Opéra « Aladdin » d'Hornemann, par l'Orchestre de la Radio de Copenhague, dir. Boetge Wagner ; 21 h, Concert (en direct du studio de la Radio norvégienne *d'Oslo)* : œuvres de Dimitri Chostakovitch, Sommerfeldt et Grieg, par le Trio d'Oslo.
22 h, *Le* chant du Grand Nord (en direct d'Helsinki) : Aino Ackté chante Gounod et *Oscar* Merikanto ; interview du compositeur J. Tiensuu ; 23 h, *Le* ring nordique à Paris : « Cantus Arcticus » d'E. Rautavaara, par l'Orchestre de la radio finnoise, dir. P. Berglund et des œuvres de Sinding, Berwald et Nielsen.

● **Sur France-Culture, de l'opéra et du théâtre :** d'abord, à 14 h 5, *dans le cadre des* échanges avec la Radiodiffusion tchécoslovaque de Prague, *on pourra entendre la* **Muraille du diable,** opéra en trois actes de Smetana, dans une distribution et une interprétation entièrement tchèques. De son vivant, c'est surtout comme compositeur d'opéras que Smetana *a acquis la célébrité, parce* qu'il avait compris l'importance de ce genre musical dans la *montée de la conscience natio*nale de son pays. Le travail sur livret lui permettait, en effet, de *développer des thèmes à la fois* nationaux et de portée plus générale. **La Muraille du diable,** composé en 1882, c'est-à-dire deux ans avant sa mort, est le dernier de ses huit opéras.

Puis, à 20 heures, encore du « théâtre romantique », avec la *diffusion d'*Andrea del Sarto, d'Alfred de Musset, dans une réalisation de Jean-Pierre Colas. L'histoire est bien sombre, elle *finit bien mal — c'est que cette* pièce, inspirée de la vie du peintre florentin Del Sarto, a *été composée par Musset en* une époque de déchirement. Il vient de rencontrer, en 1833, George Sand, et ne sait s'il doit *préférer l'art ou l'amour...*

● **... : grand programme scandinave de 9 h à 1 heure du matin, samedi 16 mai, sur France-Musique** : *René Kœring, Philippe Caloni,* Jean-Michel Damian, Jean-Pierre Derier et Denys Lenery *ont préparé seize heures de* « radioscopie musicale » du Danemark, de la Finlande, de la *Norvège et de la Suède, qui* permettront d'entendre un ensemble extrêmement varié d'entretiens et d'œuvres musicales d'hier et d'aujourd'hui. Cinq grands concerts seront, en particulier, présentés en direct de Stockholm, Helsinki, Copenhague et Oslo.

هكذا من الأصل

Dimanche 17 mai

Deux films

LA GIFLE

Film français de C. Pinoteau (1974), avec L. Ventura, A. Girardot, I. Adjani, F. Perrin, J. Spiesser, M. Aumont, X. Gélin. (Rediffusion.)
TF 1, 20 h 30.

★ *Le conflit des générations, les rapports passionnels d'un père et de sa fille. Du cinéma de Boulevard, moderne, brillant, cousu main. Cela ne valait peut-être pas un prix Louis-Delluc, mais c'est prestement enlevé et on aime bien Lino Ventura, Isabelle Adjani et toute la troupe des jeunes.*

CHRISTINE

Film français de Pierre Gaspard-Huit (1958), avec R. Schneider, A. Delon, M. Presle, F. Ledoux, J.-C. Brialy, S. Grimaldi, J. Duby. (Rediffusion.)
A 2, 20 h 35.

Contrefaçon scandaleuse, en couleurs et style crème fouettée, de l'admirable Lubelei *de Max Ophuls (1932) tiré de la pièce d'Arthur Schnitzler. L'opération — commerciale — reposait sur le fait que Romy Schneider, rendue célèbre par les douceâtres* Sissi, *ressemblait alors beaucoup à sa mère, Magda, jadis interprète du rôle de Christine chez Ophuls. Romy a, heureusement depuis, fait son chemin — et quel chemin ! — toute seule, échappant à la pacotille viennoise.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Ile ; prédicateur : Père Alain Quilici.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
En direct de Cannes, avec M. Torr, V. Reed, E. Mitchell et P. Poupon.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Sloane agent spécial.
16 h 35 Sports première.
18 h 25 Série : les Quatre Cents coups de Virginie.
19 h 25 Les animaux du monde.
Une journée de printemps.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : la Gifle.
de Claude Pinoteau.
22 h 15 Ballet : les Biches.
De F. Poulenc ; chorégraphie : Nijinska, par le Ballet-théâtre de Nancy, décors et costumes d'après M. Laurencin, avec S. Clavier, L. Vaculik.
22 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 25, Série : Timide et sans complexe ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Gaston Phébus.
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Christine.
de P. Gaspard-Huit.
22 h 15 Document : Peintres enchanteurs et d'ailleurs.
Dimitar Kazakov ou l'imagier du peuple bulgare, réal. J.-M. Drot.
Un peintre qui s'est plu à décrire l'aventure du peuple bulgare.
23 h 10 Magazine : Vidéo 2.
Mensuel consacré à la vidéo, de C. Ikam.
Enquête sur les nouvelles techniques de communication : magnétoscopes, cassettes, caméras...
23 h 40 Journal.

Le tropique des tortues

DES CHERCHEURS POUR QUI ?
« Une stratégie du vivant »
FR 3, 20 h 30.

Des chercheurs pour qui ? Après « Les travailleuses de l'océan », « Votre pain quotidien » et « Les robots et les hommes », Erick Cloué propose deux nouvelles émissions. La première, intitulée « Stratégie du vivant », a été réalisée avec la participation du professeur Jean Dorst, membre de l'Institut et l'un des premiers défenseurs de l'écologie en France. Il sera question des sciences de la vie : de la biologie et de l'écologie. On connaît les progrès récents de ces deux domaines, qui ont pour fonction de comprendre et de préserver la vie. La biologie a été investie par les philosophes, et l'écologie est dernièrement entrée dans l'arène politique, mais on retournera aux sources pendant cette émission. On traversera le fleuve Marroni, en Guyane, et les villages indiens qui le bordent, la cité lacustre de Sinamaica, le lac de Maraibo, le village Hmong, et de plus amples renseignements nous seront donnés sur la naissance des tortues géantes. La deuxième émission de cette série sera consacrée à l'espace.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Images de Tunisie ; Spécial Maroc.
16 h 20 Aspects du court métrage français.
« Crépuscule », de P. Haudiquet.
L'histoire a lieu dans un village des Flandres françaises. Trois thèmes : la forge, la ferme, la fête.
16 h 50 Prélude à l'après-midi : Beethoven.
« Quatuor pour cordes n° 3 », par le Quatuor Parrenin ; « Septième symphonie », par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. : J.-C. Casadesus.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris.
Lumières, vitraux et orgues.
18 h 45 Hollywood : Les dictateurs.
Le génie intransigeant d'Erich von Stroheim et la « mégalomanie » de Cecil B de Mille.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
Avec : Sim, P. Pradier, J. Dynam, P. Aufray, A. Semenoff, Muller. Une émission de D. Bertin et R. Pierre.
20 h 30 Des chercheurs pour qui ?
Une stratégie du vivant. Une émission d'E. Cloué.
Les sciences du vivant : écologie, chimie, alimentation et production d'énergie.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : P. Dehaye.
P. Dehaye est depuis dix-huit ans directeur des monnaies et médailles.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle Hitchcock à la télévision) : Bang you're Dead ; The Crystal French ; I Saw the Whole Thing.

FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : L'avenir de la vie.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h, Messe à Latresne, en Gironde.
11 h, Regards sur la musique : Concerto pour violoncelle et orchestre, de Lutoslawski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Concert : Vielles et musettes dans la musique du vingtième siècle.
14 h, Sons : Le port de Granville.
14 h 5, La Comédie-Française présente : le Faiseur, d'H. de Balzac.
16 h 5, Lyriscope : le Mariage secret, de Cimarosa, par l'Opéra du Rhin.
17 h 30, Rencontre avec... Juan Vives.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Petits romantiques français.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Jean Roux, égoutier.
23 h, Musique de chambre : Françaix, Castérède, Bancquart, Koering, Leguay.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Equivalences (non voyants) : œuvres de Haëndel, par l'Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., dir. Ch. Brück ; 6 h 30, Concert-Promenade : œuvres de J. Strauss, Drigo, Schmitt, Tchaïkowsky, Léhar, Liszt, Haydeg, Suchanek, Adam, Pero, Dvorak.
8 h 2, Dimanche-matin : Musique chorale par The Gregg Smith Singers, dir. G. Smith ; 9 h 2, Les classiques favoris (Marcello) ; 9 h 30, Cantate BWV 108 de J.-S. Bach ; 10 h 30, Les classiques favoris (Marais).
11 h, Concert (Théâtre d'Orsay, 30 mars 1980) : Œuvres de Mozart par le Trio à cordes de Paris ; « Variations pour piano à quatre mains en mi mineur » de Schubert, par C. Ivaldi et J. Rouvier au piano ; « Symphonie n° 1 en mi » de Schoenberg-Webern, dir. J.-Cl. Pennetier ; 12 h 5, Le jeu des penchants : Bernard Haller présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Marlène Dietrich.
13 h 30, Jeunes solistes : Brigitte Bellamy, soprano et Jean-Marie Cottet, piano (Mozart, Ravel, Webern) ; 14 h 15, Les après-midis de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France, Pierre Monteux (Stravinsky, Mahler).
16 h 15, La tribune des critiques de disques : « Septuor pour clarinette, cor, basson et quatuor à cordes en mi bémol majeur » de Beethoven ; 19 h, Concert de jazz vivant : l'orchestre de Clark Terry à l'Espace Cardin et l'orchestre de Louis Bellson à Nancy.
20 h 5, Concert « Musiques traditionnelles » (Grande salle de l'UNESCO) : Œuvres de A. Issak, Edwards, Pootheroe, Davies, Pamy, Hugues, Irehams, Williams, Parry, Thomas, Beethoven, par le Cor Tannau'r Haf Female Choir, avec Robin James Jones à la harpe et le Froncysyllte Male Voice Choir.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Saturnales romantiques : œuvres de Brahms, Rachmaninoff, Bizet, Granados et Chopin.

● **France-Musique** diffusera dans sa série des « Après-midi de l'orchestre », consacrée au chef d'orchestre Pierre Monteux, une version réputée introuvable du « Sacre du Printemps ». Il s'agit de celle que Pierre Monteux (le *créateur de l'œuvre en 1913*) a enregistrée en 1945 avec l'Orchestre symphonique de San-Francisco.

Cette version réussit à garder à l'œuvre tout son classicisme sans pour autant en atténuer la passion. Il s'agit, pour le chef français, d'en maintenir l'unité plus que d'en faire ressortir les détails.

France-Musique *gâte d'ailleurs* ses auditeurs puisqu'en deuxième partie de ce programme, ils sont conviés à écouter un enregistrement, également introuvable, *les Kinderstenlieder*, de Gustav Malher, avec Marian Anderson, et par le même orchestre.

Lundi 18 mai

Deux films

RAZZIA SUR LA CHNOUF

Film français de H. Decoin (1955), avec J. Gabin, L. Ventura, M. Noël, A. Rémy, J. Porel, M. Dalio, P. Louis. (N. Rediffusion.)
FR 3, 20 h 30.

★ *Les secrets du monde — alors artisanal — du trafic de la drogue en France, dévoilés dans un film au réalisme noir et presque documentaire. Un bon travail d'Henri Decoin, une sobre composition de Gabin, des scènes fortes, une distribution homogène.*

LA ZIZANIE

Film français de C. Zidi (1978), avec L. de Funès, A. Girardot, J. Guiomar, J. Moreau, G. Fontanel, M. Risch.
TF 1, 20 h 35.

Un budget énorme pour un sujet mince, des gags laborieux qui font rarement rire, et le mariage, les scènes de ménage, de Louis de Funès, industriel pollueur, et Annie Girardot, écologiste en colère. Le beau ratage que voilà !

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les bienfaits du miel.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus ; 14 h. 6, Histoire jetée au feu ; 14 h. 27, Téléfilm : Lady Blue ; 15 h. 55, Variétés (et à 17 h. 5) ; 16 h. 15, Au grenier du présent ; 17 h. 15, Rendez-vous au club ; 17 h. 40, A votre service.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
Francis Huster.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : la Zizanie.
de Claude Zidi.
22 h 5 Médicale.
Un poison nommé oxygène, avec MM. les professeurs B. Broussolle, Y. Kermorvant, R. Hyacinthe, les docteurs P. Guy, Gillard, Brue et M.-G. Masurel.
Les différentes techniques et emplois de l'oxygène : l'oxygénothérapie.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les conditions de détention.
15 h Emissions pédagogiques.
16 h 30 Sports : Cyclisme.
17 h 20 Fenêtre sur...
Beau père, de Bertrand Blier.
17 h 50 Récré A 2.
Henri Sauguet ; les quat-z-amis ; Albator.
18 h C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Les priorités du président.
21 h 50 Document : Histoires de famille.
L'arche de Noé, réal. J. Desclercs.
Des spécialistes — sociologues et démographes — s'expriment sur évolutions de la famille.
22 h 35 Magazine : Première.
de P. Boegner et J.-M. Damian, réal. M. Subiela.
Le violoncelliste israélien Misha Maisky interprète des œuvres de Haydn, Debussy, Chostakovitch.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo-jeunes : Mixmo Match.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison de l'athéisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : l'île noire.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : Razzia sur la Chnouf, de Henri Decoin.
22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les vacances ; Le monde au futur : L'espace arctique.
8 h, Les chemins de la connaissance : Afghanistan, Tibet de l'Islam (Mentalités tribales) ; à 8 h 32, Autour de l'ésotérisme chrétien : La Kabbale chrétienne.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, *Les lundis de l'histoire : François Ier et Catherine de Médicis.*
10 h 45, Le texte et la marge : Le baron Céleste, de J. Lartéguy.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : Juvenilia, de Lars Gyllenstein.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Les lutheries parallèles.
14 h, Sons : La jetée, à Dieppe.
14 h 5, Un livre, des voix : Solal, d'A. Cohen.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : Les universités populaires.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité : Œuvres du Metropolitan Museum de New-York, présentées à Bordeaux.
16 h 50, Départementale : A Avranches.
17 h 32, L'âge d'or de la flûte française : R. Le Roy.
18 h 30, Les cinq sous de Lavarède.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts.
20 h, La fissure, de J. Yvane. Avec : M. Bozzuffi, J. Topart, J.-J. Steen, P. Barré (rediff.).
20 h 47, Musique enregistrée.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le cantique spirituel de saint Jean de la Croix (le mariage).
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival international du film de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-musique : Œuvres de Lully, Franck, Alain, R. Strauss, Lalo ; 7 h 2, Panorama de la semaine : autour de la symphonie classique française (de St-Luc) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, La matin des musiciens : La musique russe du XXe siècle, Chostakovitch ; et des œuvres de Prokofiev, Mahler, Berg, Bach, Rimsky - Korsakov, Stravinski, Tishenko, Schnittke.
12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : la chanson de Louis ; 14 h, Musique légère ; œuvres de Gérard et Russo.
14 h 30, Musiques : Concertos (Hummel, Ditters von Dittersdorf, Musgrave) ; 15 h 30, Un disque pour la semaine : « Sinfonie n° 4 en mi majeur » de Tchérepnine, dir. Rato Tschupp ; 16 h, Cercles musicaux : Teleman, ses amis, ses élèves (Kuhnau, Bach, Stoelzel, Pisendel) ; 18 h 2, Le club du jazz.
18 h 30, Quotidien-Concert : « Benedictiones : la lune, la rosée, la neige, les étoiles » de Roland Manuel, par la Maîtrise de Radio-France, dir. J. Jouineau ; 18 h 45, Concert (Eglise St-Séverin 14-9-1978) : œuvres de Mozart, Haydn, par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. A. Myrat, avec E. Peclard, violoncelle ; 20 h 5, Chasseurs de sons stéréo (Couperin, Quantz).
20 h 20, Concert (Festival de Saintes 1979) : « Cantique de Moïse » de Moulinié, « Cécile, vierge et martyre » de Marc-Antoine Charpentier, par l'Ensemble vocal d'Ile-de-France et l'Ensemble instrumental, dir. W. Christie ; 22 h, Cycle acousmatique : autour de François Bayle.
23 h 5, Ouvert la nuit : Solistes français d'aujourd'hui, le pianiste Pierre Barbizet (Ravel, Chausson, Chopin).

Mardi 19 mai

Un film

LA MAISON DE CAMPAGNE

Film français de J. Girault (1969), avec D. Darrieux, J. Richard, A. Luguet, D. Grey, X. Gélin, M. Pacôme (Rediffusion.)
FR 3, 20 h 30.

L'argent ne fait pas le bonheur, une maison de campagne non plus mais cela y contribue. Cinéaste médiocre, Jean Girault aura illustré depuis vingt ans toutes les mythologies sociales les plus conformistes.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Les huiles : faisons le point.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
Elles en question ; 14 h 5, L'huître de Marennes-Oléron ; 14 h. 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 35, Feuilleton : Allegra ; 15 h. 30, Les recettes de mon village ; 15 h. 50, Mémoire en fête ; 16 h. 20, Le jardin d'Anita ; 16 h. 30, Dossier ; 17 h., A tire d'elles ; 17 h. 10 Coup de cœur ; 17 h. 45, Mini show.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Les mardis de l'information.
Bolivie : Le pays dont la prince est la cocaïne.
d'André Cayatte.
21 h 35 Série : Les grandes aventures de l'Himalaya.
(Lire l'article p. .)
22 h 25 Clés pour demain.
Conservation des grottes souterraines ; Voix synthétiques ; La vie dans les très grandes profondeurs.
Les recherches sur un langage nouveau entre l'homme et la machine ; images des sources chaudes dans le Pacifique ; le sauvetage des cavernes menacées par l'environnement.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Souvenirs et fétiches.
15 h Cinéma : Planète Terre.
de M. Daniel.
16 h 15 Les Muppets.
Avec Ruth Buzzi.
16 h 40 Itinéraires.
Résonances : la Salsa.
17 h 20 Fenêtre sur...
Musée du cinéma.
17 h 50 Récré A 2.
Les quat-z-amis ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord, de l'I.N.C.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : les Avocats du diable.
D'André Cayatte
22 h Débat : L'avocat peut-il être complice ?
Avec Mme G. Halimi, J. Isorni, H. Leclerc, Chotard, le bâtonnier Couturon.
23 h 30 Journal.

La règle et l'exception

LES DOSSIERS DE L'ECRAN
A 2, 20 h 40.

Pour des raisons généralement attribuées à la prudence, ces « Dossiers de l'écran » avaient été, *une première fois, reportés,* pour resurgir les feux de la campagne électorale apaisés. Le sujet est en effet particulièrement propice aux passions, aux « inflammations de langage », *sinon* aux détonations : l'avocat peut-il être complice ? Des événements récents, inégalement élucidés, ont permis d'entretenir un doute sur ce qui sépare le métier de défenseur de celui de brigand, ou même de terroriste ; ils ont légitimé les contrôles imposés au premier à l'entrée des prisons. Les circonstances font l'exception, semblent avoir pensé les producteurs de l'émission en confiant à *André Cayatte le soin* de réaliser un film spécialement conçu pour ces « Dossiers de l'écran » : les Avocats du diable. Dans ce film, les circonstances sont celles de la guerre d'Algérie, et le film se termine bien pour la morale et la démocratie. Dans la réalité d'aujourd'hui, l'exception n'est-elle pas le plus souvent présentée comme la règle, plaçant hors de propos la défense dans le rôle d'accusée ? — F. E.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Association francophone d'accueil et de liaison.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : l'île noire.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : la Maison de campagne, de J. Girault.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Expérimentation sociale d'habitat groupé autogéré ; Les Inuits canadiens.
8 h, Les chemins de la connaissance : Afghanistan, Tibet de l'Islam (L'échec du réformisme) ; à 8 h 32, Autour de l'ésotérisme chrétien : le martinisme lyonnais ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
9 h 7, La matinée des autres : Les Antilles plurielles.
10 h 45, Un quart d'heure avec M. Schneider : La symphonie imaginaire.
11 h 2, L'âge d'or de la flûte française : R. Le Roy (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : La revue de psychanalyse « l'Ane », avec J. Miller.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Le port d'Amsterdam.
14 h 5, Un livre, des voix : Tristesse et beauté, de Y. Kawabata.
14 h 47, Magazine international : Les dictionnaires.
16 h 20, Actualité : L'expérimentation médicale sur l'homme.
16 h 50, Départementale : A Avranches.
18 h 30, Feuilleton : Mastro Don Gesualdo, de G. Verga.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les déformations du globe et les marées terrestres.
20 h, Dialogues franco-espagnols : Le contentieux historique franco-espagnol, avec M. Artola et D. Ozanam.
21 h 15, *Musiques de notre temps* : François Page.
22 h 30, Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de Clérambault, Poulenc et Berlioz ; 7 h 2, Panorama de la semaine : autour de la symphonie classique française (Pignolet de Montéclair) ; 7 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : La musique russe du XXe siècle, le dodécaphonisme (Scriabine, Schoenberg, Firsova, Meerovitch, Liadov, Silvestrov, Slominsky, Debussy, Mossolov, Denissov).
12 h 2, Midi-deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : la chanson de Louis ; 14 h, Musique légère : « Suite arménienne » de Garvarentz, dir. Garvarentz.
14 h 30, Musiques : Les enfants d'Orphée (enseignement primaire) ; 15 h, Un disque pour la semaine : « Deuxième quatuor » de Britten par le Quatuor Amadeus ; 15 h 30, L'éloquence visionnaire : Alfred Cortot (Debussy, Franck, Schumann, Scriabine, Chabrier, Ravel, Beethoven) ; 17 h, Musique symphonique dans les pays de l'Est (Martinu, Penderecki, Kabelac) ; 18 h 2, Le club du jazz : les concerts.
18 h 30, Quotidien-concert : Banc d'essai de jeunes chefs d'orchestre, Jean-François Monot dirige le Nouvel Orchestre Philharmonique pour la « Troisième symphonie en ré majeur » de Schubert (24 mars 1979 au Grand Auditorium de Radio-France) ; 19 h, Portrait par petites touches (en direct du studio 106) : Catherine Collard, piano (Schumann, Brahms).
20 h 5, Premières loges : Erna Berger, soprano, dans des œuvres de J.-S. Bach, Mozart et Schubert.
20 h 30, Concert (en direct de l'Eglise St-Roch à Paris) : « Orfeo » de Monteverdi, par la Chorale Audite Nova de Paris, dir. Jean Sourisse et l'orchestre Jean-François Paillard, dir. Michel Corboz, avec C. Alliot-Lugaz, S. Browne, M. Etcheverry, P. Huttenlocher...
0 h 5, Ouvert la nuit : La revue de la presse et de l'édition musicale dans les pays de l'Est (Slavik, Furster, Penderecki, Kodaly).

● **Sur France-Musique : « Orfeo », de Monteverdi (20 h 30), diffusé en direct de l'église Saint-Roch, à Paris.**

A Mantoue, dans les dernières années du XVIe siècle, il n'était question, chez le comte Bardi, que de musique ancienne, c'est-à-dire celle des Grecs reconstituée fidèlement. D'une erreur d'appréciation de ce qu'était une tragédie antique est né l'opéra : en premier lieu, l'Eurydice de Peri puis celle de son rival Caccini.

C'est sur le même sujet, mais sous le titre d'*Orfeo*, que Monteverdi, quelques années plus tard, allait composer, à l'occasion des fêtes du *carnaval* de 1607, une « fable en musique » qui fit oublier pour longtemps les tentatives de ses prédécesseurs.

Les « régimistes »

par PHILIPPE BOUCHER

LES moyens d'information et de communication ont activement participé (jusqu'à susciter l'ennui disaient certains) à la dernière campagne électorale. Officiellement pour les trois chaînes françaises de télévision et Radio-France ; professionnellement pour ces mêmes organes et pour tous les autres, qu'ils soient écrits, parlés ou vus ; qu'ils soient installés sur l'Hexagone ou qu'ils viennent de l'extérieur, qu'ils aient une audience nationale ou que leur rayon d'action soit réduit à une région, parfois à moins. L'audiovisuel et l'écrit ont bâti ce débat qui prenait en compte et avait pour but d'éclairer pour les électeurs, et même ceux qui ne l'étaient pas, le grand choix qu'ils devaient opérer.

Voilà qui est fait. Mais rien n'est réellement connu de la portée des moyens de communication et d'information sur ce choix. Rien n'est connu de la part prise par ces moyens à la détermination du choix. Rien n'est éclairci de la nature de l'information par rapport au choix politique.

Dans l'affrontement qui s'est développé durant ces derniers mois, les moyens d'information ont-ils rendu compte d'un enjeu politique, quitte à le commenter, du moment que le commentaire était explicite, ou bien y ont-ils pris part d'une manière qui revêtait la forme d'un commentaire implicite ?

Les moyens d'information étaient-ils témoins ou acteurs ? S'ils étaient acteurs, cette situation était-elle ostensible ? Selon quels critères ? Pour peser sur le choix ou pour l'éclairer ?

La question est moins aiguë pour les journaux que pour l'audiovisuel. Produit durable, l'écrit permet davantage la réflexion et l'analyse, y compris sur son contenu ; le cas échéant, sur le message qu'il transmet, fût-ce de manière biaise. De la sorte, par nature, l'écrit respecte davantage son lecteur que l'audiovisuel ne le fait et ne peut le faire. L'image, et, à un moindre degré, le son, écarte presque complètement l'idée d'une réflexion au profit d'une information qui est en quelque sorte *signifiée plutôt que transmise*.

La vieille remarque selon laquelle, « *C'est vrai, je l'ai lu dans le journal* », déperit au bénéfice d'un phénomène aggravé par l'image supposée ne fournir que de l'authentique et de l'incontestable.

Le journal comporte en soi, objectivement, une part importante de sincérité, sincérité inévitable, sur lui-même. Point n'est besoin pour savoir à quoi s'en tenir d'afficher comme *l'Humanité* dans son bandeau « *Organe central du parti communiste français* ».

Point n'était besoin, au lendemain du second tour, qu'un éditorialiste du *Figaro* commence son article par la phrase : « *Nous avons perdu la première manche.* » Le déferlement pro-giscardien des semaines précédentes avait montré, s'il en était besoin, ce qu'on savait déjà.

Point n'était besoin à un journal du même groupe de presse, *France-Soir*, de se réjouir bruyamment du succès de M. Mitterrand après avoir tant prôné la continuité : on savait déjà que ce journal n'était pas à une contradiction près.

La situation est passablement différente pour la télévision. Il y avait sur ce point de quoi sourire à voir M. Etienne Mougeotte, dont l'engagement politique se manifesta quotidiennement jusqu'au 10 mai, rabrouer le soir même M. Lecanuet, coupable de ne se pas bien souvenir d'un propos récent de M. Mitterrand.

A quelques rares exceptions près, les collaborateurs de la télévision française ont été durant sept ans outrageusement « régimistes ». Ce serait tirer sur une ambulance que de le rappeler. La défense par l'argument du minutage, telle qu'elle a été développée à l'occasion de la campagne, ne tient pas une seconde...

Mais ce ne serait pas en changeant l'orientation d'un « régimisme » à quoi la plupart paraissent prêts (nulle annonce de départ n'ayant été entendue), qu'on améliorerait *quoi que ce soit*. Une outrance socialiste ne serait pas de meilleur aloi qu'une outrance giscardienne.

Au-delà des recettes juridiques qui seront imaginées, la question première pourrait être celle-ci : un régime politique, quels que soient ses choix, peut-il exister sans faire de la maîtrise de la télévision les conditions de sa survie ?

Peut-il envisager d'asseoir et de préserver son existence autrement qu'en contrôlant étroitement ce qui est rapporté de son action par la télévision, qu'en censurant les commentaires que cette action suscite ? Or, tel a bien été le cas jusqu'à présent. *Ce serait faire œuvre de dignité que de renoncer* à cette perversion.

Il est vrai, d'autre part — se le cacher serait hypocrisie ou ignorance, — que l'outil télévision ne permet pas la même expression que l'écrit. Lorsque le sénateur Marcilhacy écrivait dans ces colonnes, en « Une » !, un article où chaque paragraphe se terminait par : « *Je m'en fous* », personne, hormis quelques grincheux pudibonds, ne songeait à s'en offusquer. On pouvait même trouver, au contraire, que cela avait, dans un strict respect de la grammaire, une certaine allure.

Sur un autre registre, le « *J'accuse* », de Zola, *publié dans l'Aurore, le 13 janvier 1898*, fut un coup de tonnerre à l'époque. La même accusation, aujourd'hui formulée à la télévision, serait assez *voisine du tremblement de terre*. Cette évidence ne revient cependant pas à plaider pour les frileux.

Ce qui est en cause est la recherche d'une information digne : de ceux qui la transmettent et de ceux qui la reçoivent ; d'une information qui n'aurait pas pour postulat que les téléspectateurs sont atteints *de crétinisme*.

C'est, avec l'indépendance de l'outil, le but majeur d'une télévision qui ne serait plus le quatrième pilier du pouvoir. Une telle et double ambition n'a cependant d'avenir que si elle est un souci quotidien qu'indépendance ne rime pas avec complaisance ou autonomie de décision avec risque de *sanction*.

Mercredi 20 mai

Un film

C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE

Film français de C. Gion (1975), avec B. Blier, F. Perrin, C. Piéplu, C. Carlier, N. Rouge, H. Deschamps. (Rediffusion.)
FR 3, 20 h 30.

★ *Cette satire du monde de la publicité égratigne certaines personnalités parisiennes et leurs procédés. Le spectateur, qui n'a pas forcément les clés de l'intrigue et des personnages, peut s'amuser sans chercher midi à quatorze heures : les situation, les dialogues et les acteurs sont drôles.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

- 12 h 5 Réponse à tout.
- 12 h 25 Une minute pour les femmes. Bien cuire les aliments.
- 12 h 30 Midi première.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Portes ouvertes : Attention école.
- 13 h 55 Les visiteurs du mercredi. Spécial 6-10 ans ; 14 h. 10, Heidi ; 14 h. 45, Feuilleton : le Vol du Pélican ; 15 h. 10, Spécial 10-15 ans ; 15 h. 40, Les contes à trembler debout ; 16 h. 25, Les infos ; 16 h. 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h. 25, Studio 3.
- 18 h Auto-mag.
- 18 h 25 L'île aux enfants.
- 18 h 50 Avis de recherche.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Les paris de TF 1.
- 19 h 50 Tirage du Loto.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : Point de rencontre. Réalisation M. Favart. Avec : M.-C. Barrault et N. Silberg.
- 22 h Magazine : La rage de lire, de G. Suffert. L'aube noire du romantisme. Avec Mme C. Issartel (*les Dames au camélia*), MM. P. Gascar (*Nerval et son temps*), J. Boissel (*Gobineau*), M. Le Bris (*le Paradis perdu*) et G.A. Goldschmitt pour le livre de P. Hartling (*Hölderlin*). (*Lire notre sélection.*)
- 23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
- 12 h 5 Passez donc me voir.
- 12 h 30 Série : Les amours des années folles.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 13 h 50 Face à vous.
- 14 h Les mercredis d'aujourd'hui madame.
- 15 h 15 Série : Super Jaimie. Sauvetage à Costa-Brava.
- 16 h 10 Récré A 2. Emilie ; Félix le chat ; Discorébus ; Maraboud'ficelle ; Zeltron ; les blancs jouent et gagnent.
- 18 h 10 Cours d'anglais.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Top club.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Variétés : Collaroshow. *Le groupe Stray Cats, R. Lory, E. Chicot, M. Sardou.*
- 21 h 40 Magazine scientifique : Objectif demain. Ariane contre navette : la guerre des lanceurs. *Passée la conquête de l'espace, il reste à l'exploiter.*
- 22 h 40 Magazine Zigzag, de T. Wehn-Damisch. Modigliani sans légende. *Une tentative de détacher l'œuvre du peintre de sa légende.*
- 23 h 20 Journal.

L'âme du monde

LA RAGE DE LIRE
TF 1, 22 heures.

Etre romantique, facile à dire. Il n'est pas donné à tout le monde de traverser des eaux aussi sombres et gonflées de mélancolie. L'Allemand, dit-on, excelle dans cette forme d'héroïsme ingrat. *Animés par des* désirs immenses et indéterminés, le romantique allemand sait, quand sa situation intérieure *devient* intolérable, se supprimer comme un facteur met une lettre à la poste. En attendant cette issue fatale, il se plaît à feuilleter sa poitrine, tel un livre qui, à chaque page, cueille un soupir de l'âme du monde. Le Français, *plus prudent*, n'a goûté que du bout des lèvres à cette transe de l'esprit. De tempérament *douillet*, il préfère en faire une *expérience* passagère qui peut, le moment venu, servir de tremplin vers d'autres destinées *moins évanescentes — et plus* concrètes. Georges Suffert, en accueillant des auteurs qui ont écrit sur Gobineau, Nerval et Hölderlin, devra faire face à de rudes épreuves avec le romantisme qu'on lui connaît. Au moins ne prétend-il pas être « nouveau en la matière ».

M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes. Coup double.
- 18 h 55 Tribune libre. La Jeunesse ouvrière chrétienne (J.O.C.).
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé : l'île noire.
- 20 h Les jeux.
- 20 h 30 *Cinéma : C'est dur pour tout le monde*, de C. Gion.
- 21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

- 7 h 2, *Matinales* : La toxicomanie des enfants : L'Alaska « maudite ».
- 8 h, Les chemins de la connaissance : Afghanistan, Tibet de l'Islam (du non-développement au sous-développement) ; à 8 h 32, L'illuministe chrétien au dix-dix-huitième siècle.
- 8 h 50, Echec au hasard.
- 9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Les archives de l'architecture ; Architecture de l'Antiquité.
- 10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie.
- 11 h 2, L'âge d'or de la flûte française : R. Le Roy (et à 17 h 32).
- 12 h 5, Agora : Lettres d'amour de Napoléon à Joséphine.
- 12 h 45, Panorama.
- 13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
- 14 h, *Sons : Amsterdam.*
- 14 h 5, Un livre, des voix : Le manuscrit inachevé, de Noël Devaulx.
- 14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Loisirs et communication.
- 15 h 2, Points d'interrogation : Technologie et industrialisation ; Transports et communications.
- 16 h 20, Actualité : A propos du centenaire de Picasso.
- 16 h 50, Départementale : A Avranches.
- 18 h 30, Mastro Don Gesualdo, de G. Verga.
- 19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
- 19 h 30, La science en marche : Faut-il une recherche médicale ?
- 20 h, La musique et les hommes : Les héritiers de la montagne blanche.
- 22 h 30, Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

- 6 h 2, *Quotidien-musique* : Œuvres de Duparc, Migot et Balbastre ; 7 h 2, Panorama de la semaine (K. Stamitz).
- 9 h 2, Le matin des *musiciens* : La musique russe du XX[e] siècle, œuvres de Debussy, Messiaen, Denisov, Obouhov, Wyschnegradsky, Knaifel, Satie, Chostakovitch, Schnittke, Goubaïdoulina.
- 12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : la chanson de Louis ; 14 h, Musique légère : œuvres de R. Hahn et B. Gérard.
- 14 h 30, Microcosmos : Les études à l'étude (Haendel) ; 15 h, Kaléidoscope : reportage au Conservatoire de Calais (Ligeti, Lockwood, musique traditionnelle d'Argentine et Carillons du Nord) ; 16 h, Galerie de portraits : Paul Eluard (Mefano, Poulenc) ; 17 h, Feuilleton (Debussy) ; 17 h 5, Haute infidélité.
- 17 h 20, Le royaume de la musique : Concours régionaux de musique d'ensemble à Grenoble et à Metz ; 18 h 2, Le club de jazz.
- 18 h 30, Quotidien concert (Festival de La Rochelle, 3-7-1977) : « Schichten », de C. Roque Alsina, par l'Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik ; 18 h 45, Concert (en direct de l'auditorium 105) : œuvres de Lejeune, Schütz, Verdi, Brückner, Poulenc et Jolivet, par le Groupe vocal de France, dir. J. Alldis ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles.
- 20 h 30, *Concert* (Palais des Congrès à Paris, 19-3-1981) : « Symphonie n° 3 » de G. Hugon ; « Concerto pour piano et orchestre n° 22 en mi bémol majeur » de Mozart ; « Shéhérazade, suite symphonique » de Rimski-Korsakov, par l'Orchestre de Paris, dir. E. Krivine, avec A. Fischer, piano.
- 22 h 30, *Ouvert la nuit* : Les compositeurs composent et proposent. Paul Arma (Bartok, Arma, Cowell, Bach et folklore yougoslave, de Géorgie caucasienne et des Etats-Unis).

Jeudi 21 mai

Deux films

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE

Film français de Luis Bunuel (1972), avec Fernando Rey, P. Frankeur, D. Seyrig, B. Ogier, S. Audran, J.-P. Cassel.
A 2, 20 h 45.

★★ *Début d'un cycle Bunuel — quatre films — qu'il ne faut absolument pas manquer. Le cinéaste « scandaleux » de l'Age d'or (1930) a gardé jusqu'à nos jours son esprit de jeunesse, son insolence, sa rébellion, contre l'ordre bourgeois, sa liberté. Ici, il s'amuse à pourfendre, par des gags surréalistes, le rituel d'une classe sociale appuyée sur l'Eglise et l'armée. On veut dîner ensemble, mettre les petits plats dans les grands et on n'y arrive pas. Rêves et fantasmes s'emboîtent dans la réalité. La « grande bouffe » n'aura pas lieu. Il ne faut surtout pas chercher un sens symbolique aux images. Avec un merveilleux humour, Bunuel dévoile, dans une suite de fiasco (les repas décommandés, manqués, interrompus) la face cachée d'une bourgeoisie avec laquelle il ne fait pas bon vivre. Sa psychanalyse filmique est, en fait, une description exacte d'êtres médiocres et ridicules qui détiennent l'argent et le pouvoir et dont craque le charme mondain dans des mésaventures cocasses, une agitation absurde.*

FLIC STORY

Film français de J. Deray (1975), avec A. Delon, J.-L. Trintignant, M. Perrin, R. Salvatori, A. Pousse, D. Manuel, P. Crauchet, M. David. (Rediffusion.)
FR 3, 20 h 35.

★ *L'inspecteur Roger Borniche à la poursuite du truand Emile Buisson, sorte d' « ennemi public n° 1 » à la fin des années 40. Une reconstitution historique réussie (avec une petite touche de rétro), des séquences d'action sans effets spectaculaires, la mise en scène de comportements et l'affrontement de deux grands acteurs : Alain Delon en policier, Jean-Louis Trintignant en criminel.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

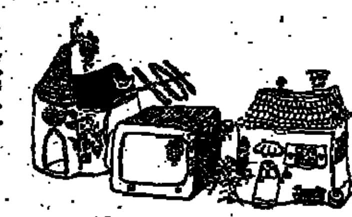
- 12 h 5 Réponse à tout.
- 12 h 25 Une minute pour les femmes. Les légumes mal aimés.
- 12 h 30 Midi première.
- 13 h Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 13 h 50 Objectif santé. Intolérance du nourrisson aux protéines alimentaires.
- 14 h Les émissions du jeudi. L'imprimé à l'heure de l'audiovisuel.
- 18 h C'est à vous.
- 18 h 25 L'île aux enfants.
- 18 h 50 Avis de recherche.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Les formations politiques.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : Saint champion. L'été a commencé à Roland-Garros. Réalisation : P. Lary, avec M. Robbe, V. Popesco, H. Deschamps, J. Duby.
- 21 h 25 Magazine : L'événement, de M. Cavada et M. Thoulouze. *La dame de fer de Reagan, Mrs Kirpatrick ; La pauvreté en France ; La situation en Irlande.*
- 22 h 30 Documentaire : Pierre Soulages. Réalisation J.-M. Meurice. (*Lire notre sélection.*)
- 23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

- 10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
- 12 h 5 Passez donc me voir.
- 12 h 30 Série : Les amours des années folles.
- 12 h 45 Journal.
- 13 h 35 Emissions régionales.
- 13 h 50 Face à vous.
- 14 h Aujourd'hui madame. L'image dans notre vie.
- 15 h 5 Série : Département S. Double identité.
- 16 h L'invité du jeudi : Bertrand Blier, en direct de Cannes.
- 17 h 20 Fenêtre sur... Portrait de Nathalie Baye.
- 17 h 50 Récré A 2. Emilie ; Discopuce ; les quatr'z-amis ; la bande à Bédé.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord, pas d'accord, de l'I.N.C.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 45 Top club.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Jeudi cinéma (et à 22 h. 20).
- 20 h 45 Cinéma : le Charme discret de la bourgeoisie, de L. Bunuel.
- 22 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

- 18 h 30 Pour les jeunes. L'ours Paddington ; Lolek et Bolek.
- 18 h 55 Tribune libre. *Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.).*
- 19 h 10 Journal.
- 19 h 20 Emissions régionales.
- 19 h 55 Dessin animé : l'île noire.
- 20 h *Les jeux.*
- 20 h 35 Cinéma : Flic Story, de J. Deray.
- 22 h 15 Journal.



FRANCE-CULTURE

- 7 h 2, Matinales.
- 8 h, Les chemins de la connaissance : Afghanistan, Tibet de l'Islam (Les ambiguïtés de la coopération) ; à 8 h 32, *L'ésotérisme* et l'école symboliste ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.
- 9 h 7, Matinée de la littérature.
- 10 h 45, Questions en zig-zag : Les arbres de notre vie, avec le professeur J. Lhoste.
- 11 h 2, L'âge d'or de la flûte française (et à 17 h 32).
- 12 h 5, Agora : Sur les pas d'Hérodote, avec J. Lacarrière.
- 12 h 45, Panorama.
- 13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Thomas, de Strasbourg.
- 14 h, Sons : Hong-Kong.
- 14 h 5, Un livre, des voix : Les pirogues, de R.-J. Chauffard.
- 14 h 47, Souvenirs d'égotisme : Italo Calvino.
- 15 h 50, Contact.
- 16 h, *Le magasin des nouveautés.*
- 16 h 50, Départementale : A Avranches.
- 18 h 30, Mastro Don *Gesualdo*, de G. Verga.
- 19 h 25, *Jazz à l'ancienne.*
- 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le Centre national de transfusion sanguine.
- 20 h, Kean, d'A. Dumas. Avec : J.-C. Dronot, J.-P. Andreani, etc. (rediff.).
- 22 h 30, Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

L'atelier

« UN PEINTRE AU TRAVAIL : PIERRE SOULAGES »
(film de Jean-Michel Meurice)
TF 1, 22 h 30.

Pierre Soulages n'est pas de *ceux qui* s'épanchent ni de ceux qui discourent. C'est un peintre du silence, qui laisse parler sa peinture née dans la violence *retenue du face-à-face* avec la toile. Le film de Jean-Michel Meurice se veut à l'image de l'artiste, qui s'exprime dans et seulement dans ces grands brossages sombres, significatifs d'une connivence intense de l'esprit et de la *main. C'est un portrait qui* se veut signifiant, sans bavardage. Pas de commentaires, pas d'explication de l'œuvre, pas plus que de description chronologique. Le « récit », c'est l'image qui doit le faire, l'image *du peintre dans son « décor* naturel » : l'atelier. On verra Soulages au travail, aux prises avec la toile et pris lui-même dans un contexte d'objets familiers, de conversations, de sons, de paysages, d'allusions biographiques. — G. B.

FRANCE-MUSIQUE

- 6 h 2, *Quotidien-musique* : Œuvres de Bizet, Campra, Pierné et Chabrier ; 7 h 2, Panorama de la semaine : autour de la symphonie française (S. Le Duc) ; 7 h 30, Informations culturelles.
- 9 h 2, L'oreille en colimaçon : « Picasson » (pour les enfants de quatre à sept ans).
- 9 h 17, Le matin des musiciens : La musique russe du XX[e] siècle, « Le motorisme instrumental » (Balakirev, Rachmaninov, Scriabine, Prokofiev, Chostakovitch, Chedrin, Khatchaturian, Khrennikov, Denissov).
- 12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : la chanson de Louis ; 14 h, Musique légère : œuvres de Lehar, Walberg, *Monti.*
- 14 h 30, Musiques : Inventaire pour demain (Jolas, Kelkel, Nikiprovetsky) ; 15 h 30, Grands solistes : Sviatoslav Richter, piano (Berg, Debussy, Prokofiev) ; 16 h 30, L'art de Hermann Scherchen (Bach, Glück) ; 18 h 2, Le club du jazz (Coleman).
- 18 h 30, France-Musique à Cahors (jusqu'à 24 h) : Jazz : Le swing machine de Cahors, l'Ensemble de percussions de l'Ecole de musique et la Chorale de Cahors ; 20 h, le *Grand Chemin des troubadours* : en compagnie d'Antoine Bertrand, de Guillaume Boni et de Bernard de Ventadorn ; 20 h 30, Concert (en direct du Théâtre de Cahors) : « Sonate pour violon seul » de Bach, Variations sur « *Klagen, Weinen, Zagen Zorgen* » pour piano, de Liszt, « *Evryali* » pour piano, de Xenakis, « Sonates pour piano et violon » et « la Partenza » de Beethoven, « Cycle de lieder » de Brahms, « 3 lieder aus der Jugendzeit » de Mahler, avec M.-Fr. Bucquet, piano, Th. Goldschmidt, violon, et Jorge Chaminé, chant ; 23 h, La musique du Lot : œuvres de Canteloube, Gaubert, Masson, Poulenc.
- 0 h 5, *Ouvert la nuit* : Douces musiques (Fauré, Marcello, Chopin, Strauss).

● **Théâtre romantique**, toujours, sur France-Culture : à 20 heures, *Kean, ou désordre ou génie*, d'Alexandre Dumas, dans une réalisation de Georges Peyrou. Ce drame en cinq actes, créé en 1836 *par le célèbre acteur du* Boulevard du crime Frédérick Lemaître, trace le portrait d'un *comédien anglais* tout aussi illustre, Edmund Kean (1787-1833). Au premier acte, Kean est un homme heureux : riche, célèbre et aimé. Mais il est aussi, et de plus en plus, débauché, ivrogne, coureur de jupons, couvert de *dettes. Tout cela ne peut* s'achever, à l'issue d'une intrigue compliquée, que par l'exil, *l'abandon du théâtre*, le renoncement à la gloire. Ainsi cette pièce illustre-t-elle parfaitement la conception *romantique du* « désordre et génie ». Elle montre aussi un personnage caractéristique de comédien, suivant l'esthétique de l'époque. (Nouvelle diffusion.)

Les programmes des émissions de radio régulières (France-Inter, Radio-Bleue, Europe 1, R.T.L., R.M.C.) sont publiés désormais le premier mercredi (« le Monde » daté jeudi) de chaque mois. Les prochains programmes paraîtront ainsi dans « le Monde » daté jeudi 6 mai.

هكذا من الأصل

L'Himalaya de Daniel Costelle

Pour voir et pour savoir

VOUS vous rappelez l'accueil réservé à Maurice Herzog à son retour de l'Himalaya en 1950 ? Inimaginable, non ? C'était le vainqueur de l'Anapurna, l'homme le plus haut du monde, le héros, le conquérant, c'était Lindbergh, c'était la France enfin lavée de la défaite et de la honte. Il était beau et il était brave, il avait semé à la descente les doigts gelés de ses mains et de ses pieds. Grelottant de fièvre, grignoté par la gangrène, ballotté sur une civière dans la touffeur moite de la jungle tibétaine, il avait vécu un calvaire et il avait survécu.

On l'a rencontré le mois dernier à Chamonix. Il a *blanchi*, il a *rosi*, *on dirait*, pour reprendre l'expression de Christine de Rivoyre à propos de Chaplin, le négatif de son mythe, et son étroit regard semble encore tout ébloui par la lumière glacée des cimes. C'était le premier épisode de l'excellente série de six émissions de Daniel Costelle consacrée aux grandes aventures de l'Himalaya, racontées de cette façon qui n'appartient qu'à lui sur ce ton *martelé*, haletant, émerveillé, contraignant, balisé d'expressions toutes faites — spectacle grandiose, visage ravagé *par* la fatigue, beauté à couper le souffle, — garantes de sa spontanéité et de son accessibilité au plus grand nombre. Du bon usage du cliché à la télé... Il y aurait beaucoup à écrire là-dessus.

Nous avons assisté ensuite, c'était sensationnel, à la conquête de l'Everest par Tensing et Hillary en 1953. On les a vus à l'œuvre et on les a revus commenter à notre intention cette lente, cette atroce montée et puis, le dernier pas franchi, leur embarras... Que dire ? Que faire ? Avec une réserve toute britannique, Hillary a voulu serrer la main emmitouflée de Tensing, mais l'autre s'est jeté dans ses bras et ils se sont donné de grandes claques dans le dos.

Escalades à l'ancienne, vieilles images jaunies sorties d'un roman de Jules Verne, interminables files de porteurs pieds nus, fourmis ployant sous leur fardeau, camps rapprochés de plus en plus perfectionnés, guêtres et masques à oxygène. Ce qui n'empêche pas les hécatombes. Les montagnes *maudites*, *le K2*, *le Nanga-Parbat*, *inaccessibles* repaires des dieux, frappent dur et vite. Plus de trente alpinistes de toutes nationalités enfouis sur ces pentes jusqu'à ce qu'un Allemand, Herman Buhl, *enfin*... En 1955, ça y était. Les plus hauts sommets avaient été conquis, sauf un. Restait à se frayer un chemin par des voies jugées imprenables, la face sud du Makalu, celle du Daulagiri.

A chaque plan on se pose la *question* : pourquoi ? A *quoi répond* ce besoin d'aller encore et toujours plus haut, plus loin, pas après pas, prise après prise, d'aller jusqu'au bout de soi, de *narguer* la peur, de nier la souffrance, de racler son dernier souffle dans cet air raréfié, de vaincre ces « pics de l'impossible ». Au besoin de voir et de savoir qui arrache l'homme à la planète et le lance vers les étoiles.

L'homme et la femme. Hier, on a fait la connaissance de l'adorable Japonaise qui s'est hissée, à la tête d'une expédition entièrement féminine, jusqu'au sommet du monde. Et on a *mesuré*, au terme de cette saga d'une intensité dramatique soutenue par l'usage discret d'une musique incrustée dans la trame de documents totalement *inédits* tournés par les grimpeurs eux-mêmes, oui, on a apprécié l'évolution d'un sport exigeant à présent des qualités *d'athlète* complet, super-entraîné, capable d'arriver seul, à l'exemple de Reinhold Messner, au pas de course, le nez au vent, sac au dos, au plus haut de la terre. Et de regarder en bas.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Prochaine émission le mardi 19 mai, TF 1, 21 h. 35.

La Semaine des réalisateurs de télévision

L'attente

Dans une petite salle du centre Georges-Pompidou, le mouvement des réalisateurs de télévision (M.R.T.V.), qui regroupe trois cent cinquante professionnels, s'est réuni pour la deuxième année consécutive, pendant une semaine, du 4 au 10 mai. Pour ces professionnels individualistes de tempérament, c'était une manière de se rencontrer pour parler et de leurs réalisations, et de perspectives d'avenir.

Les réalisateurs avaient sélectionné vingt-cinq films, non pas en fonction de l'audience ou du prestige, mais plutôt « *des risques pris par leur auteur dans l'écriture, le ton et le thème* ». Ce parti pris arbitraire ne relevait pas de l'intention de présenter un « best », mais de représenter les différents courants et directions de travail. En montrant ce panorama — reportages, enquêtes, documentaires, téléfilms, dramatiques — réalisé par Guy Olivier, Raoul Ruiz, Alain Rémond, Simone Vanier, entre autres, les réalisateurs entendaient affirmer leur spécificité par rapport à ce qu'ils appelent « *une télévision pour un seul public* ». Ils considèrent, et tel est le sens de leur démarche, que la télévision, avec notamment les cassettes vidéo, deviendra une télévision à la carte et impliquera une multiplicité de publics.

Au cours des nombreuses réunions de cette semaine, l'accent a été mis sur les aspects techniques — télévision par câble, lazer, système de vidéo — et les difficultés pratiques qu'éprouvent les réalisateurs à les suivre. Le débat qui clôturait cette semaine a été instructif et révélateur du fossé qui sépare les réalisateurs et leurs administrateurs.

Les réalisateurs attendaient cette confrontation avec impatience, sans pourtant trop d'illusions. Deux conceptions de la télévision s'opposaient. Les critères de sélection des projets déposés sur le bureau des administrateurs et gestionnaires des trois chaînes — qui s'étaient tout de même déplacés pour cette semaine — étaient au centre des discussions : nombreux sont les projets envoyés « aux oubliettes » avec comme seule explication : « *cela ne correspond pas à notre politique de programme.* » Le ton bon enfant du dialogue a laissé transparaître, d'un côté l'obligation de tenir compte des facteurs contraignants, tel le budget, les taux d'écoute... et de l'autre côté, le souci de la création, de la place qui lui revient. Depuis plusieurs années, l'accent a en effet été mis davantage sur une télévision de débats, de tables rondes, au détriment de la fiction.

Les professionnels du Mouvement des réalisateurs de télévision — ils se considèrent à juste titre comme l'avant-garde de la télévision, — ont le sentiment de ne pouvoir s'exprimer à l'intérieur de structures qui, à leurs yeux, sont l'émanation directe d'un pouvoir à la fois centralisé et diffus.

MARC GIANNESINI.

VU

Pauvres petits actionnaires !

Comment les petits actionnaires peuvent-ils défendre leurs droits et leurs intérêts face aux grandes sociétés ? Tel était, par une cruelle ironie, le problème qu'évoquaient les « Dossiers de l'écran » sur Antenne 2, au moment même où la Bourse de Paris, traumatisée par les résultats de l'élection présidentielle, subissait sa plus forte chute depuis la guerre. Le film, en lui-même (Une cadillac en or massif)*, était divertissant : une jeune actrice sans emploi, interprétée par la pétulante Judy Holliday, détient dix actions d'une importante société et entreprend, joyeusement, de perturber, par ses questions naïves et indiscrètes, des assemblées générales d'actionnaires jusque-là ronronnantes et formalistes. Comment la jeune actrice arrive à faire trembler les membres du conseil d'administration, cupides ou incapables, puis à les évincer pour permettre au fondateur de la société d'en reprendre la tête après l'avoir quittée pour occuper un poste officiel à Washington.*

C'était le scénario typique d'une comédie américaine des années 50 avec l'obligatoire Happy End.

Impuissants

« Charmante caricature du système », estimèrent d'emblée MM. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, et Daniel Hua, directeur général adjoint de la Société générale, qui prirent la défense du système actuel de représentation des petits actionnaires aux assemblées générales de sociétés, face à leurs contradicteurs, MM. Gabriel Renaud et Marcel Tixier, présidents, respectivement, de l'Association pour la promotion de la défense de l'actionnariat et de l'Association nationale des actionnaires français. Pour ces derniers, les petits actionnaires sont impuissants face à un conseil d'administration omnipotent grâce aux procurations, ces fameux « pouvoirs en blanc », fournis précisément par les agents de change et les banques qui tiennent sous dossier les actions de leurs clients. Selon M. Pierre Uri, conseiller financier du P.S., qui, élection oblige, avait, au pied levé, remplacé M. Ambroise Roux, P.-D.G. de la C.G.E. et président de l'association des grandes sociétés faisant appel à l'épargne, il faudrait confier la défense de ces petits actionnaires à des associations qui recevraient ces fameux pouvoirs en blanc. Oui, mais quelles associations? Celles de MM. Renaud et Tixier ne regroupent respectivement, paraît-il, que mille et quatorze cents actionnaires sur les quatre millions et demi de détenteurs d'actions en France. Le vote par correspondance ? M. Tricot, président de la commission des opérations de Bourse, estime que ce serait tuer la notion même d'assemblée, et suggère plutôt la mise en œuvre de moyens audiovisuels.

Pas vraiment motivés

Tous ces arguments n'étaient guère convaincants : le système actuel où les conseils d'administration font, pratiquement, ce qu'ils veulent, est bien difficile à réformer, d'autant que, à la différence des Etats-Unis où les titres sont nominatifs, les sociétés françaises ne connaissent qu'indirectement leurs actionnaires. La conséquence en est que les petits porteurs ne sont pas vraiment motivés pour se préoccuper vraiment de la gestion des sociétés, leur seul vote véritable étant, le cas échéant, de vendre leurs titres s'ils sont mécontents.

Ajoutons qu'à ces échanges un peu académiques s'est greffée une polémique assez vive sur les causes de la chute des cours de la Bourse en début de semaine. M. Uri l'imputait à des « manipulations » et à des « déclarations mensongères » tandis que M. Flornoy en attribuait la responsabilité unique à la « surprise » causée, dans les milieux financiers, par l'élection de M. Mitterrand. Là aussi la campagne électorale s'est poursuivie, M. Uri se hasardant même à donner des conseils boursiers : achetez de l'emprunt 7 % 1973 (l'Etat tiendra ses engagements, quoi qu'il lui en coûte) et des valeurs de sociétés nationalisables (elles ont trop baissé).

F. R.

Mercredi 13 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.

20 h 30 Tirage du Loto.

20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
6. — Un si joli petit nuage. Réalisation J. Pignol, avec G. Darrieu, Y. Barsacq, P. Destailles...

22 h 5 La rage de lire.
de Georges Suffert
A quoi servent les géographes ? Avec Mme J. Beaujeu-Garnier (la France des villes), *MM. Y. Lacoste pour la revue* Hérodote *et pour l'*Atlas du tiers-monde, *A. Frémont* (Paysans en Normandie), *H. Le Bras et E. Todd* (l'Invention de la France), *J. Rovan* (la Bavière).

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

19 h 45 Journal.

20 h 10 Sports : Football.
Finale de la Coupe des coupes, en direct de Dusseldorf.

22 h 10 Magazine : Grand Stade.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.

20 h 30 Cinéma : « les Centurions ».
Film américain de M. Robson (1966), avec A. Quinn, A. Delon, G. Segal, M. Morgan, M. Ronet, C. Cardinale, G. Asian (Rediffusion.)
Des officiers de parachutistes, anciens de la guerre d'Indochine, se retrouvent en Algérie au moment de la rebellion du F.L.N. Ils s'opposent sur les méthodes à appliquer.
D'après le roman de Jean Lartéguy, un film complexe et courageux sur le rôle de l'armée dans les guerres coloniales. Une brillante interprétation.

22 h 35 Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Quelles recherches pour quels habitats ?

20 h, La musique et les hommes : Mahler et la sécession.

22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : Musiques traditionnelles.

20 h 30, Concert (Association pour la collaboration des interprètes et des compositeurs) : Lachatre, Decoust, Webern, Mefano, Monteverdi, Tessier.

22 h 30, Ouvert la nuit : Intermezzo (Scriabine) ; 23 h, *Les mémoires de la musique* (Pierné, Duruflé, Fauré, Rabaud).

Jeudi 14 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.

12 h 25 Une minute pour les femmes.
Le crédit gratuit.

12 h 30 Midi première.

13 h Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Objectif santé : La température.

14 h Les émissions du jeudi.
Là-bas, là-bas à l'Orient ; 14 h 28 En vacances ; 14 h 33 Clic et Clac ; 14 h 50 Les troubles de la nutrition ; 15 h 2 Jobs ; 15 h 30 Techniques ; 15 h 45 Trucages ; 16 h L'avenir à bras-le-corps ; 16 h 52 D'un jeudi à l'autre ; 17 h Stage « Marionnettes » en école normale : jouer pour éduquer.

18 h C'est à vous.
L'orientation scolaire.

18 h 25 Un, rue Sésame.

18 h 50 Avis de recherche.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les paris de TF 1.

20 h Journal.

20 h 30 Série : Salut champion.
Le bon couloir. Réalisation S. Friedman.
John Duffy raconte à Vincent sa vie de prisonnier, et d'athlète. Tout se passe aux U.S.A.

21 h 25 L'événement.
de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
L'Atlantique en planche à voile ; Norodom Sihanouk : un prince en exil. L'armée espagnole après le putsch.

22 h 30 Journal.

22 h 40 Cinéma : le Voleur de crimes.
Film français de N. Trintignant (1969), avec J.-L. Trintignant, R. Hossein, F. Bolkan, S. Marquand, K. Blanguernon.
Après avoir assisté à un suicide, un petit bourgeois, pour échapper à sa vie étriquée, s'accuse, par lettres anonymes aux journaux, d'être un assassin. Intéressante étude d'un cas de mythomanie ; Une forte composition de Jean-Louis Trintignant, dirigé par sa femme, réalisatrice.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir.

12 h 30 Série : les Amours des années folles.

12 h 45 Journal.

13 h 35 Emissions régionales.

13 h 50 Face à vous.

14 h Aujourd'hui madame.
Le Salon des arts ménagers.

15 h Série : Département S.
L'amnésique.

16 h L'invité du jeudi : Jean Poiret.

17 h 20 Fenêtre sur... point 2000.
La voix.

17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.

18 h 30 C'est la vie.

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.

19 h 10 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.)

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Assemblées parlementaires.
Le Sénat.

20 h Journal.

20 h 35 Téléfilm : Sept hommes en enfer.
de Youri
La tension insoutenable de deux nations qui risque de mettre en branle la force de frappe.

21 h 50 Magazine : Coups de théâtre.
de G. Kahn. L'actualité théâtrale.
La découverte du nouveau théâtre de Marseille créé à la place de l'ancienne criée aux poissons du Vieux-Port.

22 h 50 Histoire courte.
Doit faire ses preuves, de H. Bernard.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Lolek et Bolek.

18 h 55 Tribune libre.
Contre la solitude. PO.R.E.R.

19 h 10 Journal.

19 h 20 Emissions régionales.

19 h 55 Dessin animé : l'île noire.

20 h Les jeux.

20 h 35 Cinéma (cycle Fernandel) : « le Boulanger de Valorgue ».
Film français de H. Verneuil (1952), avec Fernandel, M. Silvain, P. Bruno, F. Linel, H. Vilbert, G. Chamarat, L. Gloria.
Le fils du boulanger d'un village de Provence a séduit la fille de l'épicière avant de partir au service militaire. Un enfant naît. Le boulanger refuse d'en être le grand-père et, exaspéré par les reproches de ses concitoyens, cesse de faire le pain. Savoureuse comédie de mœurs méridionales à la manière de Pagnol. Fernandel est excellent.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : L'homéopathie ; Les contes et les romantiques allemands.

8 h, Les chemins de la connaissance : Afghanistan, Tibet de l'Islam (Pashtouns et Hazaras) ; à 8 h 32, Esotérisme chrétien et tradition catholique ; à 8 h 50, Le lys et la tourbe.

9 h 7, Matinée de la littérature.

10 h 45, Questions en zigzag.

11 h 2, Epopées et ballades de tradition orale (et à 17 h 32).

12 h 5, Agora : Un paysan au dix-huitième siècle, avec J.-M. Goulmot.

12 h 45, Panorama.

13 h 30, Renaissance des orgues de France : Saint-Thomas, à Strasbourg.

14 h, Sons : A Orly.

14 h 5, Un livre, des voix : L'arc-en-ciel, de Mao Dun.

14 h 47, Questions croisées : Les mythes de l'Occident actuel.

15 h 50, Contact.

16 h, Le magasin des nouveautés : Les nouveaux savoir-faire.

16 h 50, Départementale : A Mondeville.

18 h 30, Les cinq sous de Lavarède.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Le Centre national de transfusion sanguine.

20 h, Le monde à l'envers, de L. Tieck. Adaptation : J.-P. Burgart. Avec : F. Marthouret, J. Seiler, R. Bret, etc.

22 h 30, Nuits magnétiques : God save my cup of tea.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien concert : Moments musicaux à Chantilly (Mouret, Corette, Rameau, Haydn) ; 7 h 2, L'intégrale de la semaine : les trios et sonates pour violon te piano de R. Schumann ; 7 h 30, Informations culturelles.

9 h 2, *L'oreille en colimaçon* : Récréason.

9 h 17, Le matin des musiciens : Sibelius et la tradition symphonique (Sibelius, Beethoven, Wagner).

12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale ; 12 h 30, Jazz classique : les chanteuses de blues classique ; 14 h, Musique légère (Kommer, Sor, Mozart).

14 h 30, Musiques : Au Québec (Morel, Dionne, Garant, Vivier) ; 15 h 30, Symphonique (Gounod, Bizet) ; 16 h 30, Benjamin Britten ; 17 h 30, Premières loges : E. Rethberg, soprano (Verdi, Wagner, Strauss).

18 h 2, Le club de jazz : Ornette Coleman.

18 h 30, Quotidien concert : Haydn, Beethoven, Bartok par le Quatuor Muir (en direct du studio 106).

20 h 5, Concours de guitare : Vingt-troisième concours international de guitare (Smith Brindle, Bach, Banica, Mangore, Giuliani).

20 h 30, Concert (en direct de l'Espace Cardin) : Mozart (Symphonie n° 32 en sol majeur ; Concerto pour piano et orchestre n° 9 en mi bémol majeur ; Symphonie n° 40 en sol mineur), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, avec A. Weissenberg (piano).

22 h 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien ; 23 h, Les compositeurs composent et proposent (Chaynes, Debussy, Messiaen, Bartok, Ligeti).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 13 MAI

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, député P.S. des Bouches-du-Rhône, est l'invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 14 MAI

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C., est l'invité de l'émission « Parlons clair » sur France-Inter, à 7 h. 45.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 15 MAI

- TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Hunter ; 21 h., *les Egouts de l'or*, film de Francis Magaby.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35 : série : *les Têtes brûlées* ; 20 h 35, *Airport*, film de George Seaton.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, *Au nom du pape roi*, film de Luigi Magni.
- TELE 2 : 19 h 55, Feuilleton : Maîtres et valets ; 20 h 45, Vendredi-sport ; 21 h 55, Inter Wallonie : la communauté italienne de Belgique.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 20, Jeu : La chasse au trésor ; 21 h 25, Première personne au singulier : Journal intime d'Henri-Frédéric Amiel (à l'occasion du centième anniversaire de sa mort) ; 22 h 10, A l'affiche : Actualité culturelle ; 23 heures, Nocturne : *Regarde, elle a les yeux grands ouverts*, film d'Y. Masson et d'un collectif de femmes.

SAMEDI 16 MAI

- TELE LUXEMBOURG : 19 h 30, série : La croisière s'amuse ; 20 h 30, *les Murs ont des oreilles*, film de Jean Girault ; 22 h10, *la Vraie nature de Bernadette*, film de Gilles Carle.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35 : série : Les héritiers ; 20 h 35, *Un animal doué de déraison*, film de Pierre Kast.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, série : Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *la Bataille pour Anzio*, film de Edward Dmytryk ; 22 h 25, Inédits.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 55, Chantons français : demi-finale au Cirque Royal de Bruxelles ; 20 h 30, Dave dans *Dickie Roi*, d'après Françoise Mallet-Joris ; 21 h. 30, Le monde merveilleux de Hanna Barbera ; 22 h 25, Sports.

DIMANCHE 17 MAI

- TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Kojak ; 21 heures, *les Vainqueurs*, film de Carl Foreman ; 22 h 50, série : Les sentiers de l'aventure (Koumen, première partie).
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, Jeu-concours : On peut toujours rêver ; 20 h 35, *les Camarades*, film de Mario Monicelli.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, Chantons français : Découvertes francophones (demi-finale au Cirque Royal) ; 20 h 55, Les enquêtes du commissaire Maigret : *la Danseuse du Gai Moulin*, de Jean Sassy, d'après Georges Simenon.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 45, *Quelqu'un derrière la porte*, film de Nicolas Gessner ; 21 h 15, Mexique des Dieux et des hommes : Les bâtisseurs *d'Empire* ; 21 h 45, *l'Affaire Pétain* : le Politicien ; 22 h 15, Vespérales ; 22 h 25, Table ouverte.

LUNDI 18 MAI

- TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Médecins d'aujourd'hui ; 21 heures, *le Bon et les méchants*, film de Claude Lelouch.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Los Angeles, années 30 ; 20 h 35, *Ne m'envoyez pas de fleurs*, film de Norman Jewison.
- TELEVISION BELGE : 19 heures, Lundi-sports ; 19 h 55, l'Ecran-témoin : *Je te tiens, tu me tiens par la barbichette*, film de Jean Yanne.
- TELE 2 : 19 h 55, Théâtre Wallon : *Dje S're mayeur*, comédie d'André Hancre, par le Cercle l'Effort d'Ottignies ; 21 h 35, Informations agricoles : La production sucrière belge.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h 50 : jeu : Faites vos mots ; 20 h 10, Destins : Henri Kissinger, reportage de Claude Smadja ; 22 heures, Diorama : Kurt Weill, par le groupe Musica Insieme de Crémone, dir. Bernasconi.

MARDI 19 MAI

- TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Dallas ; 21 h, *Philby, Burgess et Mac Lean*, film de Gordon Flemyng.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : *La petite maison dans la prairie* ; 20 h 35, jeu : La chasse au trésor ; 21 h 35, Variétés : Rythmes à gogo.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, feuilleton : Salut champion ; 20 h 50, Elémentaire mon cher Einstein : La vie dans l'espace ; 22 h 20, Strip School : Reportage sur les strip-teaseuses de la nuit.
- TELE 2 : 19 h 55, Chine immémoriale : témoignage sur l'effort accompli en Chine ; 21 h 10, Gros plans : La mémoire du peuple noir. Numéro trois : Le rêve africain ; 22 h 15, Clap, la fête aux images.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, *Gilda*, film de Charles Vidor ; 22 h 30, Diorama : Albert Möschinger, par l'orchestre de la radio suisse italienne, direction M. Andreal, avec Hans de Vries, hautbois.

MERCREDI 20 MAI

- TELE LUXEMBOURG : 20 heures, Hit-parade ; 21 heures, *le Retour de Robin des Bois*, film de Pino Mercanti ; 22 h 40, l'Europe en vue : l'Energie et l'Europe (*première partie*).
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Les mystères de Paris ; 20 h 35, *la Parole est au colt*, film de Earl Bellamy.
- TELEVISION BELGE : 20 heures, Cycle Romy Schneider : *le Vieux fusil*, film de Robert Enrico ; 21 h 40, série : La révolution silencieuse (La maison du futur) ; 22 h 10, Jazz : hommage à Jack Sells.
- TELE 2 : 19 h 55, Sports 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, *le Locataire d'en haut*, film de Gilles Grangier ; 21 h 15, Signes des temps : Des héros et des peintres : postures et impostures ; 22 h 35, Football.

JEUDI 21 MAI

- TELE LUXEMBOURG : 20 heures, série : Super Jaimie ; 21 heures, *le Déjeuner sur l'herbe*, film de Jean Renoir.
- TELE MONTE-CARLO : 19 h 35, série : Embarquement immédiat ; 20 h 35, *le Monde était plein de couleurs*, film de Alain Périsson.
- TELEVISION BELGE : 19 h 55, *Autant savoir* ; 20 h 30, *Fedora*, film de Billy Wilder ; 22 heures, Carrousel aux images et le monde du cinéma.
- TELE 2 : 20 heures, les Belges en Chine, émission de Jo Gérard ; 20 h 25, *le Héros*, opéra-comique de Menotti, retransmis du Théâtre Royal de la Monnaie, avec l'orchestre et les chœurs du Théâtre Royal, dir. Christian Badea ; 21 h., Cours d'Anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 10, Temps présent : Brésil, Babylone, la montagne d'or, reportage d'Y. Butler ; 21 h 20, *un Château en enfer*, film de Sydney Pollack ; 23 h 05, l'Antenne est à vous : Le rassemblement européen.

EXPOSITION

Au musée Bourdelle

VITULLO, OU LA FUSION DE LA MATIÈRE ET DE L'ESPRIT

Comme beaucoup d'artistes étrangers de l'école dite de Paris, c'est sur les rives de la Seine que Vitullo est venu retrouver ses origines. Ses racines, si l'on préfère. *Il faudrait* pouvoir suivre la trajectoire de ce sculpteur argentin, né à Buenos-Aires en 1899, installé à Paris en 1925 jusqu'à sa mort le 16 mai 1958, pour le *voir recouvrer son identité et se* dégager du baroquisme des premières réalisations. Tel *qu'il* nous est présenté, sa mue est achevée.

Il était normal que l'exposition qui le rappelle à notre souvenir — presque trente ans après celle *du Musée national d'art moderne* — fût organisée au musée Bourdelle, chez le maître qui lui apprit à devenir lui-même. Même dans les œuvres de la maturité ici rassemblées, de la période trop brève des seize ans qui lui restaient à vivre, le petit-fils d'un dompteur de chevaux de la pampa nous fait assister aux étapes « brûlées » de ce retour à l'état sauvage qui va de pair avec les déformations synthétiques — *mais déjà, en 1936, la Tête de femme au nez cassé,* le jeune garçon qui s'intitule *Pierre mon fils* sont dignes des chefs-d'œuvre des années 40.

Retour conscient, réfléchi, délibéré d'un homme pour qui le charnel est soudé au spirituel. L'amour de la matière ne l'empêche d'être transcendée, violentée, asservie à son rôle de porte-parole. Cette matière, Vitullo la choisit noble, toujours adaptée à son objet : bois de toutes les essences, granit de toutes les teintes, marbre, pierre. Il la travaille *de ses mains,* en taille directe. Comment autrement garder le contact ?

On cherche en vain des déchets parmi les soixante-quatre pièces offertes à notre curiosité. De figuratives, elles *s'orientent vite* à une stylisation audacieuse des visages, des corps d'hommes ou d'animaux promus à une dignité de mythes. A cet égard, la *Tête de condor* en *granit gris,* le *Taureau* en granit rose brun, le *Cœur de gaucho* et maints autres hommes, bêtes ou dieux pourraient être qualifiés de sculptures abstraites si leur réalité profonde n'était affirmée précisément par le rejet de tout accessoire. L'abstraction (mot commode), Vitullo y parviendra lorsqu'il aura presque substitué aux formes les signes, comme dans ces petits médaillons en bois blanc ou ce qu'on pourrait appeler les blasons du soleil *et de la lune.*

Vitullo pourtant était prédestiné au monumental. Il ne s'en est pas privé. Voici les monuments au général José de San Martin, libérateur de l'Amérique du Sud, blocs superposés de granit gris-bleu, à Luis Hernandez gisant compressé, à Martin Fierro aux volumes bombés, lovés, quasi « comestibles » en marbre blanc, *le Fleuve Plata* en granit rose.

Plus encore que la culture ibérique lointaine, c'est l'indienne qui resurgit avec une puissance inégalée, *dans les masques* en bois de chêne, *le Cacique* et surtout dans les totems, de moins en moins figuratifs au premier degré — totems indiens, *Condors, Patagon, Cautividad, Liberacion, Malambo, Manuel Huapi,* etc. — presque tous taillés dans des troncs d'arbre, comme ces immenses piliers symboliques, héroïquement fouillés, apparemment hermétiques : *Deposicion, Germinal...*

Car à ces cultures argentines s'est surajoutée, celle, partagée par une élite qu'il avait acquise au contact de ses amis français et à laquelle semblent redevables le portrait (présumé) de Picasso, l'*Hommage à Antonin Artaud* (il est vrai que Artaud était venu « *au Mexique prendre contact avec la terre rouge* »), l'*Homenaje al Conde de Lautréamont* (il est vrai qu'Isidore Ducasse était né à Montevideo). Et par moments cette sculpture à la fois si transposée et si authentique fait songer à notre ancêtre, la romane. L'une et l'autre coulent de source.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle. Jusqu'au 18 mai.

THÉATRE

« AU PERROQUET VERT » par l'Atelier de Louvain

La dernière danse des aristocrates et l'ombre de la guillotine ont bien souvent porté, à travers les *classiques* du temps, nos anxiétés présentes, et les portent encore, parfois. Mais les grâces délétères du dix-huitième siècle finissant sont en passe d'être *détrônées par celles de Vienne,* capitale de la Belle Epoque et son tombeau, creuset où sont nés et se sont nourris, les arts, les philosophies, les sciences que deux guerres mondiales ont failli décapiter.

Au perroquet vert — mise en scène de Krejca à l'Atelier de Louvain — réunit les deux symboles : l'action se passe à Paris, le 14 juillet 1789, l'auteur en est Arthur Schnitzel, Viennois mort en 1931, à soixante-neuf ans. En France, on le connaît grâce au film que Max Ophüls — sans parler de Vadim — a tiré de sa pièce, *la Ronde.* Ronde des paroles creuses, des désirs menteurs, d'un monde avide, égoïste, et qui se noie doucement dans le plaisir sans tendresse.

Le mensonge et l'artifice sont également au centre du *Perroquet vert,* plus précisément, les ambiguïtés de la représentation. Il s'agit d'un cabaret, tenu par un vieux *bonhomme sceptique (José* Jolet) où les mondains viennent s'encanailler. Sans danger, car les truands et les filles outrageuses qui en sont l'ornement sont des acteurs et des actrices. Chaque soir, ils improvisent des drames *bouffons* auxquels ils *mêlent* les spectateurs — la participation du public déjà. Un véritable assassin se joint à la troupe, mais lui ne sait pas feindre, ne sait pas jouer. *La* vedette est un spécialiste de l'amour t r a g i q u e (Bruno Sermone) qui a épousé réellement une comédienne de petite vertu, m a î t r e s s e, entre autres, d'un duc. Un acteur met son habileté à improviser au service *du jeu politique. Il se fait* tribun, leader de la colère du peuple. Pourtant, il ne rompt pas avec le théâtre. Qui sait comment va tourner le vent ? Pour *lui, il s'agit surtout d'une* prolongation excitante de son métier. Mais il saura transformer le meurtre du duc par le mari jaloux en exploit révolutionnaire.

Qui croit à la réalité de ce qui se passe dehors ? Les chants *de vengeance stimulent l'imagi*nation des acteurs, pimentent l'existence des aristocrates. Tassés à l'intérieur du cabaret fermé au jour, tous reproduisent le *conflit qui va changer le monde,* dans un *face-à-face* irréel où chacun devient l'autre par l'effet-miroir du théâtre, redoublé, puisque nous sommes aujourd'hui et à l'Atelier de Louvain, et que Krejca redouble encore en dévoilant, comme à son habitude, de grands miroirs où nous nous reflétons. Jeu complexe que les comédiens présents maîtrisent mal, le plus souvent, à l'exception de *Bruno Sermone et de* José Jolet qui, de toute façon, a une ligne plus simple à tenir.

Krejca s'intéresse un peu aux flottements d'identité, aux troubles *similitudes, au cache-cache* du réel. Davantage à l'immaturité presque lâche d'une société narcissique. Il insiste sur la fascination des privilégiés pour les marginaux — *les faux truands,* — et des marginaux — les artistes — pour les puissants. Personne ne s'accepte et n'accepte l'autre pour ce qu'il est. Et comment savoir ce qui est. C'est un des ressorts de cette pièce mouvante, ironique, infiniment riche.

Krejca s'en sert pour mettre en accusation l'impuissance du théâtre à atteindre l'histoire. Il le fait avec moins d'amertume *que d'amour et de panache,* comme s'il tapait du pied, disant : « *Le théâtre ne peut pas tout donner, mais ce qu'il donne est essentiel, irremplaçable, ne nous trompons pas.* »

COLETTE GODARD.

★ Atelier de Louvain-la-Neuve, 20 heures.

CINÉMA

« LA FLAMBEUSE », de Rachel Weinberg

Une petite fille juive cachée chez *des fermiers protestants des Cévennes sous l'occupation (Pic et pic et colegram), la résurgence, dans le* monde industriel, des menaces pesant sur les communautés jugées « inutiles » *(l'Ampélopède)* : en deux films, Rachel Weinberg avait créé un univers de hantises et de préoccupations personnelles. Après quelques années de silence forcé, elle a pu réaliser *la Flambeuse,* film d'auteur toujours, œuvre plus romanesque en un certain sens, mais porteuse, elle *aussi, d'un désarroi lié à un mal de* société. Louise, femme d'un architecte *qui a réussi,* se sent inutile dans son bel appartement, à côté de *son mari et de ses enfants.* Un jour, elle entre, par hasard, dans un vieux bistrot de quartier et voit des clients — les habitués — jouer aux dés. Elle se lie avec eux ; un intellectuel qui fait partie de la bande l'initie au poker. Elle délaisse son foyer, se livre tout entière à la passion du jeu.

La Flambeuse est le film d'une fascination (jouer, c'est courir un risque, engager sa vie pour gagner ou perdre) et d'une libération (en « flambant », Louise s'émancipe, prend une revanche sur la réalité quotidienne, *existe aux yeux de son mari).* Strictement narrative, la mise en *scène suit les épisodes de la trans*formation de Louise, ses rapports d'amitié avec un milieu populaire envisagé, avec sympathie, comme une chaude communauté d'accueil (on retrouve, ici, avec plaisir, une certaine tradition du cinéma français dans la peinture des petites gens, l'emploi des seconds rôles) et ses rapports de force avec de grands bourgeois *qui* ont toujours les moyens *de gagner (souvenir, peut-être, de l'Argent de la vieille,* de Comencini). *Laurent Terzieff tient, avec une étran*geté un peu trop apprêtée, le rôle du tentateur qui devient le perdant. Gérard Blain a repris du service comme acteur. Il campe très bien un personnage de « macho » plus vulnérable qu'il n'y paraît. Mais l'âme du film, c'est Léa Massari, errante et « habitée », vivant défi aux caprices du hasard, Léa Massari véritable médium d'une réalisatrice *qui conduit jusqu'au vertige la dérive* et la révolte féminines à travers les *parties de « 421 » et de poker.*

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

ROCK

LOUNGE LIZARDS ET DISCIPLINE au Captain Vidéo

En parlant de son groupe, les Lounge Lizards, John Lurie disait : « *Au départ nous savions à peine nous servir de nos instruments. C'est ce qui était intéressant, nous pouvions créer de nouveaux espaces en détournant les règles du jazz. Avec le temps et l'expérience, nous avons acquis la technique, on ne peut aller contre ça. C'est différent, mais les idées restent.* » Les Lounge Lizards ont un *look,* celui des années 50, l'époque de Kerouac et des clubs de jazz à San-Francisco et à New-York, costumes amples, chemises blanches et fines cravates noires.

Ils ont pris au rock le pouvoir de *l'image, celle qui crée les mythes.* Et ça n'est pas un hasard, ils ont très bien compris, en effet, *que c'était* le plus sûr moyen de s'attirer le public rock et d'emprunter les sentiers du succès en sortant des milieux somme toute confidentiels du jazz. Formés à New-York en 1979, les Lounge Lizards — John Lurie (saxophone), Evan Lurie (claviers), Steve Piccolo (basse), Arto Lindsay (guitare), Anton Fier (batterie) — ont très vite conquis les aficionados en jouant dans tous les clubs *hypes* de la ville et en gagnant les faveurs de la presse, qui s'est prise de passion pour les verrus de leur « fake jazz ». Ils assurent, les 12 et 13 mai, la première partie de Discipline à Captain Vidéo.

Annoncé comme l'ex-King Crimson, Discipline est le nouveau groupe de Robert Fripp, qui a réuni autour de lui Adrian Belew (ancien guitariste de David Bowie et Talking Heads), Tony Levin (ancien bassiste de Peter Gabriel et Paul Simon), et Bill Bruford (ancien batteur de King Crimson). On se souvient de King Crimson, qui fut l'un *des groupes anglais* les plus *audacieux* de la première moitié des années 70, et qui, de formation en formation, suivit au fil des disques les fantaisies de Robert Fripp. Guitariste profondément original, au son métallique et aux visions éclatées, grand penseur du rock, Robert Fripp a prêté son inspiration à des musiciens tels que Brian Eno, David Bowie, Peter Gabriel, et s'est livré parallèlement à diverses expériences musicales en solitaire, ou accompagné par des partenaires de rencontre. Il semble que Discipline soit une étape de plus dans la carrière de ce musicien, qui passe son temps à essayer de nouvelles formules.

ALAIN WAIS.

★ Ce mercredi 13 mai, à 20 heures, au Captain Vidéo, 9, rue Gabriel, 75008 Paris.

★ Discographie Lounge Lizards et Robert Fripp chez Polydor.

MUSIQUE

« Sept guerres en musique »

Curieuse et courageuse entreprise : le Groupe associatif d'interprètes lyriques, présidé par Jean Kriff, offre, dans la belle salle moderne du Grand-Orient de France, un festival consacré à Sept guerres en musique, *composé de sept créations lyriques jouées chacune une seule fois : après un Vercingétorix, lundi* (le Cercle ou le mythe du héros, *texte et musique de Françoise Salez), c'était, mardi soir,* Quatorze, *évocation de la Grande Guerre par Denise Aignerelle.*

Malgré des moyens pauvres, qui parfois frisent le patronage, cet « essai de café-théâtre chanté » *fait revivre de façon assez efficace, en un style anti-images d'Epinal, le climat de cette époque longue et effroyable, entremêlant le simple drame d'un soldat — un parmi des millions d'autres — et de sa famille avec les d é c l a r a t i o n s patriotiques d'hommes politiques et écrivains embusqués. La musique primesautière de Denise Aignerelle (accords debussystes, mélodies aigrelettes et lancinantes à la Satie, couplet branguignolesques des héros de l'arrière), donne une saveur amère et touchante à ce petit ex-voto :* « Que nous ne soyons jamais plus victimes de la propagande ; qu'aucune souffrance n'ait été vaine ou perdue. »

Interprétation h o n o r a b l e et pleine de conviction, dans une mise en scène assez efficace de Marcel Féru. — J. L.

★ Les prochaines créations seront : *l'Ogre et les Taupes* (la guerre d'Espagne), de Christine Hascoet et Pierre Mariétan, le 13 mai ; *Otage,* de Charles Gilbert et Marcel Schu, le 15 mai ; *Adi* (Eva Braun et Hitler), de J. Knittl et Denise Aignerelle, le 18 ; *le Septième Jour* (le conflit israélo-arabe), d'Odette Delstosse et Maurice Benhamou, le 20 ; *Il est 8 h. 15* (Hiroshima), de Martin Rolland et Serge Marion, le 22 mai. Au Grand Orient de France, 16, rue Cadet, Paris, à 20 h. 30.

■ Le Centre Saint-Charles présente, ce mercredi 13 et le 14 mai, de 18 heures à 20 heures, des réalisations vidéo de Léa Lublin, Paul-Armand Gette, Nil Yalter, Dominique Belloir, Bob Wilson, Wolf Vostell, du collectif Vidéo 60, de Jean-André Fieschi, etc. (162, rue Saint-Charles, 75015 Paris).

PETITES NOUVELLES

■ *L'architecte portugais* Alvaro Siza présente, jeudi 14 mai, à Paris, la rénovation du quartier Sao Victor à Porto et son projet d'extension de la ville d'Evora. Conférence à 18 heures à la Société française des architectes (100, rue du Cherche-Midi, Paris-7e). Des documents graphiques relatifs à ces deux opérations sont parallèlement exposés dans les unités pédagogiques d'architecture nos 3, 5 et 7 à Paris, dans celles de Bordeaux et Strasbourg, et à l'Ecole spéciale d'architecture.

■ La bibliothèque municipale d'Argenteuil présente, jusqu'au 30 mai, une exposition sur les enjeux de la télématique. Parallèlement sont organisées des projections (le film du 16 mai a pour thème la robotique aux usines Renault) et des démonstrations de télématique. Le 19 mai, Jean-Claude Quiniou, auteur du livre « la Télématique, mythes et réalités », animera un débat sur ce sujet.

★ Bibliothèque municipale, 14-16, boulevard Léon-Feix, Argenteuil, tél. 961-14-74.

LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE PRINCE PIERRE DE MONACO A JEAN-LOUIS CURTIS

Le trente et unième Grand Prix littéraire de la fondation prince Pierre de Monaco a été décerné à *Jean-Louis Curtis. Le* romancier a obtenu 7 voix contre 6 à notre collaborateur, Alain Bosquet. D'autre part, le prix de composition musicale a été attribué à l'unanimité à Alain Voirpy, un jeune musicien parisien de vingt-six ans, pour ses « *Réminiscences pour sextuor de clarinettes* ».





● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

CAVEAU MONTPENSIER F/dim. 15, rue Montpensier, 1er. 297-53-81	*Vieux logis du XVIe siècle. Dîner aux chandelles,* accueil chaleureux. Magret de canard, ris de veau, foie gras d'oie frais. Menu 65. Carte 100.
LE BŒUF DU PALAIS ROYAL F/d. 18, rue Thérèse, 1er 296-04-29	35 F Salade aux fines herbes. FILET de BŒUF sauce « Fine Royale ». Pommes Pont-Neuf à volonté. Sa carte. Ses desserts réputés. Fantastique BEAUJOLAIS. Accueil chaleureux. Jusqu'à 23 heures.
VISHNOU 297-56-54. F/dim. Angle r. Volney et r. Daunou, 2e	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharajahs à Paris dans un décor authentique. AGREE par l'AMBASSADE et LE BUREAU DE TOURISME INDIENS. P.M.R. 120 F. Salles pr récept., coktail, mariage.
PIERRE (Opéra) 265-87-04 Place Gaillon, 2e F/dim.	Dîner avant spect. et Soupers jusqu'à 2 h. Cuisine Grande Tradition. Crust. Cadre IIe Empire. Terrasse. Menu 90 F s.c. et Carte. Parking.
LES BALCONS 387-57-41. T.l.jrs 45, rue de Léningrad, 8e (1er étage)	J. 23 h. Dans un cadre de verdure et confortable, formule gastronomique 78 F. vins à discrét., s.c. Magnifique carte avec spécialités.
PUB SAINT-LAZARE 292-15-27 10, rue de Rome, 8e.	Jusqu'à 2 heures du matin : ses savoureuses grillades, toute sa carte et sa tarte tatin, service permanent à partir de midi.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, r. Fg-Montmartre, 9e. T.l.jrs	De 12 heures à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et sa carte de DESSERTS.
AU PETIT RICHE 770-86-50/68-68 25, rue Le Peletier, 9e. F/dim.	*Jusqu'à 1 heure du matin dans un DECOR AUTHENTIQUE 1880.* Cuisine bourgeoise. Vins du Val de Loire. Grillades.
TY COZ F/dim. 35, rue St-Georges, 9e, TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h., « La marée dans votre assiette », avec les arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique à 50 mètres du théâtre.
LA MENARA 742-06-92 8, bd de la Madeleine, 9e. F/dim.	Restaurant marocain au cadre royal. Une cuisine authentiquement marocaine, aussi originale que raffinée. Déjeuner d'aff. Dîners spect.
LE GOLF T.l.jrs *20, bd Montmartre, 9e.* 770-91-35	J. 2 h. du matin, sur les Grands Boulevards, BANC d'HUITRES Poissons. *Choucroute. Grillades. Desserts faits maison. Le soir : pianiste.*
LE LOUIS XIV 208-56-56/19-90 8, bd St-Denis, 10e. F/lundi-mardi	Déjeuner, Dîner. SOUPER APRES MINUIT. Huîtres, Fruits de mer. Crustacés, Rôtisserie. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
EL PICADOR F/lundi, mardi 80, bd des Batignolles, 17e. 387-28-87	Déjeuners. Dîners jusq. 22 h. Spécialités ESPAGNOLES, ZARZUELA, GAMBAS, BACALAO, CALAMARES TINTA. P.M.R. 100 F. Sal. pr banq.

RIVE GAUCHE

AU CHARBON DE BOIS 548-57-04 16, rue du Dragon, 6e. F/dim.	La grillade y est GASTRONOMIQUE. Le plus authentique des cafés irlandais pour dessert. Jusqu'à 23 h. 30.
AU COCHON DE LAIT 326-03-65 *7, rue Corneille, 6e.* F/dim.	GINETTE, propr., ds cadre d'époque. Rest. et Salons de 10 à 100 pers. *Son nouveau Bar privé au sous-sol. Menu 80 G s.c. des SPECIALITES.*
Ch. FRANÇOISE 551-87-20/705-49-03 Aérogare des Invalides, 7e. F/lundi.	Son menu à 80 F et carte. Foie gras frais maison. Pot au feu de Turbot et grands crus de Bordeaux en carafe : 42 F.
LE CREUSOIS 345-38-68 20, rue des Canettes, 6e.	Dans les anciennes écuries du Duc de Guise. Spécialités Limousines. Fermé samedi midi et dimanche
LES MINISTERES O/dim. 261-22-37 30, rue du Bac. Mo Bac. Parking.	REPAS ECONOMIQUES DANS UN CADRE ELEGANT Fruits de Mer. Marée du Jour, Grillades, Plats du Chef

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais., serv. par nos moines P.M.R. 150 F
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une hacienda. Dîners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.

SOUPERS APRÈS MINUIT

DESSIRIER Ts les jrs - 227-82-14 9, place Pereire (17e) LE SPECIALISTE DE L'HUITRE POISSONS - SPEC. GRILLADES

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e 354-79-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE LOUIS XIV 208-56-56 200-19-90 8, bd St-Denis. Fermé lun./mar. Huîtres. Fruits de mer. Crustacés. Rôtisserie. Park. assur. pr voitu.

LE MUNICHE 25, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. matin - 548-96-42

LE CONGRÈS Pte Maillot. 12 h à 2 h. mat. 574 17-24 80, av. Grande-Armée POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année Spéc. de viandes de bœuf grillées

WEPLER 14, place Clichy, 14 522-53-24 SON BANC D'HUITRES Foie gras frais - Poissons

AUBERGE DAB J. 2 h. matin 500-32-22 161, av. Malakoff. Tous les jours POISSONS - FRUITS DE MER CHOUCROUTES - ROTISSERIE

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 354-21-08 Au piano : Yvan Mayer

GUY 6, rue Mabillon - 354-87-61 Saint-Germain-des-Prés Prix de la meilleure cuisine étrangère de Paris pour 1978 Feijoada - Churrascos - Camaroes

هكذا من الاصل

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 15, à 19 h 30 ; le 18, à 20 h : Turandot ; le 16, à 21 h : Récital Christiane Eda Pierre (Mozart, Schubert, Weber).
SALLE FAVART (296-12-20), les 14, 16 et 19, à 20 h : Soirée Francis Poulenc ; le 15, à 20 h 30 : les Solistes de France, dir. J.-C. Hartemann (Mozart).
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), les 14, 15, 18 et 19, à 20 h 30 : la Folle de Chaillot ; les 16 et 20, à 14 h 30 ; le 17, à 20 h 30 : Sertorius ; les 16 et 20, à 20 h 30 ; le 17, à 14 h 30 : la Locandiera.
CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier (D.L.), 20 h 30 : Broers (frères).
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim. 15 h. : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse ; les 17 et 18, à 20 h 30 : Milva.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), le 18, à 18 h. 30 : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs.
T.E.P. (797-96-06) (D., L.), à 20 h 30, mat. sam. 14 h 30 : Têtes rondes, têtes pointues ; les 14 et 18 à 14 h 30 ; les 15 et 19, à 9 h 30 et 14 h 30 : Les Gozzi.
PETIT T.E.P. (797-96-06), le 13, à 20 h 30 : Crime banal pour motif de peu d'intérêt ; les 19 et 20, à 20 h 30 : En pleine mer.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mardi). — Débats : les 13, 14 et 15, à 18 h 30 : Les voies et voix de la communication ; le 13, à 19 h : Revue parlée (Lorand Gaspar) ; le 15, à 19 h : La vie et les problèmes culturels en Grèce ; le 18, à 18 h 30 : Léger ; à 19 h : Revue parlée (Valère Novarina) ; à 20 h 30 : David Gascoyne ; Théâtre-danse, les 13, 14, 15, 16 et 17 et 18, à 20 h 30 ; les 16 et 17, à 16 h : Les quatre petites filles : Cinéma, les 13, 14, 15, 16 et 17, à 19 h : Cinéma expérimental fin des années 60 ; les 13, 14, 15, 16 et 17, à 15 h. : le Ballet mécanique ; l'Inhumaine ; le 13, à 18 h : la Musique grecque ; le 15 à 18 h : l'Aménagement du territoire.
CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34), mer. à 15 h 30, sam. et dim. à 14 h et 16 h 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; les 13, 15, 16, 19 et 20, à 20 h 30 ; le 17, à 16 h : Compagnie de danse populaire française.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 13, 14, 15 et 16, à 18 h 30 : Ben Zimet ; les 19 et 20, à 18 h 30 : Marion, Larrieu, Pennetier ; (D. soir, L.) 20 h 30, mat. sam. et dim. 14 h 30 : Nederland dans Theater.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), le 18, à 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir P. Dervaux (Saint-Saëns, Ravel).

SPECTACLES NOUVEAUX

SUR LE FRONT : Théâtre Présent (203-02-55), 21 h. (14).
SUSIE POURQUOI TU PLEURES : C.C.L., 10, rue de la Juiverie, 20 h. 30 (14 au 23).
CALDERON : Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 (15).
LES MILLE ET UNE NUITS : Confluence (387-67-38), 20 h. 30 (15).
LIGUE NATIONALE D'IMPROVISATION : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 (16).
LES COUPS DE HASARD : Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 heures (16).
LES MYSTERES DE L'AMOUR : Michodière (742-95-22), 21 h. (18).
C'EST LE MALHEUR DES TEMPS : Conservatoire (246-12-91), 20 h. 30 (18 au 21).

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Elle lui dirait dans l'île.
ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Potiche.
ASTELLE - THEATRE (202-34-21) J., V., S., 20 h. 30, dim. 16 h. : le Ciel et l'Enfer ; mar., mer., 20 h. 30 : les Bonnes.
ATELIER (606-49-24) (D., L.) 21 h. : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) mer., jeu., mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Chaudron (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE (251-35-93) (D., L., mar.) 20 h. 30 : les Femmes savantes.
CINQ DIAMANTS (588-01-00) (D., L.) 20 h. 30 : Métropolitain Opéra.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre (D., L.) 20 h. 30 : Une conversation chez les Stein sur Monsieur Goethe absent ; Galerie (D., L.) 20 h. 30 : Lotte à Weimar ; Grand Théâtre (D., L., mar.) 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) mer., D. soir) 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : Madame est sortie.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : la Mère confidente.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D) 20 h. : Boris Supervian ; 21 h. 45 : la Grande Guerre des p'tites étoiles.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : Séances de bronzage.
DAUNOU (261-69-14) (Merc., D. soir), 21 heures, mat. dim., 15 h. 30 : Et ta sœur ?
ECURIES DES ABATTOIRS DE VAUGIRARD (250-26-78) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : la Dynastie des malpropres.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D.), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
ESPACE MARAIS (271-10-19) (D., L.), 20 h. 30 : les Bonnes. S., D., L., 22 heures, mat. dim., 15 heures : Culture d'amour en douce campagne.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Ça.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers. 22 heures : les Aviateurs.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.). 22 heures : Elle voit des nains partout.
GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h. 30 : le Chant du bouc.
HUCHETTE (326-38-59 (D.), 20 h. 15 : *la Cantatrice chauve*. 21 h. 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. : 18 h. 30 : Ecoute Israël 20 h. 30 : les Amis. 22 h. 30 : Sherazade. — II. 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 heures : Arsenic et vieilles dentelles.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 heures, mat. dim., 15 heures : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 heures : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : Pétition ; Huis clos.
MICHEL (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h. 15, mat. dim., 15 h. 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D., L.). 21 h., mat. sam., 17 h. 30 : Exercices de style. — II. (D., L.), 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières ; 22 h., J. Benguigui.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J.), 21 h., mat. dim., 16 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre (dernière le 17).
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Joyeuses Pâques.
ROQUETTE (805-78-51) (D. soir, L.). 20 h., mat. dim., 16 h. 30 : Pentablogues ; (L.). 22 h. 30 : Angel.
STUDIO FORTUNE, 21 h., le 15 : la Petite Mécanique ; le 16 : Pénélope.
STUDIO THEATRE 14 (773-91-64) (D., L.), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79) (D.), 18 h. 30 : Une saison en enfer ; mer., 20 h. 30, sam., 14 h. : le Gueuloir ; (mer., dim. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Ecume des jours ; 22 h., mat. dim., 17 h. : le Journal d'un fou.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : Nous, on fait où on nous dit de faire.
THEATRE 13 (328-47-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Douze hommes en colère.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : la Pique-Assiette.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : les Aventures de l'archer Yi (dern. le 17) ; le 18, à 20 h. 30 : Euphorie poubelle.
THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Toi et tes nuages.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (mer., dim. soir), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Vu du pont.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 13, 14, 15, 19, à 20 h. 30 : l'Amour de l'amour ; les 16, 17, à 21 h. : le Soulier de satin.
THEATRE SAINT-MEDARD (783-50-88) (D., L.), 20 h. 30 : Ubu président.
VARIETES (233-09-92) (D. soir), 20 h. 45, mat. dim., 16 h. : l'Intoxe.

En région parisienne

ALFORTVILLE, Festival de musique (375-92-15), chapiteau, le 14, 18 h. : présentation du festival ; le 16, à 21 h. : Musique populaire et traditionnelle ; le 18, à 14 h. : I. Gitlis, 18 h. : Récital jeunes solistes ; le 19, à 21 h. : J. Wiener, mime Marceau, L. Ferré, Y. Henri, L. Voulzy, G. Bedos.
ANTONY, Théâtre F. Gémier (237-31-19), le 15 à 21 h., le 16 à 17 h. : Bidonk ; le 16 à 15 h. : Ainama, 21 h. : E. Cosaque et Voltages 8.
LE BLANC-MESNIL, Cité du 212, les 18 et 19 à 17 h. 30 : D. Treven.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-40) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : les Fiancés de Loches.
BOURG-LA-REINE, CAEL (683-76-90) le 15 à 21 h. : F. Béranger.
BRETEUIL, Château (052-06-11), le 17 à 16 h. 30 : A. Almuro, P. Jubard, G. Pelé.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C. (907-74-70), le 14 à 21 h. : la Bonne Ame du Se-tchouan.
CARRIERES - SOUS - POISSY, CAC (965-15-21), le 16 à 20 h. 30 : Rufus.
CERGY-PONTOISE, C.C. (030-32-33), le 16 à 15 h. : Steve Waring ; 21 h. 30 : les Passe-temps d'une pierre.
CHATENAY - MALABRY, Gymnase, les 14, 15 et 16, à 20 h. 30 ; le 17, à 15 h. : le Bal.
CHATILLON, Théâtre (657-22-11), le 16 à 21 h. : Rufus.
CHATOU, Maison pour tous (071-13-73) le 16 à 21 h. : Acousmie chansons.
CHELLES, C.C. (421-20-36), le 16 à 20 h. 45 : les Nonnes.
CHOISY - LE - ROI, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), le 15 à 21 h. : Arcane V. — Kiosque (852-27-54), les 14, 15 et 16 à 20 h. : D. Vachée.
CLICHY, ARC, le 15 à 21 h. : E. Tocanne, B. Lubat.
CORBEIL-ESSONNES, M.J.C. (448-11-84), le 19, à 21 h. : Holocaustum ou le borgne.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 15 à 21 h. : Ballets A. Roux ; le 16 à 21 h. : L. Lazarotti, le 17 à 16 h. : Rock.
CRETEIL MAC (899-90-50), les 13, 14, 15, à 20 h. 30 : la Fille mal gardée ; le 19, à 20 h. 30 : J.-L. Hooker ; M.J.C Mont-Mesly (377-58-60), le 17 à 14 h. : Station de nuit.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 15 à 21 h : Crownest Trio ; le 16 à 21 h. : Guitare et musique ancienne.
EPINAY-SOUS-SENART, salle des *fêtes, le 15 à 22 h* : P. Perret.
EVRY, Agora (077-93-50), le 16 à 21 h. : Y Dutail.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), (Mar., D soir, L.), à 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. : Demain, demain.
L'HAY-LES-ROSES, la Tournelle (665-52-09), le 19 à 21 h. : Deltah, le vol d'Icare.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre, le 15 à 21 h. : Pieds joints. — M.J.C. (554-67-28), le 14 à 20 h. 30 : Bratch.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre J.-Prévert (883-22-26), le 13 à 21 h. : Iphigénie.
LEVALLOIS, C.C. (270-83-84), le 15 à 21 h. : Los Jaivas.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (836-11-44), J., V., S., 21 h. ; dim. 17 h. : les Pieds dans le plat.
MALAKOFF, Théâtre 71 (656-43-45) (D. soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
MANTES, Cinéma Normandie (643-20-43), le 14 à 20 h. 30 : Basie Alumni All Stars ; le 18 à 20 h. 30 : Buddy Guy.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 16 à 21 h. ; le 17 à 15 h. : Macbeth.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 15 à 21 h. : J. Tresse et D. McNeil. — M.T.M. (632-87-18), le 14 à 20 h. ; les 15, 16 à 20 h. 45 ; le 17 à 16 h. : le Journal d'Anne Frank.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 16 à 20 h. 30 : Jango Edwards et le Friend Roadshow.
NEUILLY, Petit-Chézy, les 15, 16, 18, à 20 h. 45 : l'Abri.
ORSAY, Eglise Saint-Laurent, le 14, à 20 h. 30 : Ensemble de guitares Cithara Ars Nova, dir. J. Cousseau. — Gymnase du Centre, le 15, à 21 h. : Mama Bea.
RIS-ORANGIS, Stade de Champrosay, le 16, à partir de 12 h. : Festival Folk.
SAINT - DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 13, à 20 h. 30 ; le 14 à 14 h. 15 ; les 15 et 19, à 15 h. 30 et 14 h. 15 ; le 16, à 9 h. 30 : Hypermarket ; les 13, 14, 19, à 20 h. 30 : Ophelia ; le 15, à 20 h. 30 : Graziella.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 14, à 21 h. : Les Colombaioni.
LE VESINET, Cal (976-32-75), le 14, à 21 h. : Thierry Le Luron.
VILLE-D'AVRAY, Château, le 19, à 21 h. : A. Boucourechliev.
VINCENNES, Théâtre D. Sorano (374-73-74) J., V., L., mar., à 21 h., dim., à 18 h. : le Journal d'un fou.
VITRY, Théâtre *J. Vilar* (680-85-20), les 15, 16, 17, à 21 h. : Biennale de la danse.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 19 h. 30 : G. Monnaret : la Poésie seul à 200 à l'heure ; 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody Folies ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (D.) 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier ; II, 21 h. 30 : Sardines grillées ; 22 h. 30 : Mattera.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 18 h. 30 : M. Havet ; 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. 30 : les Suisses.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.) 21 h. 30 : Hommage à Gribouille ; 22 h. 30 : Djalma, Huet ; 22 h. 30 : les Nichols.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 45 : Va-t'en, je t'aime.
DEBARCADERE (607-79-39) 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'ECUME (542-71-16) (D., L.), 20 h. 30 : Diaboliquement vôtre ; 22 h. : Cl. Astier.
LE FANAL (233-91-17) (D.) 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant ; (D.) 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
PIED BLEU (285-32-16) (Mar.) 20 h. : la Caisse du chat ; 21 h. 15, Ah si j'avais su monter à bicyclette.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochefort.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.) 20 h. : Amours noires, humeurs tendres ; 21 h. 30 : A l'ombre de A. Breffort.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 15 : Tendresse ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 22 h. 30 : Chris et Laure ?
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 15 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
TREMPLIN DE PARIS (281-56-79) (D.) 20 h. 15 : Vous avez dit Ringard ? ; 22 h. 30 : Mélodie en duplex.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), 20 h. 30 : D. Van Hecke.

Les comédies musicales

CIRQUE D'HIVER (806-63-30) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam., 16 h., dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Barnum.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 13, 14, à 14 h. 30 ; le 15, à 20 h. 30 ; le 16, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 17, à 15 h. : Rose-Marie.
RENAISSANCE (208-21-75), le 13, à 14 h. 30 ; les 15, 16, à 14 h. 30 et 20 h. 30 ; le 17, à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

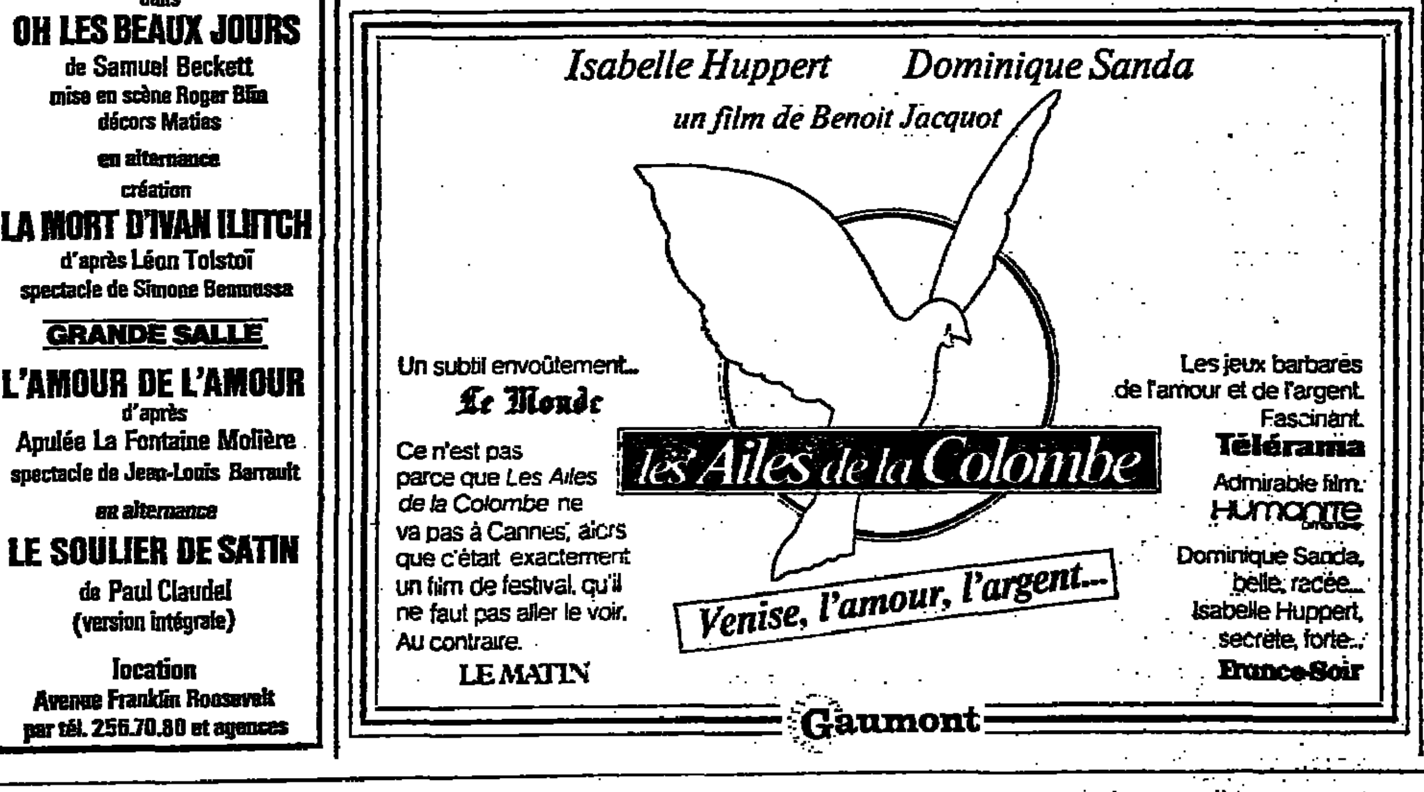
Le music-hall

AIRE LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 22 h. 15, mat. dim., 18 heures : Jean-Yves Joanny.
CASINO SAINT-MARTIN (208-21-93) (D.), 21 heures : Stone et Ch. Jullian ; 22 heures : Hollywood generation.
CENTRE CULTUREL DE L'ABBAYE (354-30-75), le 14, 21 heures : Musique triangulaire.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 20 h. 30 : A. Simons.
ESPACE - GAITE (327-95-94) (D.), 20 h. 15 : Bicu-Pouchain.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Jacinta.
FORUM DES HALLES (297-46-42) (D., L.), 20 h. 30 : Atahualpa Yupanqui.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 15 : Gwendal.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78), 21 heures, le 13 : A. Bafoil et A. Delfile ; le 14 : Alyette et Raisinée ; le 15 : T. Le Goff et C. Pascual ; le 16 : G. Marty et S. Dupré.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. 30 : Sylvie Joly.
MODERNE (874-10-75) (D. soir, L.) : 20 h. 45, mat. Dim., 15 heures : le Chant du peuple juif assassiné.
MOGADOR (285-28-80), les 14, 15, 20 h. 30 ; le 16, 15 heures et 20 h. 30 ; le 17, 15 heures : Magic Story.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h., mat. dim., 15 h. : Serge Reggiani (der., le 17), à partir du 19 : M. Jonasz ; le 13, 15 heures : Olym-Piaf.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78) (D. soir), 20 h. 45, mat. sam., 16 h. et dim. 15 heures : Cirque de Pékin.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Véronique Sanson.
POTINIERE (261-44-16) (D.), 18 h. 30 : Stilettos ; 21 h. : Christiani.
THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Karumanta (dern. le 17).





POUR LES SALLES VOIR LES LIGNES PROGRAMMES





هكذا من الاهمال

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) : lundi et jeudi, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

FERNAND LEGER ET LA POESIE DE L'OBJET. Œuvres graphiques 1928-1934. Salles d'art graphique. Jusqu'au 13 juillet. Débats : Léger et ses rapports avec la littérature (18 mai, à 18 h. 30) ; Léger, un autre peintre (21 mai, à 18 h. 30, cinéma du musée).

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai

GILBERT AND GEORGE. Galeries contemporaines. — Jusqu'au 1er juin.

SEXTANT. Six artistes suédois contemporains. — Jusqu'au 1er juin.

ROBERT RAUSCHENBERG, photographe. — Jusqu'au 29 juin.

ROBERT BESANKO. Salon photo. Jusqu'au 14 juin.

L'ECOLE PUBLIQUE A CENT ANS. Entrée libre. Jusqu'au 8 juin.

C. C. I.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

INTERIEURS. Photographies de François Hers et Sophie Ristelhueber. — Jusqu'au 18 mai.

B.P.I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies Jusqu'au 15 juin

LIVRES SURREALISTES. — Entrée libre. Jusqu'au 29 juin.

Musées

CAPPIELLO (1875-1942). Caricatures, affiches, peintures et projets décoratifs. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F, samedi : 6 F (libre le 22 mai). Jusqu'au 29 juin. Visite-conférence des expositions : mar., 18 h. 30 ; sam., 16 h. 15 et 18 h.

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, Venise. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 15 juin. Jusqu'au 10 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée avenue F.-D.-Roosevelt. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

L'ART DU JAPON ETERNEL DANS LA COLLECTION IDEMITSU. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 mai.

SUMER, ASSUR, BABYLONE. Chefs-d'œuvre du musée de Bagdad. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juin.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

ART PREHISTORIQUE DANS LES ALPES OCCIDENTALES. — Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 1er juin.

LE ROI RENE (1409-1480). Décoration de ses chapelles et demeures. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 15 juin.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 40. Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juin.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales. Jusqu'au 7 septembre. Portrait et société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3,50 F.

TOMI UNGERER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; mercredi, de 14 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 27 juillet.

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 31 octobre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1859-1906. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre.

LA GRAVURE CHINOISE, ARME POLITIQUE, 1937-1949. — Musée des deux guerres mondiales, Invalides, cour d'honneur, corridor de Vincennes (551-93-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 juin.

UN SIECLE D'AUTOMATES pour le centenaire du quartier de l'Opéra. — Théâtre national de l'Opéra, salle de la rotonde des Glaciers (742-57-50). De 11 heures à 16 h. 30. Jusqu'au 27 mai.

LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIEVE. Deux mille ans d'art et d'histoire. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 mai.

VITULLO. Sculpteur argentin. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 18 mai.

CHURYO SATO. Un aspect de la sculpture japonaise contemporaine. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 29 juin.

HENRI MATISSE. Gravures et monotypes. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 juin.

ANDRE JACQUEMIN. — Bibliothèque nationale, salle Mortreuil (voir ci-dessus). De 12 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 27 mai.

CHEN-SAN LONG. Donation à la Bibliothèque Nationale. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 6 juin.

ESPACES. Photographies de Boudinet, Johnson, Joyce, Ritterbush, Salwan, Wainwright. Galerie de photographie de la B.N., 4, rue Louvois. Sauf dim. (et le 9 juin), de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 14 juin.

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F.

L'HUMOUR ET LA MEDAILLE à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Du 15 mai au 15 octobre.

ARTISANS D'HIER DES COMMUNICATIONS D'AUJOURD'HUI. 1850-1950. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 8 juin.

ARTS TRADITIONNELS DE LA FETE CHINOISE. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 27 juin.

LA MODE AU PARC MONCEAU. Epoque Napoléon III. — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées aux enfants. — Musée en herbe, jardin d'acclimatation. Bois de Boulogne (téléph. 747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres culturels

CITOYENS / SCULPTEURS. Une expérience d'art sociologique. JACQUES HURTUBISE. Œuvres récentes. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (tél. 551-35-73). Tous les jours, de 9 h. 30 à 19 heures. Jusqu'au 31 mai.

LA COMPAGNIE DES ARTISTES. 90 œuvres figuratives de neuf jeunes artistes suédois contemporains. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (tél. 272-87-50). Entrée libre. Jusqu'au 20 mai.

SOLON. Images pour des mots. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (tél. 271-26-16). Sauf lundi. Jusqu'au 14 juin.

VAN DYCK ET SON ICONOGRAPHIE. Eaux-fortes, gravures et dessins. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 14 juin.

SALON DE LA JEUNE PEINTURE. — Centre d'art, 34, rue du Louvre. Tous les jours, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 mai.

MARIANNE LAUTENSACK. Dessins, aquarelles, sérigraphies, 1976-1980. — Goethe Institut, 31, rue de Condé (tél. 326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 4 juin.

JOURNEES CULTURELLES DE TURQUIE. Atatürk. Huit millénaires de civilisations anatoliennes. Peintures. Céramiques. Vêtements traditionnels, etc. — UNESCO (salle des Actes), 125, avenue de Suffren (tél. 577-16-10, poste 32-14). Jusqu'au 19 mai.

150 PEINTRES, GRAVEURS ET SCULPTEURS de quarante pays. Cité internationale des arts (salles Sandoz), 18, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-71-72). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 31 mai.

L'ALMANACH DU MANGEUR PARISIEN AU XIXe SIECLE. Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Du 16 mai au 27 juin.

TESHIGAHARA HIROSHI. Sculpture en argile. Espace Cardin, 3, avenue Gabriel (266-17-30). Du 14 au 26 mai.

LUIS FELIPE NOE. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Jusqu'au 28 mai.

1930. QUAND LE MEUBLE DEVIENT SCULPTURE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Entrée : 10 F. Jusqu'au 21 juin.

SOIXANTE ARTISTES POUR UN MUSEE. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (tél. 555-79-15). De 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 6 juin.

CHRISTIANE CHABOT. Peintures, dessins. — Délégation générale du Québec, 117, rue du Bac (tél. 222-50-80). Jusqu'au 30 juin.

JUDY CASSAB. Peintures. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey. Jusqu'au 10 juin.

LE CHEMIN DES EPOUVANTAILS, de J. Chardon-Lejeune. — Centre culturel du Marais, 26, rue des Francs-Bourgeois (tél. 272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 juin.

EMPREINTE. Œuvres de créateurs de la Maison des métiers d'art français. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (tél. 261-58-54). Jusqu'au 6 juin.

FEUX D'ARTIFICE ET ILLUMINATIONS, à Paris du dix-septième au vingtième siècle. — Mairie annexe du 11e arrondissement, place Léon-Blum. Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 7 juin.

MYRIELLE HAMMER. Peintures. Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-67-38). Mai.

BOULOGNE AU CŒUR DE LA COTE D'OPALE. Maison de la région, 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 15 juin.

Galeries

BELGICA 81. Œuvres de Closson, Franck, Peire, Staritsky, Seuphor, etc. — Galerie d'art de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 5 juin.

REGARDS SUR UNE COLLECTION, XIXe-XXe siècles. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 17 juillet.

SEPT BRITANNIQUES FANTASTIQUES : Achlleos, Dean, Foss, Jones, Miller, White, Woodruff. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (265-30-29). Jusqu'au 7 juillet.

AU TEMPS DU « BŒUF SUR LE TOIT ». — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Mai-juillet.

CHRISTIANE BRENAUT, MARIE-CLAUDE CHALLE-POULAIN, MARIE-LUCIE POULAIN, FRANÇOIS V. SALEM. — Au lieu d'images, 27, rue Bichat. Jusqu'au 30 mai.

MAITRES IMPRESSIONNISTES ET MODERNES. — Galerie D. Malingue, 26, avenue Matignon (tél. 266-60-33). Jusqu'au 6 juin.

PEINTURES ET GRAVURES ORIGINALES : Auric, Calder, Derain, Ernst, Fusaro, etc. — Galerie Lucie Weill, 6, rue Bonaparte (tél. 354-71-95). Jusqu'à fin mai.

MARIE CHAMANT. Travaux récents - NICOLE NICOLAS. Espace de silhouettes. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard Sébastopol (tél. 271-83-65). Jusqu'au 21 mai.

COLLAGES : Beytout, Colombat, Prévert, Brissot, Forest, Pym, etc. — Au Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (tél. 588-38-52). Jusqu'au 30 juin.

IMAGES DE CHINE : photographies de Marc Riboud. BETES IBERIQUES : photographies de Fernando Herraez. — Galerie Nouvel Observateur/Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 23 mai.

ANNIE ABADIE : Dessins récents. — Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 23 mai.

HELENA ALMEIDA. Entrée noire. — Galerie Salma, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 mai.

APPEL. Galerie Ariel, 140, boulevard Haussmann (562-13-09). Jusqu'au 12 juin.

VINCENT BIOULES. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 6 juin.

STANLEY BOXER. Peintures récentes. — Galerie Regards, 40, rue de l'Université (tél. 261-10-22). Jusqu'au 6 juin.

BOWEN. — Galerie P. Prégnac, 50, rue Jacob (tél. 261-86-31). Jusqu'au 23 mai.

PIERRE BRUN. Marbres et bronzes. — Galerie R. Lussan, 7, rue de l'Odéon (tél. 633-37-50). Jusqu'au 27 mai.

LEONETTO CAPPIELLO, 1875-1942. L'Imagerie, 9, rue Dante. Jusqu'au 30 mai.

JEAN CLAREBOUDT. Dessins/Notes. Projets et réalisations, 1980-81. - NOEL CUIN. Les valises. — Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

COUDRAIN. Gravures et aquarelles. — Galerie des Editions de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse (354-71-44). Jusqu'au 20 juin.

MAURICE DENIS (1870-1943). Huiles, dessins, pastels, sanguines. — Galerie La Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 28 mai.

DIETRICH-MOHR. Sculptures et dessins 1978-1981. — Galerie Ballint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (tél. 277-38-46). Jusqu'au 6 juin.

ERRO. Collages 1957-1980. — Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-86). Jusqu'au 30 juin.

FONTECILLA. — Galerie E. de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 30 mai.

OMAR GALLIANI. A propos du mythe. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-38). Jusqu'au 29 mai.

GILBERT ET GEORGE. Recent photo pieces. — Galerie Chantal-Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 21 mai.

ALBERT GLEIZES, 1881-1953. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 25 juin.

MONIQUE HEBRE. — Galerie du Génie, place de la Bastille (passage du Cheval-Blanc). Jusqu'au 6 juin.

JEAN-PAUL JAPPE, Peintures récentes. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 30 mai.

KEIJI UEMATSU, Environnement et dessin. — Galerie Baudoin Lebon, 38, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 23 mai.

GEORGES KOSKAS. Peintures 1956-1955. — Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 30 juin.

KRASNO. Les œufs de cartes. — Boutique d'art contemporain, 21, galerie Vero-Dodat (tél. 233-94-68). Jusqu'au 20 juin.

KRON. 1869-1936. — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 27 juin.

LOU LAURIN LAM. Collages et eaux-fortes. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (tél. 278-36-66). Jusqu'au 30 mai.

CHRISTOPHER LEBRUN. Peintures et dessins. — Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 6 juin.

JEANNETTE LEROY. Dessins. — Galerie Dina-Vierny, 36, rue Jacob. Jusqu'au 30 mai.

LOUTTRE B. — Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (tél. 326-56-79). Jusqu'au 6 juin.

MAGLIONE. Textiles et collages. — Cassina, 168, faubourg Saint-Honoré (561-04-17). Jusqu'au 13 juin.

MARFAING. Œuvres sur papier. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (tél. 354-73-49). Mai.

ULISSE MELEGARI. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 15 juin.

KATE MILLETT. Lesbia erotica. Photographies. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine (tél. 329-50-75).

NOGUCHI. Sculptures. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (tél. 563-13-19). Jusqu'au 10 juillet.

VERA PAGAVA. Paysages et natures mortes. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (tél. 261-22-63). Jusqu'au 6 juin.

ED PASCHKE. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 6 juin.

ALAIN PONTECORVO. Galerie C. Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 29 mai.

SALZMANN. Passages. — L'Œil de Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 13 juin.

FRED SANDBACK. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (227-63-60). Jusqu'au 20 mai.

SANDORFI. — Galerie Brachot, 35, rue Guénégaud (tél. 354-22-40). Jusqu'au 6 juin.

SCHLOSSER. Peintures 1980-1981. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 30 mai.

SOCQUET. Œuvres sur papier. — Cour des antiquaires, 54, faubourg Saint-Honoré (tél. 266-55-20). Jusqu'au 30 mai.

DIDIER STEPHANT, Troubles. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 2 juin.

EDOUARD TREMEAU, Œuvres récentes. — Galerie Pierre-Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 20 mai.

CLAIRE DE VILLEMEUR. — Galerie Ducroux, 17, rue Tiquetonne (236-18-23). Jusqu'au 1er juin.

ZENDEROUDI. Dix-huit peintures de 1981. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 20 juin.

Dans la région parisienne

BOBIGNY. 1er Mai, quatre-vingt-dix années de luttes et d'espoir. — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis (tél. 831-11-45). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 30 juin.

BOULOGNE-BILLANCOURT. Salon du renouveau de printemps : hommage à Chapelain-Midy. Jusqu'au 31 mai. — Malbouffe mondiale. Jusqu'au 16 mai. — Centre culturel, 22, rue de la Belle-Feuille. De 10 h. à 23 h. ; dim., de 10 h. à 12 h.

BRETIGNY. Jeunes travaux : dessins, peintures, objets... de Chauveteau, Chemama, Peduzzi, Youssouffi, Tchine. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 mai.

CRETEIL. Communication arts régions : Situation 2. Nord-Pas-de-Calais. — Maison des arts A.-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Jusqu'au 30 juin.

IVRY-SUR-SEINE. Bourse d'art monumental Ivry 1981 : Briggs, Chevallier, Clareboudt, Dolla, Reinoso, Vanarsky. — Hall des expositions, face à la mairie (672-28-06). Sauf dim., de 14 h. à 19 h. Du 16 mai au 5 juin.

JOUY-EN-JOSAS. L'histoire vue à travers la toile imprimée. — Musée Oberkampf, château de Montebello. Jusqu'au 28 juillet.

LA DEFENSE. Bogratchev. Sculptures - Cardin. Peintures. — Galerie de l'Esplanade (tél. 775-85-06). De 11 h. à 19 h. ; sam. et dim., de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 juin.

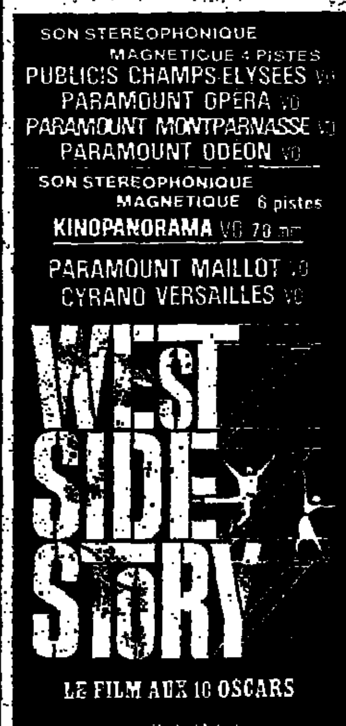
PONTOISE. Gustave Loiseau. Peintures. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (tél. 032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 septembre.

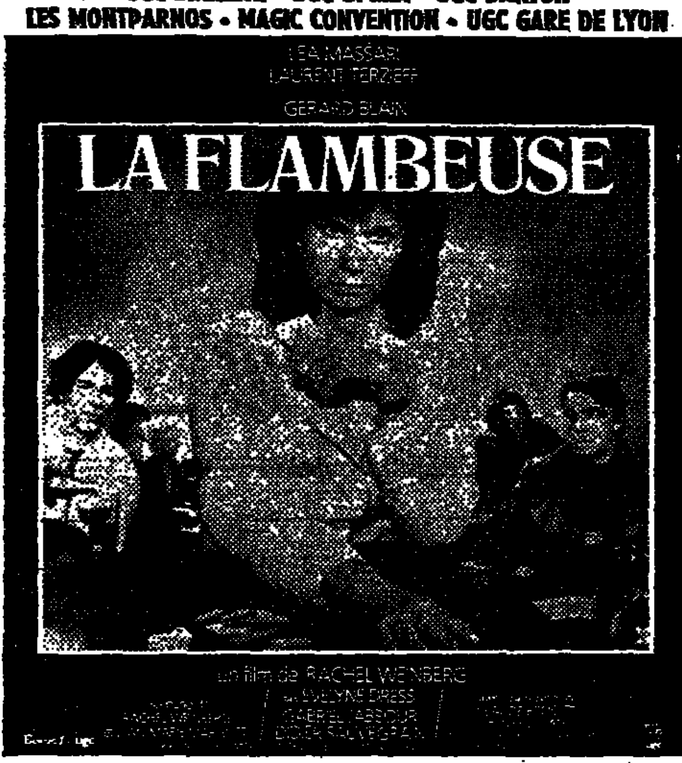
La Russie des Tsars à travers la gravure, XVIIIe et XIXe siècles. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-90). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 . Du 17 mai au 27 septembre.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920 — Musée municipal, 5, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83, poste 230). De 10 h. à 19 h Entrée libre Jusqu'à fin juin

SAINT-QUENTIN EN YVELINES. Chemin faisant. Le cheminement urbain. — Centre culturel de la Villedieu, CD 58 à Elancourt (050-51-70). Jusqu'au 28 juin.

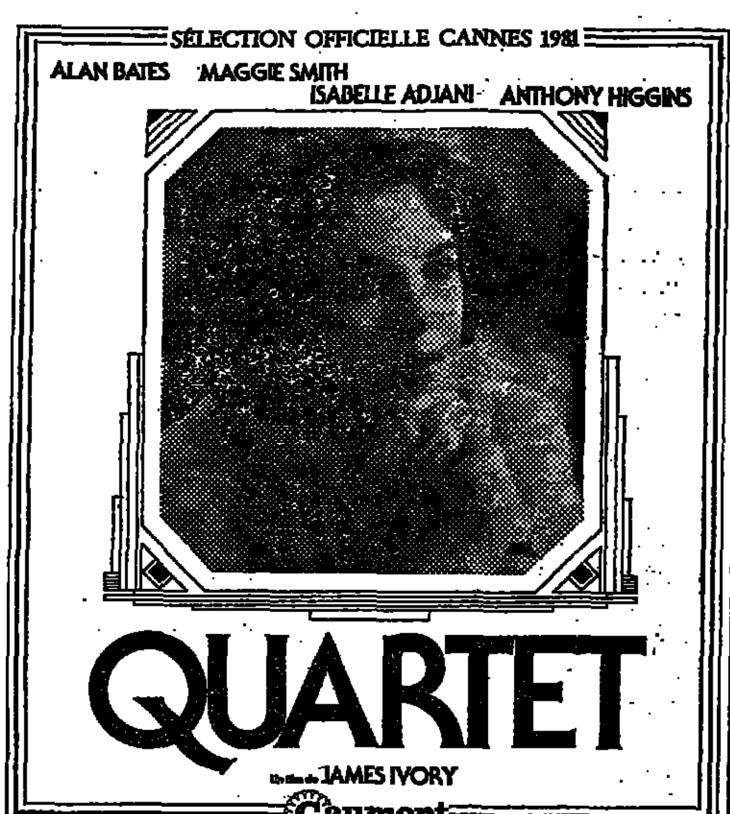
VILLEPARISIS. Gamarra. — Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (tél. 427-94-99). Mer. et sam., de 14 h. à 19 h. ; dim., de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 28 juin.











CINEMA

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 MAI

15 h., Tumak, fils de la jungle, de H. Roach ; 19 h., Hommage à Lotte Eisner : Manon Lescaut, de A. Robison ; 21 h., Hommage à M. Cimino : Silent running, de D. Trumbull.

JEUDI 14 MAI

15 h., Enamorada, de E. Fernandez ; 19 h., Hommage à M. Cimino : Magnum force, de T. Post ; 21 h., Les Cahiers du cinéma 1951-1981 : *Le Tombeur de ces dames*, de J. Lewis.

VENDREDI 15 MAI

15 h., Un chapeau de paille d'Italie, de R. Clair ; 19 h., Hommage à Lotte Eisner : la chronique de Grieshuus, de A. von Gerlach ; 21 h., Hommage à M. Cimino : Le Canardeur, de M. Cimino.

SAMEDI 16 MAI

15 h., La taverne de la Jamaïque, de A. Hitchcock ; 17 h., Le voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 19 h., Les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Vers sa destinée, de J. Ford ; 21 h., Sous le signe du scorpion, de P. et V. Taviani.

DIMANCHE 17 MAI

15 h., La Mère, de M. Naruse ; *17 h., Les Evadés de la nuit*, de R. Rossellini ; 20 h. 30, Hommage à M. Cimino : Voyage au bout de l'enfer, de M. Cimino.

LUNDI 18 MAI

Relâche.

MARDI 19 MAI

15 h., Le Village oublié, de H. Kline ; 19 h., Les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Safrana ou le droit à la parole, de S. Sokhona ; 21 h., Anatomie d'un rapport, de L. Moullet et A. Pizzorno.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 13 MAI

15 h., l'Expédition du Kon-Tiki, de T. Heyerdahl ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants : Cinecita : Ali au pays des merveilles ; 19 h., les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Playtime, de J. Tati.

JEUDI 14 MAI

15 h., Champagne Charlie, de A. Cavalcanti ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants ; 19 h., le Défi, de F. Rosi.

VENDREDI 15 MAI

15 h., Gribiche, de J. Feyder ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants : Eifel Larsen, de J. Brunswic ; 19 h., les Cahiers du cinéma 1951-1981 : la Commare secca, de B. Bertolucci.

SAMEDI 16 MAI

15 h., le Ring, de A. Hitchcock ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants : 19 h., Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000, de A. Tanner ; 21 h., Une vie, de A. Astruc.

DIMANCHE 17 MAI

15 h., Octobre, les dix jours qui ébranlèrent le monde, de S.M. Eisenstein et G. Alexandrov ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants : Une simple histoire, de M. Hanoun ; 19 h., les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Vent d'est, de J.-L. Godard ; 21 h., Ice, de R. Kramer.

LUNDI 18 MAI

15 h., les Cahiers du cinéma 1951-1981 : Enthousiasme ou la symphonie de Donbass, de D. Vertov ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants : Pour faire un bon voyage, prenons le train ; Regard de ma fenêtre, de A. Kut ; 19 heures : les Cahiers du cinéma 1951-1981 : la Ligne générale, de S.M. Eisenstein.

MARDI 19 MAI

Relâche.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70). Berlitz, 2e (742-60-33). St-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11). St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Olympic, 14e (542-67-42), P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; *Victor-Hugo, 16e (727-49-75)*, Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Marais, 4e (278-47-86), Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All. Suisse, *(v.o.) : Marais, 4e* (278-47-86).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

CANNIBAL HOLOCAUSTE (It. v.f.) (**) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e *(580-18-03)*, Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), jusqu'à V.

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), jusqu'à J ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), jusqu'à J. ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Convention, *15e* (828-42-27).

LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), jusqu'à J. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'à J. ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).

DIVA (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).

DIVINE MADNESS (A., *v.o.)* : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

DON GIOVANNI (Fr.-It., *v.o.)* : Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-qu'à J.) ; à partir de V. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) (jusqu'à J., a.-m. de V. : Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (522-46-01).

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : St-*Germain-Huchette, 5e (634-13-26)* ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

L'ETUVE (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.

EUGENIO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

FAIS GAFFE A LA GAFFE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FAME (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., *v.f.)* : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Mistral, 14e* (539-52-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA FILLE PRODIGUE *(Fr.), Epée* de Bois, 5e (337-57-47).

LA FORMULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; UGC Gare de Lyon, *12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e* (327-84-50) jusqu'à *J.*

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), H. Sp.

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAHUT VA CRAQUER, *film* français de Michel Nerval. — Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; *Montparnasse-Pathé*, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

COMME AU BON VIEUX TEMPS, film américain de Jay Sandrich. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA *FLAMBEUSE*, *film français* de Rachel Weinberg. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE LAC DES MORTS-VIVANTS (**), film américain de J.-A. Lazer. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MALEVIL, film français de Christian de Chalonge. — Movies-1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

RESURRECTION, film américain de Daniel Petrie. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Publi*cis St-Germain, 6e (222-72-80)* ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-*18-03)* ; Convention *St-Charles*, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE TROISIEME WAGON, film-*vidéo français* de J.-C. Bouvet. — Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h, 13 h (sf Mar.).

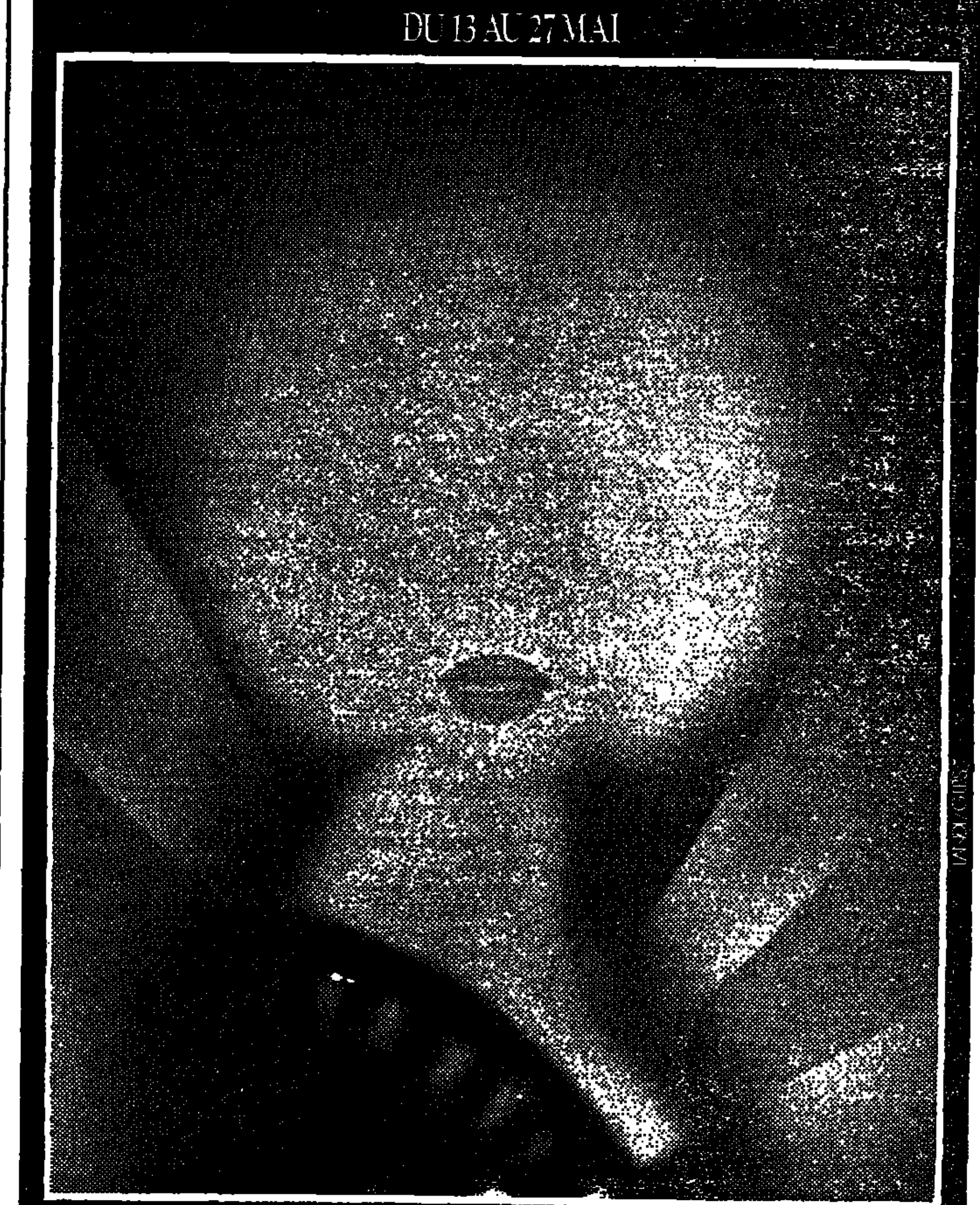
VIRUS, film japonais de K. Fukasaku. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LES YEUX DE LA TERREUR, film américain de Ken Hughes (**). — V.o. : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

A PARTIR DE VENDREDI :

TROIS FRERES, film italien de Francesco Rosi. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; *St-Lazare-Pasquier*, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).



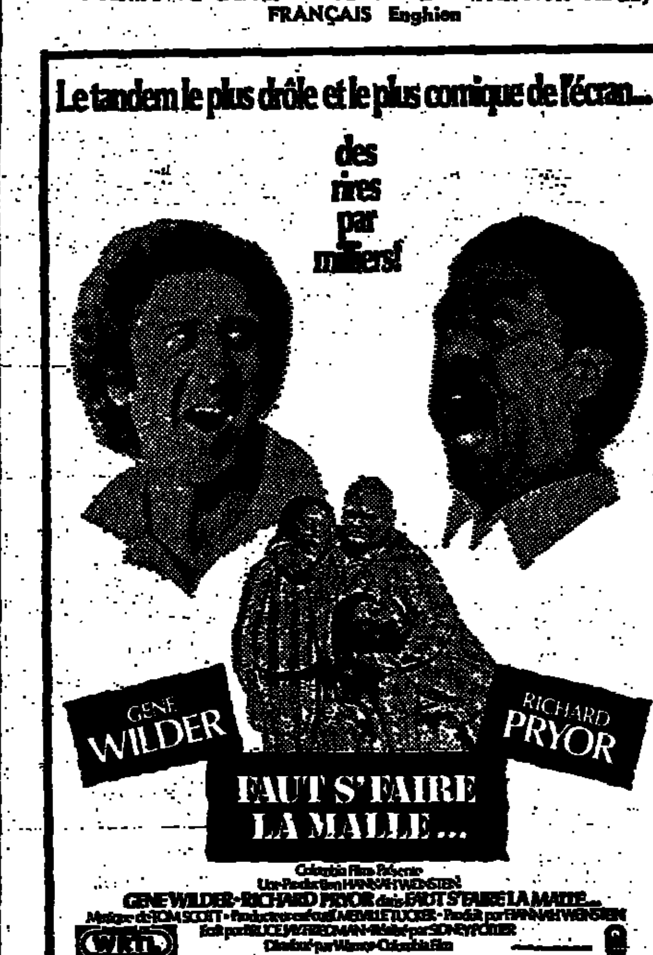


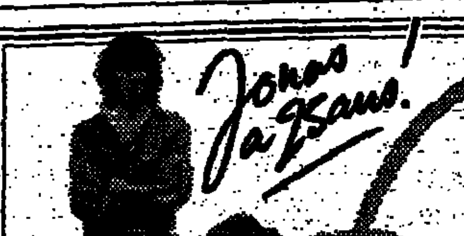
CINEMA

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétans, 19e (206-71-33).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'HOMME FRAGILE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. Sp.
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) H. Sp.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'à J. ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MAC VICAR (Ang., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MALHEURS DE SOPHIE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), mat. ; Athéna, 12e (343-38-14), mat. ; Fauvette, 13e (331-56-86), mat. ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50 ; ABC, 2e (236-55-54), mat. ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85), mat.
LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01).
ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
OUT OF THE BLUE (**) (Ang., v.o.): Forum-Halles, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; v.f. : Opéra, 2e (261-50-32) ; Athéna, 12e (343-00-65) jusqu'à J.
PLEIN SUD (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
PRESENT ANGOLAIS/TEMPS MUMUILA (Ango., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
PULSIONS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80). H. sp.
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16). — v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) (Fr.-Suis.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). J., S., mar.
SCANNERS (A., v.o.) (*) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SI C'EST ÇA, LE DESTIN (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Escurial, 13e (707-28-04).
SIGNE FURAX (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mercr., vend., dim., lundi.
UN ASSASSIN QUI PASSE (Fr.) (**) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27), jusqu'à jeudi ; Colisée, 8e (359-29-46).
VIVRE VITE (Esp., v.o.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Forum, 1er (297-53-74).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), D., V., Mer., Mar.
BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), J., S., L.
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-65) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Olympic-St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (542-67-42).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BOULEVARD DU CREPUSCULE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
CASABLANCA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).
GUET-APENS (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'IDIOT (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
JULIA (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LOLITA (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
MANHATTAN (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES NOCES (Pol., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE 41e (Sov., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98), jusqu'à vendredi.
SOLDAT BLEU (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Lumière, 9e (246-49-07).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SPARTACUS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LA STRADA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA TERRE TREMBLE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), mercr., vend., dim., mar.
LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), jeu., sam., lundi.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), jusqu'à vendr.
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillots, 17e (758-24-24).





LE MONDE DES SPECTACLES

MUSIQUE

MERCREDI 13 MAI

EGLISE ST-SEVERIN, 20 h 30 : Maîtrise de Radio-France, dir. Farge (Britten, Poulenc, Jolivet).
PALAIS DES CONGRES, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : L. Bernstein, sol. : Yo Yo Ma (Prokofiev, Saint-Saëns, Tchaïkovsky).
UNESCO, 18 h, Quatuor Yucelen.
CROQ'DIAMANTS, 19 h : Ensemble Diferencias.
SALLE GAVEAU, 20 h 30 : Orchestre du conservatoire de Paris, Di. A. Louvier, Sol. E. Berchot (Leroux, Mahler, Ravel, Chopin).
CONCIERGERIE, 20 h 30 : P.L. Graf, J.E. Dahler (Schubert, Mieg, Burkhard).
ECOLE ALSACIENNE, 18 h 30 : C. Welle, J.-M. Poirier, G. Papineau, L. Hacquard (Britten).
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 21 h : musique électro-acoustique.
RANELAGH, 20 h 30 : Artistes lyriques amateurs ; Orchestre d'Instruments Anciens, dir. G. Fletcher (Monteverdi).
LUCERNAIRE, 21 h : J.-M. Damase, E. Stockhausen, I. Huber (Sauguet).

JEUDI 14 MAI

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Orchestre national de France, dir. P. Dervaux, chœurs de Radio France, dir. : A. Boulfroy (Chausson).
GALERIE DE LA DEFENSE, 17 h. 30 : M. Falconnat, J.-L. Sajot, D. Kim (Schumann, Brahms).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de, dir. : O. D'Narc (Mozart).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : L. Robilliard (Bach).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. et sol. : J.-P. Wallez (Bach).
RANELAGH, 20 h. 30, voir le 13.
CONCIERGERIE, 20 h. 30 : E. Haefliger, J.-E. Dahler (Schubert).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 13.
UNESCO, 20 h. 30 : I. Diret.
HOTEL CARNAVALET, 20 h. 30 : Hortus Musicalis (Caccini, Bataille, Gagliano, Frescobaldi, Boesset).
THEATRE DES DEUX-PORTES, 20 h. 30 : J.-G. Ferlan (Liszt).
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 13.
SORBONNE, AMPHITHEATRE RICHELIEU, 21 h. : V. Krpan, L. Samardziski.
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : R. Tambyeff (Dandrieu, Vierne, Bach, Langlais).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : *Trio Baroque* (Soler, Laserna, Carissimi, Vivaldi).
CROQ'DIAMANTS, 19 h. : voir le 13.

VENDREDI 15

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : voir Palais des Congrès le 13.
SALLE CORTOT, *20 h. 30 : M. Nakai* (Mozart, Schumann, Chopin, Ravel).
RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Arditti (Boulez).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre *symphonique* de la Garde républicaine, dir. R. Boutry ; sol. M. Lorin (Le Flem, Martinet, Jolivet, Geissler).
UNESCO, 18 h. 30 : V. Erman.
EGLISE ST-MERRI, 21 h. : Quatuor de percussions Probst (Ohana, Queyroux, Brénet, Nikovic).
GALERIE NANE STERN, 19 h. 30 : Trio à cordes de l'Ensemble intercontemporain, Devillers (Hindemith, Stravinsky, Xenakis).
F.I.A.P., 21 h. : M.-P. Soma, A. Stajic, E. Magnan (Beethoven).
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble instrumental R. Bokdali (Bach, Vivaldi, Telemann).
CENTRE CULTUREL CANADIEN, 20 h. 30 : M.-H. Finaly.
LUCERNAIRE, 21 h. : C. Marie Schumann, Chopin, Rachmaninov, Scarlatti).
KIRON (14e), 19 h. : Vina, Mridangam, Tambura, musique classique indienne.
CROQ'DIAMANTS, 19 h. : voir le 13.

SAMEDI 16

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : V. Ashkenazy (Beethoven, Chopin).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : N. Beratagrine (Mozart, Chopin, Debussy, Albeniz).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Les Philharmonistes de Châteauroux, dir., J. Komives (Mehul, Liszt, Schubert, Weill).
SALLE GAVEAU, 17 h. : J.-M. Fournier (Brahms, Beethoven, Liszt).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : E. Naoumoff, A. Roussin (Beethoven, Bach, Naoumoff).
AGORA-SEVRES, 18 h. 30 : Cosi Fan Tutte.
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : E. Alecian (Brahms).
LUCERNAIRE, 21 h. : M. Menahemoff, H. Calef (Poulenc, Haendel, Bach, Franck).
CROQ'DIAMANTS, 19 h. : voir le 13.

DIMANCHE 17 MAI

EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : C. de Buchy, P. Bride (Brahms, Beethoven).
EGLISE ST-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : E.-H. Hermann (Weckman, Hanff, Walther Buxtehude, Bach, Franck).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : H. Lohmann (Jörns, Hindemith, Badinski, Backes).
CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : Ensemble vocal Boieldieu, dir. : Caron, sol. *M. Guyard* (Monteverdi, Palestrina, Scarlatti).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Ensemble Ars Nova (Milhaud).
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 30 : Ensemble instrumental (Beethoven).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : B. Bellamy (Mozart, Beethoven).
KIOSQUE DU LUXEMBOURG, 17 h. : Orchestre P. Kuentz (Haendel, Mozart)
LUCERNAIRE, 18 h. 30 : voir le 16, à 21 heures.
CROQ'DIAMANTS, 19 h : voir le 13.

LUNDI 18 MAI

SALLE CORTOT, 20 h 30 : Tomoko Horinaka Monty Bach, Beethoven, Schumann, Debussy, de Falla).
RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : voir le 15.
EGLISE ST-SEVERIN, 20 h. 30 : Chorale P. Kuentz, Maîtrise de la Sainte-Chapelle, dir. : F. Bardot (Bach).
SALLE GAVEAU, 21 heures, A. Ader (Debussy, Moussorgski)
NOTRE-DAME DE PARIS, 11 h. 30 : Simfonic Choral Society (Mozart, Berger, Schumann, Butle.).
POINT-VIRGULE, 20 h 30 : R. Magill (Bach, Chopin, Beethoven)
LUCERNAIRE, 21 h. : voir le 16.
CROQ'DIAMANTS, 19 h. : voir le 13
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 45 : Ensemble instrumental de basse Bretagne (Telemann, Albinoni).

MARDI 19 MAI

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : O. D'Narc, sol. : M.-A. Nicolas, (Strawinsky, Weill, Poulenc).
THEATRE DE LA CITE UNIVERSITAIRE, 21 h. : Ch. Henkel, G. Pludermacher (Brahms, Debussy, Franck, Beethoven).
EGLISE SAINT-ROCH, 20 h. 30 : Chorale Audite Nova de Paris, dir. : J. Sourisse, orchestre : J.-F. Paillard, dir. : M. Corboz (Monteverdi).
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, *20 h. 30 : E. Frieberg (Bach, Telemann, Duphly).*
EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 30 : Chorale P. Kuentz (Bach).
SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez, sol. : R. Yeyron-Lacroix, *P. Boufil (Bach)*
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : B.-L. Gelber (Chopin, Beethoven, Schumann).
EGLISE ST-IGNACE, 20 h. 45 : H. de Luze, P. Charru (Vivaldi, Langlais, Bach, Messiaen).
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Orchestre du Cercle musical de Paris, dir. : B. de St-Maurice (Mozart).
EGLISE ST-JULIEN-LE-PAUVRE, 20 h. 45 : C. Comoy, M. Wladkoski (Schubert, Chopin, Wolf, Szymanovski).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27) le 14 à 20 h. 30 : Cl. Bernard, J.-J. Avenel, G. Faroux, G. Ferris, O. Hutman.
BAINS-DOUCHES (887-34-40) le 14 à 20 h. 30 : Certain ratio.
BATACLAN (700-30-12) le 15 à 19 h. 30 : Cimarons.
BOBINO (322-74-84) (D., L.) 20 h. 45 : *Magma ; le 16 à 20 h. 45 : Una* Ramos.
CAPTAIN VIDEO (265-58-00) le 13 à 20 h. : Discipline, R. Fripp.
CARDINAL PAF (272-62-05), 21 h. : le 13 : J.-L. Longnon ; le 14 : Hommage à Fat's Waller ; les 15, *16, 17* : F. Chassagnite ; *le 18* : M. Pomes.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h., les 13, 14, 15, 16 : D. Doriz ; le 17 : Ch. Garros ; les 18, 19 : P. Sellin, B. Vasseur.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30, du 13 au 17 : R. Raux, A. Cullaz, G. E. Nouel ; les 18, 19 : M. de Villers, A. Matei, B. Tessier.
CENTRE CULTUREL CENSIER (337-93-40) 21 h., le 13 : Alma Nova ; le 14 : M.-A. Martin ; le 15 : Voilaume ; le 16 : la Gaia ; le 17 : Les babouches font du rock mou ; les 18, 19 : Tangerine.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 20 h. 30 : J. Hammond ; 23 h. : la Perfecta.
CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h. 30 : Stella Levitt.
DREHER (233-48-44), 22 h. 30, les 19, 20 : D. Lockwood ; du 21 au 23 : Ch. Escoude.
DUNOIS (584-72-00) les 13, 14, 15, 16 à 21 h. : P. Akendengue ; le 17 à 18 h. : Atlantico ; les 18, 19 à 21 h. : Daunik Lazro, Siegfried Kessler.
ESPACE CARDIN (266-17-30) le 15 à 20 h. 30 : F. Hubbard ; le 19 à 20 h. 30 : Art Pepper.
FAC DAUPHINE, le 13, à 21 h. : B. Gosselin ; les 15, 17, à 21 h. : R. Charlebois ; le 16, à 21 h. D. Tell.
GIBUS (700-78-88), 22 h., les 13, 14 : Les Craqueurs ; les 15, 16 : Crown ; le 19 : M. Dieu.
GOLF DROUOT (770-47-25) le 16 à 22 h. : Désirs.
HIPPODROME (205-25-68) le 15 à 20 h. : Stanley Clark ; le 18 à 20 h. : Status Quo.
JAZZ UNITE (776-44-26), 21 h., les 13, 14, 15, 16 : Booker T. Laury, Sugar Blue ; le 17 : Booker T. Laury, M. Baker ; les 18, 19 : F. Wright.
NEW MORNING (745-82-58), 21 h., les 13, 14 : T. Maria ; les 15, 16 : Dollar Brand ; les 18, 19 : Dewey Redman.
PALACE (246-10-87) le 16 à 19 h. 30 : The Tubes.
PALAIS DES ARTS (272-62-93), 20 h. 30, le 14 : Buddy Guy ; le 16 : Roots.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 30 : A. Marcœur
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. et V., S., 1 h. 15 : T. Gubitsch, O. Calo (dern. le 17). A partir du 18 : M. Roques, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.
SLOW CLUB (233-84-30) les 12, 14, 15, 16 à 21 h. 30 : R. Franc ; le 19 à 21 h. 30 : Cl. Luter.
STUDIO BERTRAND (783-64-66) le 15 à 20 h. 30 : Billy Hills.
THEATRE NOIR (797-85-14), 20 h. 30, les 13, 14, 15 : Bonga ; les 16, 17 : B. Grant, L. Xavier.
VIEILLE HERBE (321-33-01) le 14 à 20 h. : Shamrock.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) le 17 à 17 h. : M. Perrone.

SPORTS

LE MATCH NUL (1-1) ENTRE NANTES ET SAINT-ÉTIENNE

Deux équipes en perte d'identité

Nantes. — *Dominée par le choc au sommet entre le Football Club de Nantes et l'Association sportive de Saint-Etienne, joué à guichets fermés devant les vingt-cinq mille spectateurs du stade Marcel-Saupin, la trente-cinquième journée du championnat de France, disputée mardi 12 mai, n'a toujours pas permis à ces deux équipes de se départager. Sous la pluie diluvienne et une pelouse très glissante, malgré le pompage de l'eau effectué l'après-midi, les Nantais, qui ont ouvert le score par Henryk Agerbeck à la quarante-neuvième minute, n'ont pas su tirer profit de leur domination pour distancer leurs rivaux. Dans ces conditions, ce sont les Stéphanois qui ont profité d'une maladresse d'Oscar Muller, tardant à dégager le ballon devant ses buts, pour égaliser trois minutes plus tard par Jean-Louis Zanon, qui ont sans doute réussi la bonne affaire. A trois journées de la fin de la compétition, ils comptent la meilleure différence de buts (plus quatre par rapport à Nantes) en cas d'égalité aux points et ont un match de retard à disputer le 26 mai à Sochaux.*

De notre envoyé spécial

On attendait sans doute beaucoup trop du face-à-face entre Nantes et Saint-Etienne. Robert Herbin l'entraîneur stéphanois, évoquait même un « *blocage psychologique qui perturbait les joueurs sous prétexte que le duel à distance avec Nantes s'éternisait et s'apparentait à une guerre des nerfs* ». De fait, les Stéphanois *n'avaient inscrit qu'un but pour leurs* trois derniers *matches sur* leur *propre* terrain concédant même une victoire au Paris-Saint-Germain, et un résultat nul à Lens, tandis que les Nantais avaient connu le 7 avril, face à Auxerre, leur première défaite à domicile en championnat depuis le 15 mai 1976, soit en quatre-vingt-douze rencontres.

La déception des spectateurs, qui avaient laissé aux *guichets* plus de 1 million 600 mille francs (65 francs de prix moyen des places), fut largement à la hauteur de leurs espérances. Depuis juin 1963 — Nantes et Saint-Etienne ont alors gagné ensemble leur place en première division, — leurs palmarès se *confondent presque* avec *celui* du championnat de France. Quatre fois seulement en dix-huit ans, le titre a *quitté les départements de la Loire* ou de la Loire-Atlantique, en 1971 et 1972 pour Marseille, en 1978 pour Monaco et en 1979 pour Strasbourg.

S'il est vrai que le pouvoir use, en football comme ailleurs, Nantes était prêt en 1965, 1966, 1973, 1977 et 1980 pour assurer l'alternance avec Saint-Etienne, champion en 1964, 1967, 1968, 1969, 1970, 1974, 1975 et 1976.

Deux conceptions

Fidèles à une certaine *idée* du football, les Nantais *se* distinguaient par une qualité de jeu basée sur les passes courtes et les échanges *redoublés*, où l'esprit collectif, l'intelligence et la créativité primaient sur la recherche du résultat à n'importe quel prix. *Par opposition, les* Stéphanois, groupés et solidaires, progressaient comme un pack de rugby, en pratiquant un football de bélier, parfois harassant mais souvent sublime à force d'abnégation. La différence et la rivalité entre les équipes étaient telles *que* jamais un joueur formé *à l'une de ces écoles n'a été* transférée d'un club à l'autre (1). De ce contraste de style naissait le plus souvent un somptueux affrontement que les spectateurs du stade Marcel-Saupin *n'ont pas vécu* cette fois.

Le ballon fusant comme une savonnette à chaque contact explique en partie le grand *nombre* de maladresses et de passes à l'adversaire. L'état de la pelouse a sans doute beaucoup *plus* handicapé les Nantais, au *football* plus précis et obligés de construire pour attaquer, que les Stéphanois, plus soucieux de défendre l'accès de leurs buts. Mais si le spectacle n'a pas été à la hauteur des chocs du passé, c'est peut-être aussi parce que les deux équipes perdent peu à peu leur identité.

Après avoir échoué d'un but en finale de la Coupe européenne des clubs champions 1976 contre le Bayern Munich, par une équipe issue de son centre de formation à l'exception du Yougoslave Ivan Curkovic et de l'Argentin Oswaldo Piazza, Saint-Etienne s'est lancé dans une *politique de transfert de joueurs internationaux*, comme Michel Platini, Johny Rep, Jacques Zimako, Patrick Battiston, Bernard Gardon. L'équipe est devenue plus technique mais beaucoup moins soudée et constante. Sa force repose désormais sur la forme fluctuante et l'inspiration de ses leaders ou sur la réussite de ses attaquants. Ainsi, la mauvaise passe actuelle s'explique par la méforme *de Michel Platini et de Jean-François* Larios, qui ont quitté le terrain avant la fin du match à Nantes et ont d'ailleurs renoncé à disputer le prochain France-Brésil, du vendredi 15 mai. Depuis 1976, Saint-Etienne, avec tous ces apports extérieurs, court après le titre national et *n'a* pu franchir le cap des quarts de finale d'une coupe d'Europe.

Les Nantais recherchent un équilibre entre *leur jeu traditionnel* et leur besoin de faire preuve d'un plus grand réalisme pour progresser dans la hiérarchie européenne. Cette remise en cause ne va pas sans problème. Après les défaites à domicile face à Auxerre et Bordeaux, Jean Vincent, l'entraîneur nantais, a *été contraint de travailler en plus* étroite collaboration avec les autres techniciens du club. La mise sur la touche contre Saint-Etienne de quelques anciens, comme Patrice Rio et Enzo Trossero, au profit de deux jeunes issus du centre de formation, Seth *Akondor et José Touré*, a provoqué un *nouveau* conflit.

Comme Roger Rocher, le président stéphanois, avait parlé de « *trahison* » à propos du comportement de certains de ses joueurs contre Paris-Saint-Germain, Claude Simonet, le vice-président nantais, évoque un « *sabotage intérieur* » à propos de ces événements. Au lieu de songer à un retour aux sources, c'est-à-dire à leur centre de formation, les deux clubs préfèrent la fuite en avant et le recours à de *nouveaux* joueurs venus de l'extérieur la saison prochaine. *Nantes a recruté l'avant-*centre yougoslave Halilhodzic et a des visées sur l'Angevin Patrice Lecornu. Saint-Etienne est très intéressé par l'avant-centre de Dortmund, Burgsmuller, le meilleur buteur du championnat ouest-allemand.

Attirés par une réussite européenne, Nantes et Saint-Etienne perdront donc un peu plus cette identité qui avait fait leur force au plan national depuis plus de dix ans. La leçon de Sochaux, demi-finaliste de la coupe de l'U.E.F.A. avec une équipe de jeunes presque entièrement issus de son centre de formation, n'a pas été retenue.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Seuls l'avant-centre Triantafilos et l'actuel arrière central stéphanois Bernard Gardon ont joué *sous les deux maillots pendant* leur carrière.

Les résultats

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

*Nantes et Saint-Etienne	1-1
*Bordeaux b. Valenciennes	4-0
Monaco b. *Tours	1-0
*Nancy et Paris-St-Germain	2-2
*Lyon et Strasbourg	0-0
*Nîmes et Metz	3-3
*Nice et Auxerre	0-0
*Sochaux b. Lille	3-0
*Lens b. Laval	3-0
*Bastia b. Angers	3-0

Classement : 1. Saint-Etienne, Nantes, 50 points ; 3. Bordeaux, 47 ; 4. Monaco, 46 ; 5. Paris-St-Germ., 42 ; 6. Lyon, 40 ; 7. Strasbourg, 36 ; 8. Metz, 35 ; 9. Sochaux, Nancy et Auxerre, 33 ; 12. Lens, Valenciennes, 32 ; 14. Bastia, 31 ; 15. Tours, Lille, 29 ; 17. Nice, 28 ; 18. Laval, 27 ; 19. *Nîmes*, 23 ; 20. Angers, 22.

● *L'équipe de football du Brésil*, qui jouera contre l'équipe de France, le 15 mai, a battu, mardi 12 mai, l'Angleterre, à Wembley, par 1 but à zéro.

KARATÉ

DOMINATION FRANÇAISE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE

L'équipe de France de karaté (Tapol, Pyrée, Blot, Petinella et Ruggiero) a conservé son titre européen en venant à bout en finale de l'Espagne, championne du monde en titre, par une victoire et quatre matches nuls, vendredi 8 mai à Venise. Les karatékas français ont ensuite confirmé leur supériorité dans les épreuves individuelles, notamment dans les catégories de poids les plus élevées. Ainsi la finale des lourds qui opposait deux d'entre eux, Ruggiero et Pinda, le champion d'Europe junior, est revenue à l'aîné pour la deuxième année consécutive. Les Français se sont également imposés chez les mi-moyens avec Maschi. Trois ont échoué en finale : Ayissi face à l'Italien de Luca en légers, Pyrée face au Néerlandais Mossel en mi-lourds et Petinella face au Britannique Charles en toutes catégories. Les autres titres sont revenus aux Espagnols Castelvi chez les super-légers et Amilo chez les moyens.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur d'Union soviétique et Mme Tchervonenko ont donné une réception mardi à l'occasion de l'anniversaire de la victoire de 1945. On remarquait notamment la *présence de plusieurs personnalités* du P.S. : MM. Rocard, Jospin, Chevènement, Jean-Pierre Cot, etc.

Naissances

— Thierry et Nhu-Mai PATURLE sont heureux d'annoncer la naissance de

Minh-Loan,

frère de Thanh-Lam.
Les Ulis, le 3 mai 1981.

— Françoise et Emmanuel VARET ont la joie d'annoncer la naissance de

Philémon, Nicolas,

Paris, le 9 mai 1981.
20, rue Edouard-Pelletan,
94000 Villejuif.

Décès

— On nous prie de faire part du décès de

M. Edouard BOUQUET,
docteur en droit,
ancien chef
du service du contentieux,
conseiller juridique honoraire
de la
Compagnie du canal de Suez,
commissaire en chef honoraire
de la marine,
ancien officier
des Forces navales françaises libres
à Londres,
officier de la Légion d'honneur,
croix du combattant
et du
combattant volontaire
de la Résistance,
commandeur
de l'ordre de l'Empire britannique,

survenu le 12 mai 1981, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

De la part de :
Son épouse, Mme Edouard Bouquet, née Yvonne Degez,
Sa fille, Gisèle Caviness,
Ses fils, Jean-Pierre et Jean-Louis Bouquet et leurs épouses, ses petits-enfants (U.S.A.),
Son beau-fils, Pierre Delannoy-Degez et son épouse,
Ses frères et leurs familles.
Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mai, à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.

61, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. et Mme Evanghelos Bricas,
Nicolas Bricas,
Les familles Yanoussi, Spanoudari, Haldeopoulos, Kotas, Milonas, Perpere, Leconte, Pillet, Dumas,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Irène BRICAS,

âgée de dix-neuf ans, le 12 mai 1981.
Les obsèques seront célébrées *le* jeudi 14 mai 1981, à 9 heures, en l'église Sainte-Odile, rue du Sud, à Antony.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à Frères des Hommes.
11, avenue de la Résidence,
92220 Antony.

— M. Henri Garidou,
son mari,
Mme Nicolas-Henri Colnel,
sa mère,
M. Jean-Nicolas Sayn,
son fils,
M. et Mme Jean-Nicolas Colnel,
ses frère et belle-sœur,
Mme Jean de Bernis-Garidou,
sa belle-sœur,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part de *la mort de*

Annie GARIDOU,
née Colnel,
magistrat,

survenu le 11 mai 1981, à l'âge de quarante-six ans.
La cérémonie religieuse aura lieu à Paris, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, le lundi 18 mai, à 10 h. 30, suivie de l'inhumation dans l'intimité familiale, au cimetière de Trivaux, à Meudon.

5, place du Président-Mithouard,
75007 Paris.
1, avenue du Maréchal-Joffre,
92190 Meudon.
32, rue des Bruyères,
« Parc Eiffel »,
92000 Sèvres.

— Mme Dave Kash,
Le docteur et Mme Maurice Winter,
M. et Mme Georges Winter,
ont la douleur de faire part du décès de

Dave KASH,

survenu le 9 mai 1981, à Cannes.
Les obsèques ont eu lieu à Cannes, le mardi 12 mai 1981.

— Les amis du poète surréaliste et romancier
Léo MALET
ont la tristesse de faire part du décès de

Paulette,

sa compagne depuis plus de cinquante ans.
L'inhumation a eu lieu le 7 mai 1981, au cimetière de Châtillon (Hauts-de-Seine).
14, rue Henri-Gatinot,
92320 Châtillon.

— Nous apprenons le décès de
Emile ROMBOUT,
ingénieur général de l'armement.

[Né le 30 janvier 1918 à Bollezeele (Nord), Emile Rombout est ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications. Après avoir été ingénieur à la *Radiodiffusion française (1944), puis* ingénieur (1946) et ingénieur en chef (1957) à la direction technique des armements terrestres, il devient chargé de mission du ministre des armées (1964) avant d'être nommé ingénieur général (1968) de l'armement. Ensuite, il est nommé chargé de mission pour créer le Centre d'électronique de l'armement, dont il devient le directeur (1968), avant d'être administrateur de l'Institut national des sciences appliquées de Rennes.]

Remerciements

— Mme Jean Solinhac
Et ses enfants
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur lors du décès du
docteur Jean SOLINHAC,
une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, le jeudi 21 mai, à 17 heures.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu de
Marguerite GERARD,
née Valdéjo,
une prière ou une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.
De la part de sa fille Claude Gérard.

— In memoriam.
Il y a trente ans, mourait, à Strasbourg,
Ernest ROTH,
ancien délégué
à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, artisan infatigable de la réconciliation franco-allemande.

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de
M. André GANEM,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-VII, lundi 18 mai, à 9 heures, U.E.R. de mathématiques, tour 45-55, 4e étage, salle 07, Mme Maillard Jera-Bezard : « L'architecture des monuments civils et religieux de l'Asie centrale sédentaire depuis l'ère chrétienne jusqu'à la conquête musulmane ».

— Université de Paris-I, mardi 19 mai, à 14 h. 30, salle C 22-04, M. Emile Karailiev : « Système monétaire international des pays socialistes ».

Bienfaisance

— Un concert donné par le Chœur Cortambert au profit de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer aura lieu, mardi 12 mai, à 20 h. 45, en l'église de l'Etoile (54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e). Au programme : « Adagio et Fugue », de Mozart ; « Concerto en la » et « Gloria », de Vivaldi.
Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à : Mme Clément-Grancour au 504-28-12.

Communications diverses

— Les délégations permanentes de l'Inde, du Népal, de Sri-Lanka, de Birmanie, de Thaïlande et le Centre d'études bouddhiques organisent une cérémonie pour la célébration de l'anniversaire de la naissance de Bouddha, à l'Unesco (place de Fontenoy), salle II, le lundi 18 mai, à 20 heures (125, avenue de Suffren, Paris-7e).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

● *L'Amicale des anciens déportés juifs de France* (A.A.D.J.F.) organise, le dimanche 17 mai, un pèlerinage à Pithiviers et à Beaune-la-Rolande, dans le Loiret, à l'occasion du 40e anniversaire de la création des premiers camps de juifs en France, en mai 1941.

هكذا من الأهل

SCIENCES HUMAINES

Colloque à New-York

La peste psychanalytique a-t-elle gagné l'Amérique ?

New-York. — On connaît le mot de Freud débarquant en 1909 pour une série de conférences sur la psychanalyse : « Ils ne savent pas que nous leur apportons la peste. » Armando Verdiglione, qui aspire en toute modestie à la succession de Freud et de Lacan, a complaisamment joué de ce mot pour lancer en fanfare le Vᵉ congrès du Mouvement freudien international qui s'est tenu, du 30 avril au 2 mai, à l'hôtel Plaza de New-York, sur le thème « Sexe et langage », puisque, loin d'apporter la peste à l'Amérique, la psychanalyse y a, au contraire, contracté une maladie pernicieuse en s'accouplant à la thérapie plutôt qu'à l'ontologie, à l'épistémologie et à la philosophie du langage.

Elle voulait contaminer le Nouveau Monde avec une peste remise au goût du jour, celle d'un néo-freudisme radical à tendance religieuse et prophétique.

De notre envoyé spécial

Les Américains, en matière de secte, de sexe et de culture en ont vu d'autres. Ils sont tout de même restés éberlués par une manifestation aussi inhabituelle. Les rencontres, colloques, congrès qu'organise depuis 1973 ce Mouvement qui *n'a* pour le *moment* d'international *que* le nom, puisqu'il regroupe autour de son fondateur quatre-vingts psychanalystes italiens, l'ont fait connaître en Europe. En invitant des intellectuels et des créateurs prestigieux, en les mêlant à des psychanalystes connus ou inconnus, Verdiglione, dont les *talents* d'organisateur sont unanimement reconnus, a réussi à se faire une réputation que ses seuls travaux n'auraient pu lui valoir. Que cette réputation soit bonne ou mauvaise est, à l'évidence, le dernier de ses *soucis pourvu qu'elle* soit *éclatante*. Pour qu'elle le devienne *tout à fait*, il fallait qu'elle gagne l'Amérique.

Le congrès de New-York, après Milan, Paris, Londres, Barcelone, Caracas, a donc *franchement opté* pour le show, l'abondance, la *variété et la provocation*. Pied de nez à toutes les institutions, qu'elles soient psychanalytiques, culturelles ou académiques, le « cirque Verdiglione », comme l'appellent ses détracteurs européens, avait payé le voyage à une trentaine de journalistes de la grande presse et à une bonne cinquantaine de participants venus principalement de France et d'Italie. Ceux-ci, augmentés de participants américains, ont assuré simultanément un spectacle non stop dans trois salons de ce palace délicieusement « vieille Europe » qu'est le Plaza. Cinq à six cents congressistes payants *ont pu ainsi picorer leur bien* parmi les conférences, exposés, tables rondes « performances » (au sens américain et théâtral du mot), auditions, projections et mêmes les prêches proposés par un programme copieux et désordonné.

Ce public, qui avait payé 40 dollars par tête, était partagé entre *l'amusement devant ce turbulent* bazar aux idées que certains mettaient généreusement au compte de la fantaisie italienne, et l'indignation devant l'absence des principales vedettes annoncées, ce qui, pour d'autres, frisait l'escroquerie délibérée. Ni Michangelo Antonioni, ni Robert Altman, ni Jean Daniel, ni Emmanuel Le Roy Ladurie, ni Edgar Morin, ni Jorge Semprun, ni William Styron, ni Elie Wiesel, ni Milos Forman, ni Alan Ginsberg, ni Jerzy Kosinski, ni Milan Kundera, ni Martin Scorsese, ni Wim Wenders, qui figuraient à l'affiche, ne firent d'apparition. Un journaliste américain affirma publiquement et sans recevoir de démenti que certains d'entre eux n'avaient pas même été contactés.

Parmi les vedettes présentes, celle qui attira le plus de monde fut incontestablement Williams Burroughs. D'une voix *sombre* et métallique, il *fit* un exposé apocalyptique : l'unique chance pour l'espèce humaine lui viendra de sa dissémination dans les espaces sidéraux. La foule se pressa aussi aux conférences de Thomas Szasz, qui *s'en* prit, une fois de *plus avec humour et bon sens* à la sexologie ; d'Armando Verdiglione, armé d'un gros cigare et de gros concepts creux, et qui assena d'un ton de tribun politique des affirmations sibyllines propres à mettre en déroute la raison et l'intelligibilité qu'il dénonce comme « *religion de la mort* ». Philippe Sollers recréa ses habituelles facéties intellectuelles au débat final pour *se* livrer dans son exposé à l'apologie du matricide à travers une fine et ingénieuse lecture de Mme de Sévigné et de Baudelaire. Jean Toussaint *Desanti, dans* une *communication* lumineuse, comme seuls savent en faire les vrais savants de *sa* trempe, retrouva le succès à travers une réflexion épistémologique sur les objets idéaux et montra le parricide à l'œuvre dans tout travail théorique. Iannis Xenakis fit entendre des extraits de ses œuvres et proposa *sur sa* pratique musicale des réflexions modestes et clairvoyantes. Bernard-Henri *Lévy*, nul ne s'en étonnera, fit l'apologie du monothéisme dans un exposé lacano-talmudique *sur* l'existence de la femme, le rapport sexuel, la loi, l'amour du Père, de Dieu, pour terminer par un vibrant appel à remplacer le matérialisme par un patérialisme non théologique.

Voilà pour les têtes d'affiche auxquelles *il faudra joindre* Alain Robbe-Grillet, venu pour présenter son film érotique *le Jeu avec le feu* et qui ne cachait pas cependant dans les couloirs son ébahissement devant la tournure vaticinante et spectaculaire prise par une telle rencontre placée sous le signe de la psychanalyse et à laquelle il assistait pour la première fois. Les Américains étaient perplexes *sur* ce congrès de « jet set moonies » (allusion à la secte du révérend Moon), et ils posaient obstinément une question : d'où vient l'argent ?

Finalement y a-t-il lieu de ricaner, de s'alarmer, de dénoncer, de mettre en garde ? Le salmigondis théorique de Verdiglione ne peut abuser que les gogos. Pourtant, tout dans ce qu'il dit n'est pas à rejeter. Ses condamnations *du totalitarisme et du terrorisme* ne font courir aucun risque à la liberté, comme le mesure bien l'occasion donnée à l'ex-général soviétique Piotr Grigorenko, à Edouard Kouznetsov et à Marek Halter de lancer un appel pour *la libération de Semyon Gutzman*, ce psychiatre emprisonné en U.R.S.S. pour avoir dénoncé le fondement répressif des diagnostics de folie portés sur des dissidents.

Un sentiment de Babel théorique

On sait depuis longtemps que le vrai travail intellectuel ne se fait pas dans les colloques internationaux. Ceux-ci, en favorisant les rencontres font communiquer les pensées dont le dialogue éventuellement se poursuivra ailleurs. Le sentiment de Babel théorique *donné par ce congrès est en fait* un symptôme particulièrement explicite du malaise de notre civilisation. Il est toujours préférable qu'un malaise se manifeste sous des formes indiques et même délirantes plutôt que d'être étouffé sous la chappe d'une idéologie d'Etat. La psychanalyse *n'a certainement rien à gagner* à se muer en délire prophétique, mais elle n'a pas grand-chose à craindre non plus d'un aimable charlatan qui se donne évidemment pour tel. C'est pourquoi lorsque Armando Veriglione, après avoir éludé les questions trop précises des journalistes *américains, annonça d'une voix tonnante* aux résonances antesques que « *Armando Verdiglione allait maintenant rentrer dans son souterrain milanais pour y creuser le semblant dans son inferno personnel et qu'il exhortait les autres à glaner dans le ciel* », ceux qui se sentaient l'âme libre de toute tentation *sectaire* n'entendirent dans ces paroles étrusques rien de plus que la courtoisie d'un amphitryon un peu porté sur la rhétorique en souhaitant à ses invités un bon retour en avions. Chacun convint que, les *occasions de voyager en s'amusant* étant rares, il serait puritain, morbide et du dernier mauvais goût de cracher dans la soupe. On se retrouvera donc tous à Rome, à Tokyo, puis de nouveau à New-York pour les prochains colloques. *Honni* soit qui mal y pense.

MICHEL CONTAT.

PRESSE

LE ROLE DE LA PRESSE ÉCRITE

Une déclaration des élus au comité d'entreprise de «France-Soir»

Les élus au comité d'entreprise de Presse-Alliance, société éditrice de *France-soir* rendent publique une déclaration adressée à la direction générale.

Rappelant la traditionnelle position des travailleurs de la presse qui « *ne s'immiscent pas dans le contenu des journaux* », les élus du C.E. affirment cependant qu'« *ils ne resteront pas sans réagir devant l'inqualifiable politique de sabordage que mène la direction à l'encontre de leur emploi.*

» *Ils la mettent solennellement en garde contre le danger de voir le journal péricliter et cela, par le manque d'objectivité dans les colonnes du titre et de son magazine. Un journal d'information ne doit pas être un journal d'opinion, et on ne doit pas transformer des journalistes en agents électoraux : il y va de l'avenir de France-soir.*

» *Les élus au comité d'entreprise (...) entendent s'élever contre la poursuite de cette politique patronale à l'heure même où une forte majorité de Français s'est prononcée, par son vote, pour un changement fondamental dans le pays, devant permettre à la presse écrite, grâce à son rôle important et nécessaire, de se développer et d'accroître sa diffusion.* »

Le conseil d'administration de France-Alliance doit se réunir jeudi après-midi 14 mai.

LA SORTIE DU NOUVEAU « LIBÉRATION »

Le quotidien *Libération* a reparu, comme annoncé, mercredi 13 mai, après douze semaines d'absence des kiosques. Tiré sur 36 pages à 170 000 exemplaires, d'un format un peu plus réduit que l'ancien, il est vendu 3,50 F.

Le titre de première page est consacré au militant irlandais Francis Hughes, sous cette manchette : « *Un deuxième mort pour Mme Thatcher* ». Dans un éditorial, le directeur, M. Serge July, écrit :

« Libération *revient à la belle saison, pour y exercer le plus difficile des métiers, celui d'informer ; et chacun sait, aujourd'hui, combien il sera à la fois plus difficile et nécessaire encore tant les tentations seront grandes de mélanger les genres et de brouiller des pistes déjà difficilement repérables. Mais l'époque est au réalisme et c'est froidement qu'il faudra suivre les efforts des uns et des autres. Nous le ferons dans la vigilance et dans l'irrespect qui est le nôtre, et avec, nous le souhaitons, toute la rigueur qu'exige la situation.* »

Rappelons que la restructuration de l'équipe a entraîné trente-sept licenciements (sur les trente-huit demandés par la direction) et des départs volontaires, notamment ceux de MM. Jean-Paul Gené, Marc Kravetz et Jean-Luc Hennig, ancien responsable de *Sandwich*. L'hebdomadaire du samedi, supprimé, est remplacé par quatre pages d'annonces quotidiennes.

Un gréviste de la faim

M. Jean-Paul Cruse, délégué C.G.T. de l'ancien « Libération », qui fait l'objet jusqu'à la fin de juin d'une procédure de licenciement, a annoncé mercredi 13 mai qu'il entamait une grève de la faim dans les locaux mêmes du journal, dont il fait encore, du moins juridiquement, partie. « Mes *objectifs*, a-t-il déclaré, sont l'annulation de licenciements arbitraires et la réintégration des journalistes, ainsi que la défense des valeurs de gauche dans le journal. » M. Cruse estime que les valeurs actuelles de « Libération » sont plus proches de celles du « libéralisme sauvage » que celles des « leaders syndicaux ».

Cette grève de la faim n'apparaît pas à tous les journalistes licenciés, qui avaient constitué « un collectif du 22 mars », comme un moyen d'action approprié. En effet, après avoir obtenu, grâce à leur lutte, des indemnités de licenciement, ils ne pensent plus pouvoir obtenir encore des garanties quant au contenu du journal, dont ils ne font plus partie. Tous ont dénoncé l'embauche contraire au droit du travail d'une vingtaine de journalistes nouveaux pour des postes de travail, alors qu'ont été licenciés, pour des raisons économiques, d'anciens membres de l'équipe.

● *Une cassette sur la crise de « Libération »*, comprenant une série d'interviews et de prises de position, vient d'être mise en vente dans les librairies parisiennes, ainsi que sur commande à : DIRE, Georges Benayoun, 5, rue Bachelet, 75018 Paris, par lettre ou sur simple appel téléphonique (répondeurs). Prix : 35 francs.

● *M. Jean Farran*, ancien directeur du *Journal du dimanche* — et antérieurement directeur d'antenne à R.T.L., — a fait son entrée dans le groupe des Editions mondiales (ancien groupe Del Duca), comme directeur général-adjoint. M. Farran, à la suite du rachat d'Hachette par le groupe Matra, avait été remplacé par MM. Daniel Filipacchi et Etienne Mougeotte à la tête du journal dominical, le 25 mars.

● *Afric'Echos*, dont le directeur général est M. Faustin Aboh N'Jame et le rédacteur en chef M. Karim Bekkaye, vient de publier son premier numéro (8 F). Ce nouveau magazine édité à Paris, dont la rédaction est essentiellement composée d'Africains, se présente lui-même comme un « *mensuel international d'information et de communication* » (10, boulevard des Batignolles, 75017 Paris, tél. : 294-99-84).

● *Le Canard Enchaîné* fait état dans son numéro du mercredi 13 mai de la participation de notre journal à un projet de radio indépendante.

Effectivement, des journalistes du *Monde* se préparent à prendre, dans une station régionale en Ile-de-France, la responsabilité des émissions quotidiennes d'information consacrées aux nouvelles nationales et internationales.

Cette opération s'effectuera dans le respect de la légalité. Elle est donc envisagée en fonction d'une modification éventuelle de l'actuelle législation sur le monopole.

MÉDECINE

SELON L'INSEE

La taille moyenne des Français continue à s'accroître

La revue *Economie et statistique* publie les résultats d'une enquête relative à la taille et au poids des Français réalisée en 1970 et en 1980 sur vingt mille personnes (1). Il en ressort notamment que, en moyenne, les hommes dépassent les femmes de 10 centimètres et de 11 kilos, et que la population française, depuis le début du siècle, a marqué un accroissement de taille, surtout net chez les hommes.

La taille moyenne des hommes atteint à présent 1,70 mètre et celle des femmes 1,60. Cependant, des différences apparaissent, à cet égard, entre les groupes socio-professionnels : ainsi la population des couches les moins favorisées est, elle, plus petite. Les tailles se rangent dans l'ordre suivant : population agricole, retraités, puis ouvriers et personnels de service, enfin employés, cadres moyens, patrons, cadres supérieurs, professions libérales et étudiants qui atteignent en moyenne (chez les hommes) 1,75 m. Les disparités de taille atteignent 3 centimètres entre les ouvriers et les cadres supérieurs. Le phénomène est moins marqué chez les femmes.

Les explications avancées par les auteurs de l'enquête sont d'ordre alimentaire, mais aussi sociogénétiques : les mariages se produisant fréquemment dans des couches sociales homogènes, « *le choix du conjoint contribue à maintenir la disparité de statures entre couches populaires et couches privilégiées* ». Pourtant, à l'avenir, un certain rapprochement des modes de vie, ajoutent les enquêteurs, devrait réduire l'éventail des statures.

Les différence régionales sont, à cet égard, surtout marquées entre l'est et l'ouest de la France où les hommes et les femmes sont les plus petits et non pas entre le nord et le sud.

D'une manière générale, le poids des adultes croît linéairement avec leur taille. La moyenne du poids masculin s'établit à 72,2 kilos, celle du poids féminin à 60,6 kilos. On constate une prise de poids jusqu'à l'âge de cinquante ans, puis une légère décroissance.

Les écarts constatés sur ce point entre catégories socio-professionnelles sont d'une autre nature que ceux qui affectent la taille. Ainsi constate-t-on que les étudiants, employés, cadres et membres des professions libérales dépassent assez peu souvent la norme du « poids idéal » communément admise, alors que les ouvriers, exploitants agricoles, artisans, industriels, commerçants et retraités dépassent ce seuil dans près d'un cas sur trois. Les enquêteurs expliquent ce fait par la différence dans la structure de la consommation alimentaire qui se maintient entre ces groupes.

(1) Publiée par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), l'enquête, due à M. Alain Charraud et à Mme Hélène Valdelièvre, a été réalisée avec la collaboration du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) et de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

A Madrid

Une épidémie de pneumonie atypique fait six morts

De notre envoyé spécial

Madrid. — Une peur a chassé l'autre à Madrid, où la psychose de l'attentat terroriste et du coup d'Etat militaire a été remplacée par celle de l'épidémie. Six personnes sont mortes en quelques jours et cent cinquante étaient hospitalisées mardi 12 mai dans la province de Madrid, victimes d'une variante de pneumonie dite atypique, dont on ne sait pas grand-chose puisqu'on ignore encore si elle est provoquée par une bactérie ou un virus, même si la seconde hypothèse est plus fréquemment avancée. Les salles d'attente des quatorze hôpitaux dont les noms ont été donnés par la presse étaient bondées mardi, et des scènes de panique ont eu lieu. Les autorités ont établi un standard central pour les appels téléphoniques et un bureau de coordination au ministère de la santé. Il a été demandé aux journaux de ne pas révéler le nom de l'antibiotique le plus fréquemment utilisé, et qui serait très efficace, pour éviter que les pharmacies ne soient immédiatement dégarnies.

Les symptômes sont une fièvre allant de 38 à 39 degrés, des difficultés respiratoires, des douleurs musculaires, des maux de tête, un malaise général et parfois des vomissements et des diarrhées. La maladie ne serait pas excessivement contagieuse, et ses agents seraient transmis par l'air expiré. Les deux derniers décès, concernant des femmes de dix-neuf ans et de cinquante ans dont l'identité n'a pas été révélée, seraient dus à un traitement trop tardif. Des échantillons de l'agent responsable de ces décès ont été envoyés dans les laboratoires spécialisés, notamment à Glasgow, en Ecosse, et, à Madrid même, une équipe d'une cinquantaine de personnes cherche à l'isoler au centre de microbiologie et de virologie de Majahonda. L'O.M.S. a été alertée.

Seule la province de Madrid a été touchée jusqu'à présent. Le premier cas remonterait au 27 avril dernier, quand un enfant âgé de huit ans, Jaime Vaquero Garcia, est mort à Torrejon de Ardoz, près de la capitale.

Le ministère de la santé a attendu que quatre personnes soient mortes pour reconnaître officiellement l'existence du problème. Les autorités médicales estiment qu'il ne peut s'agir de la « maladie du légionnaire », bien que l'antibiotique utilisé soit le même que pour cette dernière. On insiste surtout au ministère de la santé à Madrid sur le fait que les personnes hospitalisées et traitées ne seraient pas dans un état grave.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[C'est en 1976, lors d'un congrès organisé par l'American Legion à Harrisburg en Pennsylvanie, qu'une centaine de personnes avaient été atteintes d'une pneumonie aiguë atypique, qui emporta vingt-trois d'entre elles. Après de longues et difficiles recherches, l'agent infectieux en fut identifié par les microbiologistes d'Atlanta. Il s'agit d'un germe appelé « Legionella pneumophila », très semblable à certaines bactéries transmises par les pigeons. Mais de larges pans de mystère persistent encore, et l'on ignore notamment comment ce germe se transmet et pourquoi certains sont atteints et d'autres résistent.

En septembre 1980, huit cents touristes britanniques pensionnaires d'un hôtel de Benidorm (province d'Alicante) avaient quitté l'établissement, à la suite de la maladie de dix d'entre eux (dont un décès) qui avaient séjourné dans le même hôtel. Les autorités espagnoles considéraient à l'époque que la « maladie du légionnaire », qui avait bel et bien frappé ces touristes, avait été importée de Grande-Bretagne.

La « maladie du légionnaire » est relativement difficile à diagnostiquer. On considère qu'elle tue plus de soixante-dix mille Américains chaque année, en priorité les grands fumeurs âgés de plus de cinquante ans. Les antibiotiques les plus actifs contre ces germes appartiennent à la famille des macrolides. Des décès dus à la « maladie du légionnaire » ont été signalés en Grande-Bretagne, en Italie, en Suède, en France (à Paris, à Lyon, à Montpellier) et dans plusieurs villes américaines, la plupart du temps à la suite de séjours dans des hôtels climatisés. — Dr. E.-L.]

L'« INSTITUT DE L'ENFANT » EST CRÉÉ

Le *Journal officiel* du 9 mai a publié un décret, daté du 5 mai 1981, portant création de l'Institut de recherches et d'études pour le développement de l'enfant, annoncé lors du conseil des ministres du 29 avril (*le Monde* du 2 mai).

La création de cet institut, placé sous la tutelle du ministre de la santé avait été suggérée dans le rapport sur « sciences de la vie et société », rédigé à la demande de M. Giscard d'Estaing par trois biologistes MM. François Gros, directeur de l'Institut Pasteur, François Jacob, prix Nobel de médecine, et Pierre Royer, ancien délégué aux affaires bio-médicales de la délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.).

L'Institut de l'enfant, dont l'objet général sera d'« *améliorer les connaissances sur le développement de l'enfant ainsi que d'assurer la diffusion de ces connaissances* », aura pour tâches plus précises :

— D'assurer la coordination des études et des recherches entreprises dans les domaines des neuro-sciences, la psychologie expérimentale, la psycho-linguistique, ainsi que la coopération entre les chercheurs participant à ces recherches ;

— D'organiser entre chercheurs français et étrangers l'échange des connaissances et des expériences acquises en matière de développement de l'enfant ;

— De veiller, par la formation, l'information ou tout autre moyen, à la diffusion des données recueillies par l'Institut, ainsi qu'à leur exploitation par des organismes publics et privés qui ont en charge des enfants.

L'Institut comprendra deux sections, l'une s'occupant plus spécialement des laboratoires propres de l'Institut et procédant à des recherches à caractère fondamental, l'autre se consacrant aux études sur l'enfant dans son milieu de vie.

L'Institut pourra conclure des contrats avec des organismes publics ou privés, et recevoir des dons et des legs.

JEAN-PAUL II ET L'APPLICATION DES RÉFORMES DE VATICAN II

Le cardinal Pellegrino regrette certaines orientations du pape

A chaque pape son cardinal contestataire. On se souvient des critiques acérées du cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, exprimées après le concile à l'encontre de la Curie ou *même* de Paul VI *à propos* de l'application des réformes de Vatican II.

Voilà, aujourd'hui, le cardinal Michele Pellegrino, ancien archevêque de Turin, qui prend le relais. Dans une interview accordée à la revue « Il Regno », éditée à Bologne, le prélat prend diverses positions concernant les entraves ministérielles opposées aux femmes dans l'Eglise, l'évolution retardée de la liturgie, le centralisme de la Curie romaine, les insuffisances de la collégialité, l'existence artificielle menée par certains évêques, la réforme de la loi du célibat ecclésiastique pour certaines régions, une utilisation regrettable de la popularité du pape et, par-dessus tout, le manque de liberté d'expression dans l'Eglise et les méthodes d'intimidation employées par la Curie *pour empêcher les évêques de laisser la parole* à des théologiens de pointe.

Mgr Pellegrino exprime ensuite son souci devant « certaines orientations » du pape actuel, estimant que c'est un devoir pour lui d'en avertir Jean-Paul II.

Cette interview n'a, jusqu'à présent, provoqué aucune mise au point de la part du Vatican, où l'on connaît le sérieux et le caractère courageux du cardinal Pellegrino, mais elle suscite de nombreux commentaires en coulisses. — H. F.

De notre correspondant

Rome. — La publication dans le dernier numéro de la revue *Il Regno*, daté du 15 avril 1981, d'un entretien avec le cardinal Michele Pellegrino, ancien archevêque de Turin, a suscité un certain émoi dans le monde catholique italien. Connu pour son franc-parler autant que pour ses positions progressistes, Mgr Pellegrino, aujourd'hui retiré dans une petite paroisse du Piémont — Vallo Torinese — évoque les problèmes de l'après-concile et critique assez *explicitement une certaine « involution »* de l'Eglise ainsi que certains aspects du *pontificat de Jean-Paul II*.

Il déplore notamment « *certains pas en arrière dans l'application de la réforme liturgique* » qui ont commencé avant la publication du document de Jean-Paul II sur l'Eucharistie. « *Le signe doit avoir son évidence. Le pain doit donc apparaître comme pain. Et désormais l'on revient à la prescription qu'il faut utiliser l'hostie du pharmacien. C'est un pas en arrière important. Tout comme certaine entrave vis-à-vis des femmes. Une fois reconnu le fait que les femmes sont capables de certains ministères, on ne voit pas pourquoi on devrait leur interdire de les exercer.* »

Mgr Pellegrino souligne aussi : « *Il y a cette involution. Admettons que je sois hors jeu, mais cela me préoccupe. Certaines interventions du centralisme curial devraient s'atténuer, sinon disparaître. Pourtant, il y a eu, en faveur de la vérité, aussi, quelques faits nouveaux qu'il ne faut pas sous-évaluer* ». Mgr Pellegrino indique, par exemple, la réunion des cardinaux de novembre 1979. Il affirme que « *la collégialité n'est pas encore véritablement entrée en pratique* », malgré quelques pas positifs comme les synodes d'évêques.

Inquiet, devant l'immobilisme de l'Eglise face à l'évolution du monde, Mgr Pellegrino souligne l'importance que devrait avoir l'œuvre de recherche des théologiens. Mais ceux-ci, affirme-t-il, *se sentent souvent négligés par* les épiscopats.

Mgr Pellegrino attribue cette *peur de prendre en compte* les nouveaux problèmes à « *un manque de foi* » mais pense qu'il peut y avoir une autre raison : « *Les principaux responsables de l'Eglise n'ont pas suffisamment les yeux ouverts sur le monde. En tout premier lieu, les dicastères romains, mais aussi certains évêques. Ils vivent dans un monde artificiel, entourés de peu de personnes, sans sentir ce que pensent les gens. Il ne s'agit certes pas de suivre la mode du temps, bien au contraire, mais de comprendre quelles sont les exigences profondes* ».

Evoquant les problèmes des différentes Eglises du tiers-monde que le pape a visitées au cours de ses voyages, Mgr Pellegrino affirme : « *J'exprime le souhait, je demande au Saint-Père de venir à la rencontre des nécessités concrètes de ces Eglises. Devant le dilemme : ou maintenir à tout prix la loi du célibat dans son actuelle rigueur et renoncer de ce fait à la pleine évangélisation ou bien favoriser la pleine évangélisation que demande l'Eucharistie et modifier la loi ecclésiastique. Je crois qu'il faut choisir cette seconde voie.* »

Soulignant l'enthousiasme suscité chez les fidèles par le pape, Mgr Pellegrino en critique les excès.

Mgr Pellegrino exprime aussi « *ses motifs de préoccupation* » pour certaines orientations du pape. « *Je ne peux en dire plus. Je les ai présentées avant à Paul VI et maintenant à Jean-Paul II. C'est mon devoir.* » Il pense que les autres évêques, les autres cardinaux devraient en faire autant. « *C'est notre rôle. Ce n'est pas un luxe. C'est un devoir.* »

Mgr Pellegrino critique certaines « *notes* » (1) qui arrivent sur le bureau des évêques : « *On impose à des évêques de ne pas faire parler certains théologiens dans leurs diocèses. Mais pourquoi un évêque ne peut-il pas décider par lui-même ? Pour moi, c'est une authentique ingérence de la part de Rome.* » Il ajoute ensuite : « *Dans l'Eglise, il n'y a pas suffisamment de respect pour la liberté. Je comprends que l'on ait peur de désordres, de dommages à l'Eglise, mais j'estime que ces craintes sont négatives et disproportionnées avec la réalité. (...) Avant que l'on me dise : « en vertu de la sainte obéissance », discutons...* »

MARC SEMO.

(1) En italien « Veline » (étymologiquement : feuilles de velin), sortes de lettres confidentielles analogues aux consignes que les journaux recevaient pendant la guerre pour les obliger à des publications servant les intérêts des pouvoirs publics.

L'Église romaine en retrait

Les curés de paroisse passent, (la limite d'âge est soixante-quinze ans), les simples prêtres disparaissent peu à peu par extinction, faute de recrutement; seuls les papes restent jusqu'à leur dernier souffle. Pas question de limiter leur mandat à sept ou dix ans. N'est-ce pas exorbitant ?

Certains se louent de la longueur des pontificats qui contribuerait à la stabilité de l'Eglise romaine. Stabilité qui aurait permis à la plus vieille monarchie du monde de surmonter les tempêtes.

L'objectif de toute monarchie est de maintenir ; de cumuler aussi les privilèges ou plutôt de multiplier les rouages de gouvernement. La Maison de France l'a appris à ses dépens avec Louis XIV, premier monarque absolu et fossoyeur involontaire de Louis XVI. Les papes n'ont pas connu de tels déboires, car ils sont — et eux seuls pour de bon — de droit divin et ils ont rarement été contestés de plein fouet, si ce n'est à des périodes de moindre risque.

Ce n'est pas sans étonnement que nos contemporains, surtout les plus jeunes, voient à longueur *d'année la personne du pape* encensée et toutes ses décisions présentées comme le summum de *la sagesse. Humanae Vitae* a beau être critiquée dans le monde entier, les évêques ne veulent pas le savoir et font semblant de vouer la pilule aux gémonies. Idem pour l'avortement : le pape a toujours raison. Il est le représentant de Jésus-Christ et n'est jamais tenu de se soumettre aux propres conseils dont il s'entoure.

L'adhésion sans réserve de l'épiscopat aux écrits du pape serait-elle signe de soumission ? L'explication serait un peu courte. C'est la foi elle-même qui est en jeu. Pourtant, le dogme de l'infaillibilité pontificale est étrangement restrictif puisque, comme un simple mortel, le pape peut se tromper même sur le plan doctrinal (1). En fait, il s'agit d'une surenchère et en quelque sorte d'une facilité, d'un besoin de sécurité. Les moralistes appellent cela d'un nom barbare : le « tutiorisme ». Autrement dit : il est *plus sûr, moins aventureux de se* mettre du côté des plus compétents.

Avant de nommer les évêques, les papes s'assurent soigneusement que les « candidats » ont une doctrine sûre, qu'ils adhèrent sincèrement à l'enseignement du Saint-Siège. Rares sont les cas où la perspicacité de Rome est mise en défaut ; les exceptions n'en sont que plus retentissantes...

Le pape, il faut s'en souvenir, est élu par les évêques cardinaux. Le même pape nomme à son tour les cardinaux et les évêques. Ce cercle se veut « vertueux » au sens strict du terme, c'est-à-dire plein d'efficace. L'Eglise défie le temps, non seulement parce qu'elle se proclame divine dans son origine mais parce qu'elle s'est dotée d'une impeccable constitution. D'une main, elle brandit les foudres divines, d'une autre, elle joue sur le velours d'une des plus habiles diplomaties du monde (quelles que soient les gaffes historiques commises...).

Le ressac

Le vingtième siècle finissant regarde souvent l'Eglise, ce monstre sacré, tantôt avec curiosité, tantôt avec agacement ou jalousie, tantôt avec indifférence. Mais il y voit rarement la main de Dieu, car les modernes à supposer qu'ils croient en la divinité, n'ignorent pas la multiplicité des religions qui se relativisent les unes les autres. D'autre part, ils sont de plus en plus sceptiques à l'égard de la Providence. Pourquoi Dieu privilégierait-il plus un continent qu'un autre, un siècle qu'un *autre, une Eglise qu'une autre ?*

Vatican II a réintroduit la notion d'évolution dans l'Eglise romaine, où l'on commençait à voir s'effriter un certain monolithisme de type napoléonien. Aujourd'hui Jean-Paul II essaye de barrer toute interprétation laxiste du concile. Le modernisme déjà asphyxié naguère, le laïcisme triomphant dans certains pays développés, des révisions d'ordre doctrinal ou théologique sont contredites. Mais n'est-ce pas trop tard ? Seize ans de remue-ménage doctrinal, moral, exégétique, c'est considérable. Est-il possible de remonter le temps et de modifier la culture par voie autoritaire ? Teilhard de Chardin, dont on fête le centième anniversaire de la naissance, que dirait-il, aujourd'hui, de cet effort de reprise en main ? Ne convient-il pas, comme il le pensait, de laisser à l'évolution elle-même le soin d'opérer son propre correctif, sa propre régulation ? L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas qu'on aurait pu faire l'économie de la Contre-Réforme au seizième siècle ?

Si Vatican II a marqué en quelque sorte la fin de l'anti-protestantisme, voici qu'aujourd'hui l'heure du ressac se dessine. Durera-t-il ? Certes, il peut momentanément briser des espoirs, retarder des aménagements et entraver des carrières prometteuses, mais demain ?

Que peut l'homme sur l'avenir, si haut placé qu'il soit ? Qui peut arrêter le soleil ?

HENRI FESQUET.

(1) Le pape n'est infaillible que s'il engage son autorité de pasteur universel ; si la définition en cause est relative à la foi et aux mœurs ; si son enseignement s'adresse explicitement à toute l'Eglise ; s'il a la volonté de donner une définition définitive et irrévocable.

On sait, par exemple, que Paul VI n'a pas voulu donner à son encyclique *Humanae Vitae* un caractère infaillible.

● *Treize hommes de science ont été nommés membres de l'Académie pontificale des sciences* par Jean-Paul II, ce qui porte à soixante-neuf l'effectif de cette *compagnie. Parmi les nominations* figurent celles de cinq lauréats du prix Nobel : MM. Christian Anfinsen (Etats-Unis, médecine), Werner Arber (Suisse, médecine), Manfred Eigen (R.F.A., chimie), Max Ferdinand Perutz (Autriche puis Grande-Bretagne, chimie) et Abdus Salam (Pakistan (physique). On relève aussi les noms de trois Français : MM Anatole Abragam, physicien ; André Lichnérowicz, mathématicien, et Max Bernard Pullman, biologiste.

● *Le conseil de la Fondation Pasteur-Marc-Boegner* vient de se réunir à Paris et a désigné comme lauréat pour l'année 1980 le pasteur Marcel Gosselin, responsable des émissions radiotélévisées de la Fédération protestante de France de 1955 à 1980 et créateur de l'émission « Présence protestante ».

هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux

papeteries bolloré

Les PAPETERIES BOLLORE recherchent pour leur usine de SCAER, Finistère Sud (5 machines à papier, 400 personnes) deux ingénieurs pour prendre en charge le développement de produits nouveaux dans le domaine des papiers à fibres longues et filtres spéciaux pour lesquels d'importants investissements d'augmentation de capacité viennent d'être ajoutés. La société recherche en particulier:

ingénieur contrôle qualité technico-commercial

de formation EFP ou Ecole de Chimie ayant un minimum de 5 ans d'expérience papetière dans un laboratoire. Il sera responsable du contrôle qualité d'une gamme de produits et des contacts technico-commerciaux relatifs à ces produits. Cette dernière responsabilité l'amènera à des déplacements variés en Europe. A cet effet il devra bien parler anglais.

ingénieur recherche et développement

de formation de base papetière ou chimie. Il devra avoir une expérience déjà longue et si possible variée dans le domaine papetier. Il prendra en charge la recherche de produits nouveaux et la recherche pour le développement de certains produits existants.

Les candidats devront envoyer leur C.V. avec photo à Mme DELHUMEAU, 83 Bd Exelmans, 75781 Paris Cedex 16.

HAVAS CONTACT

Ingénieur Commercial

Strasbourg

Important constructeur de mini-ordinateurs recherche pour son bureau commercial de Strasbourg un INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME.

Formation supérieure 3 à 5 ans d'expérience de la vente en informatique (de préférence mini-informatique) afin de lui confier la diffusion de nos systèmes mini-informatique en Alsace (Territoire de Belfort).

Envoyer lettre manuscrite, CV, et photo en précisant sur l'enveloppe la réf. 791 à



MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

VILLAGE VACANCES PORT-BARCARES (P.-O.) recherche pour juin à septembre 81 REGISSEUR DES SPECTACLES Exigé : expérience dans cette pratique. Qualification au matériel électro-acoustique. Envoyer c.v. et photo à HAVAS 8487/66 B.P. 442 Perpignan 66004, qui transmettra.

EXPERT-COMPTABLE recherche COLLABORATEUR HAUT NIVEAU pour département 13 DECS ou BTS minimum. Ec. s/n° T027021M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ORGANISME D'ÉTUDES ET DE RECHERCHE recrute

ECONOMISTE CONFIRMÉ

(5 à 10 ans d'expérience) Spécialiste des problèmes d'habitat pour responsabilité technique d'une équipe de niveau national. Localisation Nancy. Envoyer C.V. et prétentions s/réf. n° T027039M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Foyer de Post-Cure pour toxicomanes (Maubeuge) cherche pour compléter son équipe d'encadrement, des personnes susceptibles d'assurer la vie, les activités et la gestion de cette collectivité. Ecrire (avec C.V.) à Association la Bernière, 13, ch. Bois-Blancs, 59910 BONDUES.

Aix-en-Provence Sté comm. en expansion cherche adjoint à son département

GENIT CLIMAT.

pour chiffrage, suivi, relance,

TECHNICO-COMMERCIAL

organisé, méthodique, dynamique. Formation ou expérience en froid et conditionnement d'air souhaitée. Ecrire C.V. et prét. à HAVAS n° 1420 AIX 13100.

Importante Société d'Aménagement LANGUEDOC - ROUSSILLON (800 P. — C.A. 300 MF) recherche

CHEF DE SERVICE

Directement rattaché à la Direction Générale, il assurera dans les domaines de la construction et des réalisations touristiques et d'accueil, notamment en milieu rural :

- la prospection des opérations ;
- l'organisation, le montage administratif et financier, la direction et le suivi des réalisations ;
- l'évaluation financière des projets.

Le candidat retenu devra avoir au moins 35 ans.
Formation supérieure (grandes écoles de gestion ou équivalent) et expérience minimum d'une huitaine d'années nécessaires, ainsi que qualités de négociateur, esprit imaginatif et capacités d'adaptation.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération souhaitée sous n° 8.392 le Monde Pub., 5, rue de Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE REGION LILLOISE recherche

INGENIEUR ORDONNANCEMENT

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé ayant quelques années d'expérience de la fonction et possédant de sérieuses notions d'informatique.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 6183 à

PIERRE LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

L'ATELIER DE CONSTRUCTION DE ROANNE

Etablissement Industriel de Mécanique dépendant du *Ministère de la Défense*

recherche

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN

Ayant :
- une expérience en machines-outils et en automatismes ;
- des connaissances en électronique et micro-informatique ;
- une formation d'ingénieur INSA, ENI, AM...

Pour :
- diriger le service « entretien » de 100 personnes ;
- *organiser les dépannages, participer au diagnostic,* suivre les travaux ;
- gérer le budget du service.

Débutant ou expérimenté.

Les candidats, de nationalité française, enverront leur curriculum vitae et leurs prétentions à :

A.R.E.
B.P. 504
42328 ROANNE.

STEIN INDUSTRIE

CONSTRUCTEUR DE GROS MATERIEL THERMIQUE ET NUCLEAIRE recherche

INGENIEUR DE FABRICATION

Quelques années d'expérience.
Formation A.M. ou similaire et ESSA souhaité
Orientation métallurgie et soudure.
Après 1 an d'adaptation dans notre usine de Lys-lez-Lannoy (59), il supervisera les fabrications d'éléments de grosses chaudières dans de grands pays d'outre-mer.
Anglais obligatoire.
Seconde langue appréciée : de préférence allemand.

Adresser C.V. détaillé et prétentions à :
M. Guy CANNIE
Chef du Service des Relations du Travail
STEIN INDUSTRIE
1 ter, rue Jules Guesde
59390 LYS-LEZ-LANNOY

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01



OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS





emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)



ENGINEERING PLASTICS-AUTOMOTIVE/TRANSPORTATION DEVELOPMENT SPECIALISTS.

General Electric Plastics Europe has, over the last 3 years, enjoyed a rather exceptional growth in the penetration of their engineering plastics into the European Automotive and Transportation industry.

To support the continuing growth demand, we are now seeking to expand our operations still further. Short and medium term vacancies exist in France, Germany, UK and at our headquarters in Holland.

The key measurements of the chosen candidates will be their ability to penetrate and expand the market further for GEP's existing materials NORYL® thermoplastic resin, LEXAN® Polycarbonate and VALOX® thermoplastic polyester.

The ideal candidate will be between 25 and 35 and already be engaged in the Automotive/Transportation and/or Plastics industry.
Academic background in engineering, chemistry or plastics technology is desirable.
More important however is the candidate's technical and commercial vision to capitilise on developing opportunities.
Clearly for some positions a high level of linguistic ability is also desirable; knowledge of English is essential in all cases.

Location is flexible, but will be centred on the local GEP Technical Centre in the respective country of operation. General Electric Plastics Automotive and Transportation business is a global operation, and therefore candidates should be fully mobile in terms of future career advancement.

The positions offered are probably in one of the most exciting industrial development scenarios we face today, and therefore offer an outstanding career opportunity.

Remuneration and benefits will reflect the importance of the positions representing our interests in this rapidly expanding market.

Please reply in English detailing your personal details and career profile to date to:

Mr. N.G. Krul
Employee Relations Manager.

General Electric Plastics B.V.
P.O. Box 117
4600 AC Bergen op Zoom, The Netherlands

GENERAL ELECTRIC — GENERAL ELECTRIC PLASTICS EUROPE
P.O. Box 117, 4600 AC Bergen op Zoom, Holland

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Une division d'un groupe industriel français à vocation internationale, regroupant environ 1.000 personnes, essentiellement constituée d'ingénieurs, recherche

son Directeur Administratif et Financier

Responsable des services :
- personnel et services généraux
- comptabilité générale et analytique
- contrôle de gestion
- informatique de gestion
- contrats et contentieux
- achats.

Son besoin de participer à l'équipe dirigeante en fera un collaborateur disponible ayant un esprit d'initiative et des qualités de contact et de communication.

Ce poste conviendrait à un homme diplômé, d'une grande école de commerce française, ou docteur en droit, ou ingénieur grande école, *ayant acquis expérience spécifique dans les domaines* concernés, âgé de plus de quarante ans, parlant anglais ou allemand couramment.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 97005 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE L'ILE DE FRANCE

recherche pour sa DIRECTION INFORMATIQUE équipée d'un IBM 3033 MVS/IMS

UN ADMINISTRATEUR DE DONNEES
UN ANALYSTE PROGRAMMEUR
UN PROGRAMMEUR

Une expérience réussie dans le domaine du produit IMS/DB/DC sera un atout majeur.

Ils devront :
— être titulaires du MIAGE,
— avoir une grande disponibilité.

Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions au :
Service Recrutement Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de l'Ile-de-France
26, Quai de la Rapée - 75012 PARIS.

En vue de préparer les futurs Responsables des Affaires Sociales de ses Centres Industriels et Commerciaux

PHILIPS

recherche

JEUNES DIPLOMES GRANDES ECOLES OU MAITRISE

Débutants
ou ayant un début d'expérience
1 ou 2 ans attirés par la

FONCTION PERSONNEL

Des affectations successives dans les différents établissements de la Région *Parisienne et de Province, permettront* aux candidats retenus d'acquérir les connaissances nécessaires dans cette fonction et de tester leur capacité d'adaptation, de dynamisme et d'aptitude aux responsabilités.

Adressez-nous votre candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 513 à PHILIPS - *Département du Personnel* 50, Av. Montaigne 75008 PARIS.

COMPOSPHERISTE
SPÉCIALISTE P. A.

Nous sommes une petite équipe (pleine d'avenir) qui avons besoin d'un sérieux « coup de main ». Si vous avez quelques années d'expérience en composphère IBM.

Si vous êtes jeune, rapide. Si vous maîtrisez parfaitement la dactylo et l'orthographe... et si en plus vous avez quelques notions de montage (maquettes)...

Travailler à 100 à l'heure ne vous effraie pas, alors téléphonez ce jour pour rendez-vous au

266-36-11

Madame, Mademoiselle, vous avez plus de 30 ans, nous sommes une très importante société et nous recrutons 3 déléguées commerciales.
Nous proposons :
- un produit sans concurrence ;
- un travail agréable ;
- rémunération très motivante ;
- des avantages sociaux ;
Si vous êtes intéressées, téléph. pour un premier rendez-vous au 539-66-75.

PONTS et CHAUSSEES, MINES, CENTRALE,...
un poste formateur et évolutif

La SOCIETE DES TUYAUX BONNA c'est 2500 personnes, une chiffre d'affaires de 600 millions, un des premiers fabricants de canalisations en béton. C'est aussi l'ingénierie et la fourniture d'usines de préfabrication produits en mains. Nous exerçons nos activités au niveau international.

Notre direction commerciale basée à Paris est amenée à recruter un *JEUNE INGENIEUR* de formation Ponts et Chaussées, Mines, Centrale,....

Cet ingénieur, formé en Génie Civil, Hydraulique ou béton, sera un homme de caractère possédant le goût de la technique et celui des relations commerciales.

Nous lui proposons, après intégration, :
- d'avoir des responsabilités techniques et commerciales sur des projets concernant d'importants clients
- d'assurer les relations *avec les services* Technique, Production, Travaux,
- d'évoluer vers d'autres fonctions pour déboucher sur des responsabilités plus étendues.



BANQUE Quartier Montparnasse (Filiale d'un important Etablissement Financier) recherche

correspondant informatique

CADRE C1 V ou VI

pour participer au sein de la Direction des crédits à la définition des méthodes et procédures internes et à la conception des outils informatiques nécessaires au suivi de nos engagements.

Formation :
- *Niveau d'études supérieures*
- *de très bonnes connaissances des techniques bancaires et si possible des financements aux Entreprises*
- *éventuellement une expérience de l'Audit bancaire.*

Adresser C.V., photo, salaire actuel et prét. à no 97019 CONTESSE PUBLICITE 20, av. opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél.(1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.
50, boulevard de Paris 59100 ROUBAIX - Tél. (20) 73.71.70.

Directeur général
250/300.000 F.

Un groupe britannique déjà installé en France pour une gamme spécifique de produits, désire développer sur l'Europe l'ensemble de ses produits et recherche dans cette optique son directeur pour l'Europe. Celui-ci développera les activités de la société française en recherchant de nouveaux marchés pour les produits déjà fabriqués, identifiera les possibilités d'implanter des nouvelles fabrications et étudiera l'achat éventuel de sociétés pouvant permettre d'accroître la pénétration des produits du groupe en Europe. *Il sera responsable de la stratégie à court, moyen et long termes,* ainsi que des budgets et coordonnera les actions envisagées avec les différentes filiales britanniques. Les activités du groupe sont du domaine de la métallurgie et du plastique pour des industries diverses telles que l'automobile, la pétrochimie, la parachimie et les emballages. Nous recherchons un homme de 35 ans, de formation supérieure, maîtrisant très bien l'anglais, ayant une expérience de direction opérationnelle à dominante commerciale et marketing industriel impliquant la responsabilité d'un centre de profit. *Des qualités de gestionnaire, le sens du développement des affaires,* l'habitude des contacts à haut niveau, la connaissance du *marché des télécommunications,* de la pharmacie ou de l'électroménager et éventuellement celle de l'automobile ou de l'emballage sont des atouts particulièrement recherchés. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9332 (Paris).

Directeur France *Paris*
200/300.000 F.

Une entreprise industrielle en pleine expansion, spécialisée dans l'automation de procédés continus pour matières en vrac, recherche le directeur de sa filiale française. La qualité reconnue et la technologie avancée des produits permettent de gagner une part importante du marché auprès de nombreuses industries (chimie, plastiques, alimentation, etc...). *De taille encore modeste, cette filiale devra être* rapidement développée par un manager dynamique. Le titulaire de ce poste formera et animera une équipe de techniciens et de vendeurs et aura l'entière responsabilité de la bonne marche de la filiale. Il assurera personnellement les opérations de marketing, négociera les contrats et développera le portefeuille clientèle. Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (technique ou commercial), d'environ 40 ans, ayant une expérience vécue de la vente de biens d'équipements (de préférence dans le domaine de procédés continus pour matières en vrac) *et rôdé* aux problèmes de direction humaine et administrative d'une petite société. La *connaissance de l'anglais est nécessaire,* celle de l'allemand *souhaitée.* Ecrire à Bernard Mangou - Réf. M 2336 (Paris).

Directeur département
180/220.000 F. *Paris*

Une société *française, filiale* d'un groupe international, *important et distribuant* sur tout le territoire national des produits techniques de haute qualité (vannes, appareils de régulation et de contrôle, systèmes de canalisations et d'étanchéité, etc...), recherche un directeur de département. Sous les ordres du directeur général, le titulaire du poste animera une équipe de ventes, procédera à des études de marchés et de concurrence, réalisera les notices publicitaires et techniques et sera responsable de son budget qu'il établira et proposera à sa direction. Il entretiendra les contacts avec les principaux clients et animera le service commercial interne. Il devra également étudier l'opportunité d'importer et de vendre des produits nouveaux et en assurera la commercialisation. Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur (commercial ou technique), d'environ 35 ans, ayant soit une formation complémentaire en chimie, soit une bonne expérience de la vente d'équipements destinés aux industries utilisant principalement des fluides. *Le poste* est à pourvoir en banlieue parisienne et nécessite des déplacements fréquents, mais de courte durée, tant en France qu'à l'étranger. La connaissance de l'anglais est très souhaitée. Avantages importants. Voiture de fonction. Ecrire à Bernard Mangou. *Réf. M 2335 (Paris).*

Discrétion totale assurée.

SOCIÉTÉ IMPORT-EXPORT
(7e arrondissement)
pour son P.-D.G., une

COLLABORATRICE
30 ans minimum.

B.T.S.S., niveau licence, parfaite bilingue anglais, expérience secrétariat de direction, minimum 5 ans. Esprit vif et dynamique indispensable, possédant un sens pratique et d'initiative. *Excellente présentation. Libre immédiatement.*

Adresser lettre manuscrite + C.V., + photo, + prétentions, sous nº T 026945 M, à Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

THOMSON-CSF
ACTIVITÉS SPATIALES

INGÉNIEUR PRODUCTION
Position II
Diplômé ARTS ET MÉTIERS
30 ans minimum
Expérience unité de fabrication indispensable.

Placé sous l'autorité du chef de production, il coordonnera l'ensemble des activités de fabrication (méthodes, ordonnancement, lancement, gestion, ateliers de mécanique, montage-câblage, traitement, plasturgie) en respectant qualités, coûts et délais.

Evolution possible vers
CHEF DE FABRICATION

Anglais lu, écrit, parlé.

Poste à pourvoir rapidement.
Transfert du département à TOULOUSE. Prévu dans 2 ans environ.

Adresser C.V., photo, rémunération souhaitée (sous nº 96.874) au service du personnel, *département Espace-Satellites, boîte postale 51,* 92360 MEUDON-LA-FORET.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
Grande Banlieue Nord de Paris
recherche

jeune ingénieur Physicien
GRANDES ECOLES

Ayant une formation en optique complétée éventuellement par une à deux années d'expérience industrielle.

Connaissance en électronique appréciée.

Responsable de la section «Optique appliquée à la mécanique» il animera une équipe de trois à quatre agents techniques.
Adresser C.V., photo et prét. à no 96768 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

Banque (quartier Montparnasse)
recherche

ANALYSTE DE CREDIT
Classe V ou VI

pour étude des risques, relations avec la clientèle et correspondants, réalisation et suivi des crédits.

Pratique de l'analyse financière en secteur bancaire.

Maitrise de Sciences ECO.IEP
Section ECOFI ou équivalent

Adresser CV, photo, salaire actuel et prétentions sous No 97.020 - CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES DU SECTEUR IMMOBILIER
recherche

le responsable commercial de son secteur bureaux, locaux commerciaux et industriels
(PARIS et REGION PARISIENNE essentiellement)

Il sera chargé d'animer et de coordonner une équipe de négociateurs tout en contribuant à l'expansion de ce secteur.

Une expérience de plusieurs années est demandée.

Envoyer C.V. et photo sous no 97049 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE EUROPEEN
SECTEUR RESTAURATION TOURISME
(25.000 agents)
Quartier Saint-Lazare
recherche pour
CENTRE INFORMATIQUE DE PARIS
(IBM 4341/DOS-VSE, CICS)

CHEF DE PROJET

FORMATION SUPERIEURE
Expérience société de services appréciée.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions salariales sous référence 5849 à :
JEAN REGNIER PUBLICITE
39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE
grande banlieue Nord de Paris
recherche

INGENIEUR Grande Ecole
spécialisé en
MESURES PHYSIQUES

Il aura la responsabilité de travaux de recherches et développement (en particulier dans le domaine des capteurs) et de mise au point de méthodes de mesure répondant aux besoins nouveaux de l'industrie mécanique.

Il aura également à contribuer aux interventions d'assistance technique, une bonne connaissance des mesures extensométriques est donc souhaitable.

Anglais lu et parlé.

Adresser C.V., photo et prétentions à No 96.769 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Société d'Ameublement
Région Parisienne
recherche
pour une application de télé-gestion
sur 64/20 CII-HONEYWELL-BULL

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
UN PROGRAMMEUR

Connaissances COBOL et T.D.S. exigées.

Envoyer C.V. à l'adresse suivante :
GLOBAL ILE-DE-FRANCE
BP 10 - 78301 POISSY CEDEX

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS

BANQUE INTERNATIONALE
(quartier Opéra)

RECHERCHE
Dans le cadre de son expansion :

AUDITEUR CONFIRMÉ

EXPERT COMPTABLE
EXPÉRIENCE BANQUE

GRADÉE
SERVICE DU PERSONNEL
(législation du travail, convention collective des banques, etc...)

GRADÉ (E)
SERVICE COMPTABILITÉ
• Expérience Accruals
• Situations C C B

DACTYLO
CONFIRMÉE
pour service étranger

GRADÉ (E)
SPÉCIALISTE
Compensation — Aller — Retour

OPÉRATRICE
pour saisie (CMC)

Maisons d'intérim s'abstenir

Ecrire 00700 CHALMANDRIER, 76, avenue Champs-Élysées-8e.

Entreprise T. P. recherche

DESSINATEUR
d'exécution. Quelques années d'expér. appréciées. Possibilité d'évolution pour personne compétente ? Travail à Montrouge (Porte d'Orléans) Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 7665 à P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

Entreprise T. P. à Montrouge (Porte d'Orléans) recherche

COMPTABLE DAME
25 ans minimum, 5 ans expérience comptable générale et analytique. Libre rapidement. Adresser C.V. et prétentions s/réf. 7664 à P. LICHAU S.A., B. P. 220, 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

MARTIN ET LUNEL
(Groupe Legrand)
recherche

EMPLOYÉ (E) ADMINISTRATIF (VE)
QUALIFIÉ (E)

Bonne sténodactylo suivi de commandes spéciales anglais cial lu et écrit. Expér. dans poste similaire serait appréciée

Adresser C.V. et prétentions 29, avenue de Bobigny 93130, NOISY-LE-SEC.

RECHERCHONS A PARIS
pour notre département « Télégraphie et Transmission de données. »
Pour notre département « Petit système de Gestion et de saisie de données pour commerce, hôtellerie et restauration. »

2 CHEFS DE DÉPARTEMENT
auront pour mission :
- Promouvoir la vente des produits commercialisés par chaque département ;
- gestion commerciale et administrative ;
- animation du réseau de vente ;
- aptitude à la négociation commerciale à haut niveau.

Ayant de solides connaissances en ÉLECTRONIQUE et MICRO-INFORMATIQUE, découlant d'une expérience de plusieurs années. Anglais parlé courant.

Adressez C.V. manuscrit, avec photo et prétentions à L.T.P. sous n° 4702. 31, bd Bonne-Nouvelle 75083 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Cabinet comptable, Paris-8e recherche

COLLABORATEURS
niveau D.E.C.S., D.E.C.S..
Certificat supérieur expérimenté. minimum 1 an cabinet. Adresser C.V., photo, prétentions s/réf. 3053 à INTER PA B.P. 508 75066 Paris cedex 02 qui transmettra.

Recherchons

DIRECTEUR DE TRAVAUX

pour importants chantiers à réaliser en LIBYE

devant assurer relations avec clients et coordination tous corps d'état. Langue anglaise indispensable. Adresser C.V. + prétentions sous référ. 1254 à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 Paris, qui transmettra.

LYCEE, contrat association région parisienne, recherche pour détachement septembre 1981

PROFESSEURS
AGRÉGÉS — Mathématiques, Lettres et Langues vivantes. Ecr. O.S.P., serv. I, 7, rue Ste-Anne, Paris 1er, qui transmettra.

INGÉNIEURS CALCUL DES STRUCTURES ET DYNAMIQUE DES TUYAUTERIES NUCLÉAIRES

Minimum 1 an d'expérience.

EMAP - 667-25-72.

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

HT et BT (schémas) quelques années d'expérience pour études et suivi de chantiers région Parisienne.
Envoyer C.V., prétentions n° 30407. Publicité Roger BLEY, 101, rue Réaumur, Paris-2e.

secrétaires

NORTHRUP KING SEMENCES
Le Directeur Général de la Filiale Européenne à TOULOUSE recherche

Sa SECRETAIRE PERSONNELLE
Bilingue : anglais écrit et parlé parfaitement, elle a 30 ans minimum, une bonne formation générale ; BAC. BTS ou équivalent.
Sténo et dactylo, elle a des qualités d'ordre, de curiosité d'esprit, de l'initiative.
• Elle seconde le directeur pour le courrier, le classement ; l'établissement et la tenue à jour d'un tableau de bord, la préparation des budgets annuels.
• Elle l'assiste pour le suivi de certains dossiers administratifs, prend en charge l'organisation de tous ses déplacements et de ses réunions.
13 mois. Position cadre.
Avantages divers.
Merci d'adresser curriculum vitae, photo, prétentions salaire sous n° 81.047

Marie-Françoise LAUTREC LEPY
conseiller d'entreprise

22, rue Sainte-Marthe 31000 TOULOUSE
discrétion absolue

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur chimiste très grande expérience importation-exportation (20 ans), bilingue français, espagnol, très bonnes notions d'anglais. Disposant d'un appartement à Buenos-Aires, recherche place stable en France ou étranger. Ecrire sous n° 97.218 à Contesse Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 09.

Psychologue clinicienne américaine, 30 ans, carte de travail, DESS Clinique, DESS Conseil (Paris V), expér. petite enfance, enfance, adultes, thérapie familiale, musicothérapie, cherche poste ou vacation Ile-de-France. Ecrire s/n° 3382 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE DE DIRECTION
43 ans
Domaines de compétences :
- PERSONNEL (politique, gestion, administration, supervision paie, relations sociales).
- JURIDIQUE (gest. contrats, assurances, contentieux dont social, droit des sociétés, gestion immobilière).
- ADMINISTRATIF (organisation, procédures, achats, direction services généraux).
- RELATIONS EXTÉRIEURES.

Esprit ouvert, rigoureux, sens commercial, étud. toute propos. en rapport avec expérience. Paris et R.P., préférence secteurs NORD ou EST. Libre rapidement. Ecr. s/n° 3.367 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉDACTEUR INDÉPEND.
Expérience. Tél. 435-51-03.

J.H. 23 ans, 3 années études commerc. supér., format. compl. DECS, CEC, CEE, CES, ch. emploi CAE contr. budgétaire. Rémun. 5.000 F. Tél. 642-87-48 matin.

INGÉN. ÉLECTRONICIEN
Formation supérieure informatique analogique et numérique, 18 mois expérience fibre optique, cherche poste rég. lyonnaise, disponible fin juillet. J.-L. Martin, 33, rue Poussin, 75016 Paris.

VENDEUR D'ÉLITE
ex-commerçant cinquantaine, dynamique, méthodique, organisé, rompu aux affaires cherche à collaborer dans fonction commerciale active et rémunératrice.
Ecrire s/n° 3381 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Professeur à paris I de secrétariat recherche emploi stable. Ecr. s/n° 2527 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

2e et dernière annonce

DIRECTEUR COMMERCIAL
envoyé par société relations publiques, édition et publicité.

FIN MAI DANS ÉMIRATS ARABES
Pour voyage d'études avec contacts ht niv. Peut effectuer ttes études, présentat. de dossiers, rech. de clients ou de partenaires p. compte Stés françaises dynamiques. Tél. : 823-52-52.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécialisée.
MIGRATIONS 3, rue Montyon 75429 Paris cedex 09.

automobiles

ventes

(de 8 à 11 C.V.)

CABRIOLET SUNBEAM ROUGE (1963) av. hard-top. Peu roulé, très bon état, peinture neuve. Tél. : 487-10-80 (sauf jeudi).

URGENT, particulier vend GS Break club 77, bleue, 1re main, très bon état, nombreux e x t r a. Prix argus — 20 %. 030-31-62.

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL
SUR VÉHICULES D'EXPOSITION, 0 KM.
Téléphonez : M. GÉRARD, 821-60-21.

LANCIA
AUTOBIANCHI
Livraison rapide
Leasing particulier - 48 mois
11 rue Mirbel Paris 5è
336.38.35

L'immobilier

appartements ventes

(3e arrdt)

Prox. Parc Royal. 354-42-70
DUPLEX 100 m², gd standing
TERRASSE SUR JARDIN.

(4e arrdt)

MARAIS St-Paul. Imm. XVIIe surfaces à aménager nombr. possibilités. 272-40-19.

(6e arrdt)

OBSERVATOIRE Except. 3-4 P. stand. Balc. s/parc Sud. Park. Px 1.450.000. Tél. 322-61-35.

LUXEMBOURG Bel immeuble
3 P. /cour 590.000 F, ptaires 261-83-49 - 765-48-94.

(7e arrdt)

CHAMP DE MARS
BEL IMM. PIERRE DE TAILLE
GD 6 P. entrée, cuisine, w.-c. bains, chauffage cent.
VUE SUR VILLAGE SUISSE + CHAMBRE DE SERVICE
PRIX : 1.575.000 F
Voir mercredi, jeudi 14 h.-18 h.
52, AVENUE DE LA MOTTE-PICQUET, ESCALIER D. OU TÉL. : 723-91-28

QUAI D'ORSAY
étage noble dans imm. except. SOMPTUEUSES RECEPTIONS 2 chbres + petit appt d'amis DORESSAY - Tél. : 548-43-94.

(8e arrdt)

MONCEAU
DANS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE. ASCENSEUR. CHAUFF. CENTRAL, TAPIS ESCALIER
4 P. Salon, salle à manger 2 chambres, entrée + cuis., bains, W.-C. A RENOVER + chambre service + débarras
PRIX 860.000 F.
Voir jeudi, vendredi de 14 à 18 H.
10, RUE DARU OU TÉL. : 723-96-05.

(9e arrdt)

RUE D'AUMALE, 3e ét. imm. Directoire 125 m². 4 pièces + serv. IMPECCABLE - 828.80.47.

2, rue LENTONNET, dans très bel imm. pierre de taille (1893) angle CONDORCET, balcon exposition Sud et Ouest, tapis escalier, 6 pièces principales. 750.000 F. 14/18 heures.

PLACE CLICHY, imm. standing studio tout confort, bas prix, vue urgence. 526-00-35.

6 P. 190 m² R. CONDORCET stdg ascenseur prof. lib. 2 ptes palières. T. 550-34-00.

(12e arrdt)

DAUMESNIL Près place dans imm. récent, bel appt. de 100 m², double living + 3 chbres, 260 m² terrasse constr., 2 boxes, 1.700.000 F., à débattre. Téléphone pour R.-V. 280-67-36 ou 280-67-66.

(14e arrdt)

14e RECENT, PRES METRO très beau 3/4 pces, 75m², tt cft 596.000 F. 577-74-38

ST-JACQUES voie privée
Imm. récent, 6e ét. (très belle terrasse), luxueux 5 pièces. Prix 1.580.000 F - 336-33-62.

ALÉSIA Calme provincial
architecture fine façade ouvragée, constr. 9 DUPLEX. Liv. atelier + 1 et 2 chambres, terrasse, jardin. A partir de 730.000 F. Livraison 1er trimestre 1982
Tél. 633-40-09/45-73.

MONTPARNASSE Imm. rénové. BEAU DUPLEX CARACTÈRE. Gd cft 62 m² 4e asc. 550-34-00.

(15e arrdt)

SUFFREN
Grand living, chambres tt cft
Téléphone : 566-02-85.

(16e arrdt)

PASSY Part. vend imm. bourgeois
Magnifique 4 p., entrée, cuis. équipée, Bains, R.-d.-C. Plein soleil + chbre serv. 870.000 F - Tél. : 325-75-42

PL. VICTOR-HUGO (50 m)
Etage élevé, asc., 65 m², liv. + 2 chbres, soleil, calme, parfait état. Parking possible.
SERVIM - Tél. : 562-38-64.

BD MURAT, charmant 2 pièces 42 m², + terrasse 44 m², balcon, vue, soleil
BOURDAIS 562-51-32.

ÉGLISE D'AUTEUIL dans imm. haut standing, luxueux appt. de 5 P., 1er étage, clair, 2 chbres de service. Prix élevé justifié. Tél. pour R.-V. 280-67-36 ou 280-67-66.

(17e arrdt)

AV. NIEL Près. 2 pces, cuis., w.-c., bains à installer. 5e ét. - 325-77-33

Av. Ternes Près. 2 P. cuis., w.-c., bains à installer. 5e ét. - 325-77-33.

TERNES (voie privée)
CALME, VERDURE
splendide R.-d.-C. 280 m². terrasse plain-pied 80 m².
GARBI - Tél. : 567-22-88

XVIIe AV. VILLIERS
Appt d'angle, balcon 161 m², asc., chambre service. Téléph. pour R.-V. domicile 227-50-05 bureau 286.48-35.

AV. TERNES près, 2 P. cuis., w-c, bns à installer 4e ét. T. 325-77-33.

(18e arrdt)

ORDENER - ORNANO
Dans imm. ravalé, studio, cuis. W-C. dches, soleil, parf. état, moquette. Idéal pour locat. Prix 120.000 F. Crédit 80 %. Voir pptaire : jeudi, vendredi de 14 h. à 18 h., 34, rue du Nord.

(92 Hauts-de-Seine)

ASNIÈRES près mairie
dans bel imm. 2 p., cuis., entrée, s. d'eau, w.-c., chff centr., 2e étage sur rue. 200.000 F. Tél. bureau 376-77-20 ou domicile 376-21-56.

(94 Val-de-Marne)

SAINT-MANDÉ Avenue Foch
Luxe 4 Pièces, terrasse 55 m². Dernier étage. Imm. grand stand., 2 parkings. Frais notaire réduit. 1.470.000 F. Tél. :340-72-06.

(Province)

A vendre appt, 65 m² env. dans petit immeuble de 8 appts. Tél. : 16 (50) 58-63-84.

appartements achats

URGENT RECHERCHE
5/7 pièces tt cft. 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly
MICHEL & REYL. 265-90-05.

ACHÈTE comptant chez notaire
3-4 pièces, Paris. Bon quartier. Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-84-25.

RECHERCHE 1 à 2 pièces, Paris préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e)
recherche pour clientèle étrangère et diplomates, APPTS. HOTELS PARTICULIERS et VILLAS Paris ou Ouest résidentiel. **562-02-37**

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75 recherche Paris-15e et 7e pour bons clients appts tres surf. et immeubles. Paiement comptant.

locations non meublées offres

(Paris)

JASMIN environ 140 m² 5 pièces, Téléphone. 4.000 F. 562-83-51.

HALLES/PIERRE-LESCOT
Part. à part., imm. XVIIIe siècle. rénové, gd stand., 3 p., 110 m². Séjour 45 m², 2 salles de bains, cabinet de toilette. Tél., 2 chbres, reprise justifiée 40.000 F. Vue imprenable. Loyer 4.800 F., + chambre. Tél. 236-35-11.

locations non meublées demandes

(Région parisienne)

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-67-02.

locations meublées offres

(Paris)

A louer stud. meublé, mét. Léon Blum. Ecr. : Mme LAROCHE, « La Cabrene ». 24590 SALIGNAC.

locations meublées demandes

(Paris)

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-06.

H. INTERNATIONAL
recherche pour BANQUES ÉTRANGÈRES et DIPLOMATES appart. et maisons Paris et Ouest résidentiel. VIDE ou MEUBLÉ. LOCATION ou ACHAT.
Tél. : 555-84-23.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., télex
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88

VOTRE SIÈGE A PARIS
VOTRE SIÈGE A LONDRES
de 80 à 300 F par mois
CONSTITUTION DE SOCIÉTÉS
G.E.L.C.A. 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

DOMICILIATIONS
Bureaux meublés. Secrétariat Télex. Constitution de Sociétés
PARIS FLASCH BUREAU
605-43-21.

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

A LOUER CENTRE NICE
1, promenade des Anglais, bureaux standing, tt surfaces, téléphone, parking, climatisation. M. GOLBY, 15, rue Alberti, bureau 325, Nicaurope, 06000 Nice. Téléphone : (93) 80-49-03 ou (93) 85-99-73.

CONSTITUTION SOCIETES
domiciliation sièges sociaux
8e, CHAMPS-ELYSEES
Tél., télex, C28. 563-65-66.

locaux commerciaux

(9e), local commercial, rez-de-ch., rue, imm. neuf, 60 m², BRUT. Belle façade.
Prix : 260.000 F, + T.V.A.
Téléphone : 878-97-52.

hôtels particuliers

VERSAILLES
SANTANDREA
vend 2 hôtels particuliers.

Dans quartier résidentiel, 270 m² habitables, 2 niveaux, jardins 550 m², parfait état.

Centre, 310 m² habitables, 3 niveaux, jardin 100 m², profession libérale possible.

Prix élevés justifiés.
Tél. 260-67-36 ou 260-67-66.

maisons individuelles

Région ouest, près de Cholet, à vendre très belle maison construction 79, comprenant grand salon, salle à manger, grande cuisine, 3 chambres, salle de bains, gde entrée, avec sous-sol, garage 3 voitures, salle de jeux, sur terrain 1.200 m², 90 mn de la mer. Pour tous renseignements tél. après 20 h. au (16) 51-91-68-36 ou dans la journée au (16) 41-62-30-22.

pavillons

BRUNOY
Jardin paysagé 1.250 m², bien situé, calme pavillon, sous-sol, rez-de-chaussée + 1 étage 6 pièces, confort, dépendances. Prix : 1.000.000 F. Tél. : bur. 376-77-20 ou dom. 376-21-56.

95 ARRONVILLE, 15 mn Cergy-Pontoise. Pavillon 1976, 1.900 m² bordé par ruisseau, 100 m², 5 pces + combles aménageables. Terrasse. 480.000 F dont PIC 140.000 F.
COOK - Téléphone : 881-23-74 et 466-55-94 (20 h.).

Exceptionnel, 3 maisons à rénover de cadre original, vue imprenable sur canal à SAINT-DENIS, métro, à partir de 220.000 F. Crédit propriétaire : 280-78-26 ou après 19 heures : 254-73-89.

viagers

Etude Lodel, 35 bd Voltaire, Paris-11e. Tél. 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

7e SOLFÉRINO, studette, cuis., bns, w.-c., 65.000 F + 850 2 têtes 70-77 ans, loué 1.100 F mensuel charges inclus., revenus pour l'acquéreur.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

maisons de campagne

25 km de Millau-sur-Causse, bergerie 2 niveaux à aménager dans hameau. Beau site. Px 80.000 F. Téléphone : (65) 99-54-85.

A vendre - Près Pierrefonds, à 80 km de Paris, maison ancienne à aménager. Prix : 130.000 F. L. FABRE - Tél. : 370-78-28.

350 **HAUTES-ALPES**
pour amoureux de la nature fermette pierre s/ 4.000 m² terr., 3 p. à terminer, cheminée rustique, four à pain, bergerie voûtée, vue imprenable sur la vallée, soleil. Prix 340.000 F. Tél. pour rend.-vs CATRY (91) 54.92.93.

EN BERRY
dans région vallonnée et boisée, bel enclos indépendant composé d'une ferme, constr. pierre, G.CE. b. état, MAISON D'HABIT., 2 p., poutr.appar., carrel. anc., chem. rust., four à pain, grenier facil. amén., NOMB. DÉP., env. 150 m² sol, grange typique av. auvent, écurie, porcherie et atelier.
2.700 m² TERRAIN CLOS.
eau, électricité, branchées.
PRIX : 105.000 F.
créd. personnalisé jusq. 90 %
PROGÉCO 12, place Saint-Cyran 36000 CHATEAUROUX.
(16-54) 22-09-31/22-30-21.

Hautes Alpes, jolie fermette pierre, sur 17.000 m², terrain boisé. 300.000 F. Logintar Sisteron. Téléphone (92) 61-26-64.

villas

Hameau, pieds du Lubéron, 12 km APT maison pierre, cuis., séj., 3 chbres, 2 s. de bains, surface totale utile 130 m², cour 400 m², gar. (90) 75-23-56 à part. 20 h. Prix 700.000 F.

MEUDON BELLEVUE
CHARMANTE DEMEURE, 7 P. + GD AT. ARTISTE + JARD. 1.700.000 F. : 320-73-37.

2 KM St-Nom-la-Bretèche résidence, piscine tennis, villa 280 m² plein sud, récept. 67 m², 5 ch., 4 bns, gar., terr. clos 1.200 m². 1.470.000 F. 056-63-19.

CROISSY-SUR-SEINE
Village - MAISON bien construite, séjour, 3 chbres + grenier aménagé, s. jeux, jardin-clos 460 m. 880.000 F.
AGENCE de la TERRASSE
LE VÉSINET 976-05-90.

propriétés

BORD RIVIÈRE DE RÊVE SUPERBE MAISON caractère avec dépendances, Parc planté loisirs sur place.
PRIX EXCEPTIONNEL
A. 13 Vernon, 72 av. de Paris 16 (32) 21-19-19.

SCEAUX Av. Le Nôtre, const. 1934, mais. s/ s.-s. terras., dép. sur 1.000 m² terr. Px : 1.950.000 F. 577-96-85.

Dominant VALLÉE SEINE superbe propriété avec 10 HA boisés et pentus à SAISIR cause réemploi immédiat
SUPER INVESTISSEMENT
A 13 Vernon, 72, Av. de Paris 16-(32) 21-19-19.

l'agenda du Monde

Antiquités

Partic. vend superbe gravure par
MARTIN SCHONGAUER
XVe siècle.
Tél. (80) 71-51-49 (France).

ÉLYSÉES ANTIQUITÉS
ACHÈTE TOUT :
Meubles, tableaux, lustre, horlogerie, tapisserie et bel objet de décoration
19, AV. MAC-MAHON
380-80-07 Métro Etoile.

Artisans

POUR TOUS VOS TRAVAUX Maçonnerie, carrelage, couverture, chauffage, plomberie, électricité, menuiserie et peintures. Ouvert juillet-août, références. Tél. : 878-00-75.

Menuiserie P. Leherpeur
Echelle de meunier, escalier.
Tél. : 670-05-94.

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapid. travx peinture, menuiserie, décor. coordination ts corps d'état. devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

Arts

Cherche professeur pour apprendre technique de la peinture à l'huile. Téléphoner au 745-73-55.

Bateaux

A vendre voilier type corsaire, chantier de Meulan, contreplaqué, 1963, parfait état, 4 voiles dont SPI, moteur Johnson 4 CV, remorque Portaflot (4 roues). Prix 10.000 F. Tél. le soir à partir de 19 heures au 338-05-64.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83
ACHAT BIJOUX, OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, rue du Colisée, 75008 Paris
Métro Saint-Philippe-du-Roule du lundi au vendredi.

Beauté

BEAUTE RELAX
Entrée boutique sur rue.
110, rue de Ménilmontant, 20e.
Ouvert lundi au samedi, 13-20 h.

Caravanes

CARAVANE « FALAISE » 1976 Long. 9,20 m, 8-9 places, Disponible chambre parents Louis XVI, chambre enfants 4 places. Prix à débattre. Tél. 484-22-89.

Collections

URGENT. Cause départ vend
COLLECTION IVOIRES et PIERRES DURES
Sculptés d'Extrême-Orient
Ecrire 651 CHALMANDRIER, 76, Champs-Elysées, 8e.

Détectives

DUBLY 81e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUÊTES - FILATURES
121, r. Saint-Lazare, Paris-8e.
Tél. : 387-43-89.
Consultations gratuites.

Cours

COURS de VACANCES
COURS DESCARTES de Montpellier
2250, rte de Mende
Pension complète.
Travail scolaire intensif.
dans un cadre EXCEPTIONNEL
Tél. (16-67) 63.36.03 MONTPELLIER

Karatédo shotokai, un art, une discipline. Ecole tradit. d'art sp. martiaux. 222-60-20, 707-79-65.

J. F., Anglaise, 18 ans (résidant en Norvège) cherche en France, afin d'améliorer son français, à partir d'août 1981, durée : 1 an, cours d'équitation à la ferme ou école d'équitation, 7 ans d'expérience de manège et de dressage. Ecrire à : GRY HELENE WALTER, Vestmarkvalen 222, 1300 SANDOVIKA, NORVEGE.

ANGLAIS. Conversation à bâtons rompus. M. Murphy, de Cambridge. Tél. : 651-24-54.

Éditions

VOUS ECRIVEZ DES ROMANS POEMES. Nous éditons à compte d'auteur et surtout nous garantissons la parution de vos œuvres dans 30 librairies parisiennes minimum. Ecrire Société L.B.M., M.S. BUILDING, 13, rue Faidherbe, 75011 Paris.

Enseignement

Espagne été 81, séjours linguistiques, bord de mer, ts niveaux. Rens. M. Guilleray, 33, r. Gros, 75016 Paris. T. 527-39-57 (soir).

Mode

30/40 % moins cher
COSTUMES
Les marques de luxe à qualité. Prix unique à Paris.
5, av. Villiers (17e). Mo Villiers.

DUO 38 38, rue Bassano (métro George-V)
La soie 100 % TISSÉE à LYON accessible à toutes les femmes. FABRICANT de prêt-à-porter de grand luxe vend directement blouses, ensembles, robes printemps/été 81. Les mercr., jeud., vendr., 10 h 30/18 h 30.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider.
Pure laine et synthétique.
Prix de gros, pose assurée.
Renseignements 757-19-19.

MOQUETTES PURE LAINE 50 %
DE SA VALEUR
Tél. : 842-42-62 et 250-41-85.

COTE D'AZUR
COURS PRIVÉ LAIQUE
L'institution Montaigne
fondée en 1905
PRIMAIRE - SECONDAIRE
BAC A-B-C-D
Équitation, danse, judo, tennis
piscine privée, tennis privés
INTERNAT JEUNES GENS
INTERNAT JEUNES FILLES
EXTERNAT
Classes préparatoires à l'examen d'entrée DES ÉCOLES D'INFIRMIÈRES
6, av. des Poilus, 06140 Vence. Tél (93) 58-03-01

Livres

Henri Laffitte achète
LIVRES
13, rue de Buci. Tél. 326-68-28.
Distribué par catalogue.

Meubles

INSTALLEZ-VOUS DANS NOS PRIX D'AMIS
CAP importateur de canapés haut de gamme propose prix directs aux particuliers.
LE MALDIVES 2 places en tissu chintz 100 % coton 3.950 F. Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume... Allez voir son show room.

CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

MEUBLES A PEINDRE
pour salons, chambres d'enfants, rangements, chambres à coucher

LES COMPONIBLES « PEN »

Le meuble utile et beau dans les grands magasins et magasins spécialisés.

Œuvres d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures – Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 heures à 18 heures sans interruption, du lundi au samedi midi.

Philatélie

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire Pagnanini, 35, Champs-Élysées. T. 359-76-86.

Particuliers (offres)

Particulier vend : RADIATEUR ÉLECTRIQUE thermostème à briques réfractaires de 4.000 W - 130 m². PRIX : 2.200 F. ARMOIRE façade teck, 4 portes et sur meuble, 1/2 penderie - 1/2 lingère. PRIX : 1.200 F. Téléphone : 943-50-38.

Portraits

VENDS LEANDRE - Matéos, Jean-Paul L'Audiguier, Bt B1, 83310 COGOLIN.

Sanitaires

VU A LA TÉLÉ, W.-C. avec Sanibroyeur S.F.A. Complet PROMOTION 1.995 F PARIS SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie. SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. OUVERT LE SAMEDI. Tél. : 222-44-44.

Séjours linguistiques

ANGLETERRE
Séjours linguistiques organisés par association professeurs d'anglais. Logement en famille, cours, activités, voyages : 3 semaines, juillet ou août, 2.695 F.
Séjours en famille américaine, juillet ou août 4.175 F.
APPRENDRE ET VIVRE
Téléphone : 350-60-71.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Côte-d'Azur les Issambres, loue juillet belle villa 900 m plage. Tél. après 17 h (94) 58-66-54.

TRÈS URGENT Administrateur de société rech. de juin à sept. maison de campagne av. piscine, alentours Paris. Tél. 651-02-78.

SIX-FOURS PLAGE 300 m plage loue villa gd F 4, juin, juill., août, sept. T. (94) 69-10-67.

CORSE Location studio, appartement de juin à octobre. Semaine à partir de 870 F. Possibilité charter Paris-Ajaccio. Hubaud, 92, rue Pelleport, 75020 Paris. Tél. 363-55-37 et 38.

RÉGION PONT-DU-GARD
A louer juillet 5.000, août 6.000, gr. villa à St-Siffret, 4 km d'Uzès, 3 ch., 8 lits, 2 W.-C., 2 s. de bains, très grand séjour, salle à manger, 2 terrasses, tout conf., eau chaude solaire, sur 1 ha de garrigue. Tél. (66) 22-19-31.

Loue juin, juillet, août, septembre, mi-octobre, très belle propriété environ Aix-en-Provence, villa 300 m², 7 chambres, piscine 15 × 7, gde dép. d'été, garage, salle de jeux, 5.000 m², jard. décoré. Tél. matin (91) 48-26-48 après-midi (91) 52-48-15.

Vacances insolites... randonnées pédestres en Gde-Kabylie. PERIPLES lic. 817 A, 77, av. E.-Zola, Paris-15e. 577-80-00.

A VENDARGUES. Hérault, proximité mer, loue mois d'août, maison 5 pièces + terrasse dans terrain boisé de 10 ha. Tél. : (67) 70-50-79.

PERIGORD-QUERCY. Location de 20 CHALETS tout confort. Piscine, tennis, bar, etc. Location par semaine pr 4 personnes juin, sept. 950 F, juillet 1.550 F. Domaine de Montmarsis, 46300 Gourdon. (65) 37-11-62.

HYÈRES 83 Loue villa 6 pers., confort, jardin, tél. du 7 au 31 juillet. 3.500 F et du 1er au 24 août. 4.500 F. tél. (16-6) 920-30-49.

CHATEL (Haute-Savoie)
piscine, tennis, circuit pédestre
LOCATION A LA SEMAINE
SERGIC 148, route Nationale 59000 LILLE
Tél. (16-20) 56-93-82.

Stages

STAGE THEATRE Fère-en-Tardenois (02) 29 juin-11 juillet. Thème de la Jacquerie. Coût : 650 F, pension complète. Tél. : (23) 83-37-14.

هكذا من الاهل

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Marbre sur tables

Le marbre prend la relève de la glace transparente pour les tables basses ou de repas. La diversité de ses couleurs et de son veinage confère aux tables un aspect très décoratif, qui s'harmonise à tous les styles de mobilier.

Deux jeunes créateurs — *Daniele Scholler et François Guyot* — ont ouvert, récemment, à deux pas du faubourg Saint-Antoine, la boutique « Trapèze », où ils ne présentent que des *meubles en marbre*, dessinés par eux ; leurs lignes épurées mettent en valeur le matériau. Chacun des modèles est exécuté, sur mesure, dans diverses sortes de roches : *le travertin* (le moins cher), le marbre — à choisir sur échantillon ou chez le fournisseur marbrier — ou le granit. Cette roche très dure (*moins fragile mais plus chère* que le marbre) provient de la Baltique, en beige moucheté, du Brésil, dans des bleus profonds, ou d'Amazonie, en vert foncé à *veines claires*.

Parmi les tables de repas, un *modèle circulaire de 1 mètre* de diamètre est en marbre blanc de Carrare et vaut 2 600 F (en marbre de couleur, 3 800 F environ, et en granit, aux alentours de *5 000 F*). *Une dalle ovale* en granit de la Baltique, de 2 m. × 1 m., est posée sur un piètement central fait de deux T accolés. 18 000 F ; en travertin, environ 10 000 F. *Une table basse ronde*, de 1,10 mètre de diamètre, repose sur deux ellipses croisées : en granit d'Amazonie, 7 500 F, et en travertin, 4 600 F. C'est également en travertin romain, beige très clair, qu'est *réalisée une console très sobre*. 1e.sdVRa

Au Village suisse, Catherine Dechamp a réuni plusieurs tables de marbre dans sa boutique de mobilier contemporain « 7 fois 7 ». Très originale, l'une des tables de repas a un plateau circulaire, de 1,30 m. de diamètre, en marbre blanc, orné de feuilles et fleurs stylisées et multicolores ; ce décor est obtenu par coulage d'une pâte colorée dans le creux des dessins. Une grande table oblongue, à pans, en travertin rouge, a un piètement en métal chromé formant des chevrons, 12 510 F. *C'est en gypse italien très coloré* et verni que sont réalisées deux tables : l'une a un plateau rond, de ton rouge mordoré, séparé en quartiers par un filet doré *(9 300 F)*, l'autre est octogonale, bleu nuit, avec des éclats brillants et cerclée de métal doré.

Près de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, Dimensione est *un vaste magasin spécialisé* dans le mobilier italien. Plusieurs des tables exposées sont en marbre ou en travertin. Dans ce matériau, un modèle hexagonal *de 1,30 m. de diamètre a un* piètement de même forme, 4 070 F. La table « Cena », éditée par Zanotta, a un plateau rectangulaire de 2 × 1 m. en marbre *gris moucheté de points* argentés ; il est soutenu par quatre gros pieds cylindriques en métal noir (7 995 F, existe aussi en 1,60 m ou 1,80 m de long).

Les chaises, également de Zanotta, qui accompagnent cette longue table, ont un haut dossier tubulaire en métal gris clair et une assise en cuir gris, 1 435 F. En tube noir et cuir fauve, elles entourent une grande table carrée, *dessinée* par Tobia Scarpa. Son plateau de marbre noir repose sur un pied central dont la base carrée est en fonte striée, 5 045 F.

JANY AUJAME.

★ Trapèze, 6, rue Paul-Bert, 75011 Paris. Ouvert du lundi au samedi, de 11 heures à 19 heures.
★ « 7 fois 7 », village suisse, 78, avenue de Suffren, 75015 Paris. Tous les jours, sauf mardi et *mercredi*.
★ Dimensione, 90, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

RETOUCHES SUR VIEUX MEUBLES. — Connus des ébénistes et des antiquaires, les produits de restauration Liberon sont désormais vendus aux particuliers dans un *magasin-atelier qui vient d'ouvrir* à Etampes. Dans cette « Liberonière », installée dans un ancien couvent, on trouve toute la gamme des cires d'art, vernis au tampon et crèmes à dorer, ainsi que de la quincaillerie d'ameublement à l'ancienne. Un spécialiste donne des conseils de restauration des vieux meubles et boiseries, et procède, avec les clients, aux essais des produits.

★ La Liberonière, 8, carrefour des Religieuses, 91150 Etampes. *Tél. : 494-69-88.*

TISSUS SOUS LA VERRIÈRE. — Claude et Michèle Geslin-Casal — *créateurs et éditeurs de tissus* — ont trouvé, à Saint-Germain-des-Prés, une grande véranda au fond d'une cour pavée. Ils en ont fait une salle d'exposition, éclairée *a giorno, où ils reçoivent les professionnels* et le public. Suspendus à des tringles, les tissus sont des texturé ou des façonnés, *blancs, de tons unis ou imprimés* (de 70 F à 290 F le mètre). *Une nouveauté* : une toile de bâche, pour recouvrir un canapé, dans une gamme de coloris unis. Dans les petites pièces qui encadrent la véranda, *le décorateur Patrice Nourissat* a mis en situation une quinzaine de tissus.

★ Casal, 40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

ARTISANAT D'ART. — *La délégation* de l'Ile-de-France de la Maison des métiers d'art français a organisé une exposition autour du thème « Empreinte ». Une centaine *de créateurs ont puisé dans leur* mémoire, dans les événements ou ont suivi leur sensibilité pour s'exprimer par le textile, la céramique, le métal, le bois ou le verre. Parmi les œuvres exposées : des tissages d'Odette Sansonnet, d'Ioana Crisan, d'Elisabeth Rioux, les tableaux de bois d'Odile Noll, ceux de cuir peint d'Eva Halasz-*Csiba, des vitraux de Florent Cha*boisseier, les sculptures de verre de Véronique Monod.

★ Jusqu'au 6 juin, Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean (entrée rue de Lobau). De 10 h. à 18 h. 30. Entrée gratuite.

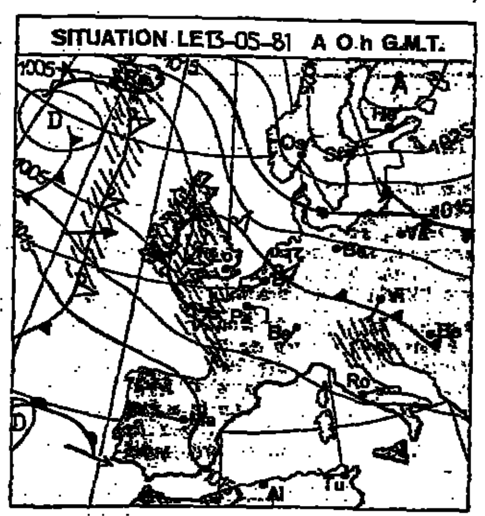
LOISIRS

ROSSINI A BORDEAUX. — *Pour* assister à l'opéra de Rossini, « Il Turco in Italia », découvrir les plus belles pièces des collections du Metropolitan Museum of Art of *New York, écouter un récital de* Barbara Hendricks et rencontrer le compositeur Henri Sauguet en compagnie de Pierre Petit, l'association Les Nouveaux Week-ends *organise un voyage à Bordeaux*, les samedi 16 et dimanche 17 mai, pour 980 F (voyage, transferts, hôtel, places de première série aux manifestations musicales, etc.).

★ Les Nouveaux Week-ends, 24, rue Nungesser-et-Coli, 75016 *Paris. Tél. : 825-60-16 ou 729-61-66.*

MÉTÉOROLOGIE

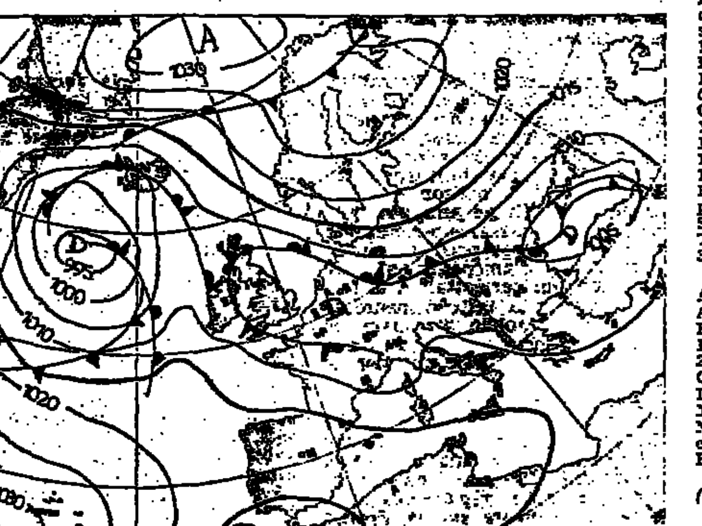
SITUATION LE 13-05-81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-5-81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 14 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 mai à 0 heure et le jeudi 14 mai à 24 heures :

L'air humide qui recouvre la France continuera à évoluer lentement dans un champ de pression à faible gradient et en légère hausse.

Jeudi 14 mai, le temps sera encore le plus souvent très nuageux en France, surtout le matin où l'on notera aussi de nombreux bancs de brume ou de brouillard. Il n'y aura que quelques faibles pluies éparses *et, l'après-midi, de belles éclaircies* apparaîtront. Les vents seront faibles et de direction variable. Les *températures maximales s'élèveront* un peu.

Mercredi 13 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, était de 1 005,1 millibars, soit 753,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mai ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13) : Ajaccio, 17 et 12 degrés ; Biarritz, 15 et 9 ; Bordeaux, 14 et 9 ; Bourges, 11 et 9 ; Brest, 12 et 10 ; *Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 14 et 8 ;* Clermont-Ferrand, 11 et 8 ; Dijon, 13 et 4 ; Grenoble, 17 et 6 ; Lille, 19 et 7 ; Lyon, 15 et 7 ; Marseille, 18 et 11 ; Nancy, 18 et 10 ; Nantes, 11 et 10 ; Nice, 18 et 10 ; Paris - Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 15 et 9 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 20 et 12 ; Tours, 13 et 11 ; Toulouse, 16 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 ; Amsterdam, 22 et 11 ; Athènes, 25 et 18 ; Berlin, 26 et 15 ; Bonn, 20 et 10 ; Bruxelles, 21 et 10 ; Le Caire, 39 et 22 ; îles Canaries, 23 et 16 ; *Copenhague, 22 et 11 ;* Genève, 15 et 7 ; Jérusalem, 30 et 16 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 18 et 7 ; Moscou, 14 et 3 ; Nairobi, 26 et 17 ; New-York, 23 et 16 ; Palma-de-Majorque, 21 et 10 ; Rome, 19 et 11 ; Stockholm, 14 et 6.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 mai 1981 :

DES DECRETS

● Pris pour l'application de l'article 6 de l'ordonnance n° 80-705 du 5 septembre 1980 relative aux personnels français des Nouvelles-Hébrides ;

● Modifiant et abrogeant certaines dispositions de la partie *réglementaire du code pénal* ;

● Portant publication du protocole de la convention internationale de 1969 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, fait à Londres le 19 novembre 1976 ;

● Portant publication du protocole de 1978 relatif à la convention internationale de 1974 pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, fait à Londres le 17 février 1978, ensemble une annexe ;

● Relatif à la gestion des excédents de trésorerie des banques *populaires* ;

● Fixant le tarif du prélèvement progressif opéré sur le produit brut des jeux dans les casinos régis par la loi du 15 juin 1907 ;

● Modifiant le taux de la taxe perçue au profit du budget annexe *des prestations sociales agricoles* ;

● Modifiant le décret n° 69-129 du 3 février 1969 fixant les dispositions statutaires communes aux traducteurs du ministère des affaires étrangères, du ministère de l'économie et du ministère du budget ;

● Instituant des servitudes destinées à assurer la protection d'un centre radio-électrique ;

● Relatif aux conditions d'accès au grade d'inspecteur général du travail et de la main-d'œuvre ;

● Fixant le régime de rémunération applicable à certains emplois de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation ;

● Ajoutant à la nomenclature *des maladies réputées contagieuses* la leucose bovine enzootique sous sa forme tumorale ;

● Modifiant le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés ;

● Fixant les conditions de nomination et d'avancement dans certains emplois de direction d'établissement d'enseignement ou *de formation relevant* du ministre de l'éducation ;

● Modifiant le décret n° 69-493 du 30 mai 1969 relatif au statut des professeurs d'enseignement général de collège ;

● Modifiant le décret n° 75-19 du 8 janvier 1975 relatif au régime d'assurance invalidité-décès des travailleurs non salariés des professions industrielles et commerciales ;

● Modifiant le décret n° 72-580 *du 4 juillet 1972 relatif au statut* particulier des professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;

● Portant attribution d'une indemnité de sujétions spéciales à certains personnels de direction des établissements d'enseignement et de *formation* relevant du ministre de l'éducation ;

● Modifiant certaines dispositions du décret n° 67-1332 du 22 décembre 1967 relatif aux conseils d'administration et à l'organisation administrative des caisses d'assurance-maladie, d'allocations familiales et d'assurance vieillesse des travailleurs salariés ;

● Modifiant le décret n° 70-738 du 12 août 1970 relatif au statut particulier des conseillers principaux et conseillers d'éducation ;

● Modifiant le décret n° 79-159 du 16 *février 1979 instituant une* indemnité forfaitaire spéciale en faveur du personnel du service de *contrôle des prix de revient* des marchés du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications et à la télédiffusion ;

● Instituant une indemnité forfaitaire spéciale en faveur des agents chargés du contrôle des fabrications des matériels de série *pour le compte du service du* contrôle technique des télécommunications et du service de recherche technique des postes ;

● Modifiant le décret n° 59-858 du 15 juillet 1959 portant attribution d'une indemnité de recherches *en faveur de certaines* catégories de personnel du secrétariat d'Etat aux postes et télécommunications et à la télédiffusion.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 MAI

« Ateliers de la Manufacture des Gobelins, de la Savonnerie et de Beauvais », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Zujovic.

« Histoire de Paris à travers les tableaux du musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Garnier-Ahlberg.

« Exposition Cappiello au Grand Palais », 17 h., entrée de l'exposition, Mme Meyniel (Caisse nationale des monuments historiques).

« Histoire et fonctionnement de l'Hôtel des ventes », 15 h., métro Richelieu-Drouot, Mme Ragueneau.

« Passages couverts insolites et jardins du Palais-Royal ». 15 h., 6, rue Vivienne (les Flâneries).

« La Cité », 15 h., métro Cité, M. de La Roche.

« De la harpe de Marie-Antoinette au clavecin de Beethoven », 15 h., 14, rue de Madrid, M. Meunier-Thouret.

« La plaine Monceau sous le Second Empire », 15 h., entrée 63, rue de Monceau, Mme Pochier-Henrion (Paris et son histoire).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Jardins inconnus, hôtels du Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné, M. Teurnier (le Vieux Paris).

« Exposition Modigliani », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

18 h., E.N.S.-Ulm, salle des Résistants, G. Lavau : « Les partis communistes occidentaux et les droits de l'homme » (Centre d'études et de recherches sur Kant et sur Fichte).

18 h. 30, 2, avenue d'Iéna, Tcheu Soc-kiou : « Orthographe idéale et orthographe du français et du coréen » (Centre culturel coréen).

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'Actualité, J. Castarède, R. Cayrol, J. Durand, E. Estivals : « Communication et pouvoir ».

19 h., Centre Georges-Pompidou, petite salle, débat : « La vie et les problèmes culturels en Grèce ».

19 h. 30, amphithéâtre Descartes, la Sorbonne, M. Taisen Deshimaru : « *Zen : un nouvel humanisme pour* le vingt et unième siècle ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « Réalités et dangers du spiritisme » (Loge unie des Théosophes).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2928

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III							■		
IV						■			
V			■	■					
VI					■		■		
VII								■	
VIII									■
IX		■				■			
X				■					■
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Elles *sont communes* chez Alphonse Daudet et Alexandre Dumas. — II. Diffuser à la manière des canards. — III. A sa place à Paris. Quand l'amour se meurt... — IV. Une bonne pâte, parfois doublée d'une bonne poire. Des vers que l'on ne peut trouver parmi les nématodes. — V. Extrait des « *Méditations* ». Qualifie le système de tout doctrinaire face à la doctrine adverse. — VI. Membre actif. Personnel. — VII. Considérait de haut en vue de rabaisser. — VIII. Qui ne manque pas de nez pour sentir les choses. — IX. Indice de parallélisme. Son champ ne manque pas d'arrosage. — X. Endroit où l'on *sable* plus qu'on ne frappe. De l'oseille ou des radis que la Romaine troque contre des épinards. — XI. Propre à véhiculer un véhicule.

VERTICALEMENT

1. Elle appartient au premier *qui la prend*. — 2. A poussé plus d'un à s'engager dans la flotte. Saillie sur la peau. — 3. Coule abondamment dans la cité de la bière. Divise tant qu'il n'est pas tranché. — 4. Prouve que, face à la machine, l'homme a intérêt à ne pas en fiche une secousse. Fut invoqué sans succès *dans* l'affaire d'Alésia. — 5. Breton autonomiste. *Mets d'ail* qui a son revers. — 6. Mousse dans les bars du port à Portsmouth. Service dont personne ne tient à bénéficier. Arbre invisible dans l'îlot homonyme. — 7. Article. Jadis dit par le Béarnais à Marguerite et à Marie. Toujours le premier à être à la page. — 8. Quand il s'agit de culture, il est sur son terrain. A la fois avantageux et dénué d'intérêt. — 9. Peut être, *à la fois*, poli et désobligeant.

Solution du problème n° 2927

Horizontalement

I. Vidangeur. — II. Icône. — III. Var. Strie. — IV. Armateur. — V. Nie. Elira. — VI. Deux. Etui. — VII. I.N.R.I. Seps. — VIII. Es. O.K. ! Te. — IX. Wapiti. — X. Scies. On. — XI. Al. Es. Ane.

Verticalement

1. Vivandier. — 2. Icariens. Si. — 3. Dormeur. W.-C. — 4. An. XI. *Ale !* — 5. Neste. Opes. — 6. Téléskis. — 7. Ebruite. — 8. Irruption. — 9. Raie. Aise. Ne.

GUY BROUTY.

هكذا من الامل

Le Monde

régions

Corse

Le parti socialiste prévoit une réforme régionale en deux étapes

De notre correspondant

Ajaccio. — Parlant à Ajaccio, le *3 avril dernier*, M. Mitterrand s'était présenté comme l'homme capable de ramener la paix civile sur l'île, et l'une de ses phrases avait été particulièrement applaudie : « *C'est pour l'unité française que je veux que la Corse vive.* » Il avait confirmé ses vues sur la décentralisation, abordé avec tact la question de la violence et affirmé que, si on lui faisait confiance, ce serait aussi « *pour que revienne la paix civile* ». Il ajoutait : « *Mais je n'accepterai pas que l'on s'en prenne aux biens ni à la sécurité des personnes.* » Pour M. Mitterrand, son élection devait être « *l'occasion historique de balayer les miasmes, effacer les traces de la violence et la bannir, apporter l'espoir y compris à ceux qui souffrent dans l'éloignement et la solitude, et qui doivent revenir dans la communauté* ».

Il n'avait pas prononcé le mot d'amnistie, car celle-ci ne peut être décidée que par le Parlement. Il a rappelé que le parti socialiste avait déposé, le 3 juin 1977, une proposition de loi portant statut particulier de la Corse et, le 15 décembre de la même année, une proposition pour la décentralisation de l'Etat. Dans ce second texte, une phrase-clé : « *Afin de permettre la pleine expression des identités régionales, une loi déterminera les modalités d'organisation différenciée des pouvoirs régionaux et locaux.* »

Se faisant plus précis, M. Mitterrand a déclaré, à Ajaccio : « *Ce sont les élus de ce peuple qui détermineraient librement la nature des intérêts propres aux populations qui vivent sur cette terre.* » Le 11 avril, à Olmeto, M. Gaston Defferre confirmait la nécessité « *d'engager avec les Corses un dialogue pour savoir comment résoudre le problème sur les plans matériel, politique et financier* ».

Ainsi le statut particulier qui est le cheval de bataille des fédérations insulaires du P.S. depuis 1976 était-il replacé dans son véritable contexte. Il s'agissait d'abord d'organiser la régionalisation sur le plan national avec l'adoption par le Parlement d'un texte prévoyant notamment l'élection des vingt-deux conseils régionaux au suffrage universel et d'importants transferts de compétences et de moyens financiers aux assemblées régionales. Ensuite chacune de celles-ci pourrait proposer au pouvoir législatif les modalités d'organisation différenciées. Il apparaissait ainsi que pour le candidat socialiste l'interlocuteur du gouvernement devait être le conseil régional, élu à la « proportionnelle » et donc représentatif de toutes les tendances politiques insulaires.

Une telle démarche n'est pas de nature, semble-t-il, à provoquer dans l'opinion — notamment chez ceux qui, dans le mot « particulier » voient *un pas vers le séparatisme*, — les craintes qu'on a une fois de plus tenté d'exploiter entre les deux tours de l'élection présidentielle. Quant aux partis politiques, ils devraient pouvoir accepter ce processus démo*cratique alors qu'ils se sont jusqu'ici*, pour des raisons souvent très différentes, opposé au projet de « statut particulier » présenté comme une sorte de fin en soi et qui, pour le R.P.R. et l'U.D.F., n'était qu'une étape déguisée vers l'autonomie. M. Giscard d'Estaing avait déclaré le 16 avril, lors de sa visite à Ajaccio : « *Que ceux qui veulent un statut particulier ne votent pas pour moi.* » M. Marchais avait, toujours en Corse, affirmé le 16 mars que « *le statut particulier du P.S. c'est le maintien de la situation actuelle avec son bilan catastrophique* ». M. François Giacobbi, sénateur, président du conseil général de Haute-Corse (radical de gauche), s'est prononcé « *pour une loi-cadre régionale plutôt que pour un statut particulier* ». A l'inverse, les mouvements autonomistes (U.P.C. notamment) ont, depuis que le projet socialiste est connu, dénoncé ses insuffisances. Quant aux nationalistes de la CONSULTA et aux clandestins du *F.L.N.* enfin, ils réclament, eux, le droit à l'autodétermination.

PAUL SILVANI.

UNE ASSEMBLÉE ÉLUE SIX ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

Voici qu'elles sont les principales dispositions de la proposition de loi socialiste du 3 juin 1977 :

1) Assemblée régionale élue pour cinq ans au suffrage universel et à la proportionnelle de quarante-neuf membres, dont vingt-sept en Haute-Corse et vingt-deux en Corse-du-Sud. Scrutin de liste departemental. Bureau devenant l'exécutif de la région, le préfet commissaire du gouvernement conservant la responsabilité des affaires non transférées à celle-ci.

2) Institution d'un large conseil économique et social et d'un conseil du développement culturel et du cadre de vie.

3) Transfert des compétences et des ressources dans le cadre du Plan et du budget nationaux.

4) Création de six établissements publics régionaux : agence régionale de l'emploi ; agence régionale foncière ; caisse régionale de crédit ; société générale de mise en valeur agricole ; société régionale d'équipement industriel, commercial et touristique ; société régionale de transports.

5) Création d'un conseil académique de gestion ; enseignement de la langue corse et des langues minoritaires ; création d'un office de la diffusion des émissions de radio et de télévision.

UNE TACHE ESSENTIELLE

On savait, à entendre les déclarations des principaux porte-parole socialistes depuis des mois, que la réforme régionale et la décentralisation seraient des tâches essentielles pour M. Mitterrand, une fois élu. M. Michel Rocard, dès 20 h. 15 dimanche, l'a confirmé avec éclat puisqu'il a dit que la première réforme à faire pour le nouveau président et son gouvernement serait la réforme régionale.

Les socialistes savent de quoi ils parlent puisqu'ils ont déposé en décembre 1979 une proposition de loi « portant décentralisation de l'Etat ». La disposition essentielle de ce texte est la transformation de la région en collectivité locale de plein exercice, au même titre que la commune et le département, et le remplacement des préfets par des commissaires de la République.

Dans l'exposé des motifs de *cette proposition de loi*, il est écrit : « L'institution préfectorale est supprimée. Les préfets sont remplacés par des « commissaires de la République ou du gouvernement » qui ont pour seule responsabilité la coordination des services et les interventions de l'Etat au niveau local, sans aucun pouvoir de contrôle sur les collectivités, en dehors de la saisine des tribunaux. Le seul privilège dont dispose cette saisine par le commissaire de la République ou du gouvernement est d'entraîner un sursis à l'exécution pendant un délai maximum d'un mois. »

Mais le « Manifeste » auquel s'est référé M. Mitterrand ne *comporte*, lui, que la « *suppression* de l'autorité des préfets sur l'administration des collectivités locales ».

Les conseillers régionaux seraient élus pour cinq ans au suffrage universel direct.

Toutes *dispositions* qui, si elles sont votées par le Parlement, modifieront profondément la loi du 5 juillet 1972 et accroîtront considérablement les pouvoirs des régions.

Une autre proposition de loi a été déposée par le *P.S.* en décembre dernier pour la promotion des langues et cultures régionales, notamment pour l'Occitanie, le Pays basque, la Catalogne française, la Corse, la Bretagne, l'Alsace et la Flandre.

Ile-de-France

INQUIÉTUDE A VERSAILLES

Comment sauver la maison de Madame Elisabeth

Pour sauver l'essentiel d'un parc, il est courant d'autoriser le propriétaire à construire sur une partie, afin que la collectivité devienne propriétaire du reste... sans bourse délier. La commission supérieure des sites a examiné, le 9 avril dernier, deux projets de ce genre concernant le parc Rothschild, à Boulogne (Hauts-de-Seine), et le domaine de Madame Elisabeth, à Versailles (Yvelines).

La commission a approuvé le projet de Boulogne (le Monde *du 14 octobre 1980) : amputé par la traversée de l'autoroute de l'Ouest et la construction de l'hôpital Ambroise-Paré, ce parc de 15 hectares avait été classé à la demande de sa propriétaire. Il sera donné à la ville de Boulogne et ouvert au public, tandis que le « château » sera transformé en restaurant et lieu de réception ; des appartements seront construits près de l'hôpital Ambroise-Paré, mais non dans le parc.*

En revanche, l'arrangement imaginé pour Versailles (le Monde *du 4 décembre 1980) n'a pas été approuvé par la commission supérieure, et le ministre de la culture, qui n'est pas tenu de suivre l'avis de la commission, n'a pas, jusqu'ici, pris de décision. La mairie n'est pas d'accord.*

La municipalité de Versailles, les propriétaires actuels, les comités de sauvegarde et même M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, étaient pourtant d'accord... Et pourtant la maison de Madame Elisabeth ne sera pas sauvée. La commission supérieure des sites a refusé le plan de sauvegarde et d'aménagement du domaine, qui permettait à la fois de restaurer la belle demeure et d'ouvrir au public son parc de plus de 6 hectares situé au cœur de Versailles, dans le quartier de Montreuil.

Plagiant le philosophe Alain, le maire de Versailles, M. André Damien (C.D.S.), a commenté cette décision devant la presse, le mardi 12 mai, en affirmant : « *Le règne des sots pèse donc encore sur la France contemporaine* » Pour le maire de Versailles, grand ami des arts, et qui s'était beaucoup battu pour faire aboutir ce projet, « *l'irresponsabilité d'une commission anonyme dont les membres ne se sont même pas déplacés a donc fini par avoir raison d'un projet généreux* ».

La belle demeure du dix-huitième siècle, à laquelle deux ailes furent ajoutées sous l'Empire, avait été acquise en 1783 par le roi Louis XVI qui l'offrit aussitôt à sa sœur, *Madame* Elisabeth.

Devenue bien plus tard propriété d'un industriel qui trouva la mort avec son épouse dans un accident d'avion, la demeure fut estimée en 1978 par l'administration des domaines à 10 millions de francs. Les deux enfants héritiers donnèrent aussitôt leur accord pour céder à ce prix l'ensemble de la propriété à la ville.

« *Comme Versailles ne disposait pas de cette somme*, explique M. Damien, *nous avons trouvé un plan satisfaisant pour tous en acceptant, pour financer l'opération, de laisser construire six petits immeubles de haut standing dans la partie non classée de l'ancien potager. Le reste du parc, avec sa rivière artificielle, ses grottes, ses arbres séculaires et ses belles allées bordées de buis, pouvait être ouvert au public, et la maison de Madame Elisabeth accueillait l'annexe de l'école pratique des hautes études de la Sorbonne, section histoire. Des chercheurs de haut niveau, français et étrangers, auraient pu y être reçus.* »

Après sa visite du domaine, et certain que les associations de sauvegarde si vigilantes à Versailles donnaient leur accord pour cette opération, M. Jean-Philippe Lecat avait promis son soutien. Mais la commission supérieure des sites en a jugé autrement.

Les élus de Versailles envisagent maintenant de demander l'aide du futur ministre de la culture. Faute de quoi, la maison de campagne de la sœur du roi et son beau parc sont promis à l'abandon et à la ruine.

DAMIEN RÉGIS.

FAITS ET PROJETS

LAMAIRÉ VEUT VIVRE.

A Lamairé, près de Parthenay, dans les Deux-Sèvres, une exposition, agréablement commentée par un ouvrage illustré, sur le thème « Le mariage autrefois et aujourd'hui », attirera jusqu'à sa *clôture*, le 17 mai, quelques milliers de visiteurs. Elle rassemble des objets anciens tels que vêtements, robes et coiffes, dessins, cartes postales et photos, des lettres, des témoignages.

Une association, *composée* en grande partie de jeunes, a réalisé cette exposition. Mais c'est là qu'il faut s'étonner. En effet, Lamairé est un village de moins d deux cents habitants. Pas même une commune. Lamairé a fusionné avec Saint-Loup, le chef-lieu de canton, dont le bourg est à 6 kilomètres. Les rares jeunes, par conséquent, travaillent à la ville, à Parthenay, à Thouars...

Or le refus de mourir est constant et commun à toutes les bourgades des Deux-Sèvres. Dans ce *département*, le secteur rural a perdu un actif agricole sur trois en dix ans (1 730 départs par an en moyenne depuis 1970), mais on assiste, en revanche, dans certaines communes du moins, à une industrialisation « à la campagne ». Si ce n'est pas le cas à Lamairé, les fêtes, les animations, les représentations théâtrales se succèdent dans le village.

Une *exposition* comme celle du « Mariage » est la quatrième. Nicole et Michel M r, instituteur depuis dix ans, en ont peut-être été les inspirateurs ; ils se défendent de jouer un rôle plus important que celui de n'importe quel membre de la collectivité. « *Ce sont les jeunes*, répètent-ils, *des très jeunes même, y compris des enfants, qui ont mené les enquêtes, ont fait une chasse aux traditions.* » C'est également la collectivité qui surveille l'exposition et la fait visiter dans une salle de la mairie. Exemple à suivre. — R. S.

PERTURBATIONS SUR LA MANCHE ET LA CORSE

Les ports du littoral français et une partie du trafic des car-ferries desservant les lignes de la Manche et la Corse risquent d'être perturbés pendant trois jours à partir du 13 mai.

En effet, l'intersyndicale des *officiers* et marins C.G.T., C.F.D.T., C.G.C. et F.O a lancé, pour les 13, 14 et 15 mai, un appel à la grève aux quelque quatre mille navigants qui travaillent dans les ports (remorquage, draguage, balisage, passage d'eau, bacs et activités diverses) et à ceux des bateaux français assurant les liaisons avec la Grande-Bretagne et la Corse (*le Monde* du 7 avril et du 5 mai).

Les syndicats veulent, par ces grèves (qui touchent aussi, par roulement depuis le 7 avril, les navires au long cours), obtenir une revalorisation des pensions versées aux marins et officiers. Un écart de 40 % existe entre les salaires réels et ceux qui servent de base au calcul des pensions.

[Cette grève des 13, 14 et 15 mai avait été annoncée par les syndicats au cours d'une conférence de presse le 2 avril. Elle ne peut donc être considérée comme ayant un quelconque rapport avec l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République.]

LA GROGNE DES AGENTS MARITIMES.

La crise pétrolière a été indirectement au centre des débats de l'assemblée générale de la Fédération des agents consignataires et agents maritimes de France qui s'est tenue il y a quelques jours à Marseille. La profession des agents maritimes est en effet rémunérée selon un système de commission sur les tarifs de fret qui ne prend pas en compte les surcharges pour frais de soute (fuel) appliqués par les armateurs.

Or ces surcharges représentent en moyenne, suivant les destinations, une majoration de 40 % à 50 % du coût du transport proprement dit. Les agents maritimes s'estiment donc gravement lésés. De leur point de vue, les surcharges ne sont admissibles que lorsqu'elles ont un caractère exceptionnel, dans le cas, par exemple, de troubles politiques ou de congestion momentanée des ports.

L'augmentation du prix des soutes ayant pris un caractère permanent, cette hausse devrait donc être normalement intégrée dans les tarifs de fret servant de calcul à leur commission. « Je considère comme inacceptable, irraisonnable et lourd de conséquences pour l'armement en général de se prêter à un calcul conduisant à ne pas vouloir rémunérer correctement son agent », a notamment déclaré le président de la Fédération, M. Edouard de Clebsattel. — (Corresp.)

Rhône-Alpes

Protection de la nature et promotion de la montagne

Le conseil municipal de Chamonix conteste l'interdiction d'aménager le site des Grands-Montets

De notre correspondant

Grenoble. — Le conseil municipal de Chamonix a rappelé, le lundi 11 mai, que le projet d'équipement complémentaire du *site de Lognan-lès-Grands-Montets*, dans le domaine skiable, compte déjà 600 hectares, qu'il devrait s'étendre sur 300 nouveaux hectares, et constitue « une nécessité vitale et absolue pour l'avenir économique et touristique de la commune ».

Le conseil a dénoncé l'« attitude irréaliste » de la commission supérieure des sites, qui s'est prononcée, le 28 avril, contre le projet des nouvelles remontées mécaniques dont certaines atteindraient l'altitude de 2 000 mètres, donc un site classé (« le Monde » du 5 mai). Les élus de Chamonix n'entendent pas soumettre à nouveau ce projet à la commission et se sont fixé comme date limite pour le début des travaux de construction, le 15 juin. « Si les autorisations nécessaires à cette réalisation ne sont pas accordées, le conseil municipal, s'estimant désavoué sur un des objectifs essentiels de sa politique, saura en tirer immédiatement les conséquences et décider des mesures appropriées », a conclu l'assemblée municipale.

« *Tout justifie un tel équipement* », souligne un conseiller convaincu que la vallée court à l'asphyxie si aucun nouvel investissement en remontées mécaniques n'est effectué au cours des prochaines années. Chamonix, qui *connaît toujours* une véritable boulimie immobilière, reste sous-équipée en remontées mécaniques. Ses huit téléfériques, six télécabines, six télésièges et vingt-sept téléskis n'ont qu'un débit de 12 500 skieurs-heure alors que la capacité d'hébergement de la station est de 50 000 lits.

Conséquence : dès les premiers rayons de soleil, les installations sont prises d'assaut et notamment le téléférique de Lognan-lès-Grands-Montets, le dernier « ascenseur » édifié sur les flancs du massif du Mont-Blanc. Certains jours, il faut attendre deux à trois heures pour accéder aux pistes et lorsque l'absence de neige interdit de redescendre à ski, il faut à nouveau refaire la queue pour regagner la vallée... Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'image de marque de Chamonix se soit beaucoup ternie. Station aux remontées mécaniques « *poussives* », la *Vallée* a besoin de se moderniser et d'offrir à sa clientèle de nouveaux domaines skiables : le comité des unités touristiques nouvelles a reconnu que Chamonix avait pris un retard de plus de quinze ans dans l'équipement en remontées mécaniques par rapport à l'évolution de la capacité d'hébergement.

La réaction des professionnels

Deux solutions s'offrent aux habitants de la haute vallée de l'Arve : soit grignoter un peu plus la montagne à partir des secteurs déjà équipés — ils sont au nombre de cinq, — soit partir à la conquête de sites vierges comme les alpages du plateau de Carlaveyron, vierges de tout équipement et convoités par le promoteur immobilier de la station de Tignes, M. Pierre Schnebelen (*le Monde* du 30 août 1980). La *commission nationale de protection* de la montagne du Club alpin français a pris position en faveur d'une concentration du réseau de remontées mécaniques sur les secteurs déjà équipés et pour une protection définitive des sites encore libres d'équipements.

L'avis défavorable de la commission supérieure des sites, sur le projet de Lognan-lès-Grands-Montets qui comprend, outre l'installation d'un second « ascenseur » entre l'altitude de 1 200 mètres à 2 000 mètres, et trois autres télésièges, ainsi que la modernisation du télécabine du Pendant, est vigoureusement contesté par tous les professionnels qui, à Chamonix, vivent du ski que ce soient les moniteurs, les guides, les commerçants ou les hôteliers.

Le concessionnaire des remontées mécaniques affirme, pour sa part, que seule une « bosse », représentant une superficie d'environ 4 000 mètres carrés, sera écrêtée et que ses remblais seront déposés en contrebas pour aménager une piste ; il affirme d'autre part, que les télésièges, plus coûteux que les téléskis, seront installés « *afin de porter le moins possible atteinte aux pentes* » ; que l'exploitation de ces nouvelles installations et les services annexes créeront cinquante emplois nouveaux dans la vallée. Le *directeur des remontées mécaniques*, M. Charlet, souligne que « *tout domaine skié est moins propice au déclenchement d'avalanches* » et, que la redoutable coulée dite de la « Verte », dont la trajectoire emprunte le secteur *qui devrait être livré aux skieurs*, pourra être « *travaillée* », « *mieux contrôlée* ».

Il y a quelques années, l'exploitant des remontées mécaniques de Lognan-les-Grands-Montets liait l'extension de son domaine skiable à la réalisation de 25 000 mètres carrés de plancher sur l'un des secteurs les plus beaux de la vallée de Chamonix, le glacier d'Argentières. Le projet de zone d'aménagement concerté fut repoussé *par la municipalité*, et la zone classée non constructible. D'autre part, la ville a décidé récemment, l'arrêt de la construction des grands ensembles immobiliers dans la vallée et obtenu du promoteur du nouveau quartier, dit Chamonix-Sud, qu'il renonce à réaliser la troisième tranche de son vaste programme.

Pendant de nombreuses années, la vallée de Chamonix fut agressée et enlaidie et quelques pensionnaires de ces sites s'en sont émus, vainement. C'est au moment où la capitale de l'alpinisme, qui voudrait être une grande station de ski, s'engage dans une voie plus raisonnable, qu'une administration se réveille pour préserver quelques hectares classés, lieu d'arrivée des nouvelles remontées mécaniques qu'on projette de réaliser dans ce massif.

CLAUDE FRANCILLON.

BIBLIOGRAPHIE

Rounnais, Haut-Beaujolais, une région oubliée

L'actualité attire l'attention sur les problèmes d'aménagement les plus spectaculaires — décentralisation parisienne, grands équipements, *reconversion des industries du Nord* ou de la Lorraine. Les difficultés des zones rurales de l'Ouest et du Midi sont connues de tous. Mais il reste de vastes espaces, dans la France moyenne, dont personne ne parle — *si bien qu'on pourrait croire* qu'il ne s'y passe rien : pas de grandes villes, pas d'expansion spectaculaire, un tissu d'activités variées mais souvent vieillies. L'ouvrage de Jean-Pierre Houssel a le mérite de montrer l'extraordinaire vitalité, depuis une génération, d'une de ces régions, le Roannais et le Haut-Beaujolais.

L'après-guerre n'est pas une époque de mutation, dans ce vieux pays d'industrie dispersée au sein d'une campagne toujours plaisante, mais aux terres difficiles ; depuis plus d'un siècle, les métiers qui travaillent la soie ou le coton sont à la base de la vie locale. Créés sur l'initiative de la fabrique lyonnaise, ou autour de Roanne, ils ont fait naître une société industrielle dans un paysage qui n'en porte guère les marques.

La pays souffrait d'anémie, mais, jusqu'en 1965, l'évolution était assez lente pour passer inaperçue. La crise éclate alors brutalement. Toutes les vieilles structures industrielles sont ébranlées, le textile est *menacé de disparition. Va-t-on vers* une issue catastrophique ? Vers une accélération de l'exode rural ? Non : Jean-Pierre Houssel nous fait vivre une expérience de conversion qui doit peu aux aides nationales ou à l'action des états-majors des grandes sociétés industrielles, mais qui réussit dans la mesure où elle est prise en main par ceux que touche la crise. Comme dans certaines régions de l'Italie du Nord, la pulvérisation des entreprises apparaît, dans une conjoncture difficile, comme un atout majeur : les initiatives sont multipliées, les efforts viennent de tous, les producteurs s'ingénient pour trouver des créneaux où développer de nouvelles initiatives.

Pour stimulante que soit l'expérience, elle ne doit pas masquer les insuffisances et les faiblesses de *l'évolution : les décalages entre les* zones à demi rurales de c Centre-Est profond et les aires métropolitaines s'accentuent, l'enclavement subsiste, se précise même, et certaines parties du Roannais et du Haut-Beaujolais sont menacées de dévitalisation. Les mentalités restent souvent proches de celles du dix-neuvième siècle : un monde peu ouvert, où les notables locaux continuent à peser beaucoup sur les décisions. Cela fait mieux comprendre *l'intérêt et les limites du modèle* d'évolution qu'offre le Roannais : l'esprit de clocher, l'attachement au cadre régional, le sens des responsabilités d'un syndicalisme très marqué de tradition catholique rendent compte de la faculté d'adaptation si remarquable au cours des dernières années. Mais pour affronter une conjoncture encore plus difficile, pour réaliser des reconversions plus délicates, les moyens disponibles sont-ils suffisants, les mentalités assez ouvertes ?

Ce sont les questions qu'on se pose, avec Jean-Pierre Houssel, à l'issue de cette évocation d'une *société régionale restée drue et* vigoureuse dans un monde qui lui est défavorable. A force de faire confiance à cette France profonde, les pouvoirs publics ne rendent-ils pas son évolution de plus en plus difficile ? On aimerait que l'étude se prolonge pour suivre les effets des chocs pétroliers successifs.

PAUL CLAVAL.

★ *Jean-Pierre Houssel, le Roannais et le Haut-Beaujolais, un espace à l'écart des métropoles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 220 pages.

هكذا من الأمل

Le Monde

économie

APRÈS L'ÉLECTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND

L'AVENIR DES ENTREPRISES NATIONALES

Le nouveau président de la S.N.C.F. devrait être désigné en juillet

Le nouveau gouvernement devra ouvrir, d'ici peu, le dossier de la S.N.C.F. Il va falloir, dans les prochaines semaines, désigner le successeur à la présidence de la société de M. Jacques Pélissier, dont le mandat arrive à expiration le 31 août.

M. Pélissier, préfet hors cadre, est un ancien collaborateur de M. Jacques Chirac, lorsque celui-ci était, en 1974, ministre de l'intérieur (il était le directeur de l'administration du ministère), puis, lorsqu'il fut, de mai 1974 à septembre 1975, premier ministre (il était son directeur de cabinet). Il a été *nommé président du* conseil d'administration de la S.N.C.F., le 7 août 1975.

Le président du conseil d'administration de la S.N.C.F. est désigné en conseil des ministres, sur avis des trois ministères de tutelle (économie, budget et transports). Pour que la transition se déroule sans heurt, la désignation du successeur de M. Pélissier devrait intervenir dans le courant de juillet.

Mais, le futur gouvernement aura surtout à régler l'avenir de la S.N.C.F. La convention qui lie — par une loi — la société nationale à l'Etat, depuis 1937, arrive à *expiration* le 31 décembre 1982. A cette date, les actionnaires privés de la compagnie — qui représentent 49 % du capital — seront totalement désintéressés au bénéfice de l'Etat. Reste à matérialiser ce transfert de compétence en donnant aux Chemins de fer, une structure juridique tout en tranchant, enfin, sr la politique traditionnelle plus ou moins opportuniste qui a été menée, jusqu'ici, à leur égard, donnant priorité tantôt au service public et tantôt aux considérations économiques.

Compte tenu du délai nécessaire à la mise en œuvre des nouvelles institutions, la rediscussion de la loi de 1937 devrait, comme *le souhaitent les dirigeants* de la S.N.C.F., avoir lieu lors de la session d'automne 1981 du Parlement. Là encore, la discussion parlementaire devrait être précédée par l'élaboration d'un projet au sein d'un groupe de travail réuni à l'initiative des trois ministères de tutelle. Il est à noter que le gouvernement sortant n'avait pas engagé le moindre travail préliminaire à cet égard.

Les tarifs et les fermetures

Enfin, à plus courte échéance, il faudra, d'une manière ou d'une autre, équilibrer les comptes de la S.N.C.F. En vertu du contrat d'entreprise signé avec le gouvernement en septembre 1979, celle-ci était en droit d'attendre une augmentation de son tarif voyageur de seconde classe de *13,2 %* au 1er janvier dernier. Elle n'a obtenu que 7 % le 30 mars et de vagues promesses pour septembre, ou peut-être juillet. Le manque à gagner — 500 à 800 millions de frances — devrait être contractuellement compensé par l'Etat. Sera-ce l'avis des nouveaux gouvernants ? Le deuxième des douze points du programme socialiste pour les transports se contente de proposer une *« limitation à un niveau modeste des tarifs des transports en commun ».*

L'autre élément de l'équilibre financier était la fermeture de lignes secondaires jugées excessivement déficitaires. La S.N.C.F. ne prévoyait aucune suppression de services voyageurs à l'occasion de l'entrée en vigueur des horaires d'été et d'hiver. Toutefois, il y a quelque temps, la direction précisait qu'il n'était *« pas exclu qu'au-delà du 27 septembre il soit procédé à un nombre limité de transferts demandés par les collectivités et votés par les conseils généraux, dans le cadre de la loi du 24 septembre 1979 ».* Qu'en sera-t-il sous un gouvernement de gauche dès lors que le P.S. estime qu' *« il est grand temps d'arrêter les fermetures de lignes, de recenser les véritables besoins de communications des Français et de reconstruire un service public interurbain intégré; car il n'est pas vrai qu'entre l'autocar rural, le véhicule individuel et l'express ferroviaire le divorce soit consommé et qu'il n'y ait plus qu'à « gérer le déclin ».* — J. Sn.

« LA STRATÉGIE DE RHONE-POULENC NE SERA PAS MODIFIÉE MALGRÉ L'AVÈNEMENT DE M. MITTERRAND A LA TÊTE DE L'ÉTAT », déclare M. Jean Gandois.

« La stratégie industrielle de Rhône-Poulenc ne sera pas modifiée malgré l'avènement de François Mitterrand à la tête de l'Etat », a déclaré, mardi 12 mai, M. Jean Gandois, son président, devant les analystes financiers et la presse. *« Le changement politique qui vient de se produire nous place en face d'un certain nombre d'incertitudes. Je crois qu'il est trop tôt aujourd'hui pour en juger ses conséquences »,* a-t-il précisé.

Questionné sur l'impact que pourrait avoir sur son groupe les relèvements de salaires envisagés par la nouvelle équipe, il a précisé que dans le groupe Rhône-Poulenc, personne n'était employé au SMIC, la rémunération minimale dans le secteur le plus faible (le textile) n'étant pas inférieure à 39.000 F. Aucune répercussion n'est donc envisagée pour le groupe, sauf une « contagion » sur l'éventail hiérarchique. Quant aux réductions d'horaire, elles peuvent être *« bénéfiques si elles s'accompagnent d'une création de richesse supplémentaire. Dans le cas contraire, ce serait grave. »*

Quant à la nationalisation, a ajouté M. Gandois, *« je n'y vois que des inconvénients, et aucun avantage. Parmi les inconvénients, le principal serait d'entretenir l'illusion que les personnes touchées prochainement dans leur emploi pourraient le conserver, la fermeture d'unités non compétitives étant annulée : aucun dirigeant sérieux ne ferait cela. S'il n'est pas possible de restaurer la compétitivité dans un marché qui, paraît-il, doit rester ouvert, c'est l'amorce du sous-développement. »*

M. Gandois ne participera pas à la campagne électorale, mais se réserve de prendre position. *« Si le groupe est nationalisé, j'obéirai à la loi, et m'efforcerai de défendre les intérêts du personnel et des actionnaires. »*

INTÉRIM A LA R.A.T.P.

A la R.A.T.P., M. Roger Belin, qui assurait la présidence du conseil d'administration depuis 1964, a dû quitter cette fonction le 21 mars quand il a eu soixante-cinq ans, limite d'âge imposée par les statuts. Le gouvernement de M. Raymond Barre ne lui a pas désigné de successeur ; le ministre des transports s'est contenté de *nommer* un vice-président, M. François Levy, ingénieur général des ponts et chaussées, qui assure l'intérim (*le Monde* du 13 mars 1981 et du 3 avril 1981).

LA C.F.D.T. DEMANDE 10 % DE MAJORATION POUR LE SMIC EN JUIN ET LES 35 HEURES EN 5 ANS

M. Edmond Maire a présenté, mercredi 13 mai, le contenu et le calendrier des revendications à satisfaire qui seront soumis au conseil national à partir du 20 mai. En voici les principales données :

LA SEMAINE DE 35 HEURES : *« Réduire le temps de travail à 35 heures sans perte de salaire, instaurer en même temps la cinquième semaine de congés »* selon la méthode suivante : discussion tripartite décidant d'engager des négociations dans toutes les branches pour aboutir à des accords avant la fin de l'année. Objectif : *« dans un délai de cinq ans »*, toutes les entreprises devront appliquer la semaine de 35 heures. Moyens : obtenir du gouvernement une modification de la réglementation et un allégement des cotisations sociales par un transfert à la charge de l'Etat.

Le SMIC : pour combler le retard en pouvoir d'achat de 28,6 %, obtenir une majoration en juin *de 10 % dont 7,3 % en* pouvoir d'achat, ces 7,3 % étant portés à 30 % d'ici à trois ans, selon des étapes à définir au cours d'une négociation tripartite. La C.F.D.T. préconise que cette négociation prévoit la limitation de la répercussion du SMIC sur les autres salaires, en impliquant cependant pour les ouvriers un élargissement de l'éventail hiérarchique.

DROITS NOUVEAUX : Outre la *suppression des expulsions* d'immigrés, la C.F.D.T. réclame un renforcement du pouvoir des sections syndicales pour qu'elles puissent négocier sur les salaires annuels et réels, la réforme de la loi sur les conventions collectives, le contrôle de l'intérim, etc. Parmi les mesures à moyen terme, d'ici à la fin de l'année, la C.F.D.T. demande la retraite à soixante ans, la préretraite à cinquante-huit ans dans les zones critiques, l'embauche dans les collectivités locales et des mesures nouvelles en matière industrielle.

La C.G.T. amorce une « remise à jour » de ses analyses et de ses orientations

La réunion de la commission exécutive de la C.G.T. du jeudi 14 mai devrait être l'occasion sinon d'une remise en cause de la tactique confédérale, du moins d'une sérieuse remise à jour et de ses analyses et de ses orientations à court et moyen terme.

Les déclarations de M. Georges Séguy mardi à R.T.L. et les propos tenus *dans l'entourage de l'état-major* cégétiste montrent que la vague d'un réalisme serein n'excluant *pas la fermeté gagne aussi la première* centrale ouvrière. Soucieux de coller à une base qui fait preuve, dans son ensemble, d'une « détermination solide sans démagogie » comme on le souligne à la C.F.D.T., M. Séguy parle à son tour de « réalisme » ; il évoque toujours une sorte de Grenelle mais il ajoute « quelle que soit sa forme »... ce qui pourrait constituer un pas en avant vers les propositions cédétistes de réunions tripartites qui ne soient pas globales mais multiples et limitées à des revendications précises, point par point. Pour les relations syndicales, M. Séguy fait preuve aussi d'une nouvelle sagesse en affirmant qu'il faut « laisser se décanter » les choses.

A la C.G.T., on admet que la situation est tout à fait nouvelle et « qu'il faut se mettre à jour ». « Nous sommes maintenant dans la mouvance majoritaire, déclare-t-on officieusement. Il faut certes être vigilants mais veiller à garder la tête froide et savoir qu'il faudra du temps. » Et d'insister sur la nécessité de prendre néanmoins des mesures immédiates afin de tenir compte d'une *certaine impatience.* La C.G.T. envisage aussi de prendre contact le plus tôt possible, sans doute au début de la semaine prochaine, avec M. Bérégovoy.

A la C.F.D.T., la remise à jour n'est pas nécessaire, et le bureau national, réuni mardi 12 mai, a approuvé complètement le comportement de M. Maire avant et au lendemain du deuxième tour. Le *texte adopté par le bureau confirme* le souci de réalisme, le refus de l'« expérience » pour la recherche de *résultats durables.*

La marge de manœuvre demeure étroite, de même qu'elle l'est pour F.O. qui tient à la cinquième semaine de conges, alors que des conseillers de M. Mitterrand y sont opposés, préférant la réduction hebdomadaire intégrée dans un éventuel aménagement annuel.

En tout cas, le nouveau président de la République est prévenu. La veille du scrutin, samedi 9 mai, il a pu mieux saisir les diverses sensibilités de F.O. et de la C.F.D.T. au cours de rencontres privées et séparées avec MM. Bergeron et Maire. Le dialogue préventif a bien commencé. *Le plus dur reste à faire,* mais le climat s'annonce pour le moment moins orageux que les Cassandre *ne pouvaient le craindre.*

JEAN-PIERRE DUMONT.

M. SÉGUY : ne rien faire qui puisse compromettre un changement durable.

« Depuis dimanche soir, je suis le secrétaire général d'une organisation syndicale qui est l'une des composantes de la nouvelle majorité présidentielle », a déclaré M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., mardi 12 mai, à R.T.L.

« Il n'est pas question d'observer une trêve. Mais il y a une marge entre cela et partir en guerre contre une majorité de gauche. Nous entendons ne rien faire qui puisse être de nature à compromettre un changement durable dont nous avons contribué à ouvrir la porte. Nous pensons qu'il est possible de promouvoir ce changement en faisant preuve de réalisme et d'esprit de responsabilité.

» Il faut faire en sorte que l'espoir que les travailleurs ont mis dans leur vote du 10 mai se concrétise par un certain nombre de satisfactions.

» Nous maintenons absolument nos revendications prioritaires. (...)

» J'ai dit que Grenelle, pour nous, n'est pas un mauvais souvenir. C'est la période où nous avons réussi le plus riche bilan social depuis la libération. Les travailleurs et l'économie nationale n'ont pas à le regretter.

» Je continue à penser qu'il est des problèmes économiques et sociaux qui relèvent d'une négociation tripartite quelle qu'en soit la forme.

Ventes d'armes : des clients dans l'expectative

Au lendemain de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de *la République*, des clients étrangers — notamment des pays arabes — de certains industriels français de l'armement ont, provisoirement, annulé les rendez-vous prévus dans le cours régulier de leurs discussions entamées depuis plusieurs mois.

L'expectative est de rigueur. Les interlocuteurs français de ces éventuels acheteurs d'armes s'y attendaient. Mais leur surprise vient du fait que cette suspension des contacts concerne, parfois, des matériels militaires ou scientifiques qui ne sont pas particulièrement d'un usage agressif ou offensif et pour lesquels on aurait pensé *a priori* que tout risque d'un embargo peut être exclu.

Si l'on en croit des dirigeants de sociétés ou des négociateurs impliqués dans ces contacts momentanément interrompus ou reportés, il s'agit, pour la plupart, de pays acheteurs où, depuis déjà quelques semaines, s'activent les représentants d'entreprises concurrentes, essentiellement anglo-saxonnes, visant à éliminer l'influence industrielle de *la France*. C'est le cas, principalement, du Moyen-Orient et de l'Afrique où, pour ne prendre qu'un seul *exemple*, les Etats-Unis ont accepté d'augmenter de 32 % et de 182 % leurs promesses de crédits d'achats militaires en 1981.

Ces garanties financières ont été adressées par les Américains à des pays qui — comme l'Egypte, la Jordanie, la Tunisie, le Soudan, le Cameroun et le Zaïre — sont aussi des clients de la France.

Apparemment, les clients étrangers sont moins préoccupés par les projets de nationalisation de secteurs français de l'armement — après tout, les actuelles sociétés nationales sont souvent dans ce domaine à la pointe de l'exportation — que par la perspective d'une réglementation plus draconienne sur les nouvelles conditions de livraison ou sur le respect des engagements précédents.

Le sort de plusieurs marchés en discussion sera, dans ces conditions, intéressant à observer, à commencer par la vente de Mirage-F1 au Venezuela, de Mirage-2000 à l'Inde, d'un réseau de satellites de télécommunications à un *consortium* arabe ou d'avions de transport à l'Indonésie, sans compter la fourniture — pour l'instant bloquée — *de matériels* déjà en partie payés par des pays du Moyen-Orient.

Bien qu'elle ait envisagé l'acquisition de Transall spécialisés, l'Indonésie, par exemple, vient de donner la préférence à Boeing pour la commande de modèles 737 transformés en avions de surveillance maritime. C'est la première utilisation du Boeing-737 dans cette version. Ce contrat laisse mal augurer la suite des discussions, s'il s'agit de vendre maintenant des Transall de transport à Djakarta.

Quant à l'Inde, l'une de ses *revendications* a *été*, en contrepartie d'un achat éventuel de cent cinquante Mirage-2000, que le Pakistan soit *mis à l'index* de la production militaire française. A quoi les négociateurs français ont répliqué en souhaitant que l'Inde, de son côté, accepte de ne plus se ravitailler auprès des Soviétiques. Mais le président élu et un nouveau gouvernement cautionneront-*ils* les bases d'une telle transaction ? — J. I.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Quelle politique pour les P.M.E. ?

L'aide aux P.M.E. est devenue en quelques années un lieu commun de la politique économique, une sorte de « must » électoral, adapté par chaque candidat à son style propre, mais dont personne ne songe plus à contester le bien-fondé. Jusqu'en 1970 pourtant, qui se souciait des P.M.E. ? On ne jurait que par l'intégration horizontale ou verticale, les restructurations, les accords internationaux, etc. La crise de 1974 a brisé net ces tables de la loi. Les géants tremblant sur leurs bases et, parfois, s'effondrant avec fracas, on redécouvrit très logiquement les vertus de la petite taille. Une véritable mode de la P.M.E. transforma partout en Europe les politiques industrielles. Renforcée en France par une succession d'échéances *électorales, elle fit découvrir aux hommes* politiques le charme discret du petit patronat, gâté en conséquence par une administration désormais prodigue. Cette approche est-elle efficace ? Est-elle justifiée ?

Pourquoi aider les petites entreprises ? Quel que soit le pays ou le candidat, les arguments sont à peu près identiques. *Dans* une étude consacrée à la comparaison internationale des politiques P.M.E. (1), MM. Marc Benoum et Patrick Senicourt en citent cinq, les plus fréquemment avancés : il faut soutenir les P.M.E. au nom de *« l'équilibre du tissu industriel »* ; pour libérer leur *« potentiel innovateur et exportateur »* ; en raison de leur *« capacité d'emploi et de résorption du chômage »* ; pour maintenir une *« économie de libre concurrence »* ; enfin, parce qu'elles présentent *« souplesse et capacité d'adaptation dans les turbulences actuelles de l'environnement »*. Ces arguments, concluent les auteurs, *« ne sont pas scientifiquement étayés. Ils résultent plus de la croyance que de démonstrations convaincantes »*.

De fait, s'il est vrai que, en France par exemple, les petites et moyennes entreprises industrielles *ont*, depuis 1974, moins *licencié que leurs grands concurrents* — en maintenant *grosso modo* leur niveau d'emploi tandis *que* les *effectifs* totaux de l'industrie se réduisaient de 5,7 % de 1974 à 1979, — elles n'ont pas, en dépit des innombrables aides (primes, prêts bonifiés, déductions fiscales, etc.), contribué à la résorption du chômage de façon *significative* : dans les régions sinistrées par exemple (Lorraine, Nord), le gros des *créations d'emplois* a *été le fait* des grandes entreprises. Il est apparu également que le tissu industriel constitué par les P.M.E. est, dans les régions de grande industrie, largement tributaire de quelques pôles importants et résiste mal à la disparition de ceux-ci. Car la fameuse « souplesse », la « résistance » des P.M.E. à la crise est largement un mythe.

Manque d'homogénéité

Les effondrements sont, certes, moins *spectaculaires*, *mais* les défaillances d'entreprises restent infiniment plus fréquentes parmi les *petites* entreprises que parmi les grandes, leur capacité d'adaptation se limitant le plus souvent à *« faire le gros dos »* en coupant les investissements et l'embauche, les cas de réactions réellement dynamiques étant l'exception. Les statistiques le montrent : les P.M.E. ont investi moins que les autres ces dernières années ; quant à leur *« potentiel »* innovateur et exportateur, il reste encore « à libérer », les faits montrant plutôt en l'état actuel une insuffisance notoire dans ces domaines, liée au manque de moyens. L'efficacité des diverses politiques d'aides mises jusqu'ici en route en faveur de cette catégorie d'entreprises *s'avère* donc, pour le moins, discutable.

En réalité, les P.M.E. sont loin de constituer une catégorie homogène, possédant des qualités, des caractéristiques semblables et subissant les mêmes contraintes, à *qui il conviendrait donc* d'appliquer les mêmes recettes. Plus *que* leur taille ou leur secteur d'activité, les distinguent le type de leur gestion (plus ou moins « familiale ») et l'étendue de leur marché (local, régional, national ou international). Rien de commun en effet entre les petites entreprises dites « traditionnelles » qui, bénéficiant peu ou prou d'un quasi-monopole local ou régional, font souvent peu d'efforts *pour renouveler leurs méthodes* et leurs produits, investissent peu, n'exportent pas et se contentent de gérer une position plus ou moins confortable, et les P.M.E. les plus dynamiques qui, de création souvent plus récente, ne craignent pas d'affronter sur le marché national, voire international, de plus grands qu'elles, jouant sur une avance technique souvent réelle. Ce sont ces dernières, hélas les moins nombreuses, *qui investissent et innovent*, tant en matière industrielle qu'en matière sociale (participation des cadres à la gestion), celles aussi qui embauchent. À l'évidence, les mêmes aides qui, distribuées à point nommé aux secondes, contribueront réellement à améliorer l'investissement, l'innovation ou l'emploi, ne serviront, données aux premières, soit qu'à accroître un peu plus leurs réserves si elles sont saines, soit *qu'à retarder de peu leur effondrement* lorsqu'elles sont chancelantes.

Si les limites d'une politique d'aides aux entreprises uniquement fondée sur le critère de taille apparaissent clairement, cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire. Deux lignes d'action au moins peuvent être envisagées : la première, essentielle, concerne la formation, l'information, l'assistance technique, à *fournir aux chefs* d'entreprise, pour permettre à tous ceux — et ils sont légion — qui *n'ont* pas *suivi les écoles de* management moderne de s'adapter aux nouvelles donnes de la concurrence, et d'assurer, à l'inverse, aux jeunes créateurs les conseils de base indispensables. Les P.M.E. n'ayant souvent ni les cadres spécialisés nécessaires, ni les moyens de s'offrir les services de conseils extérieurs coûteux, le rôle de la puissance publique dans ce domaine est prépondérant. En *matière* d'information, *par exemple*, une utilisation plus judicieuse des services du Plan pourrait se révéler positive. En matière de formation continue des chefs d'entreprise, les efforts devraient porter non seulement sur les techniques financières, de gestion ou de production, mais aussi sur les politiques sociales, domaine essentiel mais peu goûté *a priori* par la plupart des petits patrons traditionnels, alors que les P.M.E. pourraient être *le lieu privilégié de l'expérimentation* de nouveaux types de relations sociales et de participation.

Seconde ligne d'action souhaitable : l'aménagement du cadre de vie des entreprises petites et moyennes. Quelque *cent six* mesures d'aides et d'innombrables « plans P.M.I. » ont été annoncés durant le septennat de M. Giscard d'Estaing. Pourtant, pour la plupart des chefs d'entreprise, de P.M.E., les problèmes de fond demeurent. Les problèmes de fond ? Ce sont leurs relations avec les plus puissants, au premier rang *desquels* arrive l'administration. Le poids excessif de la bureaucratie, la nécessité *d'alléger les contrôles, d'améliorer* les relations des entreprises avec les services publics, ont été abondamment *commentés* au cours de la campagne.

Or, tout ou presque reste à *faire, tant il est vrai que les rares* mesures *jusqu'à* présent annoncées ont été peu, mal ou pas du tout appliquées. Trois exemples : la possibilité d'obtenir la prise en charge par la Caisse nationale des marchés de l'État (devenue le Crédit d'équipement des P.M.E.) des créances publiques vis-à-vis des entreprises en cas de retard de paiement de l'État n'a été utilisée que par une minorité d'entreprises. Dans les faits, *sans même tenir compte du coût* élevé de la formule, celle-ci suppose que les entreprises qui ont recours à cette méthode acceptent d'engager une procédure judiciaire contre l'État, ce qui revient pour beaucoup à perdre définitivement ce client de poids... La plupart renoncent, préférant attendre...

Difficiles relations avec les banques

Deuxième exemple, la création au sein des chambres de commerce de « lieux uniques », regroupant toutes les procédures administratives nécessaires à la création d'une entreprise, est restée expérimentale car limitée à quelques villes du centre. Enfin, témoin de la multiplication des aides de tous poils et des organismes chargés de les distribuer, un éditeur propose au prix (élevé) de 610 francs un *Recueil national des aides économiques aux entreprises*, recensement exhaustif présenté sous forme de fiches et comprenant... neuf cents adresses (2) !

Première tâche donc : regrouper, élaguer, ordonner l'ensemble des aides disponibles au sein d'un organisme unique, si possible décentralisé, qui pourrait logiquement être chargé des tâches de conseil, d'assistance et de formation. Dans le même *chapitre*, la *réforme, tant attendue*, du fonctionnement des tribunaux de commerce et des procédures judiciaires permettrait également d'éviter nombre de défaillances d'entreprises et surtout d'en améliorer le traitement. Des formules nouvelles restent enfin à trouver pour accélérer les paiements de l'État et des collectivités *locales*, *simplifier* et rationaliser la taxation des P.M.E. et alléger les questionnaires *administratifs tout en* améliorant l'outil statistique.

Seconde « bête noire » des P.M.E. : les banques. La création du crédit d'équipement des P.M.E., d'impact plus symbolique que réel, n'a pas permis de régler le problème des relations souvent difficiles qu'entretien*nent les petits patrons* avec les banques, tantôt trop laxistes, tantôt trop rigoureuses, qui ne *remplissent que rarement le rôle* de banque d'affaires et cherchent surtout à se couvrir en multipliant les « sûretés ». Les effets pervers de l'encadrement du crédit sur les petites entreprises restent entiers. Les banques gênées privilégient toujours leurs gros clients et les secteurs réputés solides : une entreprise petite et dynamique dans un secteur en difficulté peut ainsi *« mourir assise sur un tas de traites »* qu'elle n'aura pu parvenir à faire escompter.

Dernier problème : les relations des P.M.E. avec leurs clients *puissants*, *notamment* dans la distribution. L'allongement excessif des délais de paiement pénalise l'industrie par rapport au commerce, et surtout les petits. Certaines branches, comme l'industrie du meuble, ont été littéralement « pompées » par les distributeurs. Là aussi, *tout* reste à faire, de même que dans la *réglementation de la sous-traitance*.

Beaucoup d'actions, dans ce *catalogue*, *relèvent plus* du bon sens et du pragmatisme que de techniques compliquées et de discours savants. Plus aussi de réformes de structures que de l'addition de mesures « bouche-trous ». Car si les petits patrons apparaissent souvent comme d'impénitents râleurs, c'est qu'ils mesurent, au jour le jour, depuis bientôt sept ans, l'écart qui sépare les mots des faits, les « plans P.M.I. » de leur réalité quotidienne. Une « autre » politique, tournant le dos à l'« aide », à l'« assistance » aux petites et moyennes entreprises est nécessaire, mais n'est guère « électorale ».

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) L'aide à la création et au développement *des* entreprises nouvelles, comparaison internationale (E.S.C.P.-FNEGE).

(2) Diffusion Société Adhésion, 20, rue de Mazagran, 75010 Paris (tél. : 770-16-12).

pour les P.M.E. ?

L'ACCORD ENTRE OLIVETTI ET HERMÈS PRÉCISA EST REMIS EN CAUSE

(De notre correspondant.)

Berne. — Annoncé le 12 mars, le mariage de raison entre la société suisse Hermès Précisa et le groupe italien Olivetti est remis à plus tard. Ainsi en a décidé, à la surprise générale, l'assemblée des actionnaires de la firme suisse réunie mardi 12 mai.

En fait, l'opération paraît ajournée pour des « raisons techniques », a-t-on précisé à l'issue de l'assemblée. L'accord passé en mars prévoyait notamment une modification des statuts de l'entreprise afin de permettre le rachat par la firme italienne qui devait se dérouler en trois étapes. La première prévoyait une double augmentation du capital, la deuxième portait sur l'absorption d'une filiale d'Olivetti en Suisse par Hermès, et la troisième, la prise finale de contrôle par l'entreprise d'Ivrea, société suisse. Si la première partie de cette opération a été acceptée avec difficulté, la seconde n'a pas obtenu, de fort peu, le nombre de voix nécessaires.

Sans cacher leur déception, les responsables de l'entreprise suisse estiment néanmoins que ce contretemps n'aura pas de conséquences graves pour les discussions qui vont se poursuivre. Une nouvelle assemblée extraordinaire des actionnaires sera convoquée dans le courant de l'été et on espère à Yverdon qu'il sera alors possible de conclure l'affaire en cours.

J.-C. B.

Hermès Précisa, qui réalise un chiffre d'affaires de 275 millions de francs, dont environ les deux tiers sur le marché français, compte quatre mille personnes. Le capital de la société est réparti entre plusieurs groupes d'actionnaires, pour la plupart helvètes.

Avant son accord avec Olivetti, Hermès Précisa avait longtemps négocié avec les sociétés Jeumont-Schneider et SECRE. Une ébauche d'accord avait même été réalisée. Finalement, la proposition d'Olivetti, soutenue par l'administrateur délégué, l'avait emporté en mars.

Or une partie des actionnaires considérait toujours l'offre de Jeumont-Schneider plus intéressante. Ayant mobilisé les opposants en vue de l'assemblée générale, ils ont donc réussi mardi à faire repousser le projet d'accord avec Olivetti. Celui-ci devait être approuvé, selon les statuts de Hermès Précisa, par les deux tiers des actionnaires. J.-M. Q.

APRÈS AVOIR CONNU DES DIFFICULTÉS

La Société suisse pour l'industrie horlogère va bénéficier du concours des grandes banques

Au bord de la faillite après un *exercice 1980 catastrophique*, la S.S.I.H. (Société suisse pour l'industrie horlogère), deuxième groupe horloger helvétique et cinquième à *l'échelon mondial, avec un chiffre* d'affaires de 662 millions de francs suisses (1,75 milliard de francs), ne fermera pas ses portes. Ses pertes *sont évaluées à 130 millions* de francs suisses (344 millions de francs) après une baisse de 23 % des ventes en volume, pertes supérieures de 2 *millions au montant de ses fonds* propres. Cependant, les grandes banques suisses, aidées par quelques établissements cantonaux, ont décidé *d'organiser son sauvetage en lui* apportant leur concours financier.

Des indiscrétions ont filtré à Bâle *et*, de source bancaire, on affirme *qu'afin de permettre à la S.S.I.H.* de poursuivre son exploitation, 390 millions de francs suisses (872 millions de francs) vont lui être apportés. 130 *millions de francs suisses (344 millions* de francs) serviront à éponger le passif, 100 millions de francs suisses (264 millions de francs) à couvrir *les amortissements* de 1981 et 100 millions de francs suisses à reconstituer les fonds propres de l'entreprise.

Un point n'a pas encore été éclairci : quelle forme prendra le financement du consortium bancaire ? Se fera-t-il sous forme de prêts à long terme, ou les banques suisses sont-elles décidées à contrôler directement le groupe à 100 % en remplacement *des actionnaires défaillants*, Siber Hegner, société de négoce international, à 36,2 %, et la famille Brandt (une peu moins de 10 %) ?

En *1980, les banques avaient déjà* accordé 150 millions de francs suisses (396 millions de francs) de prêts à la S.S.I.H., ce qui porterait l'endettement *du groupe à 460 mil*lions de francs suisses (1,27 milliard de francs). Quoi qu'il en soit, les établissements bancaires de la Confédération ne paraissent pas décidés à fournir une aide aussi considérable à la S.S.I.H. sans de solides garanties.

Des discussions auraient été engagées *avec le gouvernement fédéral* pour qu'il prenne sa part de responsabilités, et avec les syndicats afin *d'obtenir* qu'ils mettent en sourdine leurs revendications au prix du maintien de l'emploi. Les effectifs de la S.S.I.H. atteignent cinq mille quatre cent cinquante-deux personnes, dont trois mille sept cents travaillent dans la Confédération.

Il ne fait pas de doute, enfin, *que les négociations* engagées à la fin de l'hiver entre la S.S.I.H. et l'A.S.U.A.G., numéro un de l'industrie horlogère suisse, et numéro trois *mondial de la spécialité, afin* de définir les bases d'une coopération, vont être poussées.

ANDRÉ DESSOT.

En Italie

LE GROUPE MONTEDISON ENREGISTRE DE LOURDES PERTES

De toutes les entreprises chimiques européennes, le groupe italien Montedison a été, en 1980, le plus sévèrement touché par la crise. Après une légère reprise l'année précédente avec un modeste bénéfice de 12 milliards de lires (60 millions de francs), la firme milanaise est à nouveau en difficulté : les comptes de l'exercice écoulé se sont soldés par un déficit de 230 milliards de lires (1,2 milliard de francs).

Afin *d'éponger ce passif et* de permettre à un consortium de sociétés privées de prendre le relais de l'État, le capital de la Montedison va être environ triplé pour être porté de 355,8 milliards de lires (1,76 milliard de francs) à 996,2 milliards de lires (5 milliards de francs). Cette opération financière sera la plus importante de toute l'histoire industrielle de l'Italie.

L'Istituto Finanziare Industriale (IFI) (groupe Agnelli), le holding Invest (groupe Bonomi), Pirelli et la famille Orlando ont, d'autre part, confirmé la constitution d'un consortium, qui sera chargé de racheter *pour 58 milliards* de lires (300 millions de francs environ) la participation de 16,6 % que l'État italien *détenait* dans le capital de la Montedison à travers la SOGAM (Société de gestion des actionnaires de la Montedison), holding entièrement contrôlé par l'ENI et l'IRI.

THOMSON-BRANDT ADOPTE LE DISQUE NUMÉRIQUE DE PHILIPS

Thomson-Brandt annonce la signature avec Philips d'un accord au terme duquel la firme française adopte le « *compact disc digital audio system* » développé par Philips et mis au point avec la collaboration de Sony.

Thomson souligne les avantages de ce procédé par rapport au microsillon traditionnel : amélioration sensible du rapport signal/bruit, de la dynamique et de la séparation des deux voies stéréo, *donnant* un son proche de la perfection ; faible encombrement des lecteurs ; enregistrement sur une seule face permettant un temps d'écoute de l'ordre d'une heure.

[Avec les magnétoscopes et le disque de Matsushita, le disque numérique de Philips et Sony, Thomson-Brandt est certes présent sur ces marchés grand public. Mais où se trouve l'originalité passée de la firme française ?]

BRITISH LEYLAND ANNONCE DE NOUVELLES MESURES D'AUSTÉRITÉ

Plusieurs milliers d'emplois pourraient être supprimés

British Leyland connaît de nouveau de graves difficultés. Tandis qu'à Longbridge, dans le centre de l'Angleterre, la production de son nouveau modèle vedette, la mini Metro, est interrompue depuis près d'une semaine par une grève bouchon, le groupe nationalisé annonce un nouveau plan d'économies. La direction de la division automobile a décidé d'une part de fermer d'ici à avril 1982 l'usine moderne ouverte, à Solihull (dans les Midlands), il y a cinq ans, et qui employait trois mille salariés à la production des modèles de luxe Rover.

Cette fabrication sera transférée dans une autre usine du groupe, à Cowley. Elle était extrêmement réduite (huit cents unités par semaine) au regard des capacités de l'usine (trois mille trois cents unités) du fait de la faiblesse de la *demande sur* les modèles de haut de gamme. British Leyland a décidé d'autre part d'arrêter la fabrication des modèles de sport TR 7 à Speke et à Swindon. L'ensemble de ces mesures devrait entraîner de quatre mille à six mille nouvelles suppressions d'emplois.

Polaroïd renonce au cinéma instantané

Polaroid Corporation (Cambridge, Massachusetts), seconde firme américaine de produits photographiques après Eastman Kodak, spécialisée dans la photo instantanée, a récemment pris la décision d'arrêter les fabrications des caméras et des pro*jecteurs de cinéma Polavision. Ainsi* prend fin, trois ans à peine après son lancement sur le marché mondial, le premier procédé de cinéma « *instantané* » *en couleurs. Seul* le film continuera d'être produit pour *satisfaire* la *demande* des possesseurs d'appareils Polavision.

Les raisons de cet échec sont multiples. Financières d'abord : le prix de lancement 4 000 F (ensemble caméra-projecteur) était beaucoup trop élevé et la baisse de moitié intervenue après ne relança guère les ventes. Raisons techniques ensuite : le film, qui fait appel à la synthèse additive des couleurs (comme l'autochrome Lumière du début du siècle), nécessite beaucoup de lumière et la projection ne peut se faire que sur petit écran (30 cm environ). Raisons économiques enfin : la crise a aggravé le peu de succès du cinéma amateur auprès du grand public. En 1978, la marche du cinéma traditionnel d'amateur (super-8) était déjà en régression alors que moins de 10 % des ménages, dans les pays industrialisés, en étaient équipés. La percée d'un nouveau procédé de *cinéma, dans ce contexte, n'était* guère possible sans des avantages sérieux que la Polavision ne possédait pas : notamment la possibilité de projeter avec *les appareils super-8* ordinaires.

En fait, dès la première année de son lancement, en 1978, le procédé *a connu l'échec. Les stocks* d'appareils se sont accumulés et il a fallu *arrêter* durant plusieurs semaines les chaînes de production d'Eumig, la firme autrichienne *chargée de fabriquer* ces appareils.

ROGER BELLONE.

[La Polavision, conçue par le Dr Edwin H. Land, fondateur de la firme, après une trentaine d'années de recherches, utilise une cassette spéciale au procédé, contenant un film super-8 et les produits de traitement. Après la prise de vue dans une caméra polaroïd, cette cassette est glissée dans le logement d'un projecteur à écran incorporé ressemblant à un récepteur de télévision. Une série d'opérations s'effectuent automatiquement : rebobinage de la pellicule sur son axe débiteur avec *répartition du produit de traitement* à sa surface, développement et, une minute plus tard, projection du film.]

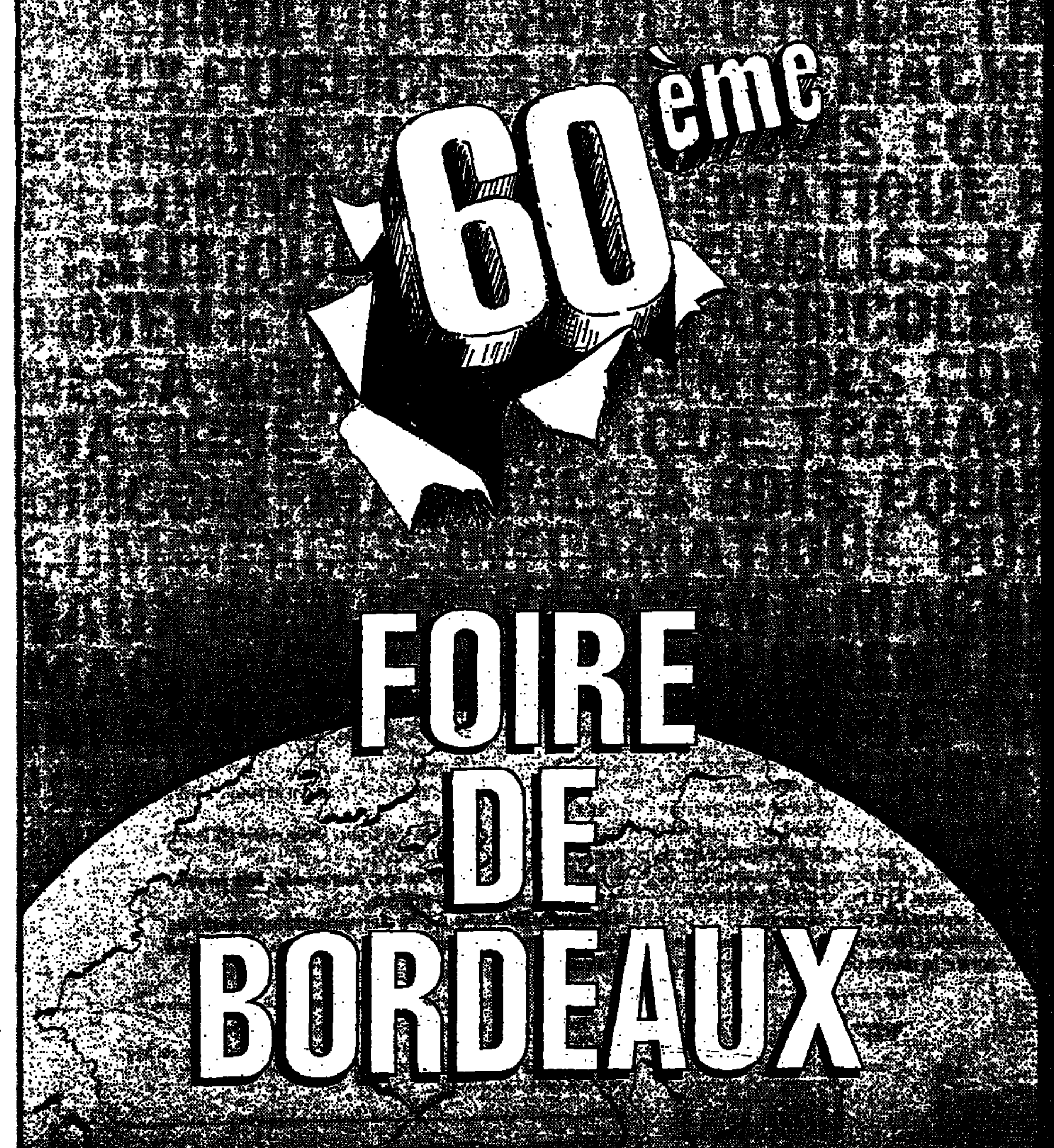
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	5,4950	5,4990	— 140	— 70	— 330	— 190	— 890	— 520
$ can.	4,5880	4,5910	— 120	— 40	— 260	— 130	— 680	— 350
Yen (100)	2,5010	2,5060	+ 200	+ 260	+ 340	+ 425	+ 915	+1125
DM	2,4070	2,4110	+ 50	+ 95	+ 110	+ 180	+ 290	+ 480
Florin	2,1640	2,1680	+ 70	+ 115	+ 140	+ 210	+ 375	+ 545
F.B. (100)	14,7130	14,7350	— 510	— 170	— 950	— 430	—2430	—1150
F.S.	2,6665	2,6710	+ 125	+ 180	+ 250	+ 335	+ 730	+ 960
L (1 000)	4,8340	4,8410	— 275	— 195	— 500	— 355	—1375	— 980
£	11,5380	11,5465	+ 320	+ 520	+ 655	+ 970	+1630	+2490

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	10 1/2	11	12 3/16	12 9/16	12 7/16	12 13/16	12 9/16	12 15/16
$ E.-U.	53 1/8	53 5/8	18	18 1/4	18 15/16	19 5/16	18 11/16	19 1/16
Florin	10	10 3/4	10 3/4	11 1/2	11 1/8	12	11 3/8	12 1/8
F.B. (100)	17 1/2	20	17 1/2	20	17 1/2	20	17 1/3	20
F.S.	3 7/8	4 5/8	9 1/8	9 5/8	9 3/8	9 7/8	9 1/2	10
L. (1 000)	21	22	21	22	21	22	21	22
£	10 1/4	11 1/4	11 3/4	12 1/4	11 7/8	12 5/8	12 1/4	13
F. français	16	17	18	18 3/4	18	19	18	18 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

C.G.C. : M. Marchelli critique vivement la direction syndicale

M. Paul Marchelli « *prendrait la tête d'une opposition constructive* » s'il n'est pas élu délégué général ou secrétaire général de la C.G.C., le 23 mai, par le congrès de la confédération, qui se tiendra à Nanterre (Hauts-de-Seine).

Dans une interview à *Sud-Ouest* (13 mai), le secrétaire général adjoint indique que la fédération de la métallurgie, dont il est le président, lui a demandé de présenter sa candidature à ces deux postes pour être véritablement le « numéro 2 » de la C.G.C. après le président, M. Menu.

« *Jusqu'à présent*, dit-il, *j'avais l'apparence d'un numéro deux, mais je n'avais pas la réalité du pouvoir au côté du président.* » Il semble « important » à M. Marchelli que la C.G.C. « *se manifeste plus fermement qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent* ».

MM. Jean de Santis (V.R.P.) et Jean Menin (chimie) se représentent également, respectivement, aux postes de délégué général et de secrétaire général qu'ils détiennent actuellement. « *L'un de nous trois restera effectivement sur le carreau* », affirme M. Marchelli, qui ne brigue aucun autre poste et ne sera plus membre du bureau confédéral s'il est battu. En pareil cas, il dirigerait une « opposition constructive ».

M. Marchelli annonce en outre qu'il « *ne s'oppose pas* » à l'idée de remplacer M. Menu à la présidence de la C.G.C. dans deux ou trois ans.

« *D'autres hypothèses que ma candidature sont en préparation* », ajoute le secrétaire général adjoint, qui met en cause « *les hommes qui font pression sur M. Menu* » et l'influence de la franc-maçonnerie pour l'écarter. Il cite à ce propos M. Jean-Louis Mandinaud (pétrole) qui, lui aussi, « *vise la présidence* ». Reprochant à M. Menu de « *le lâcher* », il ajoute : « *Il y a actuellement un phénomène de repli de la C.G.C. sur elle-même qui paraît être la négation de l'élan donné par les états généraux que j'avais lancés il y a un peu plus d'un an.* »

● *Aux usines Rougier* (contreplaqués) de Niort-Romagne (Deux-Sèvres), *deux cent vingt*-cinq des mille emplois vont être supprimés, dont cent quatre-vingt dix-sept par des départs à la retraite anticipée.

Contre la remise en cause des avantages acquis

Les conflits « exemplaires » dans les cafétérias Marest

La chaîne de cafétérias Marest tente, à l'occasion de rachats d'entreprises en Bretagne, d'imposer une nouvelle convention collective *aux employés de leurs restaurants. Mais si syndicats et* personnels acceptent de se plier au rythme de la restauration, les conditions de travail de la profession sont mises en cause. Après la grève de Rennes (Ille-et-Vilaine), celle de Nantes (Loire-Atlantique), qui vient de s'achever, sont là pour le prouver.

De notre envoyée spéciale

Rennes. — Il y a quelques semaines, les employés de la cafétéria Marest de Rennes recevaient une lettre leur « *précisant leurs nouvelles conditions de travail* », à la suite du rachat de leur société. Suivait une liste en *neuf points parmi* lesquels figuraient l' « *acceptation du travail dimanches et jours fériés* », la modification des horaires de travail « *chaque semaine* », la suppression des retours en taxi et de l'indemnité pour frais de garde d'enfant. Les employés devaient également « *renoncer à la participation à compter de 1982* » et acceptaient « *un blocage des rémunérations* ». Deux solutions étaient présentées au personnel : « *1) Accepter ces nouvelles conditions de travail ; 2) Refuser ces nouvelles conditions et souhaiter être licencié.* » La réaction des employés ne se fit pas attendre : gérant en tête, ils partirent occuper la cafétéria. Quatre jours plus tard le protocole d'accord était signé en prescrivant les avantages acquis.

Pour le syndicat C.F.D.T., ce conflit est exemplaire. « *La société rachète les entreprises qui bénéficient de la convention collective du commerce alimentaire*, indique un responsable régional. » « *Elle veut profiter de ce changement de propriétaire pour imposer une nouvelle convention beaucoup restrictive, celle de la restauration (remboursement des heures supplémentaires, allocation pour frais de garde, etc.) Quant à la clientèle elle ne bénéficie pas de ce nouvel état de choses puisque la qualité du service a baissé. Les cuistots sont supprimés, les repas tout préparés sont livrés à la cafétéria. Nous acceptons de travailler les jours fériés, de nous adapter au rythme de la restauratioon, mais nous refusons les conditions de travail draconiennes de cette profession* », conclut le syndicat.

Si le directeur de la société Marest estime que « *des mesures de rigueur étaient nécessaires, compte tenu de l'état financier de la société et que les employés n'ont qu'à changer de métier s'ils ne veulent pas accepter le rythme de vie imposé par leur profession* », il n'en demeure pas moins que, selon Mᵉ Christian Tessier, spécialiste de ce genre d'affaire, les mesures prises par la société sont illégales : « *En cas de rachat d'une entreprise, le contrat de travail demeure en vigueur avec le nouvel employeur. A cela il faut ajouter la notion d'avantages acquis*, affirme Mᵉ Tessier, qui remarque néanmoins qu'un nouvel accord peut être signé en fonction notamment de la « *santé financière de la société* ».

Il reste que les employeurs profitent de la crise économique qui est profondément ressentie en Bretagne : dans le Finistère, par exemple, plus de mille personnes dont certaines possédaient une licence s'étaient présentées aux deux postes qui ne nécessitaient pas de qualification. Cette situation permet aux entreprises d'imposer des conditions qui n'auraient pas été acceptées dans d'autres temps. La menace du chômage n'est pas un mince argument pour les chefs d'entreprise qui souhaitent modifier les conditions de travail.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PARIBAS GESTION (SICAV)

	31-12-1980	31-03-1981
ACTIF NET	M.F. 330,02	M.F. 432,36
Répartition :	%	%
— Actions françaises	16,-	15,1
— Actions étrangères	33,2	37,1
Obligations françaises :		
● convertibles	0,8	0,7
● autres	28,6	23,7
— Obligations étrangères	11,2	15,-
— Liquidités	10,2	8,4
	100,-	100,-
Nombre d'actions en circulation	1 318 941	1 499 201
Valeur de l'action	F. 288,09	F. 288,18



FRANCE ÉPARGNE (SICAV)

	31-12-1980	31-03-1981
ACTIF NET	M.F. 192,69	M.F. 198,62
Répartition :	%	%
— Actions françaises	20,7	19,3
— Actions étrangères	26,1	29,4
— Obligations françaises :		
● convertibles	0,7	0,7
● autres	31,1	28,1
— Obligations étrangères	12,3	17,5
— Liquidités	9,1	5,-
	100,-	100,-
Nombre d'actions en circulation	736.223	768.777
Valeur de l'action	F. 261,64	F. 258,18

L'Association des sociétés et fonds français d'investissements (ASFFI) *communique que par suite de l'absence de cotation de* nombreuses valeurs françaises en *début* de semaine, la plupart des SICAV n'ont pas été en mesure de calculer la valeur liquidative de leurs actions et ont, en conséquence, suspendu l'émission et le rachat de celles-ci dans le cadre de l'article 7 de la loi du 3 janvier 1979. Chaque SICAV est juge de la date à laquelle elle pourra, en fonction de la reprise des cotations et *de la composition de son portefeuille, de nouveau déterminer* la valeur de ses actions et procéder aux émissions et rachats.

JAEGER

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 1981 s'établit à 357 400 000 francs contre 365 600 000 francs fin mars 1980, accusant une baisse de 2,2 %.

Cette évolution doit s'analyser en regard de la dégradation sévère de la conjoncture automobile que la société mère et certaines de ses filiales à l'étranger ont subie de plein fouet durant cette période. *Elle montre que le groupe a pu* bénéficier de la diversification géographique et sectorielle poursuivie au cours des années précédentes.

Le chiffre d'affaires de la société mère s'est élevé pendant la période considérée à 244 400 000 francs, en baisse de 6,5 % sur le premier trimestre 1980 ; la chute beaucoup plus forte subie par la division automobile (11,7 %) a, en effet, été partiellement compensée par la progression d'activité des divisions aéronautique et industrie.

L'activité des filiales françaises, hors régulation, se situe en hausse de 11,5 % par rapport aux trois premiers mois de 1980.

Les filiales Régulation ont, malgré l'incidence de baisse des investissements qui touche également ce secteur, connu une légère progression.

Les filiales à l'étranger ont connu des conjonctures différentes suivant les pays où elles sont implantées ; *leur activité a été, globalement,* pendant la période considérée, très voisine (— 1 %) de celle du premier trimestre 1980.

Devant les incertitudes conjoncturelles des mois à venir, les mesures de restructuration décidées sont poursuivies avec célérité, afin d'être réalisées avant la fin de l'exercice.

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION GÉNÉRALE ET DE PRODUITS MANUFACTURÉS

Lors de sa réunion du 7 mai 1981, le conseil d'administration a constaté que les résultats de l'exercice 1980 feront apparaître une hausse sensible du bénéfice net par rapport à l'année 1979.

Il sera donc proposé à l'assemblée générale ordinaire, prochainement appelée à statuer sur les comptes de l'exercice *1980*, de mettre en distribution un dividende de 13 francs par action formant, avec l'avoir fiscal de 6,50 francs, un revenu global de 19,50 francs.

GROUPE COCHERY

Le chiffre d'affaires hors taxes, y compris les participations non consolidées et étrangères, s'élève à 2 021 millions de francs contre 1 561 millions de francs en 1979, soit une progression de 29,5 % qui s'explique, entre autres, du fait de nouvelles participations.

La marge brute d'auto-financement, avant provisions pour éventualités diverses, progresse de 59,9 millions de francs à 67,9 millions de francs après 11,6 millions de francs d'impôts *BIC* contre 7,4 millions de francs.

Le résultat net, après 50,8 millions de francs d'amortissements contre *45,6 millions de francs*, se monte à 17,1 millions de francs contre 12,2 millions de francs.

ENTREPRISES ALBERT COCHERY

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1980 qui font apparaître un bénéfice net de *8,7 millions de francs contre 7,9 millions de francs* après *26,6* millions de francs d'amortissements contre 25 millions de francs et 7,6 millions de francs d'impôts BIC contre 4,4 millions de francs. Le chiffre d'affaires hors taxes passe de 846 millions de francs à 980 millions de francs, en progression de 15,8 %.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 16 juin la distribution d'un dividende de 5 francs par *action contre 4 francs l'an dernier* ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, représentera un revenu global de 7,50 francs par action.

Une assemblée générale extraordinaire se réunira le même jour pour décider de changer l'actuelle dénomination Entreprises Albert Cochery par Cochery et pour statuer sur la distribution d'actions en faveur du personnel, conformément aux dispositions de la loi du *24 octobre 1980*.

VALEO

En 1980, le chiffre d'affaires du groupe, en accroissement de 11,5 %, a atteint 6,745 milliards de francs pour une prévision de 7 milliards. Il traduit une stabilité en volume de l'activité au niveau de celle de l'exercice précédent malgré la baisse de 9 % de la production automobile européenne.

Un nouveau pas a été franchi dans la méthode de consolidation des comptes pour la rapprocher des normes internationales. Pour rendre les chiffres comparables, il a été procédé au retraitement de ceux de l'exercice 1979.

Dans ces conditions, la marge brute d'autofinancement s'est élevée à 357 millions de francs, soit 5,3 % du chiffre d'affaires contre 500 millions en 1979 (8,3 % du chiffre d'affaires) et le résultat net à 44 millions contre 217. Cette diminution est essentiellement due aux filiales françaises du secteur électrique du groupe. Ce secteur, issu du rapprochement intervenu en 1977 entre « S.E.V. Marchal » et « Paris-Rhône/Cibié » et dans lequel se poursuit un important programme de rationalisation des structures industrielles, a dû faire face à une concurrence internationale accrue. D'autre part, le déplacement de la demande de la clientèle vers des *modèles de voitures de plus faibles* cylindres et comportant des équipements moins coûteux a entraîné une baisse du prix moyen de vente des projecteurs.

La part du groupe dans le résultat net s'élève à 73 millions (soit 33,10 francs par action) contre 156 millions (soit 70,8 francs par action) en 1979.

Au cours des premiers mois de l'année 1981, la production des constructeurs français reste inférieure d'environ 10 % par rapport à *une prévision d'activité* globalement égale à celle de 1980. Par contre, les ventes de pièces de rechange sont satisfaisantes.

L'incertitude actuelle impose de demeurer réservé quant au pronostic sur l'ensemble de l'exercice.

SICAV DES CAISSES D'ÉPARGNE

Mis dans l'impossibilité de calculer la valeur liquidative par suite de l'arrêt des cotations d'un grand nombre de valeurs françaises, les conseils d'administration des SICAV, Livret-portefeuille, Société nationale France obligations, Livret Bourse investissement, ont décidé, conformément à la loi, de suspendre les émissions et les rachats, le lundi 11 mai 1981. Cette décision sera reconduite chaque jour autant que nécessaire. L'ensemble des émissions et rachats en attente le jour de la reprise des cotations sera exécuté à la valeur liquidative calculée avec les nouvelles cotes.

LAFFITTE-BAIL

L'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1980 et décidé la mise en paiement, au 1ᵉʳ juillet 1981, d'un dividende par action de 17,80 F auquel s'ajoute *un avoir fiscal de 0,12 F.*

Cette distribution procure aux actionnaires un revenu global en hausse de 14,14 % sur celui de l'an dernier : elle représente 85 % des profits de l'exercice qui se sont établis à 19,10 millions de francs contre 16,95 millions pour 1979.

L'assemblée a, par ailleurs, renouvelé pour une année le mandat d'administrateur de M. André Legros, président d'honneur.

Le conseil d'administration a pris connaissance de la situation comptable au 31 mars 1981 qui fait ressortir un résultat bénéficiaire en progression sur celui qui était enregistré au 31 mars 1980.

UFIMEG

Les recettes totales de la société ont atteint, *pour le premier trimestre* 1981, 10 832 000 F en augmentation de 11,4 % par rapport à celles du premier trimestre 1980 qui étaient de 9 725 000 F.

SICAV FRANCE GARANTIE SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'INVESTISSEMENT EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Mis dans l'impossibilité de calculer la valeur liquidative par suite de l'arrêt des cotations d'un grand nombre de valeurs françaises, les conseils d'administration des SICAV ci-dessus, ont décidé, conformément à la loi, de suspendre les émissions et les rachats, le lundi 11 mai 1981. Cette décision sera reconduite chaque jour autant que nécessaire.

L'ensemble des émissions et rachats en attente le jour de la reprise des cotations sera exécuté à la valeur liquidative calculée avec les nouvelles cotes.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 MAI

Stabilisation du marché et amorce de reprise

Après les deux journées un peu folles, la Bourse commence à retrouver ses esprits et le marché s'est sensiblement repris.

Dès la fin de la matinée, on enregistrait de nombreuses annulations d'ordres de vente dans les charges d'agents de change et dans les banques, et le début de la séance a été une nouvelle fois retardée à 13 h pour permettre le dépouillement des ordres. Dans le même temps, les spécialistes notaient la présence d'achats de soutien plus nourris que la veille.

Il est difficile, toutefois, de parler de retournement de tendance dans la mesure où les écarts de cours sont à rapprocher, selon les cas, des niveaux de vendredi, très élevés, ou de ceux de mardi pour les titres dont la cotation avait déjà été effectuée.

Les propos rassurants tenus mardi soir aux « Dossiers de l'écran » Par M. Pierre Uri, l'un des conseillers économiques du président élu, ont naturellement joué un rôle important (voir p. 26). Suivant ses « conseils », on a, « en toute simplicité », acheté du 7 % 1973 (« réservé » à 7.240 F contre 6.450 F la veille) et des titres « nationalisables » (Paribas et Michelin « réservées » à la hausse).

D'autres actions françaises ont bénéficié de hausses de 7 % à 10 % tels Ciments Français, Radiotechnique, C.F.A.O., BIC, Club Méditerranée, Moët-Hennessy, Pernod-Ricard.

Des lourdes pertes, toutefois, continuent à être enregistrées au fil des compartiments sur Nobel-Bozel, Creusot-Loire, Revillon, C.C.F., U.C.B., SAT, par exemple avec des baisses de 20 % à 22 %.

Sur le marché de l'or, le napoléon cède 1,10 F à 948,90 F tandis que le lingot inscrit un cours de 94.985 F (− 1.005 F après une hausse de 3.000 F mardi).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AKZO. — Le groupe chimique néerlandais annonce un bénéfice net en forte baisse au premier trimestre 1981 à 29,1 millions de florins contre 89,6 millions pour la période correspondante de 1980. Dans le même temps, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a progressé de 8 %, à 3,53 milliards de florins, une hausse essentiellement due à l'augmentation des prix de vente et au niveau élevé du dollar, souligne la société. A la fin mars, le bénéfice net par action ordinaire s'établit à 0,98 florin contre 3,03 pour le trimestre comparable de 1980.

U.T.A. — La banque américaine d'import-export a accordé à la compagnie française un prêt de 55,4 millions de dollars ainsi que sa garantie pour un prêt privé de 27,7 millions pour l'achat de 2 Boeing 747. Ce prêt, dont on ne connaît pas le taux d'intérêt, sera remboursable en 10 ans. L'acquisition de ces deux appareils, livrables respectivement en avril 1983 et avril 1984, représente la somme de 171,6 millions de dollars.

PECHINEY UGINE KUHLMANN. — La société annonce pour le premier trimestre 1981 un chiffre d'affaires consolidé de 9,96 milliards de francs, en diminution de 1,3 % sur la période correspondante de l'exercice précédent, à structures comparables. P.U.K. précise que cette baisse résulte d'une importante diminution d'activité dans certains secteurs, soulignant que le premier trimestre 1980 avait bénéficié d'une conjoncture particulièrement favorable et du niveau élevé de certaines matières premières comme le cuivre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	11 mai	12 mai
Valeurs françaises	–	–
Valeurs étrangères	122	121,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général 109,8

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 mai ...... 15 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13/5	14/5
1 dollar (en yens)	218,40	219,35

NEW-YORK

Légère reprise

Après la forte baisse qui l'avait *affecté en début de semaine*, Wall Street s'est légèrement redressé mardi, à la fin de la séance, marquée néanmoins par une tendance assez irrégulière : l'indice des industrielles enregistrait une modeste hausse de 7,38 points à 970,82.

Sur 1 914 valeurs traitées, 807 ont monté, 692 ont encore fléchi et 415 n'ont pas varié.

Faible la veille, l'activité a un peu augmenté et 40,44 millions de titres ont été échangés contre 37,64 millions précédemment.

Cette reprise a revêtu, de l'avis des spécialistes, un caractère assez technique avec les rachats opérés par de nombreux vendeurs à découvert. De fait, la crainte d'une nouvelle tension des taux d'intérêt reste vive autour du Big Board, où l'on attend de connaître les dernières statistiques concernant l'évolution de la masse monétaire pour se faire une idée plus précise de la situation. *La prudence reste donc de* règle et nul ne s'aventure à pronostiquer l'orientation que le marché prendra ces prochains jours.

VALEURS	Cours 11 mai	Cours 12 mai
Alcoa	31	31 1/4
A.T.T.	55 7/8	57 1/8
Boeing	31 7/8	31 5/8
Chase Manhattan Bank	47 1/8	46 3/4
Du Pont de Nemours	46 7/8	48
Eastman Kodak	74	75 1/4
Exxon	65	64 7/8
Ford	21 1/2	21 7/8
General Electric	63 1/8	63 1/4
General Foods	33	32 3/4
General Motors	52 1/4	54 1/8
Goodyear	18	17 1/2
I.B.M.	56 1/4	56 5/8
I.T.T.	33	33 5/8
Kennecott	58 1/2	58 5/8
Mobil Oil	59 3/4	60 1/2
Pfizer	50 1/2	52 3/8
Schlumberger	97 3/8	99 1/8
Texaco	35 3/4	36 1/8
U.A.L. Inc.	24	24 7/8
Union Carbide	54 3/4	56 1/4
U.S. Steel	32 3/8	32 3/4
Westinghouse	32 7/8	32 3/4
Xerox Corp.	58 7/8	58 3/4

BOURSE DE PARIS — 13 MAI — COMPTANT

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

LIRE NOTRE INFORMATION PAGE 44

SICAV

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

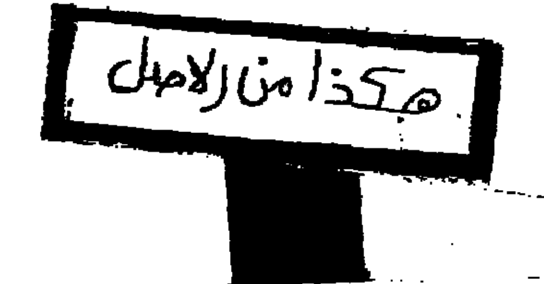
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 511	5 512	....	....
Allemagne (100 DM)	240 930	240 930	....	....
Belgique (100 F)	14 730	14 768	....	....
Pays-Bas (100 fl.)	216 700	216 850	....	....
Danemark (100 krd)	76 630	76 610	....	....
Norvège (100 k)	97 620	97 330	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	11 547	11 515	....	....
Grèce (100 drachmes)	9 920	9 910	....	....
Italie (1 000 lires)	4 842	4 842	....	....
Suisse (100 fr.)	266 850	266 490	....	....
Suède (100 krs)	112 840	112 900	....	....
Autriche (100 sch)	34 100	34 075	....	....
Espagne (100 pes.)	6 034	6 044	....	....
Portugal (100 esc.)	9 120	9 095	....	....
Canada ($ can 1)	4 683	4 593	....	....
Japon (100 yens)	2 522	2 511	....	....

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/5
Or fin (kilo en barre)	95800	94500
Or fin (en lingot)	95990	94985
Pièce française (20 fr)	950	948 90
Pièce française (10 fr)	510 10	485
Pièce suisse (20 fr)	700	688
Pièce latine (20 fr)	695	650
Souverain	840	780
Pièce de 20 dollars	3700	3599 60
Pièce de 10 dollars	1910	1745
Pièce de 5 dollars	770	......
Pièce de 50 pesos	4080	4000
Pièce de 10 florins	680	680



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

A LA BOURSE DE PARIS

L'attentisme devrait prévaloir jusqu'aux élections législatives

Encore sous le coup du traumatisme qu'elle a subi, lundi dernier, devant un déferlement d'ordres de vente que rien ne venait endiguer, la Bourse de Paris semble avoir retrouvé un peu ses esprits. La situation s'est sinon « normalisée » du moins améliorée, mardi 12 mai, les cotations étant réservées pour une dizaine de titres, en raison d'un courant acheteur important.

Au cours de ces deux premières séances de la semaine, les dégâts ont été particulièrement sévères puisque l'on relève des baisses de 18 % à 20 % sur les titres finalement cotés par rapport à leurs niveaux de vendredi. Ces derniers, il est vrai, étaient assez élevés au terme d'une semaine d'optimisme indéfectible, alors que tous les spécialistes — ou presque — avaient connaissance de la « fourchette » favorable à M. Mitterrand dégagée par un certain nombre de sondages.

C'est là que réside, pour partie, l'explication de la douche glacée qui s'est déversée sur le palais Brongniart. Tous les boursiers ont « joué Giscard gagnant » jusqu'à la veille du deuxième tour.

Une fois connue la sanction des urnes, on frôla la panique dans les charges d'agents de change et dans les banques où le personnel croulait sous l'avalanche de coups de téléphone, tous dans le même sens : vendre ! Et à n'importe quel prix. Le résultat ne se fit pas attendre en cette séance de lundi historique dans la mémoire des boursiers, la cotation de la quasi-totalité ne put s'effectuer, faute de contrepartie, au milieu de l'agitation et du brouhaha, certains opérateurs se laissant même aller à la panique.

Une évaluation grossière révèle que le « papier » offert à la vente lundi représentait quelque 2 milliards de francs, ce qui correspond environ à une semaine de cotations normales. La quasi-totalité des transactions durent être interrompues après deux tentatives avortées qui autorisaient pourtant des écarts en baisse de 7 %, puis 3 % supplémentaires, conformément aux règles appliquées par les autorités boursières en cas de déséquilibre trop accentué entre achats et ventes.

Comme la veille, la séance de mardi fut retardée de plus d'une demi-heure pour permettre l'enregistrement des nouveaux ordres de vente parvenus aux intermédiaires, mais une amorce de régularisation du marché apparut en fin de séance, retardée d'une demi-heure afin de permettre de coter un maximum de titres. Au total, plus de la moitié des actions françaises inscrites sur le marché du terme furent finalement cotées, ce qui représente une centaine de titres environ et une « réussite » par rapport à la quinzaine de cotations péniblement enregistrées lundi.

Une réussite qui ne doit pas éclipser pour autant la chute libre enregistrée à cette occasion. Sur cette centaine de valeurs près du tiers ont subi des pertes de 15 à 20 % par rapport à leurs cours de vendredi dernier et il est à prévoir des écarts encore plus accentués sur les actions jugées « nationalisables ». Ainsi, Thomson-Brandt, l'un des titres les plus surveillés dans le contexte actuel, a perdu mardi 22 %. De nouveaux dégagements importants sont également escomptés sur les titres jugés menacés — à tort ou à raison — compte tenu des ordres de vente considérables (18 000 C.F.P., 34 000 C.G.E. et 500 000 Paribas) qui transitaient lundi entre les mains des spécialistes.

Ceux-ci étaient d'autant plus inquiets qu'à côté des « gros paquets » de titres effectivement présentés sur le marché, essentiellement en provenance de l'étranger, un nombre au moins aussi important de petits ordres de vente émanant de la clientèle particulière a été enregistré. Ceux de la province ayant été plus nombreux mardi, provoquèrent un décalage assez classique. Voilà qui doit tempérer l'affirmation de M. Jacques Delors, l'un des conseillers économiques du président élu quand il déclarait que « ce sont des gros porteurs qui vendent ».

La question est maintenant de savoir quel va être le comportement de la Bourse de Paris au cours des prochains jours, voire des semaines qui nous séparent d'un nouveau tour de scrutin à la fin du mois de juin. Dès mardi après-midi le Syndic de la compagnie des agents de change, M. Yves Flornoy, s'est employé à rassurer tant les milieux financiers que les petits épargnants avec un coup d'œil aux places étrangères, qui pourraient encore accentuer leur défiance vis-à-vis de Paris. « *Le marché de Paris devrait se stabiliser à un taux qui ne sera pas celui de l'affolement et il est vraisemblable que la Bourse se calmera jusqu'au début juillet, c'est-à-dire jusqu'aux résultats des élections législatives* », a-t-il déclaré.

Dans les milieux boursiers, on a relevé la présence, mardi, des organismes de placements collectifs, notamment la Caisse des dépôts et consignations, même si l'on continue à s'interroger sur son absence totale d'intervention au cours de la journée cruciale de lundi. Il est vrai que les investisseurs institutionnels sont au moins autant des gestionnaires que des régulateurs du marché et la gestion pouvait s'avérer fort coûteuse ce jour-là !

A court terme, les cours devraient continuer à baisser sur les titres « nationalisables » dans la proportion d'au moins 10 % par rapport aux niveaux actuels, ce qui pourrait porter le déchet total à quelque 30 % pour ces actions et à 15-20 % pour les autres valeurs, de l'avis de nombreux boursiers. Ceux-ci vont maintenant tenter de se faire une idée de ce que pourrait être la nouvelle politique économique, les options de MM. Delors et Chevènement à l'égard de la Bourse n'apparaissant guère convergentes. La vacance du pouvoir, qui prévaut actuellement, n'incite guère à prendre des initiatives d'autant que la volonté de « jouer le troisième tour » s'est singulièrement estompée depuis que la Bourse a perdu le second.

SERGE MARTI.

L'indemnisation

La forte baisse des valeurs françaises à la Bourse de Paris a amené plusieurs responsables socialistes à tenter de rassurer les petits épargnants. Ainsi M. Paul Quilès, secrétaire national du P.S., a-t-il déclaré mardi 12 mai au micro de France-Inter : « Je pense que cette baisse est artificielle, et les cours vont remonter très rapidement. Nous ne voulons pas porter atteinte à l'épargne. » La veille, M. Jacques Delors, conseiller de M. François Mitterrand, avait affirmé : « Je voudrais dire aux petits épargnants que la nationalisation, quand elle aura lieu, n'est pas la spoliation. Les indemnités seront calculées sur des bases longues, et ceux qui aujourd'hui vendent compromettent les intérêts des petits épargnants. »

L'indemnisation qui sera accordée aux détenteurs des actions des entreprises « nationalisables » est effectivement au cœur du débat.

Pour l'heure, la religion des responsables du P.S. n'est pas faite et aucune décision n'est définitivement arrêtée. Dans ces conditions, on ne peut faire que des hypothèses.

L'indemnisation pose un premier problème. Sur quelle base seront indemnisés les actionnaires ? Deux méthodes de calcul sont possibles : la première consisterait à prendre en compte les actifs nets (terrains, usines, fonds de commerce, etc.) des groupes nationalisables ; la seconde consistera à ne prendre en considération que le cours de l'action en Bourse. Dans cette hypothèse, deux questions se posent : quelle période de référence serait retenue (elle sera longue, a déclaré M. Delors sans plus de précision) ? Prendrait-on en compte l'évolution des cours pendant la période précédant immédiatement la nationalisation et, si on ne le fait pas — ce qui est pour l'heure probable. — comment déterminera-t-on la durée de cette « période suspecte », pour reprendre l'expression consacrée ? Sur tous ces points, la réflexion est en cours et un mélange des deux méthodes n'est pas totalement exclu.

Le deuxième problème posé par l'indemnisation est celui de la forme qu'elle prendra. En d'autres termes, que recevront les actionnaires en échange de leurs titres dès lors que l'idée d'un remboursemnet en argent est abandonné. Deux formules pourraient, semble-t-il, leur être proposées. Des bons d'État portant un intérêt fixe ou des certificats représentatifs dont la rémunération serait variable et pourrait dépendre, par exemple, de l'évolution du secteur concerné.

Une fois encore, il convient de souligner qu'il ne s'agit là que d'hypothèses.

ALLÉGEMENT DES PRESSIONS SUR LE FRANC

Trois jours après l'élection de M. Mitterrand, les pressions sur le franc ont nettement diminué, bien que le cours de notre monnaie soit resté à son plancher vis-à-vis du mark, toujours coté à son maximum autorisé de 2,4033 F.

Les interventions de la Banque de France, encore importantes mardi 12 mai, ont donc pu être réduites mercredi 13 mai bien que le marché ne soit pas revenu au calme, tant s'en faut.

Le dollar a légèrement fléchi, revenant de 2,2870 DM à 2,2825 DM sur la place de Francfort, et de 5,51 F à 5,50 F sur celle de Paris, où le taux de l'argent au jour le jour s'est élevé à nouveau, passant de 14 1/8 % à 15 1/2 % contre 12 1/4 % en début de semaine. Sur le marché de l'or, le cours de l'once est resté stable aux alentours de 486 dollars.

CRISE A « L'EXPRESS »

M. Jimmy Goldsmith, président du groupe Express, a décidé mercredi matin de se séparer de M. Olivier Todd, rédacteur en chef de l'hebdomadaire, auquel il reproche d'être favorable à M. Mitterrand.

« Si le quatrième président de la Ve parvient à travailler avec l'ensemble des forces de la gauche non communiste autour du P.S. et avec un nouveau centre gauche à modeler, écrivait M. Todd dans le dernier numéro de l'Express, il représentera vite l'écrasante et gouvernable majorité de l'opinion française. S'il renoue avec le P.C.F., il recassera le système. Sur ce chemin, Mitterrand doit exorciser beaucoup de fantômes économiques et politiques, de Mollet à Allende. Les modérés et les centristes doivent l'aider... »

M. Goldsmith, proche de M. Giscard d'Estaing, veut faire de l'Express un journal de combat contre la gauche ; il avait vivement protesté contre la couverture du précédent numéro qui « valorisait » M. Mitterrand.

M. J.-F. Revel, directeur de l'hebdomadaire, s'est solidarisé avec M. Todd. Dans son dernier éditoral, il écrivait : « *Giscard a réussi à perdre une partie imperdable. (...) Cette étrange défaite est, par conséquent, due à la maladie la plus fréquente chez ceux qui exercent le pouvoir : la perte du contact avec la réalité.* »

La rédaction de l'Express, puis l'ensemble du personnel ont été réunis mercredi pour être informés de l'événement.

[Né en 1929, Olivier Todd, qui est bilingue français et anglais, a commencé sa carrière journalistique à *France-Observateur*, devenu plus tard *le Nouvel Observateur*, et à la B.B.C.

Il avait tenté l'expérience de « libéralisation » de l'information à la télévision (1969-1971), en devenant rédacteur en chef adjoint de l'équipe « Information première », que dirigeait M. Pierre Desgraupes.

Chargé du magazine télévisé « Panorama », M. Olivier Todd avait brusquement rompu le contrat en juin 1970 à la suite d'une intervention politique concernant une évocation de « la Bataille d'Alger » pour regagner la rédaction du *Nouvel Observateur*.

En juillet 1977, il entrait à *l'Express* comme rédacteur en chef, membre du comité éditorial, avant de devenir adjoint au directeur en 1979.

Il est l'auteur de plusieurs essais et romans : *Des trous dans le jardin, l'Année du crabe, les Canards de Ca Mao, la Marelle de Giscard*, etc.

[Agrégé de philosophie, né en 1924, Jean-François Revel a quitté l'enseignement en 1960 pour *le Nouvel Observateur*, dont il a dirigé, jusqu'à 1965, les pages littéraires, et pour les éditions Robert Laffont. Entré à *l'Express* comme éditorialiste en 1966, il en était devenu directeur en 1978. Auteur de nombreux ouvrages : *Pour l'Italie, la Cabale des dévots, Ni Marx ni Jésus, la Tentation totalitaire*, etc., il avait été candidat malheureux de la F.G.D.S. aux élections législatives avant de prendre une position très hostile à l'union de la gauche.]

● *La fédération des finances C.F.D.T.* a indiqué, mardi 12 mai, qu'elle « *appellera tous les agents des impôts à une grève nationale* », si le ministère du budget et la direction générale des impôts continuaient de convoquer, devant le conseil de discipline, les employés du cadastre de Paris qui ont fait grève en mars-avril. La C.F.D.T. dénonce « *l'attitude des responsables de la politique giscardienne qui veulent se venger avant de partir* ».

Le numéro du « Monde » daté 13 mai 1981 a été tiré à 689 871 exemplaires.

Au Japon

L'OPPOSITION S'ÉLÈVE CONTRE LES ENGAGEMENTS QUE M. SUZUKI AURAIT PRIS A WASHINGTON

(De notre correspondant.)

Tokyo. — M. Suzuki a-t-il fait au président Reagan des concessions de nature à assujettir le Japon, plus activement que par le passé, à la stratégie américaine antisoviétique et à le pousser dans une course accélérée au réarmement, pour le plus grand profit de l'industrie américaine ? Bien que le gouvernement s'en défende, c'est le sentiment qui prévaut dans l'opposition parlementaire de gauche et au sein d'une partie de l'opinion publique après la visite du premier ministre japonais à Washington (*le Monde* du 7 et daté 10-11 mai). La controverse porte essentiellement sur un mot, celui d'alliance, pour la première fois utilisé dans le communiqué conjoint afin de caractériser les relations entre les deux pays. Pour le gouvernement, il s'agirait d'un concept recouvrant tous les domaines de la coopération bilatérale, sans connotation militaire ni antisoviétique particulière.

L'opposition fait remarquer que le sommet a été quasi exclusivement consacré aux problèmes de la défense et souligne que M. Suzuki s'est bel et bien engagé publiquement, pour la première fois, à étendre progressivement le rôle défensif du Japon au-delà de son espace aérien et maritime. De tels engagements, qui porteraient la responsabilité militaire nippone jusqu'à des zones situées au nord des Philippines et à l'ouest de Guam, sont contraires à la *Constitution pacifique du Japon* et à son attachement déclaré à la détente, estime l'opposition. Pour sa part, l'Union soviétique, par la voix de son ambassadeur à Tokyo, M. Polyanski, aurait fait savoir aux responsables japonais qu'elle considère l'évolution des relations américano-japonaises vers une alliance militaire comme étant principalement dirigée contre elle. La Chine s'est, jusqu'à présent, abstenue de tout commentaire. — R.-P. P.

En Afghanistan

LES AFFRONTEMENTS DE KANDAHAR AURAIENT FAIT DES VICTIMES PARMI DE HAUTS RESPONSABLES

Islamabad (A.F.P.). — Le secrétaire du président Karmal, M. Rehat Khan, et le nouveau gouverneur de la province de Kandahar (au sud du pays), M. H. Yatimi, sont morts ces derniers jours dans un hôpital de Kaboul, où ils étaient soignés, après avoir été blessés la semaine dernière au cours d'affrontements entre forces gouvernementales et résistants, a-t-on appris, mercredi 13 mai, de sources diplomatiques faisant état d'informations sûres. Plusieurs autres représentants du régime de Kaboul ont également été tués dans la région de Kandahar, indique-t-on de mêmes sources.